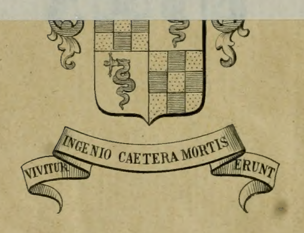



VIVITUR INGENIO CAETERA MORTIS ERUNT



Le Portrait de **BOILEAU**, *aporté sur le* PARNASSE, *par la* POËSIE SATIRIQUE; APOLLON *tend les bras, pour le recevoir, et les* MUSES *lui preparent des Couronnes.*

OEUVRES
DE
NICOLAS BOILEAU DESPRE'AUX.
AVEC DES
ECLAIRCISSEMENS HISTORIQUES,
DONNEZ PAR LUI-MEME.

Nouvelle Edition revuë, corrigée & augmentée d'un grand nombre de Remarques Historiques & Critiques.

Enrichie de FIGURES gravées Par BERNARD PICART le Romain.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,

Chez *FRANÇOIS CHANGUION.*

MDCCXXIX.

Avec Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de West-Frise.

Boileau-Despreaux, Nicolas
Oeuvres...

PRIVILEGIE.

DE Staten van Hollandt ende West-Vriesslandt, doen te weten, Alsoo Ons vertoont is by *David Mortier*, Burger en Boekverkooper binnen Amsterdam, dat hy Suppliant, op den 19. Juny 1714. van *Susanne Pelt*, Weduwe van *Hendrik Schelte*, hadde gekogt, alle de Exemplaeren en Copie Regt, ende Privilegie van seecker Boek, genaemt *Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despréaux, avec des Eclaircissemens Historiques, donnez par lui-même*, blyckende by de verklaring aan Ons geëxhibeert, en hy Suppliant van voornemens was, het selve te herdrucken, 't welke swaere onkosten vereyschten, dog alsoo de voornoemde Privilegie van dato den 12. April, 1713. waer van de Copie meede aan Ons geëxhibeert, de boete maer tot drie hondert guldens was gestelt, tegens de nadruckers &c. en den Supplt: kennisse hadde bekomen dat het voorn: werk van *Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despréaux, avec des Eclaircissemens Historiques donnez par lui-même* buyten 's Lands wierd gedrukt 't welck hier dan ingevoert werdende hem Supplt: groote schade soude toebrengen, Reedenen waeromme den Supplt: hem was keerende tot Ons, onderdaeniglyk versoekende, dat wy geliefden te verleenen Ons Octroy op het voorn: Werk in soodaanigen formaat als hy Suppl: soude goedvinden, voor den tyd van vyftien eerst agter een volgende Jaaren, op een pœne van drie duysent

Gul-

Guldens tot meerder affchrik teegens de nadruckers &c. SOO IS'T: dat Wy de fake, ende 't verfoek voorfz. overgemerkt hebbende, ende geneegen wefende ter bede van den Snpplt: uyt Onfe regte wetenfchap. Souveraine Magt, ende Authoriteyt, den felven Supplt: Geconfenteert, Geaccordeert ende Geoctroyeert hebben, Confenteeren, Accordeeren en Octroyeren hem mits defen, dat hy geduurende den tyd van vyftien eerft agter een volgende Jaaren, het voorfz. Boeck genaemt *Les Oeuvres de Nicolas Boileau Defpréaux avec des Eclairciffemens Hiftoriques donnez par lui-même*, binnen den voorfz. Onfen Lande alleen fal mogen drucken, doen drucken, uytgeven ende verkoopen, verbiedende daarom allen ende een ygelyken, het felve Boeck in 't geheel ofte ten deelen te drucken, of doen naardrucken, ofte verhandelen, ende verkopen, ofte elders naar gedrukt binnen den felven Onfen Lande te brengen, uyt te geven ofte verhandelen ende verkopen, op verbeurte van alle de naargedrukte, ingebrate, verhandelde, ofte verkogt Exemplaren, ende een Boete van drie duyfend guldens, daar en boven te verbeuren, te appliceeren een derde part voor den Officier die de Calangie doen fal, een derde part voor den Armen der Plaatfe, daar het Cafus voorvallen fal, ende het resteerende derde part voor den Supplt: ende dit t'elckens foo meenigmael als defelve fullen werden achterhaelt, alles in dien verftande, dat Wy den Supplt: met defen On-

fen

ſen Octroye allen willende gratificeren tot verhoedige van ſyne ſchade door het naardrucken van het voorſz. Boek, daar door in genigen deele verſtaan den inhouden van dien te authoriſeeren, ofte advouëren, en veel min deſelve onder Onſe protectie ende beſcherminge eenig meerder credit, aanſien ofte reputatie te geven, neen maar den Supplt: in cas daar inne yets onbehoorlyks ſoude influëren, alle het ſelve tot ſynen laſten ſal gehouden weſen te verantwoorden, tot dien eynde wel expreſſelyk begerende, dat by aldien hy deſen Onſen Octroye voor het ſelve Boek, ſal willen ſtellen, daar van geen geabrevieerde ofte gecontraheerde mentie ſal mogen maken, neen maar houden weſen het ſelve Octroye in 't geheel, ende ſonder eenige Omiſſie daar voor te drucken, ofte te doen drucken, en dat hy gehouden ſal ſyn een Exemplaar van het voorſz. Boek, gehouden en wel geconditioneert te brengen in de Bibliotheecq van Onſe Univerſiteyt tot Leyden, ende daar van behoorlyk te doen blyken, alles op pœne van het effect van dien te verlieſen. Ende ten eynde den Supplt: deſen onſen Conſente ende Octroye moge genieten, als naar behoren, laſten Wy allen ende een ygelyken die 't aangaan mag, dat ſy den Supplt: van dien inhoude van deſen doen, laten, ende gedoogen, ruſtelyk, vredelyk, ende volkomentlyk genieten ende gebruyken, ceſſeerende alle belet ende wederſeggen ter contrarie. Gedaan in den Hage onder Onſen groten Ze-

ge-

gele hier onder hangen, den ſeventiende Mey in 't Jaar onſes Heeren en Zaligmakers Seventien hondert ſeſtien.

Vt.

A. HEINSIUS

Ter Ordonnantie vau de Staten

SIMON van BEAUMONT.

AVER-

AVERTISSEMENT
SUR CETTE
NOUVELLE EDITION.

LA derniere Edition que Mr. Despreaux publia de ſes Ouvrages, parut en 1701. Il ſe propoſoit d'en donner une nouvelle Edition en 1710: on en avoit même imprimé quelques feuilles, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de n'y point mettre la *Satire ſur l'Equivoque*; ce qui le chagrina ſi fort, qu'il aima mieux abandonner cette Edition, que de la publier ſans cette Pièce. Mr. Despreaux mourut l'année ſuivante. Ses Amis donnerent en 1713. une Edition de ſes Oeuvres, telle qu'il l'avoit projettée, à l'exception de la Satire ſur l'Equivoque, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'oppoſoient à l'impreſſion de cet Ouvrage,

avoient moins de credit dans les Etats Proteſtans qu'ils n'en avoient à la Cour de France ; on ne fit pas difficulté de l'inſerer dans l'Edition des Oeuvres de Mr. Despreaux, imprimée à Geneve en 1716. Cette Edition eſt enrichie d'un Commentaire, qui, outre les Remarques de Mr. Despreaux, placées à la marge des dernieres Impreſſions de ſes Ouvrages, contient pluſieurs Eclairciſſemens qu'il avoit donnez à l'Editeur, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve auſſi quelques Pièces de Mr. Despreaux qui n'avoient point vû le jour ; & même quelques Ecrits qui ne ſont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ſes Ouvrages, ou que l'Editeur a eu des raiſons particulieres d'y ajouter.

Cet-

(1) Cela doit auſſi s'entendre, en partie, des Editions de 1718, *in folio* & *in quarto* : & de l'Edition

Cette *Nouvelle Edition*, que nous devons aux ſoins de Mr. Du Monteil, a tous les avantages de celle de Geneve: elle contient les mêmes Remarques, & les mêmes Pièces; & elle la ſurpaſſe encore à bien des égards (1).

I. Elle eſt augmentée de pluſieurs nouvelles Remarques, qu'on a diſtinguées de celles du Commentateur (2). On peut mettre au rang des plus importantes, celles qui regardent la *Satire ſur l'Equivoque*. Le Commentateur oubliant qu'il étoit le dépoſitaire des intentions de Mr. Despreaux, s'eſt accommodé au tems. Il a non ſeulement évité d'expliquer les endroits où cet illuſtre Poëte deſigne certains dogmes de Morale, que Mr. Paſcal a reprochez aux Jeſuites dans ſes *Provinciales*; mais lorſqu'il

dition de 1722, en 4. voll. *in douze.*

(2) Les Imprimeurs n'ont pas toujours marqué cette diſtinction. Voyez l'*Errata*.

qu'il s'agit de ce qu'on appelle le *Janſeniſme*, il n'y a point d'artifice dont il ne ſe ſoit ſervi pour déguiſer la penſée de Mr. Despreaux, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ſes déguiſemens, & mis le Lecteur au fait ſur ces endroits-là. Mais on n'épouſe aucun parti : on ſe contente de fixer le veritable ſens de l'Auteur ; ou de donner les paſſages citez par Mr. Paſcal, qui étoient l'objet de Mr. Despreaux.

On a auſſi relevé le Commentateur, lorsqu'involontairement il n'a pas bien pris la penſée de Mr. Despreaux ; ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec aſſez d'exactitude. Quelquefois on indique les ſources d'où il a tiré ſes Remarques. On a même critiqué Mr. Despreaux ; liberté, que le Commentateur ne s'eſt pas toujours refuſée. Des Marets, Pradon, & Perrault ont cenſuré pluſieurs choſes dans les Ou-

Ouvrages de notre Poëte : on a donné quelques exemples de leur Critique, ſur tout aux endroits que Mr. Despreaux a changez ou ſupprimez dans la ſuite. Des Marets travailla de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Teſtu, & quelques autres; & publia en 1674. *la Défenſe du Poëme heroïque, avec quelques Remarques ſur les Oeuvres Satiriques du Sieur D****. Il cenſura, entr'autres choſes, l'endroit de la IV. Satire, où Mr. Despreaux avoit traduit ces Vers d'Horace:

Tantalus à labris ſitiens fugientia captat

Flumina. Quid rides? mutato nomine de te

Fabula narratur.

La critique parut juſte à Mr. Despreaux ; & il retrancha des Vers qui, en effet, n'étoient pas dignes

de lui. Les Auteurs du *Journal des Savans* ont obſervé qu'il y ſubſtitua ces deux vers de Des Marets:

Tantale dans un fleuve a ſoif & ne peut boire.
Tu ris? Change le nom. La fable eſt ton hiſtoire:

& voici l'*Hiſtoire anecdote* qu'ils nous donnent de ces vers.

„ Monſieur Despreaux, diſent-
„ ils (3), ayant entrepris de tra-
„ duire le *Tantalus à labris* d'Ho-
„ race, le traduiſit malheureuſe-
„ ment par ſix déteſtables vers: les
„ voici.

„ *Dites-moi, pauvre eſprit, ame*
„ *baſſe & venale,*
„ *Ne vous ſouvient-il plus du tour-*
„ *ment de Tantale,*

„ *Qui*

(3) *Journal des Savans*, Septembre 1728, pag. 94, 95. Edition d'Amſterdam.

„ *Qui dans le triſte état où le Ciel*
„ *l'a reduit*
„ *Meurt de ſoif au milieu d'un fleu-*
„ *ve qui le fuit ?*
„ *Vous riez ! ſçavez-vous que c'eſt*
„ *votre peinture,*
„ *Et que c'eſt vous par-là que la*
„ *fable figure.*

„ Des Marets n'oublia pas, com-
„ me on croit bien, les ſix vers que
„ nous venons de rapporter. Mais
„ ce qu'on ne devineroit pas, c'eſt
„ que la joye qu'il en ſentit lui tint
„ lieu d'Apollon, & lui fit faire les
„ deux vers dont nous parlons. Mr.
„ Despreaux qui ne ſçavoit point
„ répondre aux injures, mais ſça-
„ voit à merveille profiter de tous
„ les avis, ne répliqua rien à la
„ critique de ſon ennemi, mais
„ corrigea ſes Ouvrages avec ſoin,
„ retrancha dans les Editions ſui-
„ vantes les ſix vers en queſtion,

„ & y ſubſtitua hardiment les deux
„ de Des Marets. C'eſt-là que tout
„ le monde les a vûs pendant très-
„ long-tems, car ce ne fut que
„ quand Despreaux ſe nomma qu'il
„ eût la délicateſſe de retrancher
„ totalement cette belle comparai-
„ ſon.

Voila une *anecdote* bien circonſtanciée, qui vient d'une ſocieté de gens choiſis pour compoſer le *Journal des Savans;* & ces Meſſieurs ne veulent pas qu'on les en croie ſur leur parole, ils en appellent aux Oeuvres mêmes de Mr. Despreaux: *C'eſt-là*, diſent-ils, *que tout le monde a vû pendant très-long-tems ces deux vers de Des Marets* adoptez par Mr. Despreaux. Cependant il eſt très-certain que ces vers ne ſe trouvent dans aucune Edition des Ouvrages de cet illuſtre Poëte. D'ailleurs, c'eſt connoitre fort mal Mr. Despreaux, que de croire qu'il eût

eût voulu se servir des Vers de Des Marets.

Au reste, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de Remarques à celles du Commentateur, on ne prétend pas avoir dit tout ce qui se pouvoit dire. Par exemple, on n'a pas observé que Mr. Despreaux intitula son Lutrin, *Poëme heroïque*, jusqu'en 1701, qu'il lui donna le titre de *Poëme heroï-comique*; titre, qui convient beaucoup mieux à cet Ouvrage. Dans la Lettre à Mr. Perrault, sur la dispute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. Despreaux dit, *Je passerois condamnation sur la Satire. .... quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables.* Son Commentateur fait là-dessus cette Remarque (4): *Mr. Despreaux ne parle point ici de ses Satires; ce silence a bien de la grandeur.* Mais s'il avoit joint ses Satires à celles de Regnier, & en avoit fait lui-même

 l'élo-

(4) Tom. IV. pag. 120.

l'éloge, n'auroit-on pas eu raison de dire; *il y a là bien de la petitesse?*

II. Nous avons dit que dans l'Edition de Geneve on avoit inseré quelques Pièces qui ne sont point de Mr. Despreaux, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages: on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette nouvelle Edition. On y a même ajouté quelques Ecrits qui ont une liaison necessaire avec ceux qu'il a plû au Commentateur de faire entrer dans l'Edition de Geneve.

I. On ne sauroit bien entendre la *Dissertation* de Mr. Despreaux sur les *Jocondes* de Bouillon & de la Fontaine, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Cependant la *Joconde* de Bouillon n'étoit connuë que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de Mr. de la Fontaine,

au

au devant de la Dissertation de Mr. Despreaux (5).

On y trouvera aussi la *Réponse de Mr. Perrault* à ce que Mr. Despreaux a dit contre lui dans ses *Reflexions sur Longin*, au sujet de Pindare (6). Mr. Des Maizeaux nous a conservé cette petite Pièce. Il l'insera dans le *Mêlange curieux des meilleures Pièces atribuées à Mr. de St. Evremond* &c, imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Preface de ce Recueil. „ Mr. Perrault, *dit-il*, „ publia cet Ecrit en 1694; mais „ il ne laissoit pas d'être aussi rare „ que s'il n'avoit jamais été imprimé. Je me suis imaginé qu'on „ seroit bien aise de le trouver dans „ la nouvelle Edition de ce Recueil. C'est une Réponse à la „ VIII.

(5) Tom. II. pag. 275, & 297.
(6) Tom. III. pag. 240.

„ VIII. Reflexion critique de Mr. „ Despreaux, où il s'agit de Pindare. Mr. Perrault ſe propoſoit de „ répondre à toutes les autres Réflexions de Mr. Despreaux, qui „ attaquoient ſon *Parallele des Anciens & des Modernes* ; je ne penſe pas qu'il ait executé ce deſſein. Mr. Despreaux avoit raiſon „ pour le fonds ; mais il traita trop „ durement ſon adverſaire. Mr. „ Perrault avoit l'avantage de la „ douceur, de la moderation, & „ de la politeſſe. Après tout, on „ verra dans cet Ecrit que Mr. Despreaux a imputé à Mr. Perrault „ bien des choſes qu'il n'avoit pas „ dites, & qu'il lui a donné un ridicule dont il n'étoit point coupable. „ Pourquoi n'a-t-il donc pas rectifié ces endroits dans la derniere „ Edition de ſes Ouvrages? Comment accorder ce procedé avec „ cette droiture & cette équité, „ dont il ſe faiſoit un rempart?

On

On a encore ajouté ici la *Reponse* de Mr. de la Motte à la XI. *Reflexion* de Mr. Despreaux sur Longin (7). Mr. de la Motte dans son *Discours sur l'Ode*, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la *Phedre* de Mr. Racine, où Théramene parlant du Monstre qui fut cause de la mort d'Hippolyte, dit

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Mr. Despreaux a défendu Racine son Ami, dans la Reflexion qu'on vient de marquer ; & Mr. de la Motte a répondu. Le Lecteur sera, sans doute, bien aise de pouvoir comparer cette *Réponse* avec la Reflexion de Mr. Despreaux, sans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. de la Motte.

2. On a fait entrer dans cette Edition quelques autres Pièces qui n'ont

(7) Tom. III. pag. 395.

n'ont à la verité aucun rapport avec les Ecrits de Mr. Despreaux, mais qui ſont, comme on l'a déja remarqué, neceſſairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au Commentateur d'inſerer dans l'Edition de Geneve. Ainſi on a joint à la *Lettre de Mr. Racine* contre Mr. Nicole, les deux *Réponſes* qui y furent faites (8), & la ſeconde *Lettre* de Mr. Racine, qui eſt une Replique à ces deux Réponſes (9). On a auſſi joint au *Sonnet* de Mr. de Nantes contre la Satire ſur l'Equivoque, deux autres petites Pièces du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'Hiſtoire de ces Ouvrages (10). Le Commentateur n'a publié dans l'Edition de Geneve que le ſecond Sonnet, qui eſt contre Mr. Despreaux: nous avons crû devoir y ajouter le premier, qui contient ſon éloge. La troiſiéme

Pièce

(8) Tom. IV. pag. 204, & 227.
(9) Tom. IV. pag. 249.
(10) Tom. II. pag. 372, *& ſuiv.*

Pièce eſt une plaiſanterie ingenieuſe ſur les deux autres. C'eſt dans le même esprit d'équité & de déſintereſſement qu'on a mis à la ſuite des Remarques du Commentateur ſur l'Epigramme LI, un extrait de la *Defenſe du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despreaux*, par Meſſieurs les Journaliſtes de Trevoux (11).

III. Le Commentateur a diviſé ſes Notes en trois claſſes. La premiere contient les *Changemens* que Mr. Despreaux a faits dans les nouvelles Editions de ſes Ouvrages: la ſeconde, les *Remarques* qui expliquent les expreſſions ou les alluſions de Mr. Despreaux: & la troiſiéme, les *Imitations*, c'eſt-à-dire, les paſſages qu'il a imitez des anciens Poëtes. On trouvera ici la même diviſion. Mais au lieu que dans l'Edition de Geneve, on a ſéparé & diſtingué chaque claſſe d'une

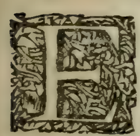
(11) Tom. II. pag. 258, *& ſuiv.*

d'une maniere qui ne servoit qu'à grossir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la suite naturelle des Notes; nous avons placé dans celle-ci toutes les Notes selon l'ordre & la suite des vers: en distinguant néanmoins les *Changemens* & les *Imitations*, d'avec les *Remarques*. Si cette distinction ne se trouve pas par tout où elle devroit être, c'est parce qu'on a d'ailleurs suivi scrupuleusement l'Edition de Geneve, où elle n'est pas toujours observée. Le Commentateur s'est éloigné ici de ses propres régles. Son plan l'obligeoit à comprendre sous le titre de *Changemens*, tous les Vers que Mr. Despreaux a retranchez dans les Editions posterieures de ses Ouvrages: il ne laisse pas de les produire très-souvent sous le titre de *Remarques* (12).

Le 1. *d'Avril* 1729.

(12) Comparez dans l'Edition de Geneve, Lutrin Chant II. vs. 8. 57. avec Chant IV. vs. 105. & avec Satire I. vs. 65, 94, 132, &c.

AVERTISSEMENT
DE L'EDITEUR
DE GENEVE.



N publiant un Commentaire ſur les Oeuvres de Monſieur Boileau-Despréaux, j'ai eu deſſein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, j'ai raſſemblé avec ſoin tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet illuſtre Ecrivain. Je donne des Pièces entieres qui n'avoient pas encore vû le jour; je conſerve les endroits qu'il avoit retranchez de quelques éditions: enfin, jusqu'aux moindres fragmens, tout ſe trouve ici, revû plus exactement que jamais.

J'ajoûte des Eclairciſſemens hiſtoriques au Texte de l'Auteur; & je n'impoſe point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnez par l'Auteur lui-même: car je n'avance presque rien qui ne ſoit tiré, ou des converſations que j'ai euës avec lui, ou des Lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ſes Ouvrages, m'aïant fait ſouhaiter de le connoître, je ne trouvai en

lui

lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation, si ordinaires aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante : &, bien different de ces Auteurs renommés qui perdent à être vûs de près, il me parut encore plus grand dans sa Conversation que dans ses Ecrits.

Cette premiere entrevuë donna naissance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de son âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi : il m'ouvrit entierement son cœur ; & quand je donne ce Commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaisance de m'apprendre toutes les particularitez de ses Ouvrages, je puis dire que de mon côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains faits, qu'il touche légerement, & dont il m'avouoit qu'il ne savoit pas trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaisoient pas ; de sorte qu'un jour, comme je lui rendois compte de mes découvertes : A l'air dont vous y allez, *me dit-il*, vous saurez mieux votre Boileau que moi-même.

Ce n'est donc pas ici un tissu de conjectures,

res, hazardées par un Commentateur qui devine: c'eſt le ſimple récit d'un Hiſtorien qui raconte fidellement, & ſouvent dans les mêmes termes, ce qu'il a apris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'eſt l'Histoire ſecrette des Ouvrages de Mr. Despréaux. Mais c'eſt auſſi, en quelque façon, l'Hiſtoire de ſon Siècle. Car comme il y a eu peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommez, en bien ou en mal; peu d'évenemens de quelque importance, qu'il n'ait indiquez; mon Commentaire embraſſe le détail de ces diverſes matières. Ainſi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes litteraires & hiſtoriques, peut-être aſſez curieuſes d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour ſupléer à ces graces intereſſantes que je ſerois peu capable de répandre ſur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai raporté aſſez exactement les Critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'aient paru ſenſées. J'ai crû, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Ami de ſa Perſonne, que comme l'Interprète & l'Hiſtorien de ſes Ecrits.

En parlant des perſonnes qui y ſont nommées, je me ſuis attaché particulierement à

faire

*faire connoître celles qui ſont plus obſcures, & dont les noms ſeroient peut-être ignorez ſans les Satires de notre Auteur. Dans le tems auquel il les publia, telle Perſonne étoit fort connuë à la Cour ou à la Ville, qui ne l'eſt plus maintenant : comme l'*Angéli, *le* Savoïard, *& un tas de mauvais Ecrivains qui ſont nommez dans les Satires. Tel Evenement faiſoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entierement oublié : comme le Siège ſoûtenu par les Auguſtins, dont il eſt fait mention dans le premier Chant du Lutrin. Voilà principalement quels ſont les ſujets abandonnez à la prévoïance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction eſt de fixer de bonne heure la connoiſſance des choſes qui vrai-ſemblablement ne paſſeroient pas jusqu'à la Poſterité.*

Cette réflexion s'adreſſe ſur tout à ceux qui ſeroient tentez de rejetter quelques-unes de mes Remarques, parce qu'elles leur paroîtroient moins importantes que la plûpart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu deſſein d'écrire pour tout le monde; pour les Etrangers auſſi bien que pour les François; pour la Poſterité encore plus que pour notre Siècle. Dans cette vûë, ne devois-je pas expliquer ce qui regarde nos uſages, nos modes & nos coûtumes? Un François,

çois, qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne ſentira pas le beſoin de cette explication; mais nos Neveux ſans doute m'en ſauront gré: & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui ſemblent n'avoir été écrites que pour la ſimple curioſité, deviendront toûjours plus néceſſaires, à meſure que l'on s'éloignera du Païs & du Siècle où nous vivons.

Quelle ſatisfaction & quel avantage ne ſeroit-ce pas pour nous, ſi les Anciens avoient laiſſé des Eclairciſſemens de cette ſorte, ſur Horace, ſur Perſe, ſur Juvenal! S'ils nous avoient inſtruits ſur une infinité de faits, d'uſages, de portraits, d'alluſions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toûjours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs! Au défaut de ces connoiſſances, les Commentateurs qui ſont venus après, ont été obligez de ſe renfermer dans la critique des mots, critique ſèche, rebutante, peu utile; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obſcurs, à peine ont-ils pû s'élever au deſſus des doutes & des conjectures.

L'obſcurité que l'éloignement des tems ne manque jamais de jetter ſur les ouvrages de mœurs & de caractères, reſſemble à la pouſſière qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit

ternit les couleurs, ſans les détruire entierement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & découvrir les beautez de la Peinture: il en voit l'ordonnance & le deſſein, quoique le coloris en paroiſſe presque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainſi dire, d'enlever la pouſſiere qui couvroit ſon Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire ſous les yeux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obſcurité & conſerve jusques aux moindres traits, ces traits délicats & presque imperceptibles qui s'effacent ſi aiſément, & qu'il eſt impoſſible de rapeller quand une fois ils ſont effacez.

*J'ai donc quelque ſujet d'eſperer que ce Commentaire ſera utile & agréable au Public: On peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Hiſtoire, qu'*elle plait, de quelque maniere qu'elle ſoit écrite *. *La peinture qu'elle fait des vertus & des vices, des guerres, des changemens d'Etats, des révolutions mémorables, lui donne ce privilège. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouvera des particularitez ſecrettes, ſouvent plus in-*

* *Hiſtoria quoquomodo ſcripta delectat.* Plin. L. 5. Ep. 8.

interessantes par leur singularité & par leur nouveauté. C'est double satisfaction, quand, à la connoissance génerale des faits, on ajoûte celle des motifs & des causes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir, en quelque manière, le Confident d'un Ecrivain célèbre, & d'être admis dans le secret de ses pensées. Il entre dans cette espèce de confidence, un air de mystère qui flatte également la curiosité & l'amour propre.

Mes Notes sont distinguées par les titres de Changemens, Remarques, & Imitations.

Dans le premier ordre de Notes, j'ai raporté les Changemens *que l'Auteur a faits dans les diverses éditions de ses Ouvrages, & quand je l'ai crû nécessaire, j'ai expliqué les raisons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne se contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient passé pour achevez, s'il n'en avoit pas fait apercevoir les défauts, ou la foiblesse, par ses corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître son génie, que de rapprocher ainsi ses differentes manières de penser & de s'exprimer sur un même sujet, quoique moins heureuses les unes que les autres. C'est, si j'ose user de ce terme, la*

suc-

ſucceſſion généalogique de ſes penſées. On y voit, par des exemples fréquents & bien marquez, les accroiſſemens de l'Esprit humain, & les progrès d'une Critique auſſi ſévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaiſon qui ſe peut faire à tout moment, des endroits changez de mal en bien, ou de bien en mieux?

Les Remarques *ſuivent les Changemens, & font l'eſſentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont raport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matiére ſi abondante & ſi riche n'avoit pas beſoin d'ornemens étrangers. Auſſi n'ai-je rien tant recherché qu'un ſtile ſimple, tourné uniquement au profit des Lecteurs, & débarraſſé de toutes ces vaines ſuperfluïtez qui, au lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégouter de la Critique.*

Enfin, après les Remarques viennent les Imitations, *c'eſt-à-dire, les paſſages que Mr. Despréaux a imitez des Anciens*. Bien loin*

* § Dans l'Edition d'Amſterdam 1702, on marqua presque tous les paſſages des Poëtes Latins que Mr. Despréaux avoit imitez. Les Journaliſtes de Trevoux firent là-deſſus une reflexion qui piqua Mr. Despréaux. Voyez les Remarques ſur l'Epigramme XXVII. Tom. II. pag. 234. DU MONTEIL.

*loin qu'il eût honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les propoſoit, par forme de défi, à ſes Adverſaires qui s'aviſoient de les lui reprocher: & c'eſt lui qui m'a indiqué, dans la lecture ſuivie de tous ſes Ouvrages, les ſources les plus détournées où il avoit puiſé. Auſſi n'imitoit-il pas d'une manière ſervile. Les Poëtes médiocres ne font que raporter des paſſages, ſans y rien mettre du leur que la ſimple Traduction, n'aïant ni aſſez d'adreſſe ni aſſez de feu pour fondre la matière, ſelon la penſée d'un de nos meilleurs Ecrivains *, ils ſe contentent de la ſoûder groſſierement, & la ſoûdure paroît. On diſtingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despréaux au contraire s'aproprioit les penſées des bons Auteurs, il s'en rendoit, pour ainſi dire, le maître, & ne manquoit jamais de les embellir en les emploïant. On ne doit pas cependant mettre ſur ſon compte tous les paſſages que j'ai raportez: car il y en a pluſieurs qu'il n'a jamais vûs, ou qu'il n'a vûs qu'après-coup. Mais je ne laiſſe pas de les citer, parce qu'il eſt toûjours agréable de voir comment deux esprits ſe rencontrent, & les*

* D'Ablancourt, Lett. I. à Patru.

les differens tours qu'ils donnent à la même pensée.

C'est l'envie d'être clair, qui m'a assujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage de mes Notes; & il m'a paru qu'en prenant sur moi le soin de faire cette distribution, j'épargnois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarrasseront pas des Imitations, d'autres mépriseront les Changemens, la plûpart s'en tiendront aux Remarques historiques. Si j'avois tout confondu, il auroit fallu lire tout, pour trouver ce qu'on cherchoit : au lieu que de la manière dont les choses sont disposées, chacun peut en un coup d'œil choisir ce qui est de son goût, & laisser le reste.

Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus nécessaire de toutes, puis qu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoi que j'y fasse mention d'une infinité de personnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces veritez offensantes, ni de ces faits purement injurieux, qui ne servent qu'à flater la malignité, & qui deshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils sont publiez. Il est de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachez & des personalitez, de distinguer ce que le Public doit savoir, d'avec ce qu'il

qu'il est bon qu'il ignore. Suivant cette règle, je n'ai pas dit toutes les veritez; mais tout ce que j'ai dit est veritable, ou du moins je l'ai reçû comme tel. Enfin, je me suis défendu séverement tout ce qui n'auroit pû m'acquerir la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.



PREFACE DE L'AUTEUR.

COMME c'est ici vraisemblablement la derniere Edition de mes Ouvrages que je reverrai, & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé, comme je suis, [1] de plus de soixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmitez, ma course puisse être encore fort longue, le Public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a euë d'acheter tant de fois des Ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne saurois attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai

1 *De plus de soixante & trois ans.*] C'est-à-dire, *de plus de soixante & quatre ans:* car Mr. Despréaux etant né le 1. de Novembre, 1636. il couroit sa 65. année en 1701. quand il composa cette Préface. Le Roi lui aïant demandé un jour, en quel tems il étoit né, Mr. Despréaux lui répondit, que le tems de sa naissance étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie; *Je suis venu au monde*, dit-il, *une année avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son Règne.* Le Roi fut touché de cette réponse, & les Courtisans ne manquerent pas d'y applaudir. Mr. Despréaux, qui ne fit peut-être pas alors réflexion sur l'année de sa naissance, s'est crû depuis engagé d'honneur à soûtenir un mot qu'il avoit dit en presence de toute la Cour, & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'a obligé, tou-

j'ai pris de me conformer toûjours à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les Ecrivains ne sauroient trop s'étudier. Un Ouvrage a beau être aprouvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un certain agrément & d'un certain sel, propre à piquer le goût general des Hommes, il ne passera jamais pour un bon Ouvrage; & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompez en lui donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément & ce sel, je répondrai que c'est un je ne sai quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à

toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. & c'est ce qui a causé l'erreur sur les dattes de tous ses Ouvrages, dans la liste qu'on en avoit donnée au commencement de l'Edition postume de 1713. après la Préface. Voïez ci-après la Remarque sur l'Epigramme 55.

§ Le Commentateur avance un peu trop legerement que la Réponse qu'il attribue à Mr. Despréaux, *l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en* 1637. Car pour ne donner qu'un exemple du contraire, dans l'Epître X. composée en 1695. vers 98. notre Poëte dit qu'il perdit son Pere à l'âge de *seize ans*. Or le Commentateur remarque sur ce même vers (& ailleurs) que le Pere de Mr. Despréaux mourut en 1657. Mr. Despréaux *met* donc ici *sa naissance* en 1640. ou 1641. DU MONTEIL.

à ne jamais présenter au Lecteur que des pensées vraies & des expressions justes. L'Esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est plus agréable que lors qu'on lui offre quelcune de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les Ignorans, une pensée que personne n'a jamais euë, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, & que quelcun s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, & qu'il la dit d'une maniere vive, fine & nouvelle. Considerons, par exemple, cette replique si fameuse de Louïs Douzième à ceux de ses Ministres qui lui conseillerent de faire punir plusieurs personnes, qui, sous le regne précedent, & lors qu'il n'étoit encore que Duc d'Orleans, avoient pris à tâche de le desservir. *Un Roi de France*, leur répondit-il, *ne vange point les injures d'un Duc d'Orleans.* D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout

le

le monde ſent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux diſcours de Morale, *Qu'un grand Prince, lors qu'il eſt une fois ſur le Trône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vûë que la gloire & le bien géneral de ſon Etat?* Veut-on voir au contraire combien une penſée fauſſe eſt froide & puerile? Je ne ſaurois raporter un exemple qui le faſſe mieux ſentir que deux Vers du Poëte Théophile, dans ſa Tragedie intitulée, *Pyrame & Thisbé*; lorsque cette malheureuſe Amante aïant ramaſſé le poignard encore tout ſanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle querelle ainſi ce poignard,

Ah! voici le poignard, qui du ſang de ſon Maître
S'eſt ſouillé lâchement. Il en rougit, le Traître.

Toutes les glaces du Nord enſemble ne ſont pas, à mon ſens, plus froides que cette penſée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeûr du ſang, dont eſt teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, ſoit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué? Voici encore une penſée qui

n'eſt pas moins fauſſe, ni par conſéquent moins froide. Elle eſt de Benſerade, dans ſes Métamorphoſes en Rondeaux, où parlant du Déluge envoïé par les Dieux, pour châtier l'inſolence de l'Homme, il s'exprime ainſi :

Dieu lava bien la tête à ſon Image.

Peut-on, à propos d'une auſſi grande choſe que le Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la penſée eſt d'autant plus fauſſe en toutes manieres, que le Dieu dont il s'agit en cet endroit, c'eſt Jupiter, qui n'a jamais paſſé chez les Païens pour avoir fait l'Homme à ſon image : l'Homme dans la Fable étant, comme tout le monde ſait, l'ouvrage de Promethée.

Puis qu'une penſée n'eſt belle qu'en ce qu'elle eſt vraie ; & que l'effet infaillible du Vrai, quand il eſt bien énoncé, c'eſt de fraper les Hommes, il s'enſuit que ce qui ne frape point les Hommes, n'eſt ni beau ni vrai, ou qu'il eſt mal énoncé : & que par conſéquent un Ouvrage qui n'eſt point goûté du Public, eſt un très-méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque tems, prendre

le

le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choſes: mais il n'eſt pas poſſible qu'à la longue une bonne choſe ne lui plaiſe; & je défie tous les Auteurs les plus mécontens du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs Ecrits, de la bonté deſquels eux ſeuls ſont perſuadez. J'avouë néanmoins, & on ne le ſauroit nier, que quelquefois, lors que d'excellens Ouvrages viennent à paroître, la Cabale & l'Envie trouvent moïen de les rabaiſſer, [2] & d'en rendre en apparence le ſuccès douteux: mais cela ne dure guères; & il en arrive de ces Ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant qu'on l'y retient, mais bien-tôt la main venant à ſe laſſer, il ſe relève & gagne le deſſus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choſes ſur ce ſujet, & ce ſeroit la matiere d'un gros Livre: mais en voilà aſſez, ce me ſemble, pour marquer au Public ma reconnoiſſance, & la bonne idée que j'ai de ſon goût & de ſes jugemens.

Par-

2 *Et d'en rendre ..... le ſuccès douteux.*] Mr. Despréaux citoit pour exemples, *l'Ecole des Femmes* de Moliere, & la *Phèdre* de Mr. Racine.

Parlons maintenant [3] de mon Edition nouvelle. C'eſt la plus correcte qui ait encore paru; & non ſeulement je l'ai revuë avec beaucoup de ſoin, mais j'y ai retouché de nouveau pluſieurs endroits de mes Ouvrages. Car je ne ſuis point de ces Auteurs fuians la peine, qui ne ſe croient plus obligez de rien raccommoder à leurs Ecrits, dès qu'ils les ont une fois donnez au Public. Ils alleguent pour excuſer leur pareſſe, qu'ils auroient peur, en les trop remaniant, de leur ôter cet air libre & facile, qui fait, diſent-ils, un des plus grands charmes du diſcours: mais leur excuſe, à mon avis, eſt très-mauvaiſe. Ce ſont les Ouvrages faits à la hâte, &, comme on dit, au courant de la plume, qui ſont ordinairement ſecs, durs, & forcez. Un Ouvrage ne doit point paroître trop travaillé; mais il ne ſauroit être trop travaillé; & c'eſt ſouvent le travail même, qui en le poliſſant lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la difference entre des Vers faciles, & des Vers facilement faits. Les Ecrits de Virgile, quoi qu'extraordinairement travaillez, ſont bien plus naturels que ceux de Lucain,

3 *De mon Edition nouvelle.*] Celle de 1701. pour laquelle cette Préface fut faite.

Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un Auteur à limer & à perfectionner ses Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroit si aisé, travailloit extrèmement ses Ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres: mais des gens qui en fassent, même difficilement, de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore emploïé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Ecrits dans cette nouvelle Edition, qui est, pour ainsi dire, mon Edition favorite. Aussi y ai-je mis mon nom, que je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que mes Ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs, j'ai été bien aise, en le mettant à la tête de mon Livre, de faire voir par là quels sont précisement les Ouvrages que j'avouë, & d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes Pièces, qu'on répand par tout sous mon nom, & principalement dans les Provinces

& dans les Païs étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume, [4] une liste exacte & détaillée de tous mes Ecrits, & on la trouvera immédiatement après cette Préface. Voilà de quoi il est bon que le Lecteur soit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels sont les Ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus considerable est une onzième Satire, que j'ai tout récemment composée, & qu'on trouvera à la suite des dix précedentes. Elle est adressée à Monsieur de Valincour, mon illustre Associé à l'Histoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres Ecrits. Je ne saurois pourtant dire si elle est bonne ou mauvaise: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes intimes Amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vîte, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes Pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les eusse mises sur le papier: plusieurs personnes, à qui je les

4 *Une liste .... de tous mes Ecrits.*] Elle étoit differente de celle qui depuis a été mise dans l'Edition de 1713. & dont on a parlé dans la Remarque I. sur cette Préface,

les avois dites plus d'une fois, les aïant retenuës par cœur, & en aïant donné des copies. C'eſt donc au Public à m'apprendre ce que je dois penſer de cet Ouvrage, ainſi que de pluſieurs autres petites Pièces de Poëſie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition, & qu'on y a mêlées parmi les Epigrammes qui y étoient déja. Ce ſont toutes bagatelles, que j'ai la plûpart composées dans ma plus tendre jeuneſſe; mais que j'ai un peu rajuſtées, pour les rendre plus ſupportables au Lecteur. J'y ai fait auſſi ajoûter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Monſieur Perrault, & où je badine avec lui ſur notre démêlé Poëtique, presque auſſi-tôt éteint qu'allumé. L'autre eſt un Remercîment à Mr. le Comte d'Ericeyra, au ſujet de la Traduction de mon Art Poëtique faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoïer de Lisbone, avec une Lettre & des Vers François de ſa compoſition, où il me donne des louanges très-délicates, & auſquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur ſujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquiter de la parole que je lui donne à la fin de ce Remercîment, de faire imprimer cette excellente Traduction à la ſuite de mes Poëſies; mais mal-

heureusement [5] un de mes Amis, à qui je l'avois prêtée, m'en a égaré le premier Chant; & j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbone pour en avoir une autre copie. Ce sont-là à peu près tous les Ouvrages de ma façon, bons ou méchans, dont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au Public, c'est le présent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre Monsieur Arnauld a écrite à Monsieur Perrault à propos de ma dixième Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Epître à mes Vers, il fait en quelque sorte mon apologie. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accusent de témerité, d'avoir osé associer à mes Ecrits les Ouvrages d'un si excellent Homme; & j'avouë que leur accusation est bien fondée. Mais le moïen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette Lettre, que ce grand Personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, & avoit la bonté *meas esse aliquid putare nugas?*

Au reste, comme malgré une apologie si authentique, & malgré les bonnes raisons

5 *Un de mes Amis.*] Mr. l'Abbé Regnier-Desmarais, Secretaire de l'Académie Françoise.

6. *De*

ſons que j'ai vingt fois alleguées en Vers & en Proſe, il y a encore des gens qui traitent de médiſances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu juſtice à leurs bonnes qualitez; je veux bien, pour les convaincre du contraire, répeter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites ſur cela dans la Préface [6] de mes deux Editions précedentes. Les voici. *Il eſt bon que le Lecteur ſoit averti d'une choſe; c'eſt qu'en attaquant dans mes Ouvrages les défauts de pluſieurs Ecrivains de notre ſiècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualitez qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne ſai comment, une aſſez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'eſprit dans les Ouvrages de Monſieur Quinaut, quoique ſi éloigné de la perfection de Virgile. J'ajoûterai même ſur ce dernier, que dans le tems où j'écrivis con-*

6 *De mes deux Editions précedentes.*] De 1683. & 1694.

§ Il falloit dire de 1685. & 1694, car ce ſont les deux Editions qui précederent celle de 1701, où M. Despreaux mit cette Preface: mais le Commentateur n'a pas connu l'Edition de 1685. Voyez les Remarques ſur la Preface des Editions de 1683. & 1694. Tom. IV. pag. 275. Du Monteil.

contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'Ouvrages, qui lui ont dans la ſuite acquis une juſte réputation. Je veux bien auſſi avouer qu'il y a du génie dans les Ecrits de Saint Amand, de Brébeuf, de Scuderi, de Cotin même, & de pluſieurs autres que j'ai critiquez. En un mot, avec la même ſincerité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable; je ſuis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me ſemble, leur rendre juſtice, & faire bien voir que ce n'eſt point un esprit d'envie & de médiſance qui m'a fait écrire contre eux.

Après cela, ſi on m'accuſe encore de médiſance, je ne ſai point de Lecteur qui n'en doive auſſi être accuſé; puiſqu'il n'y en a point qui ne diſe librement ſon avis des Ecrits qu'on fait imprimer; & qui ne ſe croie en plein droit de le faire, du conſentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'eſt-ce que mettre un Ouvrage au jour? N'eſt-ce pas en quelque ſorte dire au Public, Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raiſonnement en rimes dans ma neuvième Satire, & il ſuffit d'y renvoïer mes Cenſeurs.

ELO-

ELOGE
DE
Mr. DESPREAUX,

Tiré du Discours que Monsieur De Valincour, *Secretaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Academie, prononça à la reception de Monsieur l'Abbé* d'Estrées, *à present Archevêque de Cambray *, &c.*

Je ne crains point ici, Messieurs, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despréaux. Elle me fourniroit plûtôt des larmes hors de saison, que des louanges exagerées. Ami dès mon enfance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais aïent été parmi vous, je les ai perdus tous deux † dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre; & que dans deux occasions, où

* *Mr. l'Abbé d'Estrées mourut le 3. Mars 1718. dans sa 52. année.*

† *Mr. Racine, mort en 1699. Mr. Despréaux, mort en 1711.*

où ma douleur ne demandoit que le ſilence & la ſolitude, pour pleurer des Amis d'un ſi rare mérite, je me ſois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge!

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monſieur Despréaux, que vous n'aïez deja prévenu? J'oſe atteſter, Messieurs, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteſte celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ſes Vers l'objet de leur admiration. Ils les ſavent par cœur; ils les traduiſent en leur Langue; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux ſentir toutes les beautez. Approbation univerſelle, qui eſt le plus grand éloge que les hommes puiſſent donner à un Ecrivain; & en même tems la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux ſecret peut-on acquerir cette approbation ſi généralement recherchée, & ſi rarement obtenuë? Monſieur Despréaux nous l'a appris lui-même; c'eſt par l'amour du Vrai.

En effet, ce n'eſt que dans le Vrai ſeulement que tous les hommes ſe réüniſſent. Differens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugez, dans leur manière de penſer, d'écrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le Vrai paroît clairement à leurs yeux, il enleve toûjours leur conſentement & leur admiration.

Comme il ne ſe trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'eſt autre choſe que la Nature même, Monſieur Despréaux en avoit fait ſa principale étude. Il avoit puiſé dans ſon ſein ces graces qu'elle ſeule peut donner, que l'Art emploïe toûjours avec ſuccès, & que jamais il ne ſauroit contrefaire. Il y avoit

voit contemplé à loiſir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laiſſe voir qu'à ſes Favoris. Il l'admiroit ſur tout dans les Ouvrages d'Homère, où elle s'eſt conſervée avec toute la ſimplicité, & pour ainſi dire, avec toute l'innocence des premiers tems ; & où elle eſt d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveller la fameuſe guerre des Anciens & des Modernes, où Monſieur Despréaux combattit avec tant de ſuccès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut esperer que ceux qui ſe ſont fait une fauſſe gloire de reſiſter aux traits du défenſeur d'Homère, ſe feront honneur de ceder aux graces d'une nouvelle Traduction *, qui le faiſant connoître à ceux même à qui ſa Langue eſt inconnuë, fait mieux ſon éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour ſa défenſe, Chef-d'œuvre véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire des Muſes, & honoré de l'aprobation de ceux qui y ſont aſſis.

Mais c'eſt en vain qu'un Auteur choiſit le Vrai pour modèle. Il eſt toûjours ſujet à s'égarer, s'il ne prend auſſi la Raiſon pour guide.

Monſieur Despréaux ne la perdit jamais de vûë : & lors que pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des Satires, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

Juvenal, & quelquefois Horace même, (avouons-

* *Traduction de Madame Dacier.*

vouons-le de bonne-foi) avoient attaqué les vices de leur tems avec des armes qui faiſoient rougir la Vertu.

Regnier, peut-être en cela ſeul, fidèle Diſciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuſe licence une partie de ſa réputation ; & il ſembloit alors que l'obſcenité fût un ſel abſolument neceſſaire à la Satire ; comme on s'eſt imaginé depuis, que l'amour devoit être le fondement, & pour ainſi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théatre.

Monſieur Despréaux ſut mépriſer de ſi mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il oſa le premier faire voir aux hommes une Satire ſage & modeſte. Il ne l'orna que de ces graces auſtères, qui ſont celles de la Vertu même ; travaillant ſans ceſſe à rendre ſa vie encore plus pure que ſes Ecrits, il fit voir que l'amour du Vrai, conduit par la Raiſon, ne fait pas moins l'Homme de bien que l'excellent Poëte.

Incapable de déguiſement dans ſes mœurs, comme d'affectation dans ſes Ouvrages, il s'eſt toûjours montré tel qu'il étoit ; aimant mieux, diſoit-il, laiſſer voir de véritables défauts, que de les couvrir par de fauſſes vertus.

Tout ce qui choquoit la Raiſon ou la Vérité, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas maître, & auquel peut-être ſommes-nous redevables de ſes plus ingenieuſes compoſitions. Mais en attaquant les défauts des Ecrivains, il a toûjours épargné leurs perſonnes.

Il croïoit qu'il eſt permis à tout homme, qui ſait parler ou écrire, de cenſurer publique-

quement un mauvais Livre, que ſon Auteur n'a pas craint de rendre public ; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces dangereux ennemis du Genre humain, qui ſans reſpect ni pour l'amitié, ni pour la Vérité même, déchirent indifferemment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces ſortes de gens, & qui du fond des ténèbres, qui les derobent à la rigueur des Loix, ſe font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces ſentimens de probité & d'humanité n'étoient pas dans Monſieur Despréaux des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour ſincère pour la Religion, qui paroiſſoit dans toutes ſes actions, & dans toutes ſes paroles; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occaſions où ils ſe trouvoient conformes à ſon humeur & à ſon genie.

C'eſt ce qui l'animoit ſi vivement contre un certain Genre de Poëſie, où la Religion lui paroiſſoit particulierement offenſée.

Quoi, diſoit-il à ſes Amis, des maximes, qui feroient horreur dans le langage ordinaire, ſe produiſent impunément dès qu'elles ſont miſes en Vers! Elles montent ſur le Theatre à la faveur de la Muſique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'eſt peu d'y étaler ces Exemples qui inſtruiſent à pécher, & qui ont été déteſtez par les Païens même. On en fait aujourd'hui des conſeils, & même des préceptes: & loin de ſonger à rendre utiles les divertiſſemens publics, on affecte

fecte de les rendre criminels. Voilà dequoi il étoit continuellement occupé, & dont il eût voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ſes Satires.

Heureux d'avoir pû d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages ſi contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la perſonne de notre auguſte Monarque, des louanges qui ne périront jamais.

ERRATA.

Tom. I. dans les Remarques, pag. 132, ligne 3. *offenſé*, lis. *offenſe*. pag. 237. l. 19. *ces*, lis. *cet*. pag. 274. l. 12. *XII. Satire*, lis. *XII. Epître*. pag. 283, l. 15. lis. *Ouvrages*.

Tom. III. pag. 9. l. 9. *&* 1657. *ſelon*, lis. *& le* 10. *de Février* 1657. *ſelon*.

Les Imprimeurs ont oublié de mettre cette marque § au commencement des nouvelles Remarques, Tom. I. pag. 2. ligne 16. pag. 3. l. 13. & l. dern. pag. 7. l. 2. pag. 9. l. 7. pag. 10. l. 11. pag. 15. l. 18. pag. 24. l. antepenult. pag. 33. l. 10. Depuis pag. 57, l. 28. *Fragment* &c, jusqu'à pag. 59. l. 7. inclus. *d'Amſterdam* 1726; cela n'eſt point du Commentateur. Il y a encore quelques Remarques que les Imprimeurs n'ont pas diſtinguées.

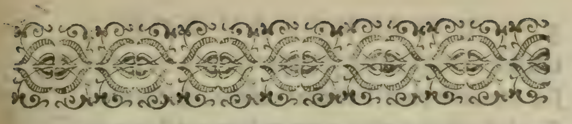
TABLE



TABLE DES PIECES

contenues dans ce Premier Tome.

SA-



DISCOURS AU ROI.

JEune & vaillant Heros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans Ministre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par tes yeux,
GRAND

QUoique cette Pièce soit placée avant toutes les autres, elle n'a pourtant pas eté faite la premiere. L'Auteur la composa au commencement de l'annee 1665. & il avoit deja fait cinq Satires. La même année ce *Discours* fut inseré dans un Recueil de Poësies, avant que l'Auteur eût eu le tems de le corriger. Il le fit imprimer lui-même, l'année suivante 1666., avec les sept premieres Satires.

REGNIER a mis à la tête des siennes, une Epitre en vers adressée à Henri IV. sous le même titre de *Discours au Roi.*

VERS 3. *Et qui seul, sans Ministre*, &c.] Après la mort du Cardinal Mazarin, arrivee en 1661. le Roi, âgé seulement de vingt deux ans & demi, ne voulut plus avoir de Premier Ministre, & commença à gouverner par lui même.

IMITATIONS, Vers 4. *Soutiens tout par Toi-même*, &c.] Horace, L. II. Ep. I. 1.

Cùm tot sustineas & tanta negotia solus.

On peut observer ici, & dans la plûpart des endroits que notre Auteur a imitez des Anciens, qu'il encherit sur l'Original, soit en rectifiant la pensee, soit en la plaçant plus à propos qu'elle n'etoit; tantot en lui donnant plus de force par des expressions plus vives & plus energiques, tantot en

GRAND ROI, ſi juſqu'ici par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence,
Ce n'eſt pas que mon cœur vainement ſuſpendu
Balance pour t'offrir un encens qui t'eſt dû.
Mais je ſai peu louër, & ma Muſe tremblante
Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſante,
Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flêtrir.
Ainſi, ſans m'aveugler d'une vaine manie,
Je meſure mon vol à mon foible génie:

Plus

y ajoûtant des images nouvelles qui l'embelliſſent. Il diſoit quelquefois, en parlant de ces ſortes d'imitations: *Cela ne s'appelle pas imiter; c'eſt joûter contre ſon Original.*

VERS 6. *J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence.*] Ce vers fait connoître que l'Auteur avoit compoſé d'autres Ouvrages avant celui-ci.

VERS 10. *Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſante.*] Quelques Critiques ont condamné ce vers, prétendant que l'on ne peut pas dire, *la charge d'un fardeau.* Cependant, on dit fort bien, *le poids d'un fardeau*; *ce fardeau eſt d'un poids trop grand.* Ces expreſſions n'ont rien d'irrégulier; & Malherbe en a employé une toute ſemblable à celle de notre Auteur.

Mais ſi la peſanteur d'une charge ſi grande
Réſiſte à mon audace.

[Sonnet à la Princeſſe de Conti.]

Des Marets publia en 1674 un Ouvrage intitulé, *La Défenſe du Poëme heroïque: avec quelques Remarques ſur les Oeuvres Satyriques du Sieur D*** en Vers & en Proſe.* Il y avoit travaillé de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Teſtu, &c, Mr. Deſpreaux a ſouvent profité de leur Critique. J'en donnerai quelques exemples dans la ſuite de ces Remarques. La *Charge d'un fardeau* ne leur a pas échapé. Le Commentateur de Mr. Deſpreaux prétend que cette expreſſion eſt bonne, puis qu'on dit fort bien *le poids d'un fardeau*: mais il n'y a aucune parité entre ces deux phraſes. Le *poids d'un fardeau* marque la peſanteur du fardeau, conſiderée en elle-même; au lieu que la *Charge d'un far-*

Plus ſage en mon reſpect, que ces hardis Mortels
Qui d'un indigne encèns profanent tes autels;
Qui dans ce champ d'honneur, où le gain les ameine,
Oſent chanter ton nom ſans force & ſans haleine;
Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
T'ennuyer du récit de tes propres exploits.

L'Un en ſtile pompeux habillant une Eglogue,
De ſes rares vertus Te fait un long prologue,
Et mêle, en ſe vantant ſoi-même à tout propos,
Les louanges d'un Fat à celles d'un Heros.

L'Autre

fardeau exprime ſa peſanteur conſiderée relativement à celui qui doit le porter. DU MONTEIL.

CHANGEMENS. Vers 11. *Et dans ce haut éclat*] &c. Ce vers & le ſuivant étoient de cette manière dans les premieres éditions:

Et ma plume mal propre à peindre des Guerriers,
Craindroit, en les touchant, de flétrir tes lauriers.

L'Auteur les changea ainſi dans l'édition de 1674.

Et de ſi hauts exploits mal-propre à diſcourir,
Touchant à Tes lauriers craindroit de les flétrir.

Enfin dans les Editions ſuivantes, il corrigea encore le premier de ces deux vers, comme il eſt ici:

Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir, &c.

Et de ſi hauts exploits mal propre à diſcourir.] Des Marets critiqua ce Vers, & ſoutint qu'il n'étoit pas meilleur que celui-ci des premieres Editions: *& ma plume mal propre à peindre les Guerriers.* DU MONTEIL.

CHANG. Vers 13. *Ainſi, ſans m'aveugler.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Ainſi, ſans me flater.*

VERS 21. *L'Un en ſtile pompeux habillant une Eglogue.*] CHARPENTIER avoit publié en 1663. un Dialogue en vers fort pompeux, intitulé: *Louïs, Eglogue Roïale.* Cette Pièce étoit un composé ridicule des louanges du Roi, & de celles de l'Auteur.

VERS 24. *Les louanges d'un Fat à celles d'un Heros.*]

A 2 Des

L'Autre en vain ſe laſſant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,
Grand & nouvel effort d'un eſprit ſans pareil !
Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.
Sur le haut Hélicon leur veine mépriſée,
Fut toûjours des neuf Sœurs la fable & la riſée.
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pégaſe pour eux refuſe de voler.
Cependant à les voir enflez de tant d'audace,
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnaſſe,
On diroit, qu'ils ont ſeuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils diſpoſent de tout dans le ſacré Vallon.
C'eſt à leurs doctes mains, ſi l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le ſoin de ta gloire;
Et ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourſe vanté,
Ne devra qu'à leurs vers ſon immortalité.
Mais plûtôt ſans ce nom, dont la vive lumiere
Donne un luſtre éclatant à leur veine groſſiere,
Ils

Des Marets pretend que le mot de *Fat* eſt trop bas, & qu'il ne falloit pas s'en ſervir en parlant au Roi. DU MONTEIL

VERS 25. *L'Autre en vain ſe laſſant.*] C'eſt CHAPELAIN qui avoit fait un Sonnet, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

VERS 54. *Parmi les Pelletiers.*] PIERRE DU PELLETIER, Pariſien, étoit un miſerable Rimeur, dont la principale occupation etoit de compoſer des Sonnets à la louange de toutes ſortes de gens. Dès qu'il ſavoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit ſa vie à aller en ville enſeigner la Langue Françoiſe

Ils verroient leurs Ecrits, honte de l'Univers,
Pourrir dans la pouſſière à la merci des vers.
A l'ombre de ton nom ils trouvent leur aſile;
Comme on voit dans les champs un arbriſſeau débile
Qui, ſans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languiroit triſtement ſur la terre couché.
Ce n'eſt pas que ma plume, injuſte & téméraire,
Veuille blâmer en eux le deſſein de Te plaire:
Et parmi tant d'Auteurs, je veux bien l'avouër,
Apollon en connoît qui Te peuvent louër.
Oui, je ſai qu'entre ceux qui t'adreſſent leurs veilles,
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.
Mais je ne puis ſouffrir, qu'un Eſprit de travers,
Qui pour rimer des mots penſe faire des vers,
Se donne en Te louant une gêne inutile.
Pour chanter un Auguſte, il faut être un Virgile.
Et j'approuve les ſoins du Monarque guerrier,
Qui

goiſe aux Etrangers.

Ibid. ——— *On compte des Corneilles.*] PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, eſt mis en oppoſition avec *Pelletier.* Quoique le grand Corneille doive principalement ſa réputation aux excellentes Tragedies qu'il a faites, il eſt connu auſſi par de très beaux Poëmes qu'il a compoſés à la louange du Roi: c'eſt à quoi on fait alluſion en cet endroit.

VERS 59. *Et j'approuve les ſoins du Monarque guerrier.*] Aléxandre le Grand n'avoit permis qu'à APELLE de le peindre, à LYSIPPE de faire ſon image en bronze, & à PYRGOTELE de la graver ſur des pierres précieuſes: il étoit défendu à tout autre de faire le portrait ou l'effigie

Qui ne pouvoit souffrir qu'un Artisan grossier
Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait reservé pour le pinceau d'Apelle.
Moi donc, qui connois peu Phébus & ses douceurs,
Qui suis nouveau sevré sur le mont des neuf Sœurs:
Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muse,
Sur de moindres sujets je l'exerce & l'amuse:
Et tandis que ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,
Et retient les Méchans par la peur des supplices:
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices:
Et gardant pour moi-même une juste rigueur,
Je confie au papier les secrets de mon cœur.
Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille,
Comme on voit au printems la diligente abeille,
Qui

d'Alexandre. *Plin. nat. Hist. VII.* 38. L'Empereur Auguste fit avertir les Magistrats de ne pas souffrir que son nom fût avili, en le faisant servir de matière aux disputes pour les prix de prose & de vers. *Suet. c.* 89.

IMITATIONS. Vers 60. *Qui ne pouvoit souffrir* &c.] Horace II. Ep. I. vs. 239.

Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem,
Pingeret; aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.

VERS 67. *Et tandis que ton bras.... Va, la foudre à la main.*] Le *Bras* est employé ici pour la Personne même: la Partie pour le Tout. Ainsi, c'est mal-à-propos que l'on a condamné cette expression. *Mais il faut être Poëte,* disoit l'Auteur, *& sentir les beautés de la Poësie, pour justifier cette faute, qui n'en est pas une.* Il la justifioit par ce beau vers de M. Racine, dans la dernière Scène de Mithridate:

Et mes derniers regards ont vû fuir les Romains.

Mes regards ont vû, est la même chose que, *le bras qui va la*

Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel,
Des ſottiſes du tems je compoſe mon fiel.
Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir en marchant une route certaine,
Et, ſans gêner ma plume en ce libre métier,
Je la laiſſe au hazard courir ſur le papier.

Le mal eſt, qu'en rimant, ma Muſe un peu légère
Nomme tout par ſon nom, & ne ſauroit rien taire.
C'eſt là ce qui fait peur aux Eſprits de ce tems,
Qui tout blancs au dehors, ſont tout noirs au dedans.
Ils tremblent qu'un Cenſeur, que ſa verve encourage,
Ne vienne en ſes Ecrits démasquer leur viſage,
Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.

Tous ces gens éperdus, au ſeul nom de Satire,
Font

la foudre à la main.

Bourſault a critiqué cette expreſſion dans une petite Comedie qu'il fit contre Mr. Deſpreaux, intitulee la *Satirs des Satires*, Sc. VI. Il cenſure auſſi Mr. Deſpreaux de s'ètre comparé ici avec le Roi. DU MONTEIL.

IMITATIONS. Vers 72. *Je confie au papier* &c.] Horace, parlant du Poëte Lucilius :

Ille, velut fidis arcana ſodalibus, olim
Credebat libris. L. II. Sat. I. vſ. 30.

CHANGEMENT. Vers 75. *Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel.*] C'eſt ainſi que l'Auteur a corrigé dans l'édition de 1674. Dans les précedentes éditions on liſoit :

Qui des fleurs qu'elle pille en compoſe ſon miel.

VERS 82. *Nomme tout par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à cet endroit de la Satire I.

Je ne puis rien nommer ſi ce n'eſt par ſon nom.

VERS 88. *N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.*] Dé-

Font d'abord le procès à quiconque ose rire.
Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,
Publier dans Paris que tout est renversé,
Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace
De jouër des Bigots la trompeuse grimace.
Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux;
C'est offenser les Loix, c'est s'attaquer aux Cieux.
Mais bien que d'un faux zele ils masquent leur foiblesse,
Chacun voit qu'en effet la Vérité les blesse.
En vain d'un lâche orgueil leur esprit revétu
Se couvre du manteau d'une austere vertu:
Leur cœur qui se connoit, & qui fuit la lumiere,
S'il se moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.
Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter?
GRAND ROI, c'est mon défaut, je ne saurois flatter,
Je ne sai point au Ciel placer un Ridicule,
D'un Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,
Et sans cesse en esclave à la suite des Grands,

A

mocrite disoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits, & que personne ne l'en avoit encore pû tirer.

VERS 93. —— *Qu'un Auteur les menace*, &c.] En 1664. MOLIERE composa son *Tartufe*; mais la Cabale des faux Devots porta le Roi à defendre la representation de cette Comédie: & cette défense subsista jusqu'en l'année 1669.

VERS 121. *Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre.*] Le Roi se fit faire satisfaction des deux insultes faites à ses Ambassadeurs: à Londres, par l'Ambassadeur d'Espagne, en 1661. & à Rome, par des Corses de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 122. *Nous faire de la mer une campagne libre.*] La

mer

A des Dieux ſans vertu prodiguer mon encens.
On ne me verra point d'une veine forcée,
Même pour Te louër, déguiſer ma penſée,
Et quelque grand que ſoit ton pouvoir ſouverain;
Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main,
Il n'eſt eſpoir de biens, ni raiſon, ni maxime,
Qui pût en ta faveur m'arracher une rime.
Mais lorſque je Te voi, d'une ſi noble ardeur,
T'appliquer ſans relâche aux ſoins de ta grandeur,
Faire honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui ſont accablés du faix de leur Couronne.
Quand je voi ta Sageſſe, en ſes juſtes projets,
D'une heureuſe abondance enrichir tes Sujets;
Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;
Nous faire de la mer une campagne libre;
Et tes braves Guerriers ſecondant ton grand cœur,
Rendre à l'Aigle éperdu ſa première vigueur:
La France ſous tes Loix maîtriſer la Fortune;
Et nos vaiſſeaux domtant l'un & l'autre Neptune,

Nous

mer fut purgée de Pirates par la victoire remportee en 1665. ſur les Corſaires de Thunis & d'Alger, aux Cotes d'Afrique.

VERS 124. *Rendre à l'Aigle éperdu &c*] En 1664. les Troupes que le Roi envoya au ſecours de l'Empereur, défirent les Turcs ſur les bords du Raab.

VERS 126, 127. *Et nos vaiſſeaux.... malgré l'onde & le vent.*] Des Marets ſoutient qu'on ne peut pas dire que les Vaiſſeaux vont aux Indes *malgré l'onde & le vent*; puiſ-

qu'au

Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent,
Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.
Alors, sans consulter si Phébus l'en avouë,
Ma Muse toute en feu me prévient & Te louë.
Mais bien-tôt la Raison arrivant au secours,
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.
Aussi-tôt je m'effraye, & mon esprit troublé
Laisse là le fardeau dont il est accablé;
Et sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,
Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

qu'au contraire, ils n'y vont que par l'onde & par le vent. Mais cette Critique est outrée. DU MONTEIL.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.*] En l'année 1669. le Roi établit la Compagnie des Indes Orientales, à laquelle Sa Majesté accorda de grands privilèges, fournit des sommes considerables, & prêta des vaisseaux pour le premier embarquement.

Où le Soleil le forme &c.] Dans l'édition de 1674. on avoit mis : *Où le Soleil se forme en se levant.* Cette faute d'impression est remarquable.

Le Commentateur auroit du nous aprendre ce qu'il trouve de *remarquable* dans cette faute d'impression. DU MONTEIL.

IMITATION. Vers 138. *Comme un Pilote en mer*, &c.] Le Bembe a dit dans une Lettre à Hercule Strozzi : *Equidem in his concludendis Elegis, feci idem quod Nautæ solent, qui tempestate coacti, non eum portum capiunt quem petunt, sed ad illum qui proximus est, deferuntur.* P. Bembus, *Epist. L.* 3.

SATIRES.

SATIRE I.

DAMON ce grand Auteur, dont la Muse fertile,
Amusa si long-tems & la Cour & la Ville :

Mais

CEtte Satire a été commencée vers l'année 1660., & c'est le premier ouvrage considérable que notre Auteur ait composé. Il y decrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.

C'est une imitation de la troisième Satire de JUVENAL, dans laquelle est aussi décrite la retraite d'un Philosophe qui abandonne le séjour de Rome, à cause des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y decrit encore les embarras de la même ville ; &, à son exemple, Mr. Despréaux, dans cette premiere Satire, avoit fait la description des embarras de Paris ; mais il s'aperçut que cette description étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particuliere, qui est la sixième.

Il ne faisoit pas grand cas de cette Piece. A peine avoit-il pû se résoudre à la lire à quelques amis particuliers ; lors qu'un jour l'Abbé FURETIERE, qui avoit été reçu depuis peu à l'Académie Françoise, rendit une visite au Frere * de Mr. Despréaux, qui étoit son Ami, & son Confrère. Comme M. Boileau l'Académicien étoit sorti, Furetiere s'arrêta avec Mr. Despréaux, & lût cette Satire. Il en fut fort content ; & quoi qu'elle fût assez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poëte à continuer ; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien different de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer : car, de 212. vers qu'elle contenoit, il n'en a conservé qu'environ soixante. Tout le reste a été ou supprimé ou changé.

VERS I. *Damon, ce grand Auteur*, &c.] *Damon* : FRANÇOIS

* GILLES BOILEAU.

† *Il y a 5. Satires de Furetiere imprimées.*

Mais qui n'étant vétu que de ſimple bureau,
Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau:
Et de qui le corps ſec, & la mine affamée,
N'en ſont pas mieux refaits pour tant de renommée;
Las de perdre en rimant & ſa peine & ſon bien,
D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,
Sans habits, ſans argent, ne ſachant plus que faire,
Vient

çois CASSANDRE, Auteur celèbre de ce tems-là. Il étoit ſavant en Grec & en Latin, & faiſoit aſſez bien des vers François; mais ſon humeur bourruë & farouche, qui le rendoit incapable de toute ſocieté; lui fit perdre tous les avantages que la fortune pût lui préſenter: de ſorte qu'il vêcut d'une manière très-obſcure & très-miſerable. „ Il mourut tel qu'il avoit vécu; c'eſt à-dire, très-mi„ ſanthrope, & non ſeulement haïſſant les hommes, mais „ aiant même aſſez de peine à ſe réconcilier avec Dieu, „ à qui, diſoit-il en mourant, il n'avoit aucune obliga„ tion *. Le Confeſſeur qui l'aſſiſtoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le ſouvenir des graces que Dieu lui avoit faites: *Ah! oui*, dit Caſſandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations; il m'a fait jouer ici bas un joli perſonnage!* Et comme ſon Confeſſeur inſiſtoit à lui faire reconoitre les graces du Seigneur: *Vous ſavez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ſes reproches, & montrant le grabat ſur lequel il étoit couché: *Vous ſavez comme il m'a fait vivre; voyez comme il me fait mourir.*

Caſſandre a traduit en François les derniers volumes de l'Hiſtoire de Mr. de Thou, que Du Ryer avoit laiſſez à traduire. Il a fait auſſi *les Parallèles hiſtoriques*, & ſa *Traduction de la Rhetorique d'Ariſtote.* Cette Traduction eſt fort eſtimée; & Mr. Despréaux, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageuſement à la fin de la Préface ſur le Sublime de Longin, dans l'édition de 1675.

VERS 4. *Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau.*] Quoique Caſſandre, ſous le nom de *Damon*, ſoit le heros de

* *Lettre de Mr. Despréaux à Mr. de Maucroix.* On trouvera cette Lettre dans le IV. Tome. DU MONTEIL.

Vient de s'enfuir chargé de sa seule misere;
Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais:
Sans attendre qu'ici la Justice ennemie
L'enferme en un cachot le reste de sa vie:
Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais

de cette Satire, l'Auteur n'a pas laissé de charger ce caractère de plusieurs traits qu'il a empruntez d'autres Originaux. Ainsi c'est TRISTAN L'HERMITE qu'il avoit en vûë dans ce vers, & non pas Cassandre; car celui ci portoit un manteau en tout tems, & l'autre n'en avoit point du tout: témoin cette Epigramme de Mr. DE MONTMOR, Maître des Requêtes:

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son Manteau comme de son Esprit
Récompensa son Serviteur fidèle.
Tristan eût suivi ce modèle;
Mais Tristan, qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'est un Prophete
En laissant à Quinaut son esprit de Poëte,
Ne put lui laisser un Manteau.

CHANGEMENT. Vers 10. *Vient de s'enfuir.*] Dans les premières éditions il y avoit: *S'en est enfui.*

DES MARETS remarque que *s'en est enfui* est une expression du menu peuple; & qu'il faut dire, *s'en est fui.* DU MONTEIL.

VERS 15. *Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront.*] Ce vers exprime figurément la *Cession de biens*; c'est-à-dire, l'abandonnement que fait un debiteur, de tous ses biens à ses créanciers, pour éviter la prison, ou pour en sortir. Le bénefice de la Cession avoit été introduit chez les Ro-

mains

Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême
Que n'est un Pénitent sur la fin d'un Carême,
La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,
Il distila sa rage en ces tristes adieux:

Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode,
Le Merite & l'Esprit ne sont plus à la mode,
Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu;
Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,
D'où jamais ni l'Huissier, ni le Sergent n'aproche,
Et sans lasser le Ciel par des vœux impuissans,
Mettons-nous à l'abri des injures du tems;

Tan-

mains par une Loi particulière *, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la Liberté, & de la vie même de leurs debiteurs. Les Cessions de biens devinrent si frequentes, que l'on crût devoir en arrêter la trop grande facilite par la crainte de la honte publique; & l'on s'avisa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Cessionaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé; & a Rome, un bonnet vert: pour marquer, dit Pasquier †, que celui qui fait Cession de biens est devenu pauvre par sa folie. Cette peine ne s'est introduite en France que depuis la fin du seizième Siècle, suivant les Arrêts raportez par nos Jurisconsultes; mais elle est comme abolie depuis quelque tems parmi nous.

IMITATIONS. Vers 21. *Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode.*] C'est ici particulierement que commence l'imitation de Juvénal, Sat. III. 21.

——— quando artibus, inquit, honestis
Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum; &c.

IMI-

* *La Loi Julia.* † *Recherches, liv.* 4. c. 10.

Tandis que libre encor, malgré les deſtinées,
Mon corps n'eſt point courbé ſous le faix des années;
Qu'on ne voit point mes pas ſous l'âge chanceler,
Et qu'il reſte à la Parque encor dequoi filer.
C'eſt-là dans mon malheur le ſeul conſeil à ſuivre.
Que George vive ici, puiſque George y ſait vivre,
Qu'un million comptant, par ſes fourbes aquis,
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.
Que Jaquin vive ici, dont l'adreſſe funeſte
A plus cauſé de maux que la guerre & la peſte,
Qui de ſes revenus écrits par alphabet,
Peut fournir aiſément un Calépin complet.
Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.

Mais

IMITATIONS. Vers 29. *Tandis que libre encor* &c.] Juvénal au même endroit:

Dùm nova canities, dùm prima & recta ſenectus,
Dùm ſupereſt Lacheſi quod torqueat, & pedibus me
Porto meis; nullo dextram ſubeunte bacillo.

VERS 34. *Que George vive ici*, &c. Vers 37. *Que Jaquin* &c.] Sous ces noms là l'Auteur déſigne les Partiſans en général.

IMITATIONS. Ibid. *Que George vive ici.*] Juvénal au même endroit:

——— ——— ——— Vivant Arturius illic,
Et Catulus: maneant qui nigrum in candida vertunt.

VERS 40. —— *Un Calépin complet.*] Le Dictionaire de CALEPIN eſt en deux gros volumes.

IMI-

Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?
Je ne ſai ni tromper, ni feindre, ni mentir,
Et quand je le pourrois, je n'y puis conſentir.
Je ne ſai point en lâche eſſuïer les outrages
D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ſes gages,
De mes Sonnets flateurs laſſer tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.
Pour

IMITATIONS. Vers 42. *Mais moi, vivre à Paris!* &c.] Juvénal, là-même, v. 41.

Quid Romæ faciam? mentiri neſcio.

IMITATIONS. Vers 45. *Je ne ſai point en lâche* &c.] Térence dans l'Eunuque,

At ego infelix, neque ridiculus eſſe, neque plagas pati
Poſſum. Act. II. Sc. III. v. 14.

VERS 47. *De mes Sonnets flateurs.*] Alluſion aux Sonnets que Pelletier faiſoit à la louange de toutes ſortes de gens. *Voyez la Remarque ſur le vers 54. du Discours au Roi.*

VERS 50. *Je ſuis ruſtique & fier*, &c.] Caractère du Sieur Caſſandre, qui étoit farouche & groſſier juſqu'à la ruſticité.

VERS 51. *Je ne puis rien nommer, ſi ce n'eſt par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à la belle réponſe que Philippe Roi de Macedoine fit à Laſthène Olynthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahiſon la ville d'Olynthe ſa patrie. Laſthène alla ſe plaindre à Philippe, de quelques Courtiſans Macédoniens qui l'avoient apelé *Traître*; & demanda Juſtice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement: *Les Macédoniens ſont ſi groſſiers, qu'ils ne ſavent nommer les choſes que par leur nom.* Plut. dans les Apopht. des Rois & des Capitaines.

VERS 52. *J'appelle un chat un chat*; &c.] Ce vers a paſſé en proverbe parmi nous, à cauſe de ſa ſimplicité, & du ſens naïf qu'il renferme. Les Grecs avoient auſſi un proverbe,

Pour un si bas emploi ma Muse est trop altiere.
Je suis rustique & fier, & j'ai l'ame grossiere.
Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.
J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.
De servir un Amant, je n'en ai pas l'adresse.
J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse,
Et je suis à Paris, triste, pauvre & reclus,

Ainsi

verbe, dont le sens répond à celui-ci : Τὰ σῦκα σῦκα, Τὴν σκάφην σκάφην λέγων. *Il apelle les figues des figues, & un bateau il l'apelle un bateau.* Erasme, dans ses Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a eû ce proverbe en vûë quand il a dit : *Nous sommes simples gens, puisqu'il plait à Dieu, & appelons les figues figues* &c. L. IV. 54.

Ibid. —— *Et Rolet un fripon.*] CHARLES ROLET, Procureur au Parlement, étoit fort décrié, & on l'appeloit communément au Palais, l'*ame damnée*. Mr. le Premier Président de Lamoignon emploïoit le nom de *Rolet*, pour signifier un Fripon insigne : *C'est un Rolet*, disoit-il ordinairement. On peut voir le caractère de ce Procureur, sous le nom de *Vol.ichon*, dans le Roman Bourgeois de Furetiére pages 24. & 27. Ed. d'Amst. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déja reçu le payement ; il fut condamné par Arrêt, au bannissement pour neuf ans, en 4000. livres de reparation civile, en diverses amendes, & aux dépens. La minute & la grosse de cette obligation furent déclarées nulles, & il fut ordonné qu'elles seroient lacérées par le Greffier en la présence de Rolet. Cet Arrêt est du 12. Août 1681. Rolet fut ensuite déchargé de la peine du bannissement, & obtint une place de Garde au Château de Vincenne, où il mourut. Dans la seconde Edition des Satires, l'Auteur mit cette note à côté du nom de Rolet : *Hôtelier du Païs Blaisois* ; afin de dépaïser les Lecteurs : mais par malheur il se trouva en ce païs-là un Hôtelier de même nom, qui lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une premiére Edition qui fut faite en 1665. à Rouen, sans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de Rolet.

Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.
Mais, pourquoi, dira-t-on, cette Vertu ſauvage,
Qui court à l'hôpital, & n'eſt plus en uſage ?
La Richeſſe permet une juſte fierté.
Mais il faut être ſouple avec la Pauvreté.

C'eſt

IMITATIONS. Vers 56. *Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.*] Juvénal, dans la même Satire troiſieme, v, 46.

——— ——— ——— Tanquam
Mancus, & exſtinctæ corpus non utile dextræ.

IMITATIONS. Vers 63. *Et que le Sort burlesque* &c.] Juvénal Sat. VII. v. 197.

Si Fortuna volet, fies de Rhetore Conſul.
Si volet hæc eadem, fies de Conſule Rhetor.

Pline le Jeune a dit à peu près la même choſe : *Quos tibi, Fortuna, ludos facis ? facis enim ex Profeſſoribus Senatores, ex Senatoribus Profeſſores.*

Ibid. ——— *En ce ſiècle de fer.*] M. le Duc de Montauzier condamnoit hautement les Satires de notre Auteur, & ſur tout ces deux vers, qu'il diſoit être extrémement injurieux à la perſonne du Roi à cauſe de ces mots : *En ce ſiècle de fer.* Mais cette accuſation ne rendit point le Poëte coupable aux yeux de Sa Majeſté.

VERS 64. *D'un Pedant..... ſait faire un Duc & Pair.*] En 1655 l'Abbé DE LA RIVIERE, LOUÏS BARBIER, fut fait Evêque de Langres, Duc & Pair de France. Il avoit eté Régent au Collège du Pleſſis, & enſuite Aumônier de M. Hébert, Evêque de Cahors, Premier Aumônier de Gaſton Duc d'Orleans, qui le mit auprès de ce Prince. L'Abbé de la Rivière entra ſi habilement dans toutes les inclinations de ſon Maître, qu'il devint lui-même le maître abſolu de ſon cœur & de ſon eſprit ; mais il ne ſe ſervit de la confiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ſes ſecrets au Cardinal Mazarin.

Pour

C'est par-là qu'un Auteur, que presse l'indigence,
Peut des Astres malins corriger l'influence,
Et que le Sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un Pédant, quand il veut, fait faire un Duc & Pair.
Ainsi de la Vertu, la Fortune se jouë.

Tel

Pour récompense il obtint successivement plusieurs Abbaïes, & enfin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1670. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. *Ainsi de la Vertu.*] Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'édition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reste. Les voici :

Je sai bien que souvent, un cœur lâche & servile
A trouvé chez les Grands un esclavage utile :
Et qu'un Riche pourroit, dans la suite du tems,
D'un flateur affamé payer les soins ardens.
Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agisse,
Il faut de ses forfaits devenir le Complice ;
Et sachant de sa vie & l'horreur, & le cours,
Le tenir en état de vous craindre toûjours :
De trembler qu'à toute heure, un remors légitime
Ne vous force à le perdre, en découvrant son crime.
Car n'en attendez rien, si son esprit discret
Ne vous a confié qu'un honnête secret.
Pour de si hauts projets je me sens trop timide :
L'inceste me fait peur, & je hais l'homicide :
L'adultere & le vol allarment mes esprits.
Je ne veux point d'un bien qu'on achete à ce prix.
Non, non, c'est vainement qu'au mépris du Parnasse,

J'irois

Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de ſa rouë,
Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,
Conduire le caroſſe où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du Roi ſa funeſte ſcience
Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
Je ſai qu'un juſte effroi l'éloignant de ces lieux,
L'a fait pour quelques mois diſparoître à nos yeux:

Mais

J'irois de porte en porte étaler ma disgrace.
Il n'eſt plus d'honnête homme, & Diogène, en vain,
Iroit, pour en chercher, la lanterne à la main.
Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,
Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève:
Et Monléron ne doit qu'à ſes crimes divers,
Ses ſuperbes lambris, ſes Jardins toûjours verts.
Ainſi de la Vertu &c.

MONLERON, dans le penultième vers, eſt un fameux Partiſan, dont le nom étoit tout au long dans la premiére compoſition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Ruë St. Auguſtin, près de la porte de Richelieu, une belle maiſon, qui eſt à préſent l'hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. *Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.*] Juvénal, Sat. I. v. 47.

——— ——— ——— *Damnatus inani*
Judicio (quid enim ſalvis infamia nummis?)
Exſul ab octavâ Marius bibit, & fruitur Dîs
Iratis.

Dans Sénèque, *Herc. Fur.* Act. I. Sc. I. v. 33. Junon parle ainſi d'Hercule:

Su-

Mais en vain pour un tems une taxe l'exile :
On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.
Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher ſon pain de cuiſine en cuiſine :
Savant en ce métier ſi cher aux beaux Eſprits,

Dont

——— ——— *Superat & creſcit malis,*
Irâque noſtrâ fruitur.

VERS 77. *Tandis que Colletet.*] Il y avoit ainſi dans la première édition ; mais depuis, à la priere de Mr. Ogier, ami de Colletet, on mit PELLETIER pour COLLETET. *Jamais perſonne ne fut moins Paraſite*, dit Richelet *, *que le bon homme du Pelletier : hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus.* C'eſt pourquoi l'Auteur ingenieux † *de la guerre des Auteurs*, a fait parler ainſi *du Pelletier*, dans un Sonnet :

On me traite de Paraſite,
Moi, qui plus reclus qu'un Hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité ſans ſeconde !
Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,
Celui qui loua tout le monde ?

Ce n'eſt que dans les dernières éditions des Satires, que Mr. Despréaux a remis le nom de *Colletet* ; & c'eſt FRANÇOIS COLLETET, fils de Guillaume, qu'il a voulu déſigner. Ils ont été Poëtes tous les deux. GUILLAUME COLLETET étoit mort dès l'année 1659. & ſa place à l'Académie Françoiſe avoit été remplie par Gilles Boileau, frere de notre Auteur.

VERS

* *Traité de la verſification Françoiſe, pag.* 146.
† GUERET, *Avocat, qui a fait auſſi le Parnaſſe réformé.*

Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.
Il eſt vrai que du Roi la bonté ſecourable
Jette enfin ſur la Muſe un regard favorable,
Et réparant du Sort l'aveuglement fatal,
Va tirer deſormais Phébus de l'hôpital.
On doit tout eſpérer d'un Monarque ſi juſte.
Mais ſans un Mécénas, à quoi ſert un Auguſte?
Et fait comme je ſuis, au ſiècle d'aujourd'hui,

Qui

VERS 80. *Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris*] MONMAUR étoit un Profeſſeur en Grec, fameux Paraſite, qui alloit chercher ſa vie de table en table ; & qui, après avoir bien bû, & bien mangé, ſe mettoit à medire des Savans, tant vivans que morts. Tous les beaux Eſprits de ſon tems ſe déchainérent contre lui, à l'envi les uns des autres : & c'eſt l'Abbé Ménage qui fut l'Auteur de cette célèbre conſpiration. En 1636 il écrivit en Latin la Vie de *Monmaur*, ſous le nom de *Gargilius Mamurra* : à la fin de cette Pièce Satirique, il exhorta tous les Savans à prendre les armes contre cet Ennemi commun ; & l'on peut dire que *Monmaur* fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Pièce, Ménage lui donne le ſurnom de Paraſite Pédant, *Paraſito-pædagogus* : Il feint même que *Monmaur* donnoit des leçons ſur le metier de Paraſite, & lui attribué pluſieurs ecrits imaginaires ſur ce ſujet. C'eſt à quoi Mr. Deſpréaux fait alluſion : *Savant en ce metier .... Dont Monmaur autrefois fit leçon dans Paris.*

Pierre Monmaur logeoit au College des Cholets, ſur la Montagne de Ste. Geneviéve. Il etoit né dans la Marche, & avoit eté Avocat : Enſuite il eut une Chaire de Profeſſeur Royal en Langue Grecque au Collége de Cambrai ; C'eſt pourquoi on le ſurnommoit *Monmaur le Grec*. Il appliqua tout ſon eſprit à faire des alluſions ou jeux de-mots ſur les noms propres : ces alluſions etoient toûjours tirées du Grec ou du Latin ; & on les appela des *Monmauriennes*, du nom de leur inventeur. Mr de Sallengre a publié en 1716 à la Haye, *l'Hiſtoire de Pierre de Monmaur* en 2 voll. in 8. où il a raſſemblé toutes les Pièces compo-

ſées

Qui voudra s'abbaiſſer à me ſervir d'appui?
Et puis, comment percer cette foule effroyable
De Rimeurs affamez dont le nombre l'accable,
Qui, dès que ſa main s'ouvre, y courent les premiers;
Et raviſſent un bien qu'on devoit aux derniers?
Comme on voit les Frêlons, troupe lâche & ſtérile,
Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.
Ceſſons donc d'aſpirer à ce prix tant vanté,

Que

ſées pour tourner Montmaur en ridicule. Mr. Bayle, qui nous a donné l'Article de MONTMAUR dans ſon Dictionaire, remarque qu'il n'étoit pas à beaucoup près ſi mépriſable qu'on l'a repreſenté, & qu'il faut bien ſe garder de prendre pour un fidelle portrait les deſcriptions ſatiriques que l'on fit de ſa perſonne & de ſes Ouvrages; ce ſont des jeux d'eſprit & des fictions. DU MONTEIL.

VERS 81. —— *Du Roi la bonté ſecourable.*] En ce tems-là le Roi, à la ſollicitation de Mr. Colbert, donna pluſieurs penſions aux Gens de Lettres dans le Royaume, & dans les Païs étrangers. Ces gratifications commencerent en 1663.

VERS 94. *Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.*] Après ce vers, il y en avoit huit qui ſont remarquables: cependant l'Auteur les a ſuprimez dans l'édition de 1674. & dans toutes celles qui ont été faites depuis.

Enfin je ne ſaurois, pour faire un juſte gain,
Aller bas & rampant fléchir ſous Chapelain.
Cependant, pour flater ce Rimeur tutélaire,
Le frere, en un beſoin, va renier ſon frere;
Et Phébus en perſonne, y faiſant la leçon,
Gagneroit moins ici, qu'au métier de maçon;
Ou, pour être couché ſur la liſte nouvelle,
S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.

Ceſſons donc d'aſpirer &c.

 Quand

Que donne la faveur à l'importunité.
Saint-Amand n'eut du Ciel que ſa veine en partage:
L'habit, qu'il eut ſur lui, fut ſon ſeul héritage:
Un lit & deux placets compoſoient tout ſon bien;
Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.
Mais quoi, las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,
Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
Conduit d'un vain eſpoir, il parut à la Cour.

Qu'ar-

Quand le Roi eut réſolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, Mr. Colbert chargea CHAPELAIN, de faire la liſte de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de ſa Majeſté. Cette commiſſion fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les reſpects intéreſſez d'une infinité d'Auteurs de toute eſpèce, qui briguoient ſa faveur, en donnant des louanges à ſon Poëme de la Pucelle d'Orleans: C'eſt pourquoi il eſt ici appelé, *Rimeur tutélaire.*

Mr. Deſpreaux étoit brouillé avec ſon aîné GILLES BOILEAU, l'Académicien; La cauſe de cette brouillerie eſt expliquée dans cette Epigramme de Liniere:

Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le Rentier aujourd'hui,
En veut à Deſpréaux ſon frere,
C'eſt qu'il fait des vers mieux que lui.

Gilles Boileau faiſoit ſa Cour à Chapelain aux dépens de ſon Cadet, & c'eſt à quoi ſe rapporte le quatrième vers: *Le frere en un beſoin va renier ſon frere.* Dans la ſuite notre Auteur voulut effacer juſqu'aux moindres veſtiges de ce démêlé: & c'eſt la principale raiſon pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la première édition, l'Auteur n'avoit déſigné Chapelain

Qu'arriva-t-il enfin de ſa Muſe abuſée ?
Il en revint couvert de honte & de riſée ;
Et la Fièvre au retour terminant ſon deſtin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.
Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode :
Mais des Fous aujourd'hui c'eſt le plus incommode :
Et l'Eſprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au ſort de l'Angeli.
Faut-il donc deſormais jouer un nouveau rôle ?

Dois-

pelain que par la première lettre de ſon nom à la fin du ſecond vers. Dans les éditions ſuivantes il mit, *Pucelain.*

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel* &c.] MARC ANTOINE GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut en 1660. ou 1661. On a pluſieurs Ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne ſavoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATIONS. Ibid. *Saint-Amand n'eut du Ciel.*] Juvénal, Sat. III. v. 208.

Nil habuit Codrus, quis enim negat ? & tamen illud
Perdidit infelix totum nihil.

VERS 103. *Et tout chargé de vers.*] Il avoit fait entre autres, un Poëme *de la Lune*, dans lequel il louoit le Roi, ſurtout de ſavoir bien nager ; car le Roi, dans ſa jeuneſſe, étant à Saint Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put ſouffrir la lecture du Poëme de Saint-Amand ; & l'Auteur ne ſurvêcut pas longtems à cet affront.

VERS 112. *N'y parviendra jamais au ſort de l'Angeli.*] L'ANGELI étoit un fou, qui avoit ſuivi en Flandres Mr. le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'Angeli, quoique fou, avoit de l'eſprit. Il trouva le ſecret de plaire

aux

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,
Et feuilletant Louet allongé par Brodeau,
D'une robbe à long plis balayer le Barreau?
Mais à ce seul penser, je sens que je m'égare.
Moi? que j'aille crier dans ce païs barbare,
Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois
Errer dans les détours d'un Dédale de Lois,

Et

aux uns, & de se faire craindre des autres, & tous lui donnoient de l'argent; de sorte qu'il amassa environ vint-cinq mille écus. Mais ses railleries piquantes le firent enfin chasser de la Cour. On raconte que MARIGNI étant un jour au dîner du Roi, dit à quelcun, en voïant l'Angeli, qui faisoit rire le Roi par ses folies : *De tous nous autres vous qui avons suivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 113. *Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole?*] C'est à-dire, dois-je quitter la Poësie pour la Jurisprudence? BARTOLE etoit un célèbre Jurisconsulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires sur le Droit. Notre Auteur se désigne ici lui-même. Il avoit été reçû Avocat au Parlement, le 4. de Decembre 1656. étant âgé de 20. ans, & il suivit le Barreau pendant quelque tems; mais il préfera les douceurs de la Poësie, au tumulte des affaires; & les occupations que sa reputation naissante lui donna, acheverent de l'arracher à la Jurisprudence.

VERS 115. *Et feuilletant Louet allongé par Brodeau.*] GEORGE LOUET, Conseiller au Parlement de Paris, a fait un Recueil d'Arrêts, qui est fort estime, & JULIEN BRODEAU, Avocat au même Parlement, y a ajoûté un savant Commentaire.

IMITATIONS. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*] C'est une manière de proverbe.

Candida de nigris, & de candentibus atra.

Ovid. Metam. XI. v. 315., & Juvénal, Sat. III. 30. en ces mots que notre Auteur a eus en vûë:

Maneant

Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;
Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,
Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?
Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint Jean glacée,
Arnaud à Charenton devenir Huguenot,

Saint

——— *Maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 123. *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.*] OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il nâquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les Belles Lettres, ruïna sa fortune, comme il en convenoit lui-même *, & fut cause qu'il ne s'attacha pas assez à sa profession, quoi qu'il fût très-habile Avocat. Ses Plaidoïez imprimez sont des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence. Nous aurons occasion de parler de lui dans la suite.

HUOT, & LE MAZIER: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laissoient pas d'être fort emploïez; parce qu'ils se chargeoient de toutes sortes de causes, bonnes & mauvaises, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

VERS 124. *Et dont les Cicerons se font chez Pé-Fournier?*] PIERRE FOURNIER, Procureur au Parlement, signoit *P. Fournier*, pour se distinguer de quelques uns de ses confreres qui portoient aussi le nom de *Fournier*: C'est pourquoi on l'appeloit ordinairement PE-FOURNIER. Tous les Procureurs, qui ont des confreres de même nom qu'eux, se distinguent ainsi par la premiere lettre de leur nom de Batême. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, Arlequin, pour imiter ce vers, se nommoit *Pé-Arlequin*.

CHANGEMENT. Vers 127. *Arnauld à Charenton &c*] Au lieu de ce Vers & de celui qui suit, il y avoit dans la première composition, avant l'Impression:

 Le

* *Lettre à Mr. de Montauzier.*

Saint-Sorlin Janséniste, & Saint-Pavin bigot.

Quittons donc pour jamais une Ville importune,
Où l'Honneur a toûjours guerre avec la Fortune :
Où le Vice orgueilleux s'érige en Souverain,
Et va la mitre en tête & la crosse à la main :

Où

Le Pape devenir un zélé Huguenot,
Sainte Beuve Jésuite, & Saint Pavin dévot.

Mr. de SAINTE BEUVE étoit un célèbre Docteur de Sorbonne.

Ibid. *Arnauld à Charenton devenir Hugnenot.*] Messire ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce savant Docteur a publiez contre les Calvinistes, prouvent assez combien il étoit éloigné d'embrasser leurs sentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janséniste.*] JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, après avoir cessé d'écrire pour le Théatre, publia un écrit en 1665. contre les Religieuses de Port Royal, qui étoient accusées de Jansénisme.

Ibid. ——— *Et Saint Pavin bigot.*] SANGUIN DE ST. PAVIN, étoit un fameux Libertin, disciple de Théophile, aussi bien que Des-Barreaux, Bardouville, & quelques autres. Saint Pavin a fait lui-même la peinture de ses sentimens, & de ses mœurs, dans les vers suivans : *

Je n'ai l'esprit embarrassé
De l'avenir ni du passé.
Ce qu'on dit de moi peu me choque.
De force choses je me moque ;
Et sans contraindre mes desirs,
Je me donne entier aux plaisirs,
Le jeu, l'amour, la bonne chère, &c.

Cependant, S. Pavin ne put souffrir que l'on eût mis sa conversion au rang des impossibilitez morales. On verra

ci-

* *Portrait de S. Pavin, fait par lui-même.*

Où la Science triste, affreuse, délaissée,
Est par tout des bons lieux comme infame chassée;
Où le seul Art en vogue est l'Art de bien voler:
Où tout me choque: enfin, où... Je n'ose parler.
Et quel Homme si froid ne seroit plein de bile,

A

ci-après, dans les Remarques sur les Epigrammes, ce qu'il fit pour s'en vanger, & ce que lui repliqua notre Auteur. Adrien de Valois s'est trompé * en disant que St. Pavin s'étoit converti, à cause d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de Theophile, qui mourut en 1626.

Gui Patin nous aprend la mort de St. Pavin, dans une Lettre du 11. d'Avril 1670., & il ajoute, que le Curé de St. Nicolas l'obligea d'emploïer en legs pieux le bien qui lui restoit.

VERS 132 *Et va la mitre en tête & la crosse à la main.*] Après ce vers il y en avoit quatre autres que l'Auteur a supprimés depuis l'édition de 1674.

Où l'argent seul tient lieu d'esprit & de noblesse:
Où la Vertu se pèse au poids de la Richesse:
Où l'on emporte à peine, à suivre les neuf Sœurs,
Un laurier chimérique, & de maigres honneurs.

IMITATIONS. Vers 133. *Où la Science triste, &c.*] Ces deux vers sont imitez de Regnier, Satire III.

Si la Science pauvre, affreuse, & méprisée,
Sert au Peuple de fable, aux plus grands de risée.

VERS 136. *Où tout me choque: Enfin, où.... Je n'ose parler.*] Dans les premières éditions, la ponctuation du dernier hémistiche étoit ainsi: *Enfin, où je n'ose parler.* M. Racine conseilla à l'Auteur de marquer une suspension après la particule *où*.... ce qui rend le sens bien plus fort, & l'expression plus vive.

* *Valesiana p. 32.*

A l'aspect odieux des mœurs de cette Ville ?
Qui pourroit les souffrir ? & qui, pour les blâmer,
Malgré Muse & Phébus, n'apprendroit à rimer ?
Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grace,
Il ne faut point monter au sommet du Parnasse,
Et sans aller réver dans le double Vallon,
La colère suffit, & vaut un Apollon.
Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie,
A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie:
Ou bien montez en Chaire, & là, comme un Docteur,
Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur.
C'est-là que bien ou mal on a droit de tout dire.

Ainsi

IMITATIONS. Vers 144. *La colère suffit, & vaut un Apollon.*] Juvénal en ce vers célèbre, Sat. I. v. 79.

Si natura negat, facit indignatio versum.

Regnier l'avoit ainsi traduit, Satire II.

Puis souvent la colère engendre de bons vers.

Mais on voit combien l'expression de Mr. Despréaux est plus noble & plus animée.

CHANGEMENT. Vers 145. *Tout beau, dira quelqu'un.*] Dans les premières éditions il y avoit : *Mais quoi, dira quelqu'un.*

VERS 154. *Attend pour croire en Dieu, que la fièvre le presse.*] Ce vers désigne particulierement le fameux DES-BARREAUX, *qui*, selon le langage de Boursaut dans ses Lettres, *ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade.* Pendant une maladie qu'il eut, il fit un Sonnet de piété, qui est connu de tout le monde, & qui est très-beau ; mais quand sa santé fut revenuë, il desavoua fortement ce Sonnet. Il commence par ce vers :

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité, &c.

Voïez la remarque sur le vers 660. de la Satire X.

VERS 155. *Et toûjours dans l'orage &c.*] Au lieu de ce vers, & du suivant, il y avoit ceux-ci dans les premières éditions :

Et

Ainsi parle un Esprit qu'irrite la Satire,
Qui contre ses défauts croit être en sûreté,
En raillant d'ùn Censeur la triste austerité:
Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de foiblesse,
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse;
Et toûjours dans l'orage au Ciel levant les mains,
Dès que l'air est calmé, rit des foibles Humains.
Car de penser alors qu'un Dieu tourne le Monde,
Et règle les ressorts de la Machine ronde,
Ou qu'il est une vie au delà du trépas,
C'est-là, tout haut du moins, ce qu'il n'avoûra pas.
Pour moi qu'en santé même un autre Monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne,
Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce Lieu,
Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

Et riant hors de là du sentiment commun,
Prêche que Trois sont Trois, & ne sont jamais Un.

Mais ces vers parurent trop hardis, & même un peu libertins; aussi bien que ceux-ci qui venoient un peu après:

C'est-là ce qu'il faut croire, & ce qu'il ne croit pas;
Pour moi, qui suis plus simple, & que l'Enfer étonne.

Mr. Arnauld les fit changer. *Otez tout cela*, lui dit-il, *vous aurez trois ou quatre Libertins à qui cela plaira, & vous perdrez je ne sai combien d'honnêtes-gens, qui liroient vos Ouvrages.*

Des Marets avoit censuré ces quatre Vers; & remarqué que celui-ci:

Prêche que Trois sont Trois, & ne sont jamais Un,

sont pris de l'Impie en la Comedie du Festin de Pierre: Du Monteil.

Changement. Vers 157. *Car de penser alors.*] Dans les premières éditions, il y avoit: *Car enfin, de penser.*

SATIRE II.

A.M. DE MOLIERE.

RARE & fameux Esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail & la peine;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers;
Dans les combats d'esprit savant Maître d'escrime,
Enseigne-moi, MOLIERE, où tu trouves la rime.
On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.

Jamais

LE sujet de cette Satire est, *la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raison.* Mais l'Auteur s'est appliqué à les concilier toutes deux, en n'emploïant dans cette Pièce, que des Rimes extrèmement exactes.

Cette Satire n'a été composée qu'après la septième: ainsi elle est la quatrième dans l'ordre du tems. Elle fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Broussin, avec Mr. le Duc de Vitri, & Moliere; ce dernier y devoit lire une Traduction de Lucrèce en vers François, qu'il avoit faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria M. Despréaux de réciter la Satire adressée à Moliere; mais après ce récit, Moliere ne voulut plus lire sa Traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il se contenta de lire le premier Acte du Misanthrope, auquel il travailloit en ce tems là: disant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers aussi parfaits & aussi achevez que ceux de Mr Despréaux; parce qu'il lui faudroit un tems infini, s'il vouloit travailler ses Ouvrages comme lui.

VERS 17. *Si je veux d'un Galant* &c.] Ces deux vers étoient ainsi:

Et

Jamais au bout du vers on ne te voit broncher;
Et sans qu'un long détour t'arrête, ou t'embarrasse,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur
Pour mes péchez, je croi, fit devenir Rimeur:
Dans ce rude métier, où mon esprit se tuë,
En vain, pour la trouver, je travaille & je suë.
Souvent j'ai beau réver du matin jusqu'au soir:
Quand je veux dire *blanc*, la quinteuse dit *noir*.
Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,
Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure;
Si je pense exprimer un Auteur sans defaut,

La

Si je pense parler d'un Galant de nôtre âge,
Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.

Mais heureusement pour l'Abbé Ménage, l'Abbé de Pure fit en ce tems-là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de Corneille, dans laquelle Auguste confond Cinna après la découverte de sa conjuration; & dans cette Parodie, Mr. Colbert convainquoit Mr. Despréaux d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroissoient alors. Mr. Despréaux n'étoit pas assûré que de Pure eût fait cette Parodie maligne; mais il savoit bien que cet Abbé la distribuoit. Pour toute vengeance d'une si noire calomnie, notre Auteur se contenta de mettre le nom de l'Abbé de Pure dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cette Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoi qu'il ne fût ni propre ni galant.

Michel de Pure étoit de Lyon, où son Pere avoit été Prevôt des Marchands, en 1634. & son Aïeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaise Traduction de *Quintilien*. Dans la suite il traduisit encore

La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.
Enfin quoique je faſſe, ou que je veuille faire,
La bizarre toûjours vient m'offrir le contraire.
De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triſte, las, & confus, je ceſſe d'y réver:
Et maudiſſant vingt fois le Démon qui m'inſpire,
Je fais mille ſermens de ne jamais écrire,
Mais quand j'ai bien maudit & Muſes & Phébus,
Je la voi qui paroît, quand je n'y penſe plus.
Auſſi-tôt, malgré moi, tout mon feu ſe rallume:
Je reprens ſur le champ le papier & la plume,
Et de mes vains ſermens perdant le ſouvenir,
J'attens de vers en vers qu'elle daigne venir.
Encor ſi pour rimer, dans ſa verve indiſcrete,

Ma

l'Hiſtoire des Indes, écrite en Latin par le P. *Maffée*; & *l'Hiſtoire Africaine*, écrite en Italien par *J. B. Birago*. Il a auſſi traduit *la Vie de Leon X* du Latin de *Paul Jove*; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, *Les Précieuſes*; la *Vie du Maréchal de Gaſſion*, &c.

VERS 20. *La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.*] PHILIPPE QUINAUT, Auteur de pluſieurs Tragédies, imprimées en deux volumes, mais qui ſont abſolument tombées dans l'oubli. Il a depuis compoſé des Opéra. Il fut reçû à l'Académie Françoiſe, en l'année 1670 & mourut en 1688.

VERS 35. *Je ferois comme un autre.*] GILLES MENAGE, dont les Poëſies ſont remplies d'expreſſions ſemblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers ſuivans: ce qui marque un génie froid & ſtérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé Ménage, qui n'avoit *point de naturel a la Poëſie*, & qui ne *faiſoit des vers qu'en dépit des Muſes*; comme il l'a dit lui-même dans la *Préface de ſes Obſervations ſur Malherbe*.

Gilles

Ma Muse au moins souffroit une froide épithete :
Je ferois comme un autre ; & sans chercher si loin,
J'aurois toûjours des mots pour les coudre au besoin.
Si je louois Philis, *En miracles féconde* ;
Je trouverois bien-tôt, *A nulle autre seconde.*
Si je voulois vanter un objet *Nompareil* ;
Je mettrois à l'instant, *Plus beau que le Soleil.*
Enfin parlant toûjours d'*Astres* & de *Merveilles*,
De *Chef-d'œuvres des Cieux*, de *Beautez sans pareilles* ;
Avec tous ces beaux mots souvent mis au hazard,
Je pourrois aisément, sans génie & sans art,
Et transposant cent fois & le nom & le verbe,
Dans mes vers recousus mettre en pieces Malherbe.
Mais mon Esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
N'en

Gilles Boileau, frere de notre Auteur, avoit déja repris l'Abbé Ménage de son affectation à emploïer ces sortes de Phrases Poëtiques : *En charmes si féconde*, *A nulle autre pareille*, *A nulle autre seconde : Ce chef-d'œuvre des Cieux*, *Ce miracle d'amour*, &c. on peut voir *l'Avis à Mr. Ménage*, sur son Eglogue intitulée *Cristine.* p. 16.

VERS 46. *Dans mes Vers recousus mettre en pièces Malherbe.*] Il étoit difficile de faire un vers qui rimât avec celui-ci. Cela parut même impossible à la Fontaine, à Moliere, & à tous les amis que notre Poëte consulta. Cependant il trouva le vers qu'il cherchoit.

[*Et transposant cent fois & le nom & le verbe.*

Quand il le dit à La Fontaine : *Ah ! le voilà*, s'écria celui-ci, en l'interrompant : *Vous êtes bien-heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela.*

Mr. Despréaux faisoit ordinairement le second vers avant le premier. C'est un des plus grands secrets de la Poësie, pour donner aux vers beaucoup de sens & de force. Il conseilla à Mr. Racine de suivre cette methode ; & il disoit à ce propos : *Je lui ai apris à rimer difficilement*,

N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
Et ne ſauroit ſouffrir, qu'une phraſe inſipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.
Ainſi recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.
Maudit ſoit le premier, dont la verve inſenſée
Dans les bornes d'un vers renferma ſa penſée,
Et donnant à ſes mots une étroite priſon,
Vou-

VERS 53. *Maudit ſoit le premier, dont la verve inſenſée*, &c.] Mr. Arnaud d'Andilly entendant réciter cette Satire, fut extremement touché de ces quatre vers; il en admira la beauté, & les compara à ceux-ci de BREBEUF, qui ſont ſi fameux: *Pharſ. L. III.*

C'eſt de lui que nous vient cet Art ingenieux
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

Mr. D'Andilly ſe fit réciter cette Satire trois fois de ſuite, par l'Auteur.

VERS 57. *Sans ce métier fatal au repos de ma vie*, &c.] Première maniere:

Sans ce métier, helas! ſi contraire à ma joie,
Mes jours auroient été filez d'or & de ſoie.

L'Auteur corrigea ces deux vers, parce que Mr. d'Andilly lui fit remarquer qu'il tomboit dans le defaut qu'il attaquoit: *Vous blâmez*, lui dit Mr. d'Andilly, *ceux qui dans leurs vers mettent en pièces Malherbe, & voila une expreſſion qui eſt de ce Poëte.* En effet, MALHERBE a emploïé trois fois cette expreſſion.

I, Dans l'Ode à la Reine Marie de Medicis, 1600.

Les

Voulut avec la Rime enchainer la Raison.
Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,
Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie:
Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant;
Et comme un gras Chanoine, à mon aise, & content,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.
Mon cœur exemt de soins, libre de passion,

Sait

Les Parques d'une même soie
Ne devident pas tous nos jours.

II. Dans l'Ode au Duc de Bellegarde, 1608.

Ainsi de tant d'or & de soie
Ton âge devide son cours, &c.

III. Et dans un fragment au Cardinal de Richelieu:

Nos jours filez de toutes soies
Ont des ennuis comme des joies, &c.

VERS 62. *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.*] Il auroit bien pû mettre la négative, en disant; *La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire*; comme LA FONTAINE l'a mis depuis dans son Epitaphe:

Jean s'en alla, comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu.
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son tems, bien le sût dispenser:
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

Mr.

Sait donner une borne à ſon ambition ;
Et fuïant des grandeurs la préſence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.
Et je ſerois heureux, ſi, pour me conſumer,
Un deſtin envieux ne m'avoit fait rimer.
Mais depuis le moment que cette frénéſie
De ſes noires vapeurs troubla ma fantaiſie,
Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement,
M'inſpira le deſſein d'écrire poliment:
Tous les jours malgré moi, cloué ſur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin paſſant ma vie en ce triſte métier,

J'envie

Mr. Despréaux demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manieres valoit mieux, la ſienne, ou celle de La Fontaine. Il paſſa tout d'une voix, que la ſienne étoit la meilleure, parce qu'en ôtant la négative, *Rien faire* devenoit une eſpèce d'occupation.

VERS 76. *J'envie, en écrivant, le ſort de Pelletier.*] Poëte du dernier ordre, qui faiſoit tous les jours un Sonnet. *Pelletier* prit ce vers pour une louange; & dans cette penſée, il fit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poëſies, où il y avoit quelques-uns de ſes vers. Mr. Despréaux s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire ſans ſon aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit Pelletier qui l'avoit donnée à imprimer, *parce qu'elle étoit à ſa loüange.*

Richelet s'eſt trompé, quand il a dit que Pelletier mourut en 1660. *Lett. Choiſies Tom.* I. On a parlé de ce Poëte, ſur le vers 54 du Discours au Roi, & ſur le vers 47. de la Satire I.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi*, &c.] GEORGE DE SCUDERI de l'Académie Françoiſe, a compoſé pluſieurs Romans; *L'Illuſtre Baſſa, le Caloandre fidelle, &c.* outre le Poë-

me

J'envie en écrivant le ſort de Pelletier.

Bienheureux Scuderi, dont la fertile plume
Peut tous les mois ſans peine enfanter un volume.
Tes Ecrits, il eſt vrai, ſans art & languiſſans,
Semblent être formez en dépit du bon ſens:
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puiſſe dire,
Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.
Et quand la Rime enfin ſe trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reſte y ſoit mis de travers,
Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'art aſſervir ſon génie!
Un Sot en écrivant fait tout avec plaiſir:

Il

me d'*Alaric*, & un grand nombre de Pièces de théatre. Quoique le Roman de *Cyrus*, & celui de *Clélie*, aïent été imprimez ſous ſon nom, ils ſont néanmoins de l'illuſtre MAGDELEINE DE SCUDERI ſa Sœur.

BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire de cet Auteur. *O bienheureux Ecrivains*, s'écrie-t-il, *M. De Saumaiſe en Latin, & Mr. De Scuderi en François! J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de Calepins, que moi d'Almanachs.* Il dit encore: *Bienheureux ſont ces Ecrivains qui ſe contentent ſi facilement; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts; qui, ſans choiſir, écrivent tout ce qu'ils ſavent.* Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANGEMENT. Vers 79. —— *Sans art & languiſſans:*] Dans les premieres éditions il y avoit: *Sans force & languiſſans.*

VERS 87. *Un Sot en écrivant fait tout avec plaiſir:*] Un Théologien François donne une aſſez plaiſante raiſon de la forte complaiſance avec laquelle les Auteurs médiocres regardent leurs propres Ouvrages. „ Selon la juſtice, dit-„ il, tout travail honnête doit être recompenſé de louan-„ ge ou de ſatisfaction. Quand les bons Eſprits font un „ Ouvrage excellent, ils ſont juſtement récompenſez par „ les

Il n'a point en ſes vers l'embarras de choiſir,
Et toûjours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement en ſoi-même il s'admire.
Mais un Eſprit ſublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver:
Et toûjours mécontent de ce qu'il vient de faire,

Il

„ les applaudiſſemens du Public; Quand un pauvre Eſprit „ travaille beaucoup pour faire un mauvais Ouvrage, il „ n'eſt pas juſte ni raiſonnable qu'il attende des louanges „ publiques; car elles ne lui ſont pas dûës: Mais afin que „ ſes travaux ne demeurent pas ſans récompenſe, Dieu „ lui donne une ſatisfaction perſonnelle, que perſonne ne „ lui peut envier ſans une injuſtice plus que barbare. Tout „ ainſi que Dieu, qui eſt juſte, donne de la ſatisfaction „ aux Grenouilles, de leur chant: autrement, le blâme „ public, joint à leur mécontentement, ſeroit ſuffiſant „ pour les réduire au deſeſpoir. *Le P.* François Garasse, *Somme Théolog. L.* II. p. 419.

Imitations. Ibid. *Un Sot en écrivant*, &c.] Horace, L. II. Ep. II. 106. & ſeqq. 125.

Ridentur, mala qui componunt Carmina: verùm
Gaudent ſcribentes, & ſe venerantur; & ultro
Si taceas, laudant; quidquid ſcripſere beati. &c.
Prætulerim ſcriptor delirus, inerſque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant:
Quàm ſapere, & ringi.

Vers 94. *Il plaît à tout le monde, & ne ſauroit ſe plaire.*] En cet endroit, Molière dit à notre Auteur, en lui ſerrant la main: *Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne ſuis pas du nombre de ces Eſprits ſublimes, dont vous parlez; mais tel que je ſuis, ji n'ai rien fait en ma vie, dont je ſois véritablement content.*

Le célèbre Santeul penſoit bien autrement de ſes Poëſies, il l'avoüa même un jour chez Thierri, à Mr. Despreaux, qui

Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire,
Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit.

Toi donc, qui vois les maux où ma Muse s'abîme,
De grace, enseigne-moi l'art de trouver la Rime:
Ou, puisqu'enfin tes soins y seroient superflus,
MOLIERE, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

qui lui dit; *Vous êtes donc le seul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content à ses Ouvrages.* Alors Santeul, flaté par le titre d'*Homme extraordinaire*, & voulant faire voir qu'il ne se croïoit pas indigne de cet Eloge, revint au sentiment de Mr. Despréaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des Ouvrages qu'il avoit composés.

Mr. Despréaux citoit un jour à ce propos, ces Réfléxions de l'Auteur des Caractères: *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait aprehender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être luës. Un Esprit médiocre croit écrire divinement: Un bon Esprit croit écrire raisonnablement.* LA BRUYERE, ch. des *Ouvrages de l'esprit*.



SATIRE III.

A. QUEL sujet inconnu vous trouble & vous altère?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre & sevère,

Et

CEtte Satire a été faite en l'année 1665. Elle contient le recit d'un Festin, donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui se pique neanmoins de rafiner sur la bonne chere. Ce caractere est semblable à celui qu'Horace donne à Nasidiénus, dans la Satire VIII. du Livre II. où ce Poëte a fait le recit d'un repas ridicule. Un de nos plus célèbres Ecrivains, savant Traducteur & Commentateur d'Horace, ne paroit pas être bien entré dans le sens de son Auteur, quand il a dit, qu'Horace *avoit peint le caractère d'un Homme fort avare, qui fait une sotte ostentation de ses richesses.* Il semble au contraire, que c'est plûtôt le caractère d'un Homme qui ne manque pas de générosité, mais qui manque de goût: d'un Sot magnifique. C'étoit la pensée de Mr. Despréaux. Regnier a fait aussi la description d'un Soupé ridicule, auquel il fut retenu malgré lui: C'est dans sa dixième Satire.

Bien des gens ont crû faussement, que Mr. Despréaux, dans cette Satire, avoit voulu se dépeindre sous le personnage de celui qui fait le recit: & sur cela, ils l'ont regardé comme un Homme d'une délicatesse excessive en fait de bonne chère. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien loin de se representer ici lui-même, il se moque d'un Homme qui ne peut s'accommoder que des repas exquis; & que la raillerie ne tombe pas moins sur la délicatesse outrée de celui qui fait le récit du Festin, que sur le Festin même. Il a voulu représenter Mr. DU BROUSSIN, *qui*, selon le langage de notre Auteur, *traitoit sérieusement les repas.* Quand il sut que Mr. Despréaux travailloit sur cette matière, il tâcha de l'en détourner: disant que ce n'étoit pas là un sujet sur lequel il falût plaisanter: *Choisissez plûtôt les Hypocrites*, lui disoit-il sérieusement, *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chère, croyez-moi, ne badinez point là-dessus.* Il se reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en fut aucun mauvais gré à l'Auteur.

Au reste, il y a sept Personnes que l'on fait parler dans cet-

Et ce visage enfin plus pâle qu'un Rentier,
A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?
Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie,

Où

cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & six Convives, qui sont. le Personnage qui fait le recit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui est désigné par le Hableur, & enfin un Poëte.

VERS 1. *A.*] Cette lettre, qui est au commencement du premier vers, signifie l'Auditeur, ou celui qui interroge; & la lettre P. qui est devant le quatorzième vers dénote le Poëte. L'Auteur avoit dessein d'y mettre un B. pour marquer le *Broussin*: mais il craignit que son intention ne fut trop marquée.

IMITATIONS. Ibid. *Quel sujet inconnu* &c.] Juvénal commence ainsi la neuvième Satire:

Scire velim, quare toties mihi, Nævole, tristis
Occurras, fronte obducta? ———
——— ——— ——— *unde repente*
Tot rugæ?

VERS 4. *A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?*] En 1664. le Roi suprima un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel de Ville: Le Chevalier de CAILLI fit alors cette Epigramme, dont Mr. Despréaux faisoit cas:

De nos Rentes, pour nos pechez,
Si les quartiers sont retranchez,
Pourquoi s'en émouvoir la bile?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu:
Nous allions à l'Hôtel-de-Ville,
Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.

VERS 6. ——— *Et de bisques nourrie.*] En ce tems-là, les Bisques étoient un mets fort estimé.

VERS

Où la joie en ſon luſtre attiroit les regards,
Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?
Qui vous a pû plonger dans cette humeur chagrine?
A-t-on par quelque Edit réformé la cuiſine?
Ou quelque longue pluïe, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins & vos melons?
Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
P. Ah! de grace, un moment, ſouffrez que je reſpire.
Je ſors de chez un Fat, qui, pour m'empoiſonner,
Je penſe, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Je l'avois bien prévû Depuis près d'une année,
J'éludois tous les jours ſa pourſuite obſtinée.

Mais

VERS 10. *A-t-on par quelque Edit reformé la cuiſine!*] On publia alors divers Edits de reformation.

CHANGEMENT. Vers 12. *Vos vins & vos melons.*] Dans la première Edition il y avoit *Vos vins ou vos melons*

CHANGEMENT. Vers 13. *Répondez donc enfin.*] Il y avoit ici: *Répondez donc du moins.*

VERS 15. *Je ſors de chez un Fat.*] C'eſt celui qui avoit donné le dîner; mais c'eſt un Perſonnage feint.

CHANGEMENT. Vers 19. *Mais hier.*] Il y avoit dans les premières Editions: *Quand hier.*

VERS 22. ——— *Boucingo n'en a point de pareilles.*] BOUCINGO, fameux Marchand de vin.

VERS 23. ——— *Chez le Commandeur.*] JAQUES DE SOUVRE', Commandeur de St. Jean de Latran, & enſuite Grand Prieur de France. Il aimoit la bonne chère, & tenoit ordinairement une table ſomptueuſe, à laquelle aſſiſtoient ſouvent Mr. du Brouſſin, & Mr. de Villandri, qui eſt nomme dans le vers ſuivant. Les Repas du *Commandeur* étoient renommez en ce tems-là, & Saint-Evremond en fait mention dans ſes Ecrits *. Le Commandeur de Souvré étoit fils du Maréchal de Souvré, Gouverneur de Louïs

* *Converſ. du Duc de Candale, avec Mr. de St. Evremond.*

Mais hier il m'aborde, & me ferrant la main :
Ah ! Monfieur, m'a-t-il dit, je vous attens demain.
N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles.
D'un vin vieux ... Boucingo n'en a point de pareilles :
Et je gagerois bien que chez le Commandeur,
Villandri priferoit fa fève, & fa verdeur.
Moliere avec Tartuffe y doit jouër fon rôle :
Et Lambert, qui plus eft, m'a donné fa parole.
C'eft tout dire en un mot, & vous le connoiffez.
Quoi Lambert ? Oui, Lambert. A demain. C'eft affez.
Ce matin donc, féduit par fa vaine promeffe,
J'y cours, midi fonnant, au fortir de la Meffe.

A

Louïs XIII. & Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24 *Villandri priferoit.*] Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur de VILLANDRI, Confeiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

VERS 25. *Moliere avec Tartuffe.*] La Comédie du *Tartuffe* avoit été defenduë en ce tems-là, & tout le monde vouloit avoir Moliere pour la lui entendre reciter.

VERS 26. *Et Lambert, qui plus eft,* &c.] MICHEL LAMBERT, fameux Muficien, étoit fouhaité par tout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit prefque toûjours de parole. Cela eft bien marqué dans ce vers & dans les deux fuivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696. âgé de 87 ans. Son corps a été mis dans le tombeau de Jean Baptifte Lulli fon Gendre.

VERS 28. *Quoi Lambert ? Oui, Lambert. A demain. C'eft affez.*] Ce vers eft en Dialogue. *Quoi Lambert ?* c'eft le Convié qui dit ceci. L'Hôte repond : *Oui, Lambert. A demain.* Et le Convié promet d'y aller, en difant ; *C'eft affez.*

VERS

A peine étois-je entré, que ravi de me voir,
Mon Homme, en m'embraſſant, m'eſt venu recevoir,
Et montrant à mes yeux une allégreſſe entiere,
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere:
Mais puiſque je vous voi, je me tiens trop content.
Vous êtes un brave homme: Entrez. On vous attend.
A ces mots, mais trop tard, reconnoiſſant ma faute,
Je le ſuis en tremblant dans une chambre haute,
Où malgré les volets le Soleil irrité
Formoit un poële ardent au milieu de l'Eté.
Le couvert étoit mis dans ce Lieu de plaiſance;
Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoiſſance,
Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans,
Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.
J'en-

VERS 43. *Deux nobles Campagnards* &c.] De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui ſoit un perſonnage réel. Voïez la Remarque ſur le vers 173. de cette Satire.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.*] *Artamène* ou *le Grand Cyrus*, Roman de Mademoiſelle de Scuderi, en dix volumes. Il eſt rempli de longues converſations, & ſur tout de grans Complimens fort ennuïeux. C'eſt pourquoi Furetiere a dit dans *l'Hiſtoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence*, Que *les Bourgeois de cette Place* (le Roman de Cyrus) *affectoient ſur tout d'être fort civils, & de fort bon entretien.* La plûpart des gens de Province, qui s'imaginoient que le ſtile de ces Romans étoit le ſtile de la Cour, & un modèle de politeſſe, formoient leur langage & leurs complimens ſur le *Cyrus* & ſur la *Clélie*, dont ils retenoient les façons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient auſſi produit les Précieuſes: caractère que Moliere a ſi bien joué. Les premiers Volumes du Roman de *Cyrus* commencèrent à paroître en 1649.

VERS

J'enrageois. Cependant on apporte un potage.
Un coq y paroiſſoit en pompeux équipage,
Qui changeant ſur ce plat & d'état & de nom ;
Par tous les Conviez s'eſt appelé chapon.
Deux aſſiettes ſuivoient, dont l'une étoit ornée
D'une langue en ragoût de perſil couronnée :
L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
On s'aſſied : mais d'abord, notre Troupe ſerrée
Tenoit à peine autour d'une table quarrée :
Où chacun, malgré ſoi, l'un ſur l'autre porté ;
Faiſoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.
Jugez en cet état ſi je pouvois me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chère ;

VERS 45. *Cependant on apporte un potage* &c.] Mr. FOURCROI, célèbre Avocat, s'aviſa un jour, de donner un repas ſemblable en tout à celui qui eſt décrit dans cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat General ; à M. de Menars, Maître des Requêtes, enſuite Préſident à Mortier ; à Mr. Despréaux ; & à quelques autres. Mais ſa plaiſanterie ne plût point aux Conviez ; & l'on dit alors, que ces ſortes de repas ſont bons à décrire & non pas à donner.

VERS 58. *Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère.*] Il auroit pû mettre : *Moi qui compte pour rien & le vin & la chère.* Mais il a crû l'autre manière plus conforme à l'uſage. L'un & l'autre ſe peuvent dire. Cependant il ſemble que l'uſage y ait mis cette difference, qu'après *Ne compter pour rien*, il faut une négation ; & après, *Compter pour rien*, il faut une affirmation :

Je ne compte pour rien ni le vin ni la chère.

Moi qui compte pour rien & le vin & la chère.

Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
Qu'aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cotin.

Notre Hôte, cependant, s'adressant à la Troupe:
Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?
Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus,

Avec

VERS 60. *Qu'aux Sermons de Cassagne, ou de l'Abbé Cotin.*] Ce fut l'Abbé Furetiere qui indiqua à notre Auteur, les deux mauvais Prédicateurs qui sont ici nommés: l'Abbé *Cassagne* & l'Abbé *Cotin*, tous deux de l'Academie Françoise. JAQUES CASSAGNE, de la Ville de Nismes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de S. Etienne. Il fut reçu à l'Academie Françoise en l'année 1661. à la place de St. Amant. & mourut au mois de Mai 1679. Il a fait la Préface des Oeuvres de Balzac, qui est estimée: il a encore traduit Saluste, &c. Il eut assez de bon sens pour ne témoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des Satires. Mais l'Abbé Cotin ne fit pas de même. Fier & présomptueux comme il étoit, il ne put souffrir que son talent pour la Chaire lui fût contesté. Pour s'en venger il fit une mauvaise Satire contre Mr. Despréaux, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité Horace, & Juvénal. Cotin ne s'en tint pas là: il publia un Libelle en prose, intitulé: *La Critique desinteressée sur les Satires du tems*; dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus grossieres, & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'avisa encore malheureusement pour lui, de faire entrer Moliere dans cette dispute, & ne l'épargna pas plus que Mr. Despréaux. Celui ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, comme on le verra dans les Satires suivantes; mais Moliere acheva de le ruiner de reputation, en l'immolant sur le Théatre à la risée publique, dans la Comédie des *Femmes savantes*, sous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la suite en celui de *Trissotin*. CHARLES COTIN, Parisien, fut reçu à l'Academie Françoise en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en vers qu'en prose.

VERS 63. *Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus* &c.] Ces sortes de soupes étoient alors à la mode, & on les appeloit, des *Soupes de l'écu d'argent*. C'étoit l'Enseigne

d'un

Avec des jaunes d'œufs mêlez dans du verjus ?
Ma foi, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête !
Les cheveux cependant me dressoient à la tête :
Car Mignot, c'est tout dire, & dans le Monde entier,
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

J'ap-

d'un Traiteur qui demeuroit dans le quartier de l'Université & qui avoit inventé la maniére de les faire.

VERS 65. *Ma foi, vive Mignot*, &c.] JAQUES MIGNOT, Patissier-Traiteur, demeuroit dans la Ruë de la Harpe, vis-à-vis la Ruë percée. Il avoit la charge de Maître Queux de la Maison du Roi, & celle d'Ecuïer de la bouche de la Reine : ainsi il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir qu'on traitât d'Empoisonneur, un Officier comme lui. Il donna sa plainte à M. Deffita, Lieutenant Criminel, contre l'Auteur des Satires, mais ni ce Magistrat, ni M. de Riants, Procureur du Roi, ne voulurent recevoir la plainte de *Mignot* : ils le renvoïerent, en disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colère : & voïant qu'il ne pouvoit esperer de satisfaction par la voie de la Justice, il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet, il s'avisa d'un expedient tout nouveau. Mignot avoit la reputation de faire d'excellens Biscuits, & tout Paris en envoïoit querir chez lui. Il sut que l'Abbé Cotin avoit fait une Satire contre M. Despréaux leur Ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ses dépens ; & quand on venoit acheter des biscuits, il les envelopoit dans la feuille qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le Public : associant ainsi ses talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Mr. Despréaux vouloit se réjouïr avec ses amis, il envoïoit acheter des biscuits chez Mignot, pour avoir la Satire de Cotin. Cependant la colère de Mignot s'appaisa, quand il vit que la Satire de Mr. Despréaux, bien loin de le décrier, comme il le craignoit, l'avoit rendu extremement célèbre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. Mignot a gagné du bien dans sa profession, & il fait gloire d'avouër qu'il doit sa fortune à Mr. Despréaux.

J'approuvois tout pourtant de la mine & du geste,
Pensant qu'au moins le vin dût reparer le reste.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,
D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,
Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage;
Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.
A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,
Que de ces vins mêlez j'ai reconnu l'adresse,

Toute-

Vers 73. *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage.*] *L'Auvernat*, ou *Auvernas*, est un vin fort rouge & fumeux, qui n'est bon à boire que dans l'arrière-saison. Ce vin croît aux environs d'Orleans. Il est fait de raisins noirs qu'on appèle du même nom, parce que le plant en est venu d'Auvergne.

Le *Lignage* est un vin moins fort en couleur, qui est fait avec toutes sortes de raisins. Les Cabaretiers mêlent ces deux sortes de vins pour faire leurs vins clairets & rosez de plusieurs couleurs.

Vers 74. *Se vendoit chez Crenet.*] Fameux Marchand de vin, qui tenoit le Cabaret de la Pomme du Pin, vis-à-vis l'Eglise de la Magdelaine, près du pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déja renommé du tems de Regnier qui en parle ainsi dans sa dixième Satire,

Où maints Rubis balays tout rougissans de vin,
Montroient un hâc itur *à la Pomme de Pin.*

Et même du tems de Rabelais, qui dit: *Puis cauponisons ès Tabernes meritoires de la Pomme de Pin, de Castel, de la Magdelaine, & de la Mule.* Pantagr. l. 2. ch. 6.

Crenet ne fit pas comme Mignot, car il ne fit que rire du mêlange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Et ce reproche n'étoit pas aussi sans fondement,

car

Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison ;
J'esperois adoucir la force du poison.
Mais qui l'auroit pensé ? pour comble de disgrace ;
Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace,
Point de glace, bon Dieu ! dans le fort de l'Eté !
Au mois de Juin ! Pour moi, j'étois si transporté,
Que donnant de fureur tout le festin au Diable,
Je me suis vû vingt fois prêt à quitter la table,
Et dût-on m'appeller & fantasque & bourru,
J'allois sortir enfin, quand le Rôt a paru.

Sur

car Mr. du Broussin avoit fait acheter à Mr. d'Herbaut, chez *Crenet*, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut ensuite être de ce vin coupé & mëlangé : ce qui mit le Broussin dans une furieuse colère contre *Crenet*, qu'il ne menaçoit pas de moins que de le perdre. C'est à cette avanture que l'Auteur fait allusion.

Ibid. —— *Pour vin de l'Hermitage.*] Il croît sur un côteau situé dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, sur le rivage du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage qui a donné son nom au territoire, & au vin qui y vient.

CHANGEMENT. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil.*] Il y avoit : *Et qui rouge en couleur*, dans les premières éditions.

VERS 83. *Point de glace, bon Dieu !*] Dans le tems que cette Satire fut faite, l'usage de la glace n'étoit pas si commun en France qu'il l'est à présent. Il n'y avoit que ceux qui se piquoient de délicatesse & de rafinement, qui bussent à la glace. Ainsi la plainte que fait ici le Personnage qui parle, marque bien son caractère. En France on n'a commencé à boire à la glace que vers la fin du dix-septième Siécle ; mais cet usage étoit connu des anciens Romains qui en faisoient leurs délices.

VERS 88. —— *Quand le Rôt a paru.*] Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. du Broussin,

 s'il

Sur un lièvre flanqué de ſix poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, animaux domeſtiques,
Qui dès leur tendre enfance élevez dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.
Autour de cet amas de viandes entaſſées,
Regnoit un long cordon d'alouetes preſſées,
Et ſur les bords du plat, ſix pigeons étalez
Préſentoient pour renfort leurs ſquelètes brûlez.

A

s'il faloit dire *le Rôt*, ou le *Rôti*. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt*.

VERS 92. *Sentoient encor le chou.*] Une petite avanture domeſtique a fourni à l'Auteur l'idée de ce vers & des deux précedens. Un ſoir il y avoit du monde à ſouper chez Mr. Boileau ſon pere. En entrant dans la Salle à manger, on ſentit une odeur ſemblable à celle de la ſoupe aux choux, dont tout le monde fut frapé. Mr. Boileau demanda à la Cuiſiniere, ſi elle étoit folle de vouloir leur donner une ſoupe aux choux, à ſouper? La Cuiſiniere répondit que ce n'étoit pas ſon deſſein; cependant on ſentoit toûjours la même odeur: mais à peine eut-on ſervi le Rôt, que l'on découvrit au fond du baſſin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché ſous le reſte de la viande: car on la ſervoit alors en Pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur. On le fit d'abord emporter; mais il avoit répandu par tout une odeur de chou qui dura tout le reſte du repas.

VERS 94. *Regnoit un long cordon d'alouetes preſſées.*] Comme ce Repas ſe donnoit en Eté, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce tems-là on ne mangeoit pas d'Alouetes. C'eſt Bourſaut qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Theatre, intitulée *la Satire des Satires*, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il a eu raiſon de faire ſervir des Aloüetes dans ce repas, parce que c'eſt un repas donné par un homme d'un goût bizare & extravagant,

qui

A côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin ſaiſiſſoit l'odorat,
Et nageoit dans des flots de vinaigre roſat.
Tous mes Sots à l'inſtant changeant de contenance,
Ont loüé du feſtin la ſuperbe ordonnance,
Tandis que mon Faquin, qui ſe voïoit priſer,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuſer.
Sur tout certain Hableur, à la gueule affamée,
Qui

qui cherche des mêts extraordinaires. Qu'ainſi, l'on peut préſumer qu'il a donné des Aloüetes quoi que mauvaiſes, dans une ſaiſon où il n'eſt pas impoſſible d'en avoir, puis qu'il y en a en tout tems : les Aloüetes n'étant pas des oiſeaux de paſſage. D'ailleurs, cette faute tombe ſur Mignot qui avoit préparé le repas, & non pas ſur le Poëte qui en fait la deſcription. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, ſi ſes ennemis ne s'étoient pas ſi fort applaudis de cette critique.

IMIT. Ibid. *Un cordon d'Alouetes.*] Les Latins diſoient dans le même ſens,

Une couronne d'Alouetes, de Grives, &c.

Texta Roſis fortaſſe tibi, vel divite Nardo,
At mihi de Turdis facta Corona placet.

Martial. XIII. Epig. LI.

IMIT. Vers 96. *Leurs ſquelètes brûlez.*] Horace, dans ſon récit d'un feſtin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons:

——— ——— *Tum pectore aduſto*
Vidimus & Merulas poni. L. II. Sat. VIII. 90.

VERS 105. *Sur tout certain Hableur.*] Celui dont le caractère eſt ſi vivement exprimé dans ces dix vers, s'appeloit

Qui vint à ce festin conduit par la fumée,

Et

loit B. D. L. Cousin issu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. de L. . . . . . Grand Audiancier de France, qui lui avoit acheté une charge de Président à la Cour des Monoies; mais il dissipa tout son bien; & son Oncle l'aïant abandonné, il fut réduit à vivre chez ses amis. Il alloit souvent chez Mr. Boileau le Greffier, frére aîné de Mr. Despréaux. Ce fut là que se passa entre ce même Mr. D. L. . . . . . & la Comtesse de CRISSÉ, cette Scène plaisante & vive qui a été décrite par Mr. Racine dans ses *Plaideurs*, sous les noms de Chicaneau & la Comtesse de Pimbêche. La Comtesse de Crissé étoit une Plaideuse de profession, qui a passé toute sa vie dans les procès, & qui a dissipé de grans biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement fatigué de son obstination à plaider, lui defendit d'intenter aucun procès, sans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son desespoir, les Juges, les Avocats, & son Procureur; elle alla encore, porter ses plaintes à Mr. Boileau le Greffier, chez qui se trouva par hazard Mr. de L. . . . . . dont il s'agit. Cet Homme qui vouloit se rendre necessaire par tout, s'avisa de donner des conseils à cette Plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité; mais par un mal-entendu qui survint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'insulter, & l'accabla d'injures. Mr. Despréaux, qui étoit present à cette Scène, en fit le récit à Mr. Racine qui l'accommoda au Théatre, & l'insera dans la Comédie des *Plaideurs*. Il n'a presque fait que la rimer. La premiére fois que l'on joüa cette Comédie, on donna à l'Actrice qui representoit la Comtesse de Pimbêche, un habit de couleur de Rose-seche, & un masque sur l'oreille; qui étoit l'ajustement ordinaire de la Comtesse de Crissé.

VERS 107. *Dans l'Ordre des Côteaux.*] *Les Côteaux*: ce nom fut donné à trois grans Seigneurs tenant table, qui étoient partagez sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui sont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partisans: *Je ne puis m'ôter de l'esprit* (dit le P. Bouhours) *qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la description de son Festin:*

Sur

Et qui s'est dit Profès, dans l'Ordre des Côteaux,

A

Sur tout certain Hableur, &c.

„ Je me suis même mis en tête (continuë le P. Bouhours) „ que les Commentateurs se tourmenteront fort pour ex- „ pliquer ce *Profès dans l'Ordre des Côteaux*, & qu'on pour- „ ra bien le corriger en lisant, *Profès dans l'Ordre de Cis-* „ *teaux*, par la raison que *l'Ordre des Côteaux* ne se trou- „ vera point dans l'Histoire Ecclesiastique, & que les gens „ de ce tems-là ne sauront pas que cet Ordre n'étoit qu'u- „ ne Societé de fins Débauchez, qui vouloient que le vin „ qu'ils bûvoient, fût d'un certain côteau ; & qu'on les „ appelloit pour cela *les Côteaux*.

Les plus fameux Côteaux qui produisent le vin de Champagne, sont Rheims, Pérignon, Silleri, Haut villier, Aï, Taissy, Verzenai, St. Thierri. Notre Auteur disoit, que ces trois Seigneurs qu'on nommoit *les Côteaux*, étoient le Commandeur de SOUVRÉ, le Duc de MORTEMAR, & le Marquis de SILLERI.

Menage donne une autre origine à ce nom-là. „ Ce „ fut, dit-il, feu Mr. de LAVARDIN, Evêque du Mans, „ qui se plaignant de ces Messieurs qui disoient que son „ vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des délicats qui „ ne vouloient du vin que d'un certain *Côteau*, & là-dessus „ on les appella *les Côteaux*. Ces Messieurs étoient le Mar- „ quis de BOIS-DAUFIN, du nom de *Laval*; Le Comte „ d'OLONNE, du nom de la *Trimouille*; L'Abbé de VIL- „ LARCEAUX, du nom de *Mornai*; & le Comte du „ BROUSSIN, du nom de Brûlart. *Dict. étymol.*

Fragment d'une Lettre de Mr. DES MAIZEAUX *à * * * sur ce sujet.*

„ Lorsque je priai Mr. de St. EVREMOND de m'a- „ prendre l'origine du nom de CÔTEAUX, je lui fis voir „ ce que Menage a écrit là-dessus dans son *Dictionaire éty-* „ *mologique*, où il dit, que Mr. de Lavardin Evêque du „ Mans *se plaignant de quelques grands Seigneurs qui disoient* „ *que son Vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des délicats qui* „ *ne vouloient du vin que d'un certain* Côteau *&c.* Mr. de „ St. Evremond m'assûra que cet Auteur se trompoit : car „ 1. ceux à qui on donna le nom de *Côteaux* n'étoient

A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.
Je riois de le voir, avec ſa mine étique,
Son rabat jadis blanc, & ſa perruque antique,
En lapins de garenne ériger nos clapiers,

Et

,, pas de *grands Seigneurs.* 2. Ils ne *diſoient* point que *le* ,, *Vin* de l'Evêque du Mans *n'étoit pas bon.* 3. Ce Prelat ,, ne *ſe plaignoit* point d'eux. 4. Il ne parloit pas d'*un* ,, *certain Côteau.* 5. L'Abbé *de Villarceaux* n'en étoit pas, ,, lui qui ne s'entendoit nullement en délicateſſe : ni *du* ,, *Brouſſin*, qui n'eſt venu que dix ans après. Mr. de St. ,, Evremond ajouta qu'il étoit lui-même à la table de l'E- ,, vêque du Mans, lorsque ce Prelat donna, pour ainſi ,, dire, naiſſance au fameux nom de CÔTEAUX. Il ,, m'aprit enſuite la veritable origine de ce nom-là, que ,, j'ai rapportée dans la VIE de Mr. de St. Evremond.

Voici l'endroit de la *Vie de St. Evremond*, où Mr. Des Maizeaux parle des *Côteaux.* ,, Mr. de St. Evremond, *dit-* ,, *il*, ſe rendit fameux par ſon raffinement ſur la bonne ,, chere. Mais dans la bonne chere, on recherchoit moins ,, la ſomptuoſité & la magnificence, que la délicateſſe & ,, la propreté. Tels étoient les repas du Commandeur de ,, Souvré, du Comte d'Olonne, & de quelques autres ,, Seigneurs qui tenoient table. Il y avoit entr'eux une ,, eſpece d'émulation, à qui feroit paroitre un goût plus ,, fin, & plus délicat. Mr. de Lavardin, Evêque du Mans ,, & Cordon-bleu, s'étoit auſſi mis ſur les rangs. Un jour ,, que Mr. de St. Evremond mangeoit chez lui, cet Evê- ,, que ſe prit à le railler ſur ſa Délicateſſe, & ſur celle du ,, Comte d'Olonne, & du Marquis de Bois-Dauphin. *Ces* ,, *Meſſieurs*, dit ce Prélat, *outrent tout à force de vouloir raffi-* ,, *ner ſur tout. Ils ne ſauroient manger que du Veau de rivie-* ,, *re : il faut que leurs Perdrix viennent d'Auvergne : que leurs* ,, *Lapins ſoient de la Roche-Guyon ou de Verſine. Ils ne ſont* ,, *pas moins difficiles ſur le Fruit : & pour le Vin, ils n'en* ,, *ſauroient boire que des trois Côteaux, d'Aï, d'Haut-Vil-* ,, *liers, & d'Avenay.* Mr. de St. Evremond ne manqua ,, pas de faire part à ſes Amis de cette converſation ; & ,, ils repeterent ſi ſouvent ce qu'il avoit dit des *Côteaux*, ,, & en plaiſanterent en tant d'occaſions, qu'on les apella ,, LES TROIS CÔTEAUX.

Mr.

Et nos pigeons Cauchois en ſuperbes Ramiers;
Et pour flatter notre Hôte , obſervant ſon viſage
Compoſer ſur ſes yeux ſon geſte & ſon langage.
Quand notre Hôte charmé, m'aviſant ſur ce point,
Qu'a-

Mr. Des Maizeaux remarque dans le même endroit, que le Pere Bouhours, Mr. Ménage & Mr. Despreaux ſe ſont trompez ſur l'origine du nom de *Côteaux*; & il renvoye à ce qu'on a dit là-deſſus dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres*, Août 1704. pag. 165. & ſuiv. Voiez la *Vie de Mr. de St. Evremond* ſous l'année 1654, pag. 39. & 40. de l'Ed. d'Amſterdam 1726.

On croit que le Vin de Champagne doit ſa première reputation à Meſſieurs Colbert & le Tellier, Miniſtres d'Etat, qui poſſedoient de grans Vignobles dans la Province de Champagne. On fait néanmoins remonter beaucoup plus loin le tems de la reputation de ce vin; car on aſſure, * que le Pape Leon X., Charles Quint, François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre, voulurent toûjours uſer du Vin d'Aï, comme le plus excellent, & le plus épuré de toute ſenteur de terroir. Ils avoient tous leur propre Maiſon dans Aï, ou proche d'Aï, pour y faire plus curieuſement leurs proviſions. Voilà ſans doute d'illuſtres Confrères dans *l'Ordre des Côteaux*.

VERS 111. *En lapins de Garenne ériger nos clapiers.*] On appèle ordinairement *Clapiers*, les Lapins domeſtiques; & l'on n'en voit jamais ſur les tables bien ſervies. Dans les *Plaideurs* de Mr. Racine, Chicaneau dit à ſon valet:

Prens moi dans ce Clapier trois Lapins de Garenne,
Et chez mon Procureur porte-les ce matin.

VERS 112. *Et nos pigeons Cauchois en ſuperbes Ramiers.*] *Pigeons Cauchois* ſont de gros Pigeons: & ce mot de *Cauchois* eſt venu de Normandie, à cauſe que les Pigeons de Caux ſont plus gros que les autres. *Cauchois*, qui eſt né au Païs de Caux. MENAGE, *Dict. Etymol.*

Ramier: Sorte de Pigeon ſauvage qui perche ſur les branches

* *St. Evremond, Lettre à Mr. le Comte d'Olonne, Tom. III.*

Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiette,
Et les morceaux entiers reſtent ſur votre aſſiette.
Aimez-vous la muſcade? On en a mis par tout.
Ah! Monſieur, ces poulets ſont d'un merveilleux goût.
Ces pigeons ſont dodus, mangez ſur ma parole.
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.
Ma foi, tout eſt paſſable, il le faut confeſſer,
Et Mignot aujourd'hui s'eſt voulu ſurpaſſer.
Quand on parle de ſauce il faut qu'on y raffine.
Pour moi j'aime ſur tout que le poivre y domine.
J'en ſuis fourni, Dieu ſait, & j'ai tout Pelletier
Roulé

ches des arbres: ce que les Pigeons domeſtiques ne font pas.

VERS 119. *Aimez-vous la muſcade? On en a mis par tout.*] Il demande ſi l'on aime la Muſcade; & il y en a par tout. Cela renferme un ridicule bien ſenſible, & aſſez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis long-tems on ne vouloit plus que la muſcade ſe fît ſentir dans les ragoûts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.*] Ce Perſonnage donne encore ici une preuve de ſon mauvais goût: car les Lapins, pour être bons, doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize. Il n'y a que les Clapiers qui aïent la chair blanche & molle.

VERS 126. *J'aime ſur tout que le poivre y domine.*] Le Commandeur de Souvré avoit le goût uſé par la bonne chère, & aimoit beaucoup le poivre, la muſcade & les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier* &c.] Cette raillerie eſt extrèmement fine & délicate, parce qu'elle eſt indirecte. On a parlé de *Pelletier* dans les Remarques ſur le vers 54. du Discours au Roi, & ſur le vers 77. de la Satire précedente.

VERS 130. *Ou comme la Statuë eſt au Feſtin de Pierre.*] Le *Feſtin de Pierre* eſt une Pièce de Theatre dont le ſujet nous

Roulé dans mon office en cornets de papier.
A tous ces beaux diſcours, j'étois comme une pierre ;
Ou comme la Statuë eſt au Feſtin de Pierre ;
Et ſans dire un ſeul mot, j'avalois au hazard
Quelque aîle de poulet dont j'arrachois le lard.
  Cependant mon Hableur, avec une voix haute,
Porte à mes Campagnards la ſanté de notre Hôte ;
Qui tous deux pleins de joie, en jettant un grand cri,
Avec un rouge-bord acceptent ſon deffi.
Un ſi galant exploit reveillant tout le monde,
On a porté par tout des verres à la ronde,
Où les doigts des Laquais, dans la craſſe tracez,

Té-

nous a été apporté en France par les Comédiens Italiens, qui l'ont imitée des Eſpagnols. TIRSO DE MOLINA, Auteur Eſpagnol, eſt le premier qui l'a traitée. Il l'a intitulée, *El Combidado de piedra* : ce qui a été mal rendu en notre Langue par, *le Feſtin de Pierre* : car ces paroles ſignifient préciſément, *le convié de pierre* : c'eſt-à-dire, *la Statuë de marbre ou de pierre, conviée à un repas.* Cependant l'uſage a prévalu. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'eſt que la Statuë qui ſe rend au ſouper auquel elle a été invitée, eſt la Statuë d'un Commandeur nommé *Dom Pedro.* De là eſt venu ſans doute le nom du *Feſtin de Pierre.* Toutes les Troupes de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théatre. De Villiers, Comédien, l'a traitée pour le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere la fit paroître en 1665. ſur le Théatre du Palais Roïal, avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été jouée à Paris que par les Italiens, dans le tems que Mr. Despréaux compoſa cette Satire. Dorimond fit enſuite le Feſtin de Pierre, & le mit en vers. Roſimond en fit encore un autre, qui fut repreſenté ſur le Théatre du Marais, en 1670. Enfin, Corneille le Jeune a tourné en vers la Pièce de Moliere, en y faiſant quelques legers changemens dans la diſpoſition. Elle commença à paroître au

Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincez.
Quand un des conviez, d'un ton mélancholique,
Lamentant triſtement une chanſon bachique;
Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, ſe mettent à chanter.
La Muſique ſans doute étoit rare & charmante:
L'un traîne en longs fredons une voix glapiſſante,
Et l'autre l'appuïant de ſon aigre fauſſet,
Semble un violon faux qui jure ſous l'archet.
  Sur ce point un jambon, d'aſſez maigre apparence,
Arrive ſous le nom de jambon de Maïence.

Un

mois de Janvier, 1677. & c'eſt cette derniere qu'on jouë préſentement en France.

VERS 141. *Quand un des conviez, d'un ton mélancholique*, &c.] Mr. de la C. . . . Neveu de notre Auteur, avoit la voix aſſez belle; mais il chantoit toutes ſortes d'airs, même les plus gais, d'un ton ſi triſte & ſi mélancholique, qu'on eût dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. —— *Une chanſon bachique.*] Bernier le Voïageur appelloit les chanſons à boire, des *Chanſons bachiques*, ſelon l'ancien langage. *Avant que j'allaſſe au Mogol*, diſoit-il, *je ſavois grand nombre de Chanſons bachiques.* L'Auteur a emploïé cette expreſſion ſurannée en parlant d'un Noble Campagnard. Il y a des *Chanſons bachiques* dans le Recueil des Airs du Savoïard, fameux Chantre du Pont-neuf.

VERS 150. —— *Sous le nom de jambon de Maïence.*] Les jambons de Maïence ſont préparés d'une façon particulière. Ils viennent de Weſtphalie, & on les appèle jambons de Maïence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Maïence: cette foire ſe tient maintenant à Francfort ſur le Mein.

IMIT. Vers 151. *Un valet le portoit, marchant à pas comptez*, &c.] Horace s'eſt auſſi moqué de la gravité avec laquelle un Valet aportoit des bouteilles de vin ſur ſa tê-

tę

Un valet le portoit, marchant à pas comptez,
Comme un Recteur ſuivi des quatre Facultez.
Deux Marmitons craſſeux, revétus de ſerviettes,
Lui ſervoient de Maſſiers, & portoient deux aſſiettes,
L'une de champignons, avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verds, qui ſe noïoient dans l'eau.
Un ſpectacle ſi beau ſurprenant l'aſſemblée,
Chez tous les Conviez la joie eſt redoublée:
Et la troupe à l'inſtant, ceſſant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'eſt miſe à raiſonner.
Le vin au plus muet fourniſſant des paroles,

Cha-

te, diſant que ce Valet s'avance à pas plus meſurez qu'une jeune Athénienne qui porte les vaſes dont on ſe ſert dans les Sacrifices de Cerès.

—— —— —— *Ut Attica Virgo*
Cum ſacris Cereris, procedit fuſcus Hydaſpes.
Cacuba vina ferens. L. II. Sat. VIII. 13.

VERS 152. *Comme un Recteur* &c.] L'Auteur tire ſa comparaiſon, des Proceſſions de l'Univerſité de Paris, à la tête deſquelles marche le Recteur, précedé de ſes Bedeaux, & ſuivi des quatre Facultez, qui ſont les Arts, la Medecine, la Juriſprudence, & la Théologie. Le Recteur eſt le premier Officier électif de l'Univerſité; & la Proceſſion du Recteur ſe fait quatre fois l'année.

VERS 154. *Lui ſervoient de Maſſiers.*] Quand le Recteur va en proceſſion, il eſt toûjours accompagné de deux *Maſſiers*; c'eſt-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Maſſes, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

IMIT. Vers 161. *Le vin au plus muet fourniſſant des paroles.*] Horace L. I. Ep. V, 19.

Fœcun-

Chacun a débité ses maximes frivoles,
Règlé les interêts de chaque Potentat,
Corrigé la Police, & réformé l'Etat;
Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.
Enfin, laissant en paix tous ces Peuples divers,
De propos en propos on a parlé de Vers.
Là, tous mes Sots, enflez d'une nouvelle audace,
Ont

Fœcundi calices quem non fecere disertum?

VERS 166. *A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.*] L'Angleterre & la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille sur mer contre les Anglois. Le Roi se déclara ensuite contre l'Angleterre, en faveur des Hollandois; & cette guerre fut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier 1667.

IMIT. Vers 170. *Ont jugé des Auteurs* &c.] Perse, Satire I. 30.

——— ——— *Ecce inter pocula quærunt*
Romulidæ saturi quid dia poëmata narrent.

VERS 171. ——— *Pour la justesse & l'art, ... Théophile & Ronsard.*] Le Poëte THEOPHILE avoit l'imagination vive & brillante; mais pour la régularité & la justesse, ce n'est pas dans ses vers qu'il la faut chercher. RONSARD avoit le génie élevé, & de grands talens pour la Poësie; mais il semble que l'art n'ait servi qu'à corrompre en lui la nature, au lieu de la perfectionner. En effet, ses vers sont pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendu peu intelligibles. C'est ce qui fit bientôt déchoir ce Poëte, de la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans son siècle: & depuis long tems on ne lit plus ses Poësies. Voïez la Remarque sur le vers 126. du premier Chant de l'Art Poëtique.

Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnasse;
Mais notre Hôte sur tout, pour la justesse & l'art,
Elevoit jusqu'au ciel Théophile & Ronsard.
Quand un des Campagnards relevant sa moustache,
Et son feutre à grans poils ombragé d'un panache,
Impose à tous silence, & d'un ton de Docteur,
Morbleu! dit-il, la Serre est un charmant Auteur!
Ses vers sont d'un beau stile, & sa prose est coulante.

La

VERS 173. *Quand un des Campagnards* &c.] Mr. De B***. Gentilhomme de Châlons, Cousin de notre Poëte. Il portoit effectivement une grande moustache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & son chapeau semblable à un feutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque tems après la reception de Gilles Boileau à l'Académie: *Ah, Ah, Cousin*, lui dit-il, *vous êtes donc parmi ces Messieurs de l'Académie Françoise! Combien cela vaut-il de revenu par année?*

VERS 174. *Et son feutre à grans poils*;] Anciennement on disoit, *un chapeau de feautre*; témoin VILLON, dans une double Ballade:

Abusé m'a, & fait entendre
Toûjours de ung, que c'est ung autre;
De farine, que ce fust cendre;
D'ung mortier, ung chapeau de feautre.

Et dans le *Cymbalum Mundi*, de BONAVENTURE DES PERRIERS, Dial. III. *Mais au Diable l'une qui die: Tien, Mercure, voilà pour avoir un feutre de chapeau.* Pag. 106. 107. Ed. d'Amst. 1711.

VERS 176. —— *La Serre est un charmant Auteur!*] PUGET DE LA SERRE, miserable Ecrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en prose & en vers. Ils ne laissoient pas d'être debitez à mesure qu'ils paroissoient; mais

l'Auteur

La Pucelle eſt encore une Oeuvre bien galante;
Et je ne ſai pourquoi je bâille en la liſant.

Le

l'Auteur les aïant fait imprimer en un corps, perſonne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ſes Ecrits étoient un Galimathias continuel, & il ſe glorifioit de cela même, diſant qu'il avoit trouvé un ſecret inconnu aux autres Auteurs: *C'eſt*, diſoit-il, *d'avoir ſû tirer de l'argent de mes Ouvrages tout mauvais qu'ils ſont, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages.* Un jour il eut la curioſité d'aller entendre les Conférences que RICHESOURCE faiſoit ſur l'Eloquence, dans une maiſon de la Place Dauphine. Apres que celui-ci eut débité toutes ſes extravagances, La Serre, en manteau long & en rabat, ſe leva de ſa place, & allant embraſſer Richeſource: *Ah! Monſieur*, lui dit-il, *je vous avouë que depuis vingt ans j'ai bien débité du Galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.*

VERS 178. *La Pucelle eſt encore une Oeuvre bien galante.*] La *Pucelle*, ou la *France délivrée*, Poëme héroïque de JEAN CHAPELAIN de l'Académie Françoiſe. Il demeura trente ans à compoſer ou à promettre cet Ouvrage, qui parut enfin en 1655. Toute la France l'attendoit avec beaucoup d'impatience, ſur la réputation que Chapelain s'étoit faite par ſon Ode au Cardinal de Richelieu; mais l'impreſſion en fut l'écueil. Il ſeroit difficile de trouver rien de plus ennuïeux que la lecture de *la Pucelle*, dont les vers ſont extrèmement durs, forcez, & pleins de tranſpoſitions monſtrueuſes.

VERS 179. *Je ne ſai pourquoi je bâille en la liſant.*] Un jour Chapelain liſoit ſon Poëme chez Mr. le Prince. On y applaudiſſoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville, à qui un des Admirateurs demanda ſi elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: *Oui, cela eſt parfaitement beau, mais il eſt bien ennuyeux.* Cette penſée eſt l'original de celle de Mr. Despréaux.

VERS 180. *Le Païs, ſans mentir, eſt un bouffon plaiſant:*] RENÉ LE PAÏS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'apliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence.

Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant;
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Ma

vence. Il avoit l'esprit aisé, vif & agréable, & il composoit en vers & en prose, avec facilité. En 1664. il publia des Lettres & des Poësies, sous le titre d'*Amitiez*, *Amours*, *& Amourettes*. Les Railleurs l'appelèrent *le Singe de Voiture*; parce que *Le Païs* se flatoit d'imiter l'enjouëment & la délicatesse de cet Auteur. C'est ce que Mr. Despréaux insinuë en cet endroit, par la contre-verité qu'il met dans la bouche de son Campagnard, qui préfere *Le Païs à Voiture*. Le Païs prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine sur ce sujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la peut voir dans ses *Nouvelles Oeuvres*, qui sont la suite du premier volume, Il fit plus: étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. Despréaux, & soutint toûjours son caractère enjoué. Mr. Despréaux fut d'abord embarassé de la visite d'un homme qu'il avoit mis en droit de se plaindre; mais il dit pour toute excuse à Mr. Le Païs, qu'il ne l'avoit nommé dans la Satire, que parce qu'il avoit vû des gens qui le préferoient à Voiture. Mr. Le Païs passa facilement condamnation sur cette préference, & ils se séparèrent bons amis. Notre Auteur estimoit plus la Prose de *Le Païs* que ses vers. *René Le Païs*, Sieur *du Plessis-Villeneuve*, mourut à Paris dans la Ruë du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut enterré à St. Eustache, où le célèbre VINCENT VOITURE avoit été aussi enterré.

VERS 181. *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.*] Mr. de la Fontaine avoit mené Mrs. Despréaux & Racine à Château-Thierri, qui étoit le lieu de sa naissance. Un des principaux Officiers de cette Ville invita un jour à diner Mr. Despréaux tout seul, & laissa ses deux Amis qui étoient occupez ailleurs. Pendant le repas, la conversation roula particulierement sur les belles Lettres. L'Officier de Robe jugea de tout en maître: Il dit qu'il n'aimoit point *ce Voiture*; qu'à la vérité, *le Corneille* lui faisoit plaisir quelquefois, mais que sur tout il étoit passionné pour le beau langage. Et puis il disoit, en s'aplaudissant de son bon goût: *Avouez, Monsieur, que le jugement sert bien dans la lecture.* Regnier a fait dire quelque chose de semblable à un Pédant qu'il introduit dans sa dixième Satire:

Qu'

Mai foi, le jugement sert bien dans la lecture.
A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.
En verité pour moi, j'aime le beau François.
Je ne sai pas pourquoi l'on vante l'Aléxandre.
Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.
Les Heros chez Quinaut parlent bien autrement,
Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.
On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,

Qu'un

Que Pline est inegal, Térence un peu joli;
Mais sur tout il estime un langage poli.

VERS 183. —— *Le Corneille est joli quelquefois.*] L'épithete de *joli* convient aussi peu au grand Corneille, qu'elle convenoit à Mr. de Turenne, quand un jeune Homme de la Cour s'avisa de dire, que Mr. de Turenne étoit un *joli* Homme. C'est en ce sens que l'on dit de ce qui a un caractère de grandeur: *Cela passe le joli.* Mais notre Auteur fait parler ainsi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

VERS 185. *Je ne sai pas pourquoi l'on vante l'Aléxandre.*] Aléxandre le Grand, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demeuroit, souhaita qu'elle fut représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. Racine vouloit que ce fût par la Troupe de Moliere. Comme ils étoient en grande contestation là dessus, Mr. Despréaux intervint, & décida par une plaisanterie, disant, qu'*il n'y avoit plus de bons Acteurs à l'Hôtel de Bourgogne: qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fût au monde, & que cela pourroit bien contribuer au succès d'une Pièce.* Cette plaisanterie seule fit revenir l'Abbé de Bernay, qui étoit d'ailleurs très-obstiné; & la Pièce fut donnée à la Troupe de Moliere.

VERS 188. *Et jusqu'à* Je vous hais, *tout s'y dit tendrement.*] Dans les Tragédies de Quinaut, tous les sentimens sont tournez à la tendresse, jusques dans les endroits où l'on ne devroit exprimer que de la haine ou de la douleur: C'est pourquoi on l'avoit surnommé, *le doucereux Quinaut.* Mr. Despréaux avoit vû jouër *Stratonice*, Tragédie de ce

Poëte,

Qu'un jeune Homme... Ah ! je ſai ce que vous voulez dire,
A répondu notre Hôte. *Un Auteur ſans défaut,*
La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.
Juſtement. A mon gré, la pièce eſt aſſez plate.
Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vû l'Aſtrate ?
C'eſt-là ce qu'on appèle un ouvrage achevé.
Sur tout l'*Anneau Roïal* me ſemble bien trouvé.
Son

Poëte, où Floridor faiſoit le rôle d'Antiochus, qui eſt l'Amant ; & la Barone faiſoit celui de Stratonice, qui eſt la Maîtreſſe. Antiochus diſoit bien tendrement à Stratonice ; *Vous me haïſſez donc ?* A quoi Stratonice répondoit auſſi d'un air fort paſſionné : *J'y mets toute ma gloire.* Enfin, après avoir tourné en pluſieurs façons les mots de *haine* & de *haïr*, la Scène finiſſoit par ces deux vers :

Adieu, croïez toûjours que ma haine eſt extrême,
Prince, & ſi je vous hais, *haïſſez-moi de même.*

C'eſt particulièrement cet endroit que Mr. Despréaux a eu en vuë. *Act. II. Scène 6.* & 7.

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.*] Dans la Satire précedente, adreſſée à Moliere ; & c'eſt cette raiſon qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux Satires dans ſon Livre, immédiatement l'une après l'autre, quoiqu'elles n'aïent pas été compoſées dans le même ordre. Après la ſeconde Satire, l'Auteur avoit fait la quatrième, & le Discours au Roi, avant la Satire troiſième.

VERS 193. *Juſtement. A mon gré.*] C'eſt le Noble Campagnard qui reprend ici le discours.

VERS 194. ——— *Avez-vous vû l'Aſtrate ?*

VERS 196. *Sur tout l'Anneau Roïal* &c.] *Aſtrate, Roi de Tyr,* Tragédie de Quinaut, fut repréſentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du Journal des Savans, faiſant l'éloge de *l'Aſtrate* *, dit que cette Pièce a de

* *Journal du 23. de Mars 1665.*

Son sujet est conduit d'une belle manière.
Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entière:
Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.
Il est vrai que Quinaut est un Esprit profond,
A repris certain Fat, qu'à sa mine discrete
Et son maintien jaloux j'ai reconnu Poëte:
Mais il en est pourtant qui le pourroient valoir.
Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir,
A dit mon Campagnard avec une voix claire,
Et déja tout bouillant de vin & de colère.
Peut-être, a dit l'Auteur pâlissant de courroux:
Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous?
Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.

Vous?

de la tendresse par tout, & de cette tendresse délicate qui est toute particulière à Mr. Quinaut. *L'Anneau Roïal* fait le sujet de la Scène 3. & 4. de l'Acte troisieme. *Elise*, héritière du Roïaume de Tyr, donne à *Agénor* son parent, un Anneau, qui étoit la marque de la dignité Roïale, pour le remettre à *Astrate*, qui est aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épousant. Mais Agénor, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être son époux, ne veut point se dessaisir de *l'Anneau Roïal*: & comme il veut se servir de l'autorité souveraine qui lui donne ce précieux Anneau, pour faire arrêter son Rival, il est lui-même mis en prison par ordre de la Reine.

VERS 198. *Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere.*] Une des premières règles du Théatre, est qu'il ne faut qu'une Action pour le sujet d'une Pièce Dramatique; & cette Action doit être non-seulement complette, mais continuée jusqu'à la fin, sans aucune interruption. Or notre Auteur prétend que dans l'*Astrate*, l'Action théatrale est interrompuë à la fin de chaque Acte: ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette

critique

Vous? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie,
A l'Auteur sur le champ aigrement reparti.
Je suis donc un Sot? Moi? vous en avez menti:
Reprend le Campagnard, & sans plus de langage,
Lui jette, pour deffi, son assiette au visage.
L'autre esquive le coup, & l'assiette volant
S'en va frapper le mur, & revient en roulant.
A cet affront, l'Auteur se levant de la table,
Lance à mon Campagnard un regard effroïable:
Et chacun vainement se ruant entre-deux,
Nos Braves s'accrochant se prennent aux cheveux;
Aussi-tôt sous leurs piez les tables renversées
Font voir un long débris de bouteilles cassées:

En

critique est très-fine. „ J'ai relû l'*Astrate*, m'a dit Mr. „ Despréaux. J'ai été étonné que je n'en aie pas dit davantage dans ma Satire; car il n'y a rien de plus ridicule, & il semble que tout y ait été fait exprès en dépit „ du bon sens. A la fin, on dit à Astrate, que sa Maîtresse est empoisonnée: cela se dit devant elle; & il répond pour toute chose, *Madame*. Cela n'est-il pas bien „ touchant? Nous disions autrefois, qu'il valoit bien mieux „ mettre, *Tredame*.

VERS 201. *A repris certain Fat.*] Cet endroit ne désigne personne en particulier.

VERS 216. *S'en va fraper le mur, & revient en roulant.*] L'Auteur a cherché à imiter, par le son des mots, le bruit que fait une assiette en roulant. Il y a d'ailleurs beaucoup de grace dans cette imitation de la Poësie héroïque, abaissée à un sujet plaisant. La beauté de la Poësie consiste principalement dans les images, & dans les peintures sensibles: & c'est en quoi Homère a surpassé tous les autres Poëtes.

CHANG,

En vain à lever tout les Valets sont fort promts,
Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
Enfin, pour arrêter cette lutte barbare;
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare;
Et leur premiere ardeur passant en un moment,
On a parlé de paix & d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,
Avec un bon serment, que si pour l'avenir,
En pareille cohuë on me peut retenir,
Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois vers.

CHANG. Vers 233. *Je consens de bon cœur.*] Il y avoit, *d'un bon cœur*, dans les éditions de 1674. & de 1675. mais c'étoit une faute. L'Auteur a toûjours mis, *de bon cœur*, dans les autres éditions.

VERS 234. *Deviennent vins de Brie.*] Les vins de la Province de Brie sont si mauvais qu'ils ont passé en proverbe: Aussi a-t-on dit en chanson:

Mais tout vin est vin de Brie,
Quand on boit avec un Fat.

SATIRE

SATIRE. IV.

A M. L'ABBE' LE VAYER.

D'Où vient, cher LE VAYER, que l'Homme le moins sage
Croit toûjours seul avoir la Sagesse en partage:
Et qu'il n'est point de Fou, qui par belles raisons
Ne loge son voisin aux Petites-Maisons?

Un

LA Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la seconde Satire, & avant le Discours au Roi.

Mr. l'Abbé LE VAYER, à qui elle est adressée, étoit fils unique de LA MOTHE LE VAYER, Conseiller d'Etat, Précepteur de MONSIEUR Philippe de France, Frere unique du Roi. En 1656. l'Abbé le Vayer publia une Traduction Françoise de *Florus*, qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il accompagna cette Version d'un Commentaire savant & curieux. On croit qu'il a aussi composé le Roman de *Tarsis & Zelie* qui est fort bien écrit.

Cet Abbé avoit un attachement singulier pour Moliere, dont il étoit le Partisan & l'admirateur. Il mourut âgé d'environ 35. ans, au mois de Septembre 1664 peu de tems après que cette Satire eut été composée. Mr. Despréaux en conçut l'idée dans une conversation qu'il eut avec l'Abbé le Vayer & Moliere, dans laquelle on prouva par divers exemples que *tous les hommes sont fous, & que chacun croit néanmoins être sage tout seul.* Cette proposition fait le sujet de cette Satire. Moliere avoit résolu de faire une Comedie sur le même sujet. Il trouvoit que Desmarets n'avoit pas bien rempli ce dessein dans la Comédie des *Visionnaires*.

VERS 4. —— *Aux Petites Maisons.*] Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital de Saint Germain des

Un Pédant enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de Grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassez, n'a souvent fait qu'un Sot,
Croit qu'un Livre fait tout, & que sans Aristote
La Raison ne voit goute, & le Bon Sens radote.
D'autre part un Galant, de qui tout le métier
Est de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs fatiguer tout le monde,
Condamne la Science, & blâmant tout Ecrit,
Croit qu'en lui l'Ignorance est un titre d'esprit:
Que c'est des gens de Cour le plus beau privilège,
Et renvoie un Savant dans le fond d'un Collège.

Un

Prez, parce qu'il dépendoit de l'Abbaïe de St. Germain; & c'étoit une *Maladerie* destinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'aïant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le Cardinal de Tournon, Abbé de Saint Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites Maisons.

VERS 5. *Un Pédant enivré.*] L'Auteur fait ici les caractères d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Devot, & d'un Libertin. Ce sont des caractères generaux qui n'ont point d'objet particulier. Pradon a voulu insinuer que le portrait du Pédant étoit fait sur Mr. Charpentier de l'Académie Françoise; mais sa conjecture étoit sans fondement. PRADON, *Préf. des nouvelles Rem. sur les Ouvrages de Mr. Despréaux.*

VERS 10. *La Raison ne voit goute.*] L'Auteur auroit pû mettre: *La Raison est aveugle*; & ce changement ne lui déplaisoit pas.

VERS 22. *Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.*]

Mo-

Un Bigot orgueilleux, qui dans ſa vanité
Croit duper jusqu'à Dieu par ſon zèle affecté,
Couvrant tous ſes défauts d'une ſainte apparence,
Damne tous les Humains, de ſa pleine puiſſance.
 Un Libertin d'ailleurs, qui, ſans ame & ſans foi,
Se fait de ſon plaiſir une ſuprême loi,
Tient que ces vieux propos, de Démons & de flammes,
Sont bons pour étonner des enfans & des femmes;
Que c'eſt s'embarraſſer de ſoucis ſuperflus,
Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.
 En un mot, qui voudroit épuiſer ces matières,
Peignant de tant d'eſprits les diverſes manières,
Il compteroit plûtôt, combien, dans un Printems,
Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens,

Moliere a imité cette penſée, dans *ſon Feſtin de Pierre*, Acte V. Scène 2. où il fait dire à Don-Juan: *Je ſaurai déchainer contre mes ennemis, des zèlez indiscrets, qui ſans connoiſſance de cauſe crieront contre eux, qui les accableront d'injures, & les damneront hautement de leur autorité privée.* Moliere compoſa le Feſtin de Pierre à la fin de 1664. peu de tems après que cette Satire eut été faite.

IMITATIONS. Vers 31. *Il compteroit plûtôt*, &c.] Ces deux vers ſont imités de Juvénal, Satire X. vers 220.

Promtiùs expediam, quot amaverit Hippia mœchos,
Quot Themiſon ægros autumno occiderit uno.

VERS 32. *Guenaud & l'antimoine.*] Dans le tems que cette Satire fut compoſée, la diſpute des Medecins au ſujet de *l'antimoine* étoit dans ſa plus vive chaleur. GUENAUD, Medecin de la Reine, etoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'uſage; & le celebre Gui Patin étoit un

Et combien la Neveu, devant ſon mariage,
A de fois au public vendu ſon ***.
Mais, ſans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma penſée en deux mots;
N'en déplaiſe à ces Fous nommez Sages de Grece;
En ce monde il n'eſt point de parfaite Sageſſe;
Tous les hommes ſont fous, & malgré tous leurs ſoins,
Ne different entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois, que cent routes ſéparent,
Les voïageurs ſans guide aſſez ſouvent s'égarent,
L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,
La même erreur les fait errer diverſément:
Chacun ſuit dans le monde une route incertaine,

Se-

des plus grans ennemis de ce mineral. *Voyez le 23. Journal des Savans 1666.*

Guenaud mourut le 16. de Mai 1667. Pendant ſa vie on déguiſa ſon nom dans les premières éditions, ſous celui de *Desnaud*, Apoticaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu, devant ſon mariage.*] LA NEVEU fameuſe Courtiſane, extrèmement décriée par lés débauches eclatantes & ſcandaleuſes que quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour faiſoient chez elle. Elle etoit morte avant la compoſition de cette Satire.

Devant ſon mariage.] *Devant* & *Avant*, ſont deux Prépoſitions que l'on emploïoit autrefois indifferemment: mais l'uſage en a determiné plus particuliérement le ſens: *Devant*, ſert à marquer le lieu: & *Avant*, déſigne le tems. Ainſi il auroit été plus regulier de mettre ici: *Avant ſon mariage*; & l'Auteur l'auroit fait, ſi le mot précedent n'avoit pas fini par une voïelle. Il pouvoit aiſement mettre quelque autre nom, que celui de la Neveu, ſans rompre

Selon que ſon erreur le joüë & le promène ;
Et tel y fait l'habile & nous traite de fous,
Qui ſous le nom de ſage eſt le plus fou de tous.
Mais quoi que ſur ce point la Satire publie,
Chacun veut en ſageſſe ériger ſa folie,
Et ſe laiſſant regler à ſon eſprit tortu,
De ſes propres défauts ſe fait une vertu.
Ainſi, cela ſoit dit pour qui veut ſe connoître,
Le plus ſage eſt celui qui ne penſe point l'être ;
Qui toûjours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde ſoi-même en ſévere Cenſeur,
Rend à tous ſes défauts une exacte juſtice,
Et fait, ſans ſe flatter, le procès à ſon vice.

pré la meſure du Vers : & ce n'eſt pas la diſette des noms qui l'a empêché de faire ce changement.

CHANGEMENT. Vers 41 *Comme on voit qu'en un bois &c.*] Première manière, avant l'impreſſion ;

Comme lors qu'en un bois tout rempli de traverſes,
Souvent chacun s'égare en ſes routes diverſes, &c.

IMIT. Ibid. *Comme on voit qu'en un bois* &c.] Horace, L. II. Sat. III. 48.

—— — Velut Sylvis, ubi paſſim
Palantes error certo de tramite pellit,
Ille ſiniſtrorſum, hic dextrorſum abit : unus utrique
Error, ſed variis illudit partibus.

Mais chacun pour soi-même est toûjours indulgent.
Un Avare idolâtre, & fou de son argent,
Rencontrant la disette au sein de l'Abondance,
Appèle sa folie une rare prudence,

Et

IMIT. Vers 60. *Un Avare idolâtre.*] Les six vers qui expriment ici le caractère de l'Avare, sont imités d'Horace, Lib. II. Sat. III. 108.

——— ——— — qui discrepat istis,
Qui nummos aurumque recondit, nescius uti
Compositis; metuensque velut contingere Sacrum.
. . . .
Nimirum insanus paucis videatur.

CHANG. Vers 61. *Rencontrant la disette au sein de l'Abondance.*] Dans les premières éditions il y avoit ainsi:

Au milieu de ses biens rencontrant l'indigence.

VERS 64. *A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.*] Après ce vers il y en avoit treize autres que l'Auteur a retranchez dans les dernières éditions.

Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale,
Ne vous souvient-il point du tourment de Tantale,
Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit,
Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit?
Vous riez: savez-vous que c'est votre peinture,
Et que c'est vous par là que la fable figure?
Chargé d'or & d'argent, loin de vous en servir,
Vous brûlez d'une soif qu'on ne peut assouvir.
Vous nagez dans les biens, mais votre ame alterée
Se fait de sa richesse une chose sacrée;

Et

Et met toute sa gloire, & son souverain bien,
A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.
Plus il le voit accrû, moins il en fait l'usage.
Sans mentir, l'Avarice est une étrange rage,

Dira

Et tous ces vains trésors que vous allez cacher,
Sont pour vous un dépôt que vous n'osez toucher.
Quoi donc? de votre argent ignorez-vous l'usage?

Ces vers sont la traduction de ceux-ci d'Horace, Liv. I. Sat. I. 68. & suiv.

Tantalus à labris sitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine, de te
Fabula narratur. Congestis undique saccis
Indormis inhians, & tanquam parcere sacris
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.
Nescis quid valeat nummus, quem præbeat usum?

L'Auteur ne trouva pas que sa traduction fût assez serrée, ni qu'elle fût digne de son Original.

§. VOICI la Critique que Des Marets fit des Vers où Mr. Despréaux parloit de Tantale.

„ PHILENE.

„ La comparaison d'un avare avec Tantale, est toute pri-
„ se d'Horace, qui la met en deux vers & demy. Et ce
„ Poëte n'a pû la mettre qu'en six, mettant des vers
„ entiers pour chevilles, comme on voit les deux pre-
„ miers, qui ne sont que pour dire *Tantale* : Horace dit
„ *Tantalus.* Voici les vers de notre Docteur des Poëtes:

„ *Dites moi, pauvre esprit, ame basse & venale,*
„ *Ne vous souvient-il point du tourment de Tantale.*

„ Et quelle misere de dire, *esprit* & *ame* en un mesme

Dira cet autre Fou, non moins privé de sens,
Qui jette, furieux, son bien à tous venans,
Et dont l'ame inquiette, à soi-même importune,

Se

„ vers; *pauvre esprit*, *ame basse*. Tout cela est la même „ chose.

„ *Qui dans le triste état où le Ciel l'a reduit:*

„ Troisiéme vers qui n'est encore qu'une cheville, pour „ rimer avec *fuit*, qui est au vers suivant.

„ *Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit.*

„ Autre mechante cesure. *Au milieu d'un fleuve.* Cela ne „ devoit point etre coupé dans le vers.

„ *Vous riez? sçavez-vous que c'est votre peinture,*
„ *Et que c'est vous par-là que la fable figure.*

„ Que tous ces vers sont miserables! Que de redites & de „ paroles superflues! Quel *par là* très-inutile, puisque „ c'est-à-dire, par *là fable*, qui est dans le vers? Et quel- „ le repetition ennuyeuse: *C'est votre peinture*, & ensuite.

„ *Et que c'est vous par-là que là fable figure.*

„ Ce qui est la même chose dite plusieurs fois. Tout ce- „ la est pitoyable pour un Poëte si fier, qui se moque „ tant des autres.

„ DORANTE.

„ Et qui se mesle de donner des leçons à tous.

„ PHILENE.

„ Tu n'avois jamais crû, Damon, que cet Auteur fit de „ si méchans vers, & eust tant de peine à chercher des „ rimes, & fût reduit à coudre tant de paroles ensemble, „ pour

Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux en effet est le plus aveuglé ?
L'un & l'autre à mon sens ont le cerveau troublé,
Ré-

„ pour dire si peu de chose. Continuons à lire. Horace dit
„ tout cela en deux vers & demy :

„ *Tantalus à labris sitiens fugientia captat*
„ *Flumina. Quid rides ? mutato nomine de te Fabula*
„ *narratur.*

„ Quelle grace dans cette brieveté ! Quelqu'un eust pû re-
„ duire en deux vers François ce beau sens d'Horace :

„ *Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.*
„ *Tu ris ? Change de nom. La fable est ton histoire.*

DU MONTEIL.

VERS 67. *Dira cet autre Fou.*] L'Abbé de B.... H.... Conseiller-Clerc au Parlement : Il avoit eu quarante mille livres de rente, tant en Bénéfices, qu'en biens de Patrimoine. Mais il dissipa tout son patrimoine, & fut réduit au revenu de ses Bénefices, qui étoit encore très-considerable. Il avoit une table somptueuse, où il recevoit toutes sortes de gens, & on y faisoit une dissipation outrée. C'est ce que signifie ce vers :

Qui jette, furieux, son bien à tous venans.

Il avoit l'esprit inquiet, chagrin, inégal, ne pouvant quelquefois se souffrir lui-même : jusque-là qu'on l'a vû souvent souhaiter, en se couchant, d'être trouvé mort le lendemain dans son lit. *Et dont l'ame inquiette à soi-même importune.*

Il étoit aussi embarrassé de ses richesses, disant qu'il étoit mal-heureux d'avoir tant de bien : & qu'il auroit vêcu beaucoup plus content si sa fortune avoit été bornée à un revenu mediocre : *Se fait un embarras de sa bonne fortune.*

CHANG. Ibid. ——— *Non moins privé de sens,* &c.] Dans les premières éditions il y avoit,

Répondra chez Fredoc, ce Marquis sage & prude,
Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
Attendant son destin, d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.
Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance
Vient par un coup fatal faire tourner la chance:
Vous le verrez bien-tôt, les cheveux herissez,
Et les yeux vers le Ciel de fureur élancez,
Ainsi qu'un Possedé que le Prêtre exorcise,

Fêter

Qui prodigue du sien
A trois fois en dix ans devoré tout son bien.

VERS 73. *Répondra chez Fredoc.*] FREDOC tenoit une Académie de jeu très frequentée en ce tems-là. Il logeoit dans la place du Palais Roïal. Il en est fait mention dans la *Fille Capitaine* de MONTFLEURI. Acte I.

Ibid. —— *Ce Marquis sage & prude.*] Il y avoit *ce Greffier sage & prude*; & c'étoit Jérôme Boileau, Greffier au Parlement, frere aîné de notre Auteur. Il étoit fort emporté dans le jeu, mais par tout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. *Chapelain veut rimer.*] JEAN CHAPELAIN de l'Académie Françoise. Cet Auteur, avant que son Poëme de la *Pucelle* fût imprimé, passoit pour le premier Poëte du Siècle. L'impression gâta tout. Il mourut en 1674. Il y avoit *Ariste*, au lieu de *Chapelain*, dans les éditions faites pendant sa vie.

VERS 91. *Mais bien que ses durs vers.*] Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'exprimer dans cet hémistiche qui est fort rude, la dureté qu'on trouve dans les vers de Chapelain. Cette dureté de vers étoit pour Mr. Despreaux un fond inépuisable de plaisanteries. Il fit les vers suivans à l'imitation de Chapelain:

Droits

Pêter dans ses sermens tous les Saints de l'Eglise.
Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,
Que ce nouveau Titan n'escalade les Cieux.
Mais laissons-le plûtôt en proie à son caprice.
Sa folie, aussi-bien, lui tient lieu de supplice.
Il est d'autres erreurs, dont l'aimable poison
D'un charme bien plus doux enivre la Raison:
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.
Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie.
Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflez,

Soient

Droits & roides rochers, dont peu tendre est la Cime,
De mon flamboyant Cœur l'âpre état vous savez.
Savez aussi, durs bois, par les hivers lavez,
Qu'holocauste est mon Cœur pour un front magnanime.

Ils sont extraits de divers endroits du Poëme de la *Pucelle*.
Notre Auteur, pour faire mieux sentir la dureté de ces vers, les chantoit sur l'air d'une chanson fort tendre, du Ballet de la naissance de Venus:

Rochers, vous êtes sourds, vous n'avez rien de tendre, &c.

Mr. de PUIMORIN, frere de Mr. Despréaux, se moquoit aussi du Poëme de la *Pucelle*. Chapelain ne pouvant souffrir les railleries qu'il en faisoit: *C'est bien à vous à en juger*, lui dit-il en colère, *vous, qui n'êtes qu'un ignorant & qui ne savez pas même lire*. Mr. de Puimorin répondit; qu'il n'avoit que trop sû lire, depuis que Chapelain s'étoit avisé de faire imprimer. Sa repartie aïant été trouvée plaisante & vive, il eut envie de la tourner en Epigramme, & fit ainsi les deux derniers vers:

Helas! pour mes péchez, je n'ai sû que trop lire,
Depuis que tu fais imprimer.

Soient des moindres Grimauds chez Ménage siflez:
Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquile,
Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.
Que feroit-il, helas! si quelque Audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux,

Lui

Mais comme Mr. de Puimorin n'étoit pas Poëte, il ne put jamais faire le commencement de l'Epigramme. Quelque tems après il se trouva avec Mr. Despréaux, Mr. Racine, & Moliere, qui tous ensemble firent les deux suivans:

Froid, sec, dur, rude Auteur, digne objet de Satire,
De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?
Helas! pour mes pêchez, &c.

Mr. Racine vouloit que l'on mît au second vers: *De mon peu de lecture* & non pas, *De ne savoir pas lire*; parce que ce dernier mot fait une rime vicieuse dans l'hémistiche, avec la fin du vers précedent: mais Moliere voulut qu'on laissât: *De ne savoir pas lire*; préferant la justesse de l'expression, à la régularité scrupuleuse du vers. Il dit alors fort judicieusement, qu'il faloit quelquefois s'affranchir de la contrainte des règles, quand elles nous resserroient trop; *La Raison & l'Art même*, ajouta t-il, *demandent & autorisent ces sortes de libertés.* C'est un précepte que Mr. Despréaux a inseré dans son Art Poëtique, Chant IV.

Ibid. ——— *D'épithètes enflez.*] Dans tout le long Poëme de la *Pucelle* il n'y a presque aucun vers danslequel on ne trouve deux ou trois epithètes, qui, le plus souvent, ne sont employées que pour remplir la mesure du vers.

VERS 92. *Soient des moindres Grimauds chez Ménage siflez.*] Tous les Mécredis, l'Abbé Ménage tenoit chez lui une Assemblée, où alloient beaucoup de petits esprits. Il appeloit ces Assemblees *Mercuriales*; mais il ne trouva pas bon que notre Auteur les eût ainsi decriées: „ Il est très faux (dit-il dans son *Dictionaire Etymologique*, au mot *Grimaud*) „ que les Assemblees, qui se font chez moi, soient remplies de Grimauds. Elles sont remplies de gens de grand „ merite dans les Lettres, de personnes de naissance, & „ de personnes constituées en dignité; & ces vers n'ont „ pas du être ecrits par Mr. Despréaux.

VERS

Lui faisant voir ses vers, & sans force & sans graces,
Montez sur deux grans mots, comme sur deux échasses;
Ses termes sans raison l'un de l'autre écartez,
Et ses froids ornemens à la ligne plantez?
Qu'il maudiroit le jour, où son ame insensée

Per-

V E R S 94. *Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.*] Ceux qui vouloient flater Chapelain, avoient l'imprudence de lui dire, que son Poëme etoit au dessus de l'Eneïde: & Chapelain ne s'en défendoit que très-foiblement.

V E R S 98. *Montez sur deux grans mots, comme sur deux échasses.*] Dans le Poëme de Chapelain on trouve plusieurs vers composez de deux grands mots, dont chacun remplit la moitié du vers. Notre Auteur, pour se moquer de ces mots gigantesques, citoit ordinairement ce vers de Chapelain:

De ce sourcilleux Roc l'inebranlable cime.

Et il disposoit ce vers, comme il est ici à côté. Dans cette disposition il semble que le mot de *Roc* soit monté sur deux échasses, qui sont, *sourcilleux*, & *inébrandable*.

Roc
De ce sourcilleux | l'inébranlable cime.

Il y a dans ce Poëme plusieurs autres vers pareils.

D'insuportables maux *une suite enchainée.* Liv. I.

Des sourcilleuses tours *sapper le fondement.* Liv. II. &c.

V E R S 99. *Ses termes sans raison l'un de l'autre écartez.*] Les transpositions de mots.

V E R S 100. *Et ses froids ornemens à la ligne plantez.*] Ce sont les Comparaisons fréquentes que Chapelain a emploïées, & qui ne manquent jamais de venir réguliérement après un certain nombre de vers. Elles commencent par ces mots: *Ainsi, quand*; &c. *Ainsi, lorsque* &c. & elles sont toûjours enfermées en quatre ou huit vers.

Le Poëte Lucille allégué par Ciceron, *l.* 3. *de Orat.* compare ces ornemens affectez, à un Echiquier, & à des Pavez en compartiment:

Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée!
Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme sensé,
D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé:
S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
Des Esprits bien-heureux entendre l'harmonie.
Enfin un Médecin, fort expert en son Art,
Le guérit par adresse, ou plûtôt par hazard.
Mais voulant de ses soins exiger le salaire,
Moi? vous païer? lui dit le Bigot en colère,
Vous, dont l'Art infernal, par des secrets maudits,

En-

Quàm lepide lexeis compostæ, ut tesserulæ omnes,
Arte pavimento, atque emblemate vermiculato!

IMIT. Vers 103. *Jadis certain Bigot.*] Horace décrit la folie d'un Citoïen d'Argos, lequel étant seul assis sur le theatre, où il ne paroissoit ni Acteurs ni Spectateurs, s'imaginoit entendre les plus belles Tragédies du monde.

—— —— Fuit haud ignobilis Argis,
Qui se credebat miros audire Tragœdos.
In vacuo latus sessor plausorque theatro. &c.

Horat. L. II. Ep. II. 129. & seqq.

Aristote raconte la même chose d'un homme d'Abyde. *l. 6. de reb. mir* Elien, dans ses Histoires diverses, rapporte un genre de folie presque semblable. Un Athenien, nommé THRASYLLE, s'en alloit au port de Pirée, où s'imaginant que tous les Vaisseaux qui etoient dans ce port lui appartenoient, il en tenoit un compte exact; il donnoit les ordres pour leur départ, & se réjouïssoit de leur retour, comme si effectivement ces vaisseaux eussent été à lui. *Ælian. l. 4. ch. 25.*

Galien

En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?

J'approuve ſon courroux. Car, puiſqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la Raiſon eſt le pire.
C'eſt elle qui farouche, au milieu des plaiſirs,
D'un remords importun vient brider nos deſirs.
La Fâcheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles;
C'eſt un Pédant qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles
Qui toûjours nous gourmande, & loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli, perd ſon tems à prêcher.

En

Galien dit qu'un Médecin, nommé THE'OPHILE, étant malade, s'imaginoit voir dans un coin de ſa Chambre, des Muſiciens, & des Joueurs d'inſtrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. *Galien. lib. de Symptomatum differentiis. c. 3.*

IMIT. Vers 117. *La Fâcheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles.*] Notre Auteur applique à la Raiſon ce que Malherbe a dit de la Mort:

La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier:
La Cruelle qu'elle eſt ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier.

§. VERS 118. *C'eſt un Pedant qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles.*] Des Marets a remarqué cette cacophonie: *ſans ceſſe à ſes.* Mais peut-être que Mr. Despréaux l'a laiſſée exprès, afin que le ſon du Vers répondît mieux à la choſe qui y eſt exprimée. DU MONTEIL.

VERS 120. *Souvent, comme Joli.*] Prédicateur fameux, qui étoit extrèmement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient interêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. JOLI avec ceux de Moliere; mais ils diſoient que Moliere étoit meilleur Prédicateur, & que Mr.

Joli

En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine ;
Veulent fur tous nos Sens la rendre Souveraine,
Et s'en formant en terre une Divinité,
Penfent aller par Elle à la Félicité.
C'eft elle, difent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il eft vrai, font fort beaux dans un Livre.
Je les eftime fort : mais je trouve en effet,
Que le plus fou fouvent eft le plus fatisfait.

Joli étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S. Nicolas des Champs. Il fut enfuite nommé à l'Evêché de S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de tems après il obtint l'Evêché d'Agen. On a imprimé plufieurs fois fes Prônes, qui font eftimez. Il étoit né en 1610. à Buzi fur l'Orne, dans le Diocèfe de Verdun en Lorraine, & il mourut en 1678.



SATIRE V.

A M. LE MARQUIS

DE DANGEAU.

LA Nobleſſe, DANGEAU, n'eſt pas une chimère,
Quand ſous l'étroite loi d'une vertu ſévère,
Un homme iſſu d'un ſang fécond en Demi-Dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ſes Aïeux.
Mais je ne puis ſouffrir qu'un Fat, dont la molleſſe
N'a rien pour s'appuïer qu'une vaine Nobleſſe,
Se pare inſolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.
Je veux que la valeur de ſes Aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles Chroniques;
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,

Ait

CEtte Satire a été faite en l'année 1665. L'Auteur y fait voir que la veritable Nobleſſe conſiſte dans la Vertu, indépendamment de la Naiſſance. Juvénal a traite la même matière dans ſa Satire VIII. & Séneque dans la quarante-quatrième de ſes Epitres.

IMIT, Vers 8. *Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.*]

——— ——— *Qui genus jactat ſuum,*

Aliena laudat. Senec. Hercul. Fur. Act. II. Sc. II. 340.

VERS 11. *Et que l'un des Capets. . . . . . Ait de trois fleurs de lis* &c.] L'Illuſtre Maiſon d'Eſtaing porte les armes de France,

Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson.
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire ?
Si de tant de Heros célèbres dans l'Histoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,
Que de vieux parchemins qu'ont épargnez les vers :
Si tout sorti qu'il est d'une source divine,
Son cœur dément en lui sa superbe origine,
Et n'aïant rien de grand qu'une sotte fierté,
S'endort dans une lâche & molle oisiveté ?
Cependant, à le voir avec tant d'arrogance

Vanter

France, par concession du Roi Philippe Auguste, qui étoit un des Descendans de *Hugues Capet*, Chef de la troisieme Race de nos Rois. Philippe Auguste aïant été renversé de dessus son Cheval à la Bataille de Bovines, *Deodat*, ou *Dieu donné* d'Estaing, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la Personne Roiale, aida à tirer ce Prince du peril où il étoit, & sauva aussi l'Ecu du Roi, sur lequel étoient peintes ses Armes. En récompense d'un service si important, le Roi lui permit de porter les Armes de France, avec un Chef d'or pour brisure.

Dans le tems que l'Auteur composa cette Satire, JOACHIM Comte d'ESTAING travailloit à rechercher les Antiquitez de sa Maison, dont il a dressé des Memoires. Cette recherche, qu'il faisoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler souvent de la concession des Fleurs de lis : & l'on trouva qu'il en parloit avec un peu trop de complaisance. C'est ce que notre Poëte a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. —— *Doté leur écusson.*] Dans quelques éditions, on lit *Doré leur écusson* ; mais c'est une faute.

VERS 29. *Dites-moi, grand Heros*, &c.] Les quatre vers qui précédent celui ci ont été ajoûtés par l'Auteur dans l'édition de 1713 commencee à la fin de sa vie. Il les ajoûta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apostrophe contenuë dans ce vers, s'adresse à Mr. de Dangeau lui-même. Bien des gens y avoient été trompés. Mais, comme

Vanter le faux éclat de ſa haute naiſſance;
On diroit que le Ciel eſt ſoûmis à ſa loi,
Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.
Enivré de lui-même, il croit dans ſa folie,
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
Aujourd'hui toutefois, ſans trop le ménager,
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.
Dites-moi, grand Heros, Eſprit rare & ſublime,
Entre tant d'Animaux, qui ſont ceux qu'on eſtime?
On fait cas d'un Courſier, qui fier & plein de cœur

Fait

me cette erreur eſt viſible, il auroit pû ſe diſpenſer d'ajoûter ici ces quatre vers, qui ne répondent point à la beauté de la Piéce.

IMIT. Ibid. *Dites-moi, grand Heros*, &c.] Ce vers & les neuf ſuivans, ſont une imitation de ceux-ci de Juvenal, Satire VIII. 56. & ſeqq.

Dic mihi, Teucrorum proles; animalia muta
Quis generoſa putet, niſi fortia? nempe volucrem
Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma
Fervet, & exſultat rauco victoria Circo.
Nobilis hic, quocumque venit de gramine, cujus
Clara fuga ante alios, & primus in æquore pulvis.
Sed venale pecus, Corythæ poſteritas, &
Hirpini, ſi rara jugo victoria ſedit,
Nil ibi Majorum reſpectus, gratia nulla
Umbrarum, dominos pretiis mutare jubentur
Exiguis, tritoque trahunt epirhedia collo
Segnipedes, dignique molam verſare Nepotis.

VERO

Fais paroître en courant ſa bouillante vigueur:
Qui jamais ne ſe laſſe, & qui dans la carriere
S'eſt couvert mille fois d'une noble pouſſiere:
Mais la poſterité d'Alfane & de Bayard,
Quand ce n'eſt qu'une roſſe, eſt venduë au hazard,
Sans reſpect des Aïeux dont elle eſt deſcenduë,
Et va porter la malle, ou tirer la charuë.

Pour-

Vers 35. *Mais là poſterité d'Alfane & de Bayard.*] *Alfane* & *Bayard*, ſuivant notre Auteur, ſont les noms de deux Chevaux, tres-renommés dans nos vieux Romanciers. *Alfane* étoit la monture du Géant Gradaſſe, qui vint du fond de la Séricane, pour conquerir l'epée de Renaud de Montauban. Voïez le Poëme de *Roland amoureux*, du Boiardo. L'Arioſte, dans le 2. Chant de ſon *Orlando Furioſo*, dit:

Gradaſſo avea una Alfana la più bella,
E la miglior, che mai portaſſe ſella.

Surquoi l'on a obſervé, qu'*Alfana* eſt un nom generique de Cavale, & non pas le nom propre d'une Cavale: ainſi l'on pretend que notre Auteur s'eſt trompé, & qu'on ne peut non plus dire, *la poſterité d'Alfane* que *la poſterité de Barbe*, ou *le Genêt*.

Bayard eſt le nom du Cheval de Renaud de Montauban, qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils Aimon. Le Roman dit, que ce Cheval *n'eut onques ſon pareil, car pour avoir couru dix lieuës, il n'étoit point las.* Il rendit de grans ſervices à ſon Maître en pluſieurs rencontres perilleuſes: ſur tout quand les quatre Fils Aimon furent aſſiégez dans Montauban par Charlemagne. Auſſi Renaud aima mieux ſouffrir une faim extrème pendant ce Siège, avec *Dame Claire* ſa femme, ſes enfans, & ſes freres, que de permettre qu'on tuât ſon tant valeureux Cheval, pour leur ſervir de nourriture. Ceux qui ſont dans le goût des *anciens Romans* ne ſeront pas fâchez de ſavoir quelle fut la deſtinée de ce fameux Cheval. Charlemagne aïant fait la paix avec Renaud de Montauban, Renaud lui envoïa ſon

Che-

Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus
Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus ?
On ne m'éblouït point d'une apparence vaine.
La Vertu d'un cœur noble est la marque certaine.
Si vous êtes sorti de ces Heros fameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,
Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.

Res-

Cheval Bayard, & s'en alla outre-mer, c'est-à-dire dans la Terre-Sainte. „ Quand le Roi fut sur le Pont de Meuse, „ dit le Roman *, il commanda qu'on lui amenast Bayard „ le bon Cheval de Renaud. Quand il le vit, il lui dit : „ *Ah ! Bayard, tu m'as maintefois courroucé ; mais je suis ve-* „ *nu à point pour m'en vanger.* Lors lui fit lier une grande „ pierre au Col, & le fit jetter du pont à bas dedans la „ Riviere de Meuse, & Bayard alla au fond. Quand le „ Roi vit ce, il eut grand' joie, & dit ! *Ah : Bayard, au-* „ *rai-je ce que je demande. Vous estes mort si vous ne pouvez* „ *toute la riviere boire.* Bayard frapa tant des pieds sur ladi- „ te pierre, qu'il la froissa toute, & revint dessus. Et „ quand il fut sur l'eau, il passa à nage de l'autre part de „ la riviere. Et quand il fut sur la rive, il se mit à hennir „ hautement, & puis se mit à courir si roidement, qu'il „ sembloit que la foudre le chassast ; & entra dedans Ar- „ denne la grande Forest. Charlemagne voyant que Bayard „ s'estoit échappé, il en eut grand deuil, mais tous les „ Barons en furent bien joyeux. Les gens disent en celui „ pays, que Bayard est encores en vie dedans le bois d'Ar- „ denne ; mais quand il void homme ou femme, il fuit, „ si que nul ne le peut approcher. " *Bayard* a été ainsi nommé à cause de la couleur *Baye* qui est un rouge-brun, ou couleur de Chataigne.

IMIT. Vers 42. *La Vertu d'un cœur noble est la marque certaine.*] Ce vers explique le sujet de cette Satire. Juvenal a dit :

Nobilitas sola est atque unica Virtus. Sat. VIII. 20.
La vertu seule est la Noblesse.

CHANG.

* *Les quatre fils Aimon, chap.* 30.

Respectez-vous les Loix ? Fuïez-vous l'injuſtice ?
Savez vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ le harnois ſur le dos ?
Je vous connois pour Noble à ces illuſtres marques.
Alors ſoïez iſſu des plus fameux Monarques ;
Venez de mille Aïeux ; & ſi ce n'eſt aſſez,
Feuilletez à loiſir tous les ſiècles paſſez,
Voïez de quel Guerrier il vous plaît de deſcendre ;
Choiſiſſez de Céſar, d'Achille, ou d'Alexandre.
En vain un faux Cenſeur voudroit vous démentir,
Et ſi vous n'en ſortez, vous en devez ſortir.
Mais fuſſiez-vous iſſu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une baſſeſſe indigne,
Ce long amas d'Aïeux, que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins, qui parlent contre vous ;
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne

CHANG. Vers 47. *Savez-vous pour la gloire oublier le repos ?*] Ce vers étoit ainſi : *Savez vous ſur un mur repouſſer des aſſauts ?* Mais l'Auteur le changea dans l'edition de 1701. qui eſt la dernière qu'il ait donnée Il trouvoit que *Aſſauts* & *Dos* ne rimoient pas aux yeux ; & le vers qu'il a ſubſtitué contient un ſens plus beau.

IMIT. Vers 50. *Alors ſoïez iſſu des plus fameux Monarques*, &c.] Juvénal dans la même Satire VIII. 131. & ſuiv.

Tunc licet à Pico numeres genus, altaque ſi te
Nomina delectant, omnem Titanida pugnam,
Inter majores, ipſumque Promethea ponas :
De quocumque voles proavum tibi ſumito libro.

IMIT. Vers 60. *Sont autant de témoins*, &c.] Juvénal au même

Ne ſert plus que de jour à votre ignominie.
En vain tout fier d'un ſang que voux deshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms réverez.
En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres :
Ce ne ſont à mes yeux que de vaines chimeres.
Je ne voi rien en vous qu'un lâche, un impoſteur,
Un traître, un ſcelerat, un perfide, un menteur,
Un Fou, dont les accès vont jusqu'à la furie,
Et d'un tronc fort illuſtre une branche pourrie.

Je m'emporte peut-être, & ma Muſe en fureur
Verſe dans ſes diſcours trop de fiel & d'aigreur.
Il faut avec les Grands un peu de retenuë.
Hé bien, je m'adoucis. Votre race eſt connuë.
Depuis quand ? Répondez. Depuis mille ans entiers ;
Et vous pouvez fournir deux fois ſeize quartiers.
C'eſt beaucoup. Mais enfin les preuves en ſont claires ;

Tous

même endroit, vers 138. & ſuiv.

Incipit ipſorum contra te ſtare parentum

Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.

IMIT. Vers 75. —— *Depuis mille ans entiers.*] Perſe Sat. III. v. 28.

Stemmate quod Tuſco ramum milleſime ducis.

CHANG. Vers 76. —— *Deux fois ſeize quartiers.*] Première manière : *Du moins trente quartiers.* L'Auteur corrigea ainſi : *Plus de trente quartiers.* Mais il s'aperçut que l'une & l'autre de ces expreſſions étoient peu exactes ; parce que les preuves de Nobleſſe ſe comptent par quartiers, en progreſſion geometrique : quatre, huit, ſeize, trente-deux quartiers, &c. La plus haute preuve que l'on faſſe ordinairement eſt de 32. quartiers.

VERS

Tous les Livres ſont pleins des titres de vos Peres:
Leurs noms ſont échappez du naufrage des tems.
Mais qui m'aſſurera, qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux Epoux vos Aïeules fidelles,
Aux douceurs des Galans furent toûjours rebelles?
Et comment ſavez-vous, ſi quelque Audacieux
N'a point interrompu le cours de vos Aïeux;
Et ſi leur ſang tout pur, ainſi que leur nobleſſe,
Eſt paſſé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce?
  Que maudit ſoit le jour, où cette vanité
Vint ici de nos mœurs ſouiller la pureté!
Dans les tems bienheureux du Monde en ſon enfance,
Chacun mettoit ſa gloire en ſa ſeule innocence.
Chacun vivoit content, & ſous d'égales loix,
Le Mérite y faiſoit la Nobleſſe & les Rois;
Et ſans chercher l'appui d'une naiſſance illuſtre,
Un Heros de ſoi-même empruntoit tout ſon luſtre.
Mais enfin par le tems le Mérite avili
Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli;
Et l'Orgueil, d'un faux titre appuïant ſa foibleſſe,

Maí-

VERS 86. ——— *De Lucrèce en Lucrèce.*] La Chaſteté dé LUCRECE, Dame Romaine, eſt ſi célèbre qu'elle a paſſé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant ſe piquoit d'eſprit, s'imaginoit bonnement qu'il parloit du Poëte Lucrece.

VERS 106. *Et tout ce que Segoing dans ſon Mercure entaſſe.*] Dans les premières éditions l'Auteur avoit mis *Vulſon*, au lieu de *Segoing*; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs, dont le premier, qui eſt VULSON DE LA COLOMBIE-RE,

Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse.
De là vinrent en foule & Marquis & Barons.
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms;
Aussi-tôt maint Esprit, fécond en réveries,
Inventa le blason avec les armoiries;
De ses termes obscurs fit un langage à part;
Composa tous ces mots de *Cimier*, & d'*Ecart*;
De *Pal*, de *Contrepal*, de *Lambel*, & de *Face*,
Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse.
Une vaine folie enivrant la Raison,
L'Honneur triste & honteux ne fut plus de saison.
Alors, pour soûtenir son rang & sa naissance,
Il fallut étaler le luxe & la dépense;
Il fallut habiter un superbe palais,
Faire par les couleurs distinguer ses valets:
Et traînant en tous lieux de pompeux équipages;
Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.
  Bien-tôt pour subsister, la Noblesse sans bien
Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien;

Et

RE, a composé *la Science héroïque*, *traitant de la Noblesse*, & *de l'origine des armes*, *de leurs Blazons & symboles*, &c. en 1644. L'autre a fait le *Mercure Armorial*, qui est le Livre désigné par notre Poëte. Cependant au lieu de *Segoing*, il mit *Segond*, dans l'Edition de 1674. & cette faute a été répetée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis *Segoind*. L'Auteur du *Trésor Héraldique*, ou *Mercure Armorial*, imprimé en 1657. à Paris, se nommoit CHARLES SEGOING, Avocat, &c.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.*] En ce tems-là tous les Gentils-hommes avoient des Pages.

Et bravant des Sergens la timide cohorte,
Laiſſa le Créancier ſe morfondre à ſa porte.
Mais pour comble, à la fin le Marquis en priſon
Sous le faix des procès vit tomber ſa maiſon.
Alors le Noble altier, preſſé de l'indigence,
Humblement du Faquin rechercha l'alliance,
Avec lui trafiquant d'un nom ſi précieux,
Par un lâche contract vendit tous ſes Aïeux;
Et corrigeant ainſi la fortune ennemie,
Rétablit ſon honneur à force d'infamie.
  Car ſi l'éclat de l'or ne releve le ſang,
En vain l'on fait briller la ſplendeur de ſon rang,
L'amour de vos Aïeux paſſe en vous pour manie,

Et

CHANG. Vers 122. ——— *Rechercha l'alliance.* L'Auteur avoit d'abord mis: *Emprunta l'alliance.*

VERS 123. *Avec lui trafiquant.*] Avant l'édition de 1701. il y avoit: *Et trafiquant d'un nom jadis ſi précieux.*

VERS 125. *Et corrigeant ainſi la fortune ennemie*, &c.] Le Poëte aïant beſoin de deux vers feminins, fit ceux-ci par néceſſité. Le ſens étoit fini au vers precedent: *Par un lâche contract vendit tous ſes Aïeux.* Il étoit bien difficile de trouver une penſée qui renchérit ſur ce qui précedoit, & plus difficile encore de renfermer cette penſée en deux vers: c'eſt pourtant ce qu'il a fait heureuſement.

VERS 132. ——— *La mandille a Paris.*] Mandille, eſt une eſpece de caſaque ou de manteau que les Laquais portoient autrefois, & même encore dans le têms que cette Satire fut compoſée. La Mandille étoit particulière aux Laquais, & les faiſoit diſtinguer des autres Valets. Elle étoit compoſée de trois pièces, dont l'une leur pendoit ſur le dos, & les deux autres ſur les épaules. *Furetiere.*

VERS 134. *D'Hozier lui trouvera* &c.] PIERRE D'HOZIER, Généalogiſte de la Maiſon du Roi, Juge général

des

Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.
Mais quand un homme est riche, il vaut toûjours son prix :
Et l'eût-on vû porter la mandille à Paris,
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent Aïeux dans l'Histoire.
Toi donc, qui de mérite & d'honneurs revêtu,
Des écueils de la Cour as sauvé ta vertu,
DANGEAU, qui dans le rang où notre Roi t'appelle;
Le vois toûjours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant par soi que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis;
Fuir d'un honteux loisir la douceur importune;

A

des Armes & Blazons de France. Il a laissé CHARLES d'HOZIER son fils, qui a les mêmes titres. L'Abbé de BOIS-ROBERT parlant de la faveur dont le Cardinal de Richelieu l'honoroit, a dit dans une Epître:

On m'adoroit, & les plus apparens
Payoient d'Hozier pour être mes parens.

L'Auteur avoit fini sa Pièce à ce vers : mais Mr. de DANGEAU à qui elle est adressée, lui conseilla d'y mettre quelques vers à la louange du Roi, afin que la Pièce fût mieux reçuë à la Cour; & il ajoûta les quatorze vers suivans: *Toi donc, qui de mérite* &c. Avant que cette Satire fût imprimée, Mr. de Dangeau la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à joüer. Le Roi qui le remarqua, voulut savoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour se la faire lire. C'est la première Pièce de l'Auteur qui aît paru devant sa Majesté: quelque tems après on lui lut le *Discours au Roi*, qui étoit deja composé.

CHANG. Vers 137. *Dangeau, qui dans le rang où notre Roi t'appelle.*]

A ſes ſages conſeils aſſervir la Fortune ;
Et de tout ſon bonheur ne devant rien qu'à ſoi,
Montrer à l'Univers ce que c'eſt qu'être Roi :
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter ſon eſtime :
Sers un ſi noble Maître ; & fais voir qu'aujourd'hui
Ton Prince a des Sujets qui ſont dignes de lui.

VERS 148. *Ton Prince a des Sujets qui ſont dignes de lui.*] Dans les premières éditions le vers 137. finiſſoit ainſi : *Où ton Prince t'appelle* ; & dans le dernier vers il y avoit : *La France a des Sujets.* Cette dernière expreſſion manquoit de juſteſſe, & l'Auteur la corrigea en mettant : *Ton Prince a des Sujets.* En même tems il changea ces mots, *Ton Prince,* qui étoient dans le vers 137.

§. *La France a des Sujets.*] Des Marets critiqua cette expreſſion. " Un pays, *dit-il*, n'a pas des Sujets, il a ,, des habitans. C'eſt le Roi qui a des Sujets ; & la Fran- ,, ce eſt ſujette au Roi, DU MONTEIL.



SATIRE

SATIRE VI.

QUI frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entieres
Rassemble ici les chats de toutes les goutieres?
J'ai beau sauter du lit plein de trouble & d'effroi;
Je pense qu'avec eux tout l'Enfer est chez moi.
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie:
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'est pas tout encor. Les souris & les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,
Que

CEtte Satire contient la description des embarras de Paris. Elle a été composée dans le même tems que la Satire I. dont elle faisoit partie, comme on l'a expliqué ci-devant. C'est une imitation de la Satire III. de Juvénal, qui décrit les incommodités de la ville de Rome, depuis le vers 232. jusqu'à la fin. Martial a fait une Epigramme sur le même sujet. L. XII. Epig. 57.

§. Mr. DE MURALT a fait la Critique de cette Satire dans ses *Lettres sur les Anglois & les François, & sur les Voyages*, Lettre VI. pag. 418. & *suiv.* de la premiere Edition imprimée à Geneve en 1725. *in* 8. Le P. Brumoy, Jesuite a défendu Mr Despréaux contre cette Critique. Son Ouvrage est intitulé *Défense de la VI. Satire de Mr. Despréaux*, & a été imprimé à Paris en 1726. *in* 12. à la fin de *l'Apologie du Caractere des Anglois & des François* par l'Abbé Desfontaines. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 2. *Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?*] Juvénal III. 232.

Plurimus hic æger moritur vigilando.

Que jamais, en plein jour, ne fut l'Abbé de Pure.
Tout conſpire à la fois à troubler mon repos:
Et je me plains ici du moindre de mes maux.
Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voiſinage:
Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente ſoif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entens déja par tout les charrettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir:
Tandis que dans les airs mille cloches émuës,
D'un funèbre concert font retentir les nuës,
Et ſe mêlant au bruit de la grêle & des vents,
Pour honorer les morts, font mourir les vivans.
Encor je benirois la bonté ſouveraine,

Si

VERS 12. —— *L'Abbé de Pure.*] Ennuïeux célèbre. Voïez la remarque ſur le vers 18. de la Satire II.

IMIT. Vers 15. *Car à peine les coqs* &c.] Martial L. IX. Epig. LXIX.

Nondum criſtati rupêre ſilentia galli;
Murmure jam ſævo verberibusque tonas.
Tam grave percuſſis incudibus æra reſultant, &c.

CHANG. Vers 17. *Qu'un affreux Serrurier*, &c.] Dans toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de l'Auteur, il y avoit:

Qu'un affreux Serrurier, que le Ciel en courroux
A fait pour mes pechez trop voiſin de chez nous.

Il changea ces deux vers dans l'édition qui fut commencée avant ſa mort, & qui parut en 1713.

IMIT.

Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine.
Mais si seul en mon lit je peste avec raison,
33 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse
L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé.
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
35 Là d'un enterrement la funèbre ordonnance
D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance:
Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,
Font aboïer les chiens, & jurer les passans.
Des Paveurs en ce lieu me bouchent le passage.
40 Là je trouve une croix de funeste présage:

Et

IMIT. Vers 31. *En quelque endroit que j'aille*, &c.] Ce vers & les trois suivans sont imitez de Juvénal, III. 243.

——— ——— *Nobis properantibus obstat*
Unda prior, magno populus premit agmine lumbos
Qui sequitur: ferit hic cubito, ferit assere duro
Alter: at hic tignum capiti incutit, ille metretam.

IMIT. Vers 35. *Là d'un enterrement* &c.] Horace, Liv. II. Ep II. v. 74.

Tristia robustis luctantur funera plaustris.

VERS 40. ——— *Une croix de funeste présage.*] C'est une de ces croix, composées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs sont obligez de suspendre devant les maisons sur lesquelles ils travaillent; afin d'avertir les passans de n'en pas approcher. Ce signe ou cette croix s'appèle *Avertissement* ou *Défense*. Il y a des Villes où les Couvreurs ne suspendent qu'un simple bâton, ou une tuile, pour servir d'*Avertissement:* Ce vers aïant besoin d'être éclairci, j'en écrivis à l'Au-

Et des Couvreurs, grimpez au toit d'une maiſon,
En font pleuvoir l'ardoiſe & la tuile à foiſon.
Là ſur une charrette une poutre branlante
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente.
Six chevaux, attelez à ce fardeau peſant,
Ont peine à l'émouvoir ſur le pavé gliſſant.
D'un caroſſe en tournant il accroche une rouë;
Et du choc le renverſe en un grand tas de bouë:
Quand un autre à l'inſtant, s'efforçant de paſſer,
Dans le même embarras ſe vient embarraſſer.
Vingt carroſſes bien-tôt arrivant à la file,
Y ſont en moins de rien ſuivis de plus de mille:
Et pour ſurcroît de maux, un ſort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.

Cha-

l'Auteur, qui me répondit ainſi par ſa Lettre du 5. de Mai 1709. . . . . „ Je ne ſai pas pourquoi vous êtes en peine „ du ſens de ce vers : *Là je trouve une croix* &c. puiſque „ c'eſt une choſe que dans tout Paris *& pueri ſciunt*, que „ les Couvreurs, quand ils ſont ſur le toit d'une maiſon, „ laiſſent pendre du haut de cette maiſon une croix de lat- „ te pour avertir les paſſans de prendre garde à eux, & de „ paſſer vite; Qu'il y en a quelquefois des cinq ou ſix dans „ une même ruë; & que cela n'empêche pas qu'il n'y ait „ ſouvent des gens bleſſez: C'eſt pourquoi j'ai dit : *Une* „ *croix de funeſte préſage. . . .*

IMIT. Vers 43. *Là ſur une charrette* &c.] Juvénal, Satire III. v. 254.

——— ——— Modo longa coruſcat,
Sarraco veniente, abies, atque altera pinum
Plauſtra vehunt, nutant altè, populóque minantur.

Et

Chacun prétend passer : l'un mugit, l'autre jure,
Des mulets en sonnant augmentent le murmure.
Aussi-tôt cent chevaux dans la foule appellez,
De l'embarras qui croît ferment les défilez,
Et par tout des Passans enchaînant les brigades,
Au milieu de la paix font voir les barricades.
On n'entend que des cris poussez confusément.
Dieu, pour s'y faire oüir, tonneroit vainement.
Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
Le jour déja baissant, & qui suis las d'attendre,
Ne sachant plus tantôt à quel Saint me voüer,
Je me mets au hazard de me faire roüer.
Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse :
Guenaud sur son cheval en passant m'éclabousse.

Et

Et Horace, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II. 73.

Torquet nunc lapidem, nunc ingens machina tignum, &c.

VERS 54. —— *Un grand troupeau de bœufs.*] L'usage vicieux de quelques Provinces, où l'on prononce *Bœufs* au pluriel, comme on le prononce au singulier, m'oblige d'avertir que ce mot se prononce, *Beus*; ainsi il rime avec *Malencontreux*, qui est dans le vers précedent. On prononce aussi des *Oeus*, quoi qu'on ecrive, *Oeufs*.

VERS 57. *Aussi-tôt cent chevaux* &c.] Ce vers & les trois suivans n'étoient pas dans la premiére édition, faite en 1666.

VERS 60. —— *Font voir les barricades.*] L'Auteur désigne ici celles qui se firent à Paris, au mois d'Août, 1648. pendant la guerre de la Fronde.

VERS 68. *Guenaud sur son cheval* &c.] GUENAUD, fameux Medecin, dont il a été parle dans la Satire IV. vers 32. On le voïoit souvent à cheval, sur le pavé de Paris, & l'on disoit ordinairement : *Guenaud & son cheval.*

Et n'oſant plus paroître en l'état où je ſuis ;
Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'eſſuie,
Souvent, pour m'achever, il ſurvient une pluie.
On diroit que le Ciel, qui ſe fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverſer la ruë, au milieu de l'orage,
Un ais ſur deux pavez forme un étroit paſſage.
Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant.
Il faut pourtant paſſer ſur ce pont chancelant.
Et les nombreux torrens qui tombent des goutieres,
Groſſiſſant les ruiſſeaux, en ont fait des rivieres.
J'y paſſe en trébuchant ; mais malgré l'embarras,
La fraieur de la nuit précipite mes pas.

Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques

D'un

VERS 70. *Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.*] Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui eſt le dernier du *Diſcours au Roi.*

Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis.

VERS 73. *On diroit que le Ciel. . . . . . . Veuille inonder &c.*] *Veuille* : bien des gens préferent, *Veut.*

IMIT. Vers 83. *Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques, &c.*] Juvénal, Satire III. 302.

——— ——— Nam qui ſpoliet te
Non deerit : clauſis domibus, poſtquam omnis ubique
Fixa catenatæ ſiluit compago taberna.
Interdum & ferro ſubitus graſſator agit rem,

VERS

D'un double cadenas font fermer les boutiques;
Que retiré chez lui, le paiſible Marchand
Va revoir ſes billets, & compter ſon argent;
Que dans le Marché-neuf tout eſt calme & tranquille,
Les Voleurs à l'inſtant s'emparent de la Ville.
Le Bois le plus funeſte, & le moins fréquenté,
Eſt, au prix de Paris, un lieu de ſûreté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue.
Bien-tôt quatre Bandits, lui ſerrant les côtez:
La bourſe: il faut ſe rendre; ou bien non, réſiſtez;
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des maſſacres fameux aille groſſir l'Hiſtoire.
Pour moi, fermant ma porte, & cedant au ſommeil,
Tous les jours je me couche avecque le Soleil.

Mais

VERS 87. *Que dans le Marché-neuf* &c.] Place de Paris deſtinée à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

VERS 88. *Les Voleurs à l'inſtant s'emparent de la ville.*] Les deſordres que les Voleurs commettoient dans Paris, & le danger qu'il y avoit de ſe trouver dans les ruës pendant la nuit, ſont ici décrits fort naïvement. En 1667. le Roi pourvut à la ſureté publique, par l'établiſſement des Lanternes, par le redoublement du Guet, & de la Garde: par un reglement ſur le port d'armes, & contre les gens ſans aveu; & par pluſieurs autres ſages Ordonnances, dont l'exécution fut confiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant General de Police. En peu de tems la ſûreté fut rétablie dans Paris.

VERS 96. *Des maſſacres fameux aille groſſir l'Hiſtoire.* Il y a un Livre intitulé, *l'Hiſtoire des Larrons*; où ſont décrits pluſieurs meurtres & aſſaſſinats.

Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumiere,
Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupiere.
Des Filous effrontez, d'un coup de pistolet,
Ebranlent ma fenêtre, & percent mon volet.
J'entêns crier par tout, au meurtre, on m'assassine;
Ou, le feu vient de prendre à la maison voisine.
Tremblant, & demi mort, je me leve à ce bruit,
Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit.
Car le feu, dont la flâme en ondes se déploie,
Fait de notre quartier une seconde Troie;
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,

Au

VERS 106. *Et souvent sans pourpoint* &c.] Tout le monde en ce tems-là portoit des pourpoints.

IMIT. Vers 116. *Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.*] Juvénal, Satire III. vers 235.

——— *Magnis opibus dormitur in Vrbe.*

Notre Poëte a surpassé le Poëte Latin. S'il avoit voulu simplement le traduire, il auroit dit: *Et ce n'est qu'à grans frais qu'on dort en cette Ville.* Mais, *à prix d'argent*, a bien plus de force & d'énergie: C'est comme si l'on disoit, que l'on dort mieux à proportion de ce que l'on donne pour acheter son repos; plus il en coûte. & mieux on dort.

Martial, Livre XII. Epigr. 57.

Nec cogitandi spatium, nec quiescendi
In Vrbe locus est pauperi.

Martial a fait plusieurs Epigrammes contre les Perturbateurs du sommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

VERS 119. ——— *Un Païs de Cocagne.*] Païs imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien faire. On est incertain sur l'origine de ce nom. Furetiere dit que dans le Haut-Languedoc on appèle *Cocagne* un petit pain de Pastel: & que comme le Pastel est

une

Au travers des charbons va piller le Troien.
Enfin ſous mille crocs la maiſon abîmée
Entraîne auſſi le feu qui ſe perd en fumée.
  Je me retire donc, encor pâle d'effroi:
Mais le jour eſt venu quand je rentre chez moi.
Je fais pour repoſer un effort inutile:
Ce n'eſt qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.
Il faudroit, dans l'enclos d'un vaſte logement,
Avoir loin de la ruë un autre apartement.
  Paris eſt pour un Riche un païs de Cocagne:
Sans ſortir de la ville, il trouve la campagne:
Il

une herbe qui ne croît que dans des terres extrèmement fertiles, on a nommé ce païs-là, un *Païs de Cocagne*.

En Italie, ſur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la ſituation eſt très-agréable, & le terroir très-fertile; mais ſur tout les denrées y ſont excellentes & à bon marché. Ne ſeroit-ce point *le Païs de Cocagne*?

Mr. DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoiſe, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, eſt perſuadé que cette façon de parler vient du fameux MERLIN COCAÏE, qui, tout au commencement de ſa premiére *Macaronée*, après avoir invoqué *Togna*, *Pedrala*, *Maſelina*, & autres Muſes Burleſques, décrit les Montagnes où elles habitent, comme un ſéjour de ſauſſes, de potages, de broüets, de ragouts, de reſtaurans; où l'on voit couler des Fleuves de vin, & des ruiſſeaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel païs a tiré ſon nom de celui de ſon Inventeur, & que de *Cocaïo*, on en aura fait *Cocagna*. Cette façon de parler n'eſt pas ancienne dans notre Langue: on ne la trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni même dans Regnier. Elle s'eſt etablie un peu tard en France, parce que Merlin Cocaïe, dont le Jargon n'eſt pas fort aiſé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs; & que la traduction qu'on en a faite en proſe Françoiſe, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le ſavant Mr. HUET, an-

Il peut dans ſon jardin, tout peuplé d'arbres verds,
Receler le printems au milieu des hivers,
Et foulant le parfum de ſes plantes fleuries,
Aller entretenir ſes douces rêveries.
Mais moi, grace au Deſtin, qui n'ai ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

cien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ſes conjectures. Il croit que *Cocagne* vient de *Gogaille*: *Païs de Gogaille*, & par corruption *Païs de Cocaigne*. Selon lui, *Gogaille*, vient de *Gogue*, qui eſt une eſpèce de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en ſoit, cette diverſité d'opinions ſur le mot de *Cocagne* ſert du moins à faire voir que l'on n'en ſait pas la veritable origine. Ménage n'en a rien dit.

VERS 125. *Mais moi, ... qui n'ai ni feu ni lieu.*] Quand l'Auteur compoſa cette Satire, il étoit logé dans la Cour du Palais, chez ſon Frere ainé, Jérôme Boileau. Sa chambre étoit au deſſus du grenier, dans une eſpèce de Guérite, au cinquième étage. Gilles Boileau, leur frere, logeoit auſſi dans la même maiſon, & quand il en ſortit, on donna ſa chambre à notre Auteur. Cette chambre étoit pratiquée à côté d'un grenier au quatrième étage; & Mr. Despréaux s'applaudiſſant de ſon logement nouveau, diſoit plaiſamment: *Je ſuis deſcendu au grenier.*

Au reſte, l'Auteur vouloit mettre au nombre des incommoditez de Paris, la grande affluence de Peuple, qui fait que l'on y eſt toûjours extrèmement ſerré, & il auroit terminé ſa deſcription par ce vers:

Cherchons une autre Ville où nous puiſſions tenir.

ou bien:

Et cherchons une Ville où l'on puiſſe tenir.

mais il ne voulut pas emploïer ce vers, à cauſe de l'équivoque qui s'y rencontre: *tenir dans une Ville*, ſignifiant auſſi ſe défendre contre les ennemis qui l'aſſiégent.

SATIRE VII.

MUSE, changeons de ſtile, & quittons la Satire;
C'eſt un méchant métier que celui de médire.
A l'Auteur qui l'embraſſe il eſt toûjours fatal.
Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.
Maint Poëte, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,
Et tel mot, pour avoir réjouï le Lecteur,
A coûté bien ſouvent des larmes à l'Auteur.
Un Eloge ennuïeux, un froid Panégyrique,
Peut pourrir à ſon aiſe au fond d'une boutique,
Ne craint point du Public les jugemens divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.
Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,
Qu'on blâme en le liſant, & pourtant qu'on veut lire,
Dans ſes plaiſans accès qui ſe croit tout permis,
De ſes propres Rieurs ſe fait des ennemis.

Un

CEtte Satire a été faite immédiatement après la Satire première & la ſixième, à la fin de l'annee 1663. L'Auteur délibère avec ſa Muſe, s'il doit continuer à compoſer des Satires. Il enviſage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire; mais comme ſon génie l'entraîne de ce coté-là, il ſe determine enfin à ſuivre ſon inclination. Horace lui a fourni cette idée, dans la Satire I. du Livre II.

IMIT. Vers 1. *Muſe, changeons de ſtile*, &c.] Martial, Livre II. Epigr. XXII.

Quid

Un diſcours trop ſincère aiſément nous outrage.
Chacun dans ce miroir penſe voir ſon viſage ;
Et tel, en vous liſant, admire chaque trait,
Qui dans le fond de l'ame & vous craint & vous hait.
Muſe, c'eſt donc en vain que la main vous demange.
S'il faut rimer ici, rimons quelque louange,
Et cherchons un Heros, parmi cet Univers,
Digne de notre encens, & digne de nos vers.
Mais à ce grand effort en vain je vous anime :
Je ne puis pour louer rencontrer une rime.
Dès que j'y veux réver, ma veine eſt aux abois.
J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,

Je

Quid mihi vobiſcum eſt, ô Phœbe, novemque Sorores ?

Ecce nocet Vati Muſa jocoſa ſuo.

VERS 30. *Que des vers plus forcez que ceux de la Pucelle.*] Poëme héroïque de Chapelain, dont tous les vers ſemblent faits en dépit de Minerve. Voïez les Remarques ſur le vers 173. de la Satire III., & ſur le vers 90. de la Satire IV.

VERS 40. ——— *D'abord trouve Sofal.*] C'eſt SAUVALLE, Auteur d'une Hiſtoire manuſcrite des Antiquitez de Paris. Il avoit travaillé ſur d'aſſez bons mémoires, mais il gâta tout par ſon ſtile, chargé d'expreſſions empoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Hiſtoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris. Mr. Despréaux ſe ſouvenoit d'un paſſage de ce Chapitre, qui peut ſervir à juger du ſtile de *Sauvalle. Ces ſales Impudiques, ces infames Débauchées, allèrent chercher un azile dans la ruë Briſe-miche ; & de là elles contemplèrent en ſureté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la ruë Chapon.* Tout le reſte

étoit

Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,
Que des vers plus forcez que ceux de la Pucelle.
Je penſe être à la gêne, & pour un tel deſſein,
La plume & le papier réſiſtent à ma main.
Mais quand il faut railler, j'ai ce que je ſouhaite.
Alors, certes alors je me connois Poëte:
Phébus, dès que je parle, eſt prêt à m'exaucer:
Mes mots viennent ſans peine, & courent ſe placer.
Faut-il peindre un fripon, fameux dans cette Ville?
Ma main, ſans que j'y rêve, écrira Raumaville.
Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.

Je

étoit à peu près du même ſtile. „ Cependant * l'Ouvra-
„ ge, tel qu'il étoit, auroit vû le jour, ſi Mr. Colbert
„ avoit voulu faire donner à l'Auteur une penſion de mil-
„ le écus, & je ne ſai quelle charge honoraire ſeulement
„ dans la Maiſon de Ville. . . . Comme il étoit d'un naturel
„ chagrin, il ne put ſupporter ce refus ; & ce qui aug-
„ mentoit ſon chagrin, c'eſt qu'il prétendoit avoir rendu
„ à Mr. Colbert un grand ſervice, dont il croïoit n'avoir
„ pas été bien recompenſé. Les Moines de Saint Ger-
„ main des-Prez demandoient au Roi de groſſes ſommes
„ d'argent pour de certaines places qui étoient à eux. M.
„ Colbert leur avoit fait offrir une ſomme conſidérable
„ qu'ils refuſèrent d'accepter. *Sauvalle*, qui avoit vû dans
„ le Tréſor des Chartres une pièce en très-bonne forme,
„ qui contenoit le païement qu'on avoit fait pour cela aux
„ Moi-

* *Ce qui ſuit eſt tiré des* Lettres choiſies *de M.* RICHARD SIMON, *imprimées à* * *Rotterdam, chez Reinier Leers, Tome III. Lettre derniere de l'année* 1698. § * Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoi que le titre le porte. Elles ont été imprimées à Rouen. On vient d'en faire une nouvelle Edition à Amſterdam (en 1728) augmentée d'un quatrieme Tome. DU MONTEIL.

Je sens que mon esprit travaille de génie.
Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie ?
Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier ;
Je

„ Moines ; alla lui même en donner avis à Mr Colbert. „ . . . . Il se plaignoit que Mr. Colbert ne lui avoit envoïé „ pour un avis de cette importance, que cent Louïs, qu'il „ n'avoit point voulu recevoir. . . . . Vous voïez par „ tout ce que je vous ai raporté, qu'un homme moins „ chagrin, & moins interessé que Mr. *Sauvalle*, auroit „ donné au Public cet Ouvrage qui faisoit honneur à l'Au- „ teur. Il en auroit néanmoins fallu retrancher le Traité „ *des Bordels*, qui meritoit d'être enfouï sous le sable, „ afin qu'on n'en entendit jamais parler.

§. Cet Ouvrage a eté imprimé à Paris en 1724. sous ce titre : *Histoire & Recherches des Antiquitez de la Ville de Paris. Par M. Henri Sauval, Avocat au Parlement :* 3 voll. *in fol.* Le Traité dont parle ici Mr Simon ne s'y trouve point. On en a aussi détaché un Discours intitulé *Amours des Rois de France sous plusieurs races*, qui a eté imprimé separement. Du reste, le Style de Sauval n'est pas tel que le représente ici le Commentateur. DU MONTEIL.

VERS 44. *Je rencontre a la fois Perrin & Pelletier.*] L'Abbé PERRIN avoit éte Introducteur des Ambassadeurs de Gaston de France, Duc d'Orleans. Il a traduit en vers François l'Eneïde de Virgile, & il a fait plusieurs autres Poësies qui furent imprimées en 1661. Cet Abbé fut le premier qui obtint en 1669. le privilège d'établir en France des Opera à l'imitation de Venise ; mais en 1672. il fut obligé de le ceder au célebre Lulli. Pierre Perrin étoit né à Lyon.

Pelletier : Voïez les Remarques sur le vers 54. du *Discours au Roi.*

VERS 45. *Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville.*] Au lieu des deux premiers noms, il y avoit ceux de *Bardou, Mauroy, Boursaut*, dans les premieres éditions. Mais *Mauroy* & *Boursaut* devinrent amis de notre Poëte, & en même tems *Bonnecorse* & *Pradon* firent paroître contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Cela fut cause qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci ; & c'est à propos de ce changement de noms qu'il fit l'Epigramme suivante :

Venez,

Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,
Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville,
Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.

Aussi-

Venez, Pradon & Bonnecorse,
Grans Ecrivains de même force,
De vos vers recevoir le prix;
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demandent :
Liniere, & Perrin vous attendent.

La cause de ces démêlez avec Pradon, sera expliquée sur le dernier vers de l'Epitre VII., & à l'égard de Bonnecorse, sur le vers 64. de l'Epitre IX.

BARDOU: mauvais Poëte de ce tems-là, qui avoit fait inserer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poësies qu'on imprimoit alors.

Mauroy: JEAN TESTU DE MAUROI, dont les Ouvrages paroissoient aussi dans les Recueils de Poësies. Il a été ensuite de l'Academie Françoise. Il etoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Cheron de Chartres, Prieur de S. Jean de Dampmartin, & Aumonier de Madame la Duchesse d'Orleans. Il mourut le 10. d'Avril, 1706. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit aussi fait les deux vers suivans qu'il n'a jamais fait imprimer;

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,
Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

C'est une traduction du fameux vers de Virgile, Eglogué III.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

BOURSAUT: Dans le tems que notre Poëte composa cette Satire, Boursaut avoit un demêlé avec Moliere contre qui il fit une petite Comédie, intitulée, *Le Portrait du Peintre, ou la Contre-critique de l'Ecole des Femmes*; qui fut représentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens

Auſſi-tôt je triomphe, & ma Muſe en ſecret
S'eſtime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
C'eſt en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,
Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.
En vain je veux au moins faire grace à quelcun,
Ma plume auroit regret d'en épargner aucun;
Et ſi-tôt qu'une fois la verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi paſſe par l'étamine.
Le Merite pourtant m'eſt toûjours précieux:
Mais tout Fat me déplaît, & me bleſſe les yeux.
Je le pourſuis par tout, comme un chien fait ſa proie,

Et

diens de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere ne regarda pas Bourſaut comme un ennemi digne de ſon reſſentiment; mais notre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaiſir à Moliere. Bourſaut s'en vengea par une autre Comédie qu'il fit contre Mr. Despréaux, intitulée, *La Satire des Satires*; & cette Pièce devoit être jouée par les mêmes Comediens, mais Mr. Despréaux obtint un Arrêt du Parlement qui leur fit défendre de la repréſenter. Bourſaut ne voulant pas perdre le fruit de ſa vengeance, fit imprimer ſa Comédie. Elle fit néanmoins ſi peu de bruit que notre Auteur aſſûroit qu'il ne l'avoit vuë que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée. La querelle n'alla pas plus loin, entre deux ennemis qui ne ſe connoiſſoient même pas l'un l'autre. Mais Mr. Despréaux étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685., Bourſaut, qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montluçon, l'alla voir, lui offrit ſa bourſe & ſes ſervices; & voulut même le régaler. Depuis cette réconciliation ils furent fort bons amis; & notre Auteur ôta de ſes Satires le nom de *Bourſaut*. EDME BOURSAULT étoit de Bar-ſur-Seine, & mourut à Paris en 1701. Quoi qu'il ne ſût pas le Latin, il n'a pas laiſſé de faire des Ouvrages en vers & en proſe, qui ſont eſtimez.

5. LA Comédie de Bourſaut contre M. Despréaux, intitulée, *la Satire des Satires*, a été inſerée dans un *Recueil*

de

Et ne le sens jamais, qu'aussi-tôt je n'aboie.
Enfin, sans perdre tems en de si vains propos,
Je sai coudre une rime au bout de quelques mots.
Souvent j'habille en vers une maligne prose.
C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.
Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure loi,
La Mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi:
Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille;
A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville,
Dût ma Muse par là choquer tout l'Univers,

Ri-

de Pieces choisies, tant en prose qu'en qu'en vers; publié par M. de la Monnoye, à Paris sous le nom *de la Haye*, en 1714, 2. voll. *in* 12. Du Monteil.

Colletet: Voïez la note sur le vers 77. de la Satire I.

Titreville: Poëte très obscur, dont il y a quelques vers dans les Recueils de Poësies.

Imit. Vers 60. *Je sai coudre une rime* &c.] Horace L. I. Sat. IV. 41. & seqq.

——— ——— Neque enim concludere versum
Dixeris esse satis: neque, si quis scribat, uti nos,
Sermoni propiora, putes hunc esse Poëtam.

Vers 63. *Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure Loi*, &c.] Ce vers, & les dix-sept suivans sont imitez d'Horace, Liv. II. Sat. I. 57. & suiv.

Ne longum faciam: seu me tranquilla Senectus
Exspectat, seu mors atris circumvolat alis;
Dives, inops; Romæ, seu sors ita jusserit, exsul;
Quisquis erit vitæ, scribam, color.

Chang.

Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.
Pauvre Esprit, dira-t-on, que je plains ta folie!
Modère ces bouillons de ta mélancholie;
Et garde qu'un de ceux que tu penses blâmer
N'éteigne dans ton sang cette ardeur de rimer.

Hé quoi! lors qu'autrefois Horace, après Lucile,
Exhaloit en bons mots les vapeurs de sa bile,

Et

CHANG. Vers 68. *Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*] Il y avoit dans les premières éditions:

Riche, gueux, & content, &c.

Mr. Desmarêts, dans la critique qu'il fit en 1674. des Satires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce que *content* demandoit un mot qui lui fût opposé, comme *triste*: & il lui proposa de mettre ainsi:

Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

Notre Auteur a sagement profité de cette correction: C'est pourquoi il a dit ailleurs, en parlant de ses Ennemis, Epitre VII. 65.

Je sai sur leurs avis corriger mes erreurs.

§. VOICI la Critique que Des Marets a faite de ce vers:

Riche, gueux, ou content je veux faire des vers.

„ Ce *content* est bien mal placé; & tout seul il ne contente point. Il falloit lui opposer un mot, comme, *ou triste.* Car on ne sçait à quoi s'attache ce mot, *ou content.* Il falloit dire, *riche ou gueux, content ou triste*, pour faire les oppositions justes. Cela est pris & mal traduit d'Horace; qui fait toutes les oppositions nécessaires, tant pour ce qui est d'être vieux ou jeune, riche ou pauvre, soit qu'il fût à Rome ou en exil, si la fortune le vouloit. Il dit *Ne longum faciam* &c. Donc

„ sans

Et vangeant la Vertu par des traits éclatans,
Alloit ôter le masque aux Vices de son tems :
Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume
Faisant couler des flots de fiel & d'amertume,
Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin ;
L'un ou l'autre fit-il une tragique fin ?
Et que craindre, après tout, d'une fureur si vaine ?

Per-

„ sans s'extravaguer sur le *vol affreux* de la Mort, & en „ faisant les oppositions justes, il devoit dire, pour imi- „ ter raisonnablement Horace,

„ *Enfin, soit que m'attende une heureuse vieillesse,*
„ *Soit que la Mort m'arrête en ma verte jeunesse*
„ *Dans Paris, ou banny, vaguant par l'Univers*
„ *Riche ou gueux, triste ou guay, je veux faire des vers.*

DU MONTEIL.

IMIT. Vers 69. *Pauvre Esprit, dira-t-on*, &c.] Horace au même endroit :

——— ——— ——— *O Puer, ut sis*
Vitalis metuo ; & majorum ne quis amicus
Frigore te feriat.

VERS 73. *Hé quoi ! lors qu'autrefois, Horace après Lucile*, &c.] Horace au même endroit :

——— ——— *Quid, cùm est Lucilius ausus*
Primus in hunc operis componere carmina morem,
Detrahere & pellem, nitidus qua quisque per ora
Cederet, introrsum turpis ; num Lælius, aut qui
Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi, aut læso doluere Metello ?

VERS

Personne ne connoit ni mon nom ni ma veine.
On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuillets d'un Recueil.
A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque Ami, que charme la Satire,
Qui me flatte peut-être, & d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.
Enfin c'est mon plaisir: je me veux satisfaire;

Je

VERS 82. *Personne ne connoit ni mon nom ni ma veine.*] Ce vers fait connoître que cette Satire est un des premiers Ouvrages de l'Auteur; car il n'auroit pas pû dire, que *personne ne connoissoit ni son nom ni sa veine*, après avoir adressé ses autres Satires à diverses personnes.

VERS 83. —— *A l'envi de Montreuil.*] MATTHIEU DE MONTREUIL, fils d'un Avocat de Paris, nâquit en 1620. Il a toûjours porté l'habit Ecclésiastique sans être lié aux Ordres. Il avoit de l'esprit, & ses Poësies lui donnèrent de la réputation, mais il affecta un peu trop de faire mettre ses vers dans les Recueils de Poësies choisies, que les Libraires faisoient imprimer: c'est à quoi notre Auteur fait allusion. Montreuil ne se fâcha point de cette petite raillerie; au contraire, il a toûjours été des amis de Mr. Despréaux, qui avoit soin de lui envoïer un exemplaire de ses Oeuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L'Abbé de Montreuil mourut à Valence, au mois de Juillet, 1692. étant logé chez Mr. de Cosnac, son ami, alors Evêque de Valence, & ensuite Archevêque d'Aix. En 1671. Montreuil fit imprimer à Paris toutes ses Oeuvres, qui consistent en vers, & en des Lettres.

IMIT. Ibid. *On ne voit point mes vers*, &c.] Horace, Liv. I. Satire IV. 71.

Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,
Quies manus insudet vulgi, Hermogenisque Tigelli.

IMIT. Vers 85. *A peine quelquefois je me force à les lire*, &c.] Horace au même endroit:

Non

Je ne puis bien parler, & ne ſaurois me taire;
Et dès qu'un mot plaiſant vient luire à mon eſprit;
Je n'ai point de repos qu'il ne ſoit en écrit:
Je ne réſiſte point au torrent qui m'entraîne.
Mais c'eſt aſſez parlé. Prenons un peu d'haleine;
Ma main, pour cette fois, commence à ſe laſſer.
Finiſſons. Mais demain, Muſe, à recommencer.

Non recito cuiquam, niſi amicis, idque coactus:
Non ubivis, coramve quibuslibet.

VERS 88. *Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.*] Quand Mr. Despréaux lut ſa première Satire à l'Abbé Furetiere, comme on l'a dit ci-devant, il s'aperçut qu'à chaque trait cet Abbé ſourioit amèrement, & laiſſoit entrevoir une joie maligne, prévoïant que l'Auteur alloit s'attirer bien des Ennemis: *Voilà qui eſt bon*, diſoit-il d'un air railleur: *Mais cela ſera du bruit.* Ce trait n'échapa pas à notre Poëte, & c'eſt à quoi il fait alluſion dans ce vers, & dans les trois precedens.



SATIRE VIII.

A MONSIEUR M***.

DOCTEUR DE SORBONNE.

DE tous les Animaux qui s'élèvent dans l'air,
Qui marchent ſur la terre, ou nagent dans la
mer,
De Paris au Perou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus ſot animal, à mon avis, c'eſt l'Homme.
Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,
Un

LEs ſept Satires précedentes aïant été publiées en 1666. la plûpart de ceux qui y avoient été maltraitez, ſe déchainèrent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre, du moins ſur le ton ſerieux, à leurs Libelles ni à leurs injures, mais il compoſa la Satire adreſſée à ſon Eſprit, qui eſt la neuvième, & dans laquelle, ſous prétexte de ſe faire lui-même ſon procès, il ſe juſtifie de tous les crimes que ſes Ennemis lui avoient imputez. Le Poëte, après avoir fait ſon Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un ſujet plus général, & qui fût au goût de tout le monde. Dans cette vuë il fit la Satire *de l'Homme* *. Ces deux Pièces, qui avoient été compoſées en l'année 1667. furent publiées ſéparément en 1668. La Satire de l'Homme parut la prèmière, & on en fit en même tems pluſieurs éditions, qui furent débitées avec une rapidité prodigieuſe. C'eſt de tous ſes Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particulier. Cette Satire eſt tout-à-fait dans le goût de Perſe, & marque un Philoſophe chagrin qui ne peut ſouffrir les vices des Hommes. Elle eſt adreſſée à Mr. MOREL Docteur de Sorbonne. Ce Docteur étoit ſurnommé *la Machoire d'Ane*, parce qu'il avoit la machoire fort grande

* *C'eſt ainſi que l'Auteur la nommoit, & non pas la Satire contre l'Homme.*

Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi,
Un taureau qui rumine, une chevre qui broute,
Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'Homme? Oui sans doute.
Ce discours te surprend, Docteur, je l'apperçoi.
L'Homme de la Nature est le Chef & le Roi.
Bois, prez, champs, animaux, tout est pour son usage:
Et lui seul a, dis-tu, la Raison en partage.
Il est vrai, de tout tems la Raison fut son lot:
Mais de là je conclus que l'Homme est le plus sot.
Ces propos, diras-tu, sont bons dans la Satire,
Pour égaïer d'abord un Lecteur qui veut rire:
Mais

grande & fort avancée: c'est pour cette raison que notre Poëte lui adressa cette Satire, à la fin de laquelle il met l'Homme au dessous de l'Ane même; & ce fut Mr. BOILEAU, Docteur de Sorbonne, frere du Poëte, qui lui conseilla de dedier sa Satire à Mr. Morel. Il étoit grand ennemi des Jansenistes, contre lesquels il a composé divers Ouvrages, mais tous assez mauvais. Cependant le Poëte Santeul fit des vers Latins, dans lesquels il affecta de louër ce Docteur; de ce que par ses discours & par ses écrits il avoit confondu les Disciples de Jansénius: comme Samson défit les Philistins armé d'une machoire d'Ane. CLAUDE MOREL étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à Paris le 30. d'Avril 1679. étant Doien de la Faculté de Théologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refusé l'Evêché de Lombez.

IMIT. Vers 1. *De tous les Animaux* &c.] Homère, Iliade L. XVII a éxageré la misère de l'Homme par une semblable comparaison: *De tous les animaux qui respirent, & qui rampent sur la terre, il n'y en a point de plus malheureux que l'Homme.*

VERS 13. *Il est vrai.*] C'est le Poëte qui reprend ici le Discours. Comme cette Satire est un Dialogue entre le

 Poëte

Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.
Répons-moi donc, Docteur, & mets-toi sur les bancs.
Qu'est-ce que la Sagesse? Une égalité d'ame,
Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflame;
Qui marche en ses conseils à pas plus mesurez,
Qu'un Doïen au Palais ne monte les degrez.
Or cette égalité, dont se forme le Sage,
Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'usage?
La Fourmi tous les ans traversant les guérèts,
Grossit ses magasins des trésors de Cérès;
Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimats attrister la Nature,
Cet animal, tapi dans son obscurité,

Jouït

Poëte & le Docteur, il faut prendre garde aux discours de l'un & de l'autre.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.*] Ces derniers mots, *J'y consens*, sont du Poëte. Le reste est du Docteur. *En forme:* ce mot, détaché de ce qui précede, est un trait qui caractérise bien le personnage & marque mieux le Dialogue, que si l'Auteur avoit mis tout de suite: *Mais il faut les prouver en forme.* Cela seroit froid.

IMIT. Vers 25. *La Fourmi tous les ans traversant les guerèts* &c.] Hor. L. I. Sat. I. 33. & seqq.

Parvula (nam exemplo est) magni Formica laboris
Ore trahit quodcumque potest, atque addit acervo
Quem struit, haud ignara, ac non incauta futuri.
Quæ, simul inversum contristat Aquarius annum.
Non usquam prorepit, & illis utitur ante
Quæsitis sapiens.

Vers

Joüit l'hiver des biens conquis durant l'été.
Mais on ne la voit point d'une humeur inconftante,
Pareffeufe au printems, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oifive au retour du Bélier.
Mais l'Homme, fans arrêt dans fa courfe infenfée,
Voltige inceffamment de penfée en penfée:
Son cœur, toûjours flottant entre mille embarras,
Ne fait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le fouhaitte.
Moi? j'irois époufer une Femme coquette?
J'irois, par ma conftance aux affronts endurci,
Me mettre au rang des Saints qu'a célébrez Buffi?

Affez

VERS 34. —— *Au retour du Bélier.*] C'eft-à-dire, au retour du Printems, car le Printems commence quand le Soleil entre dans le figne du Bélier.

IMIT. Vers 35. *Mais l'Homme, fans arrêt,* &c.] Horace, Liv. I. Epitre I. 97. & fuiv.

—— Quid mea cùm pugnat fententia fecum?
Quod petiit, fpernit: repetit, quod nuper omifit;
Æftuat, & vitæ disconvenit ordine toto.

VERS 39. *Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le fouhaitte.*] L'Auteur auroit pu mettre, *Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le fouhaite.*

VERS 42. —— *Des Saints qu'a célébrez Buffi.*] Le Comte de BUSSI-RABUTIN avoit fait un petit Livre, relié proprement en manière d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de prières, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient foupçonnées de galanterie. Et, ce que dans la fuite il a lui-même condamné tout le pre-

Affez de Sots fans moi feront parler la Ville,
Difoit, le mois paffé, ce Marquis indocile,
Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté,
Entre les bons Maris pour exemple cité,
Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle
A tiré pour lui feul une Femme fidelle.
Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.
Il condamne au matin fes fentimens du foir.
Importun à tout autre, à foi-même incommode,
Il change à tous momens d'efprit comme de mode :

Il

mier, il avoit mis au bas de chaque portrait, un petit discours en forme d'Oraifon ou de Prière, accommodée au fujet. Il avoit auffi compofé *l'Hiftoire amoureufe des Gaules*, où il décrivoit d'une manière très-fatirique, les galanteries des principales perfonnes de la Cour. Ce Livre fut la caufe de fa disgrace. Les Lettres fuivantes fervent encore à l'explication de ce vers.

Lettre de Madame de SCUDERI *à Mr. le Comte de* BUSSI, *du* 4. *Août*, 1674.

„ Aimez-vous, Monfieur, que Despréaux ait nommé vo-
„ tre nom dans une de fes Satires? J'ai ouï dire que le Roi
„ avoit demandé ce que c'étoit qu'il vouloit dire à l'en-
„ droit où il parle de vous ; & qu'on lui répondit d'une
„ manière qui vous auroit fâché, fi vous la faviez. . . . .

Réponfe du Comte de Buffi, du 8. *Août*. . . .

„ L'endroit où Despréaux m'a nommé dans fes Satires,
„ fait plus contre lui que contre moi. Il y a dit, *les Saints*
„ *qu'a célébrez Buffi*, pour dire, *les Cocus*. La Métaphore
„ eft ridicule. Pour moi je ne voi pas que cela m'ait fait
„ ni bien ni mal, ni que la réponfe qu'on auroit pu fai-
„ re au Roi, ait dû me déplaire. D'ailleurs Despréaux
„ eft un Garçon d'efprit & de mérite que j'aime fort,

Let-

Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc:
Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc.
Cependant à le voir plein de vapeurs légères,
Soi-même se bercer de ses propres chimères,
Lui seul de la Nature est la baze & l'appui,
Et le dixième Ciel ne tourne que pour lui.
De tous les Animaux il est, dit-il, le Maître.
Qui pourroit le nier? poursuis-tu. Moi peut-être.
Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds,

L'Ours

Lettre de Madame de Scuderi, du 19. Août. . . .

„ Pour Despréaux, je ne trouve pas qu'un homme comme vous, quoique vous en puissiez dire, doive être cité si légérement que vous l'avez été. Le Roi, à ce qu'on m'a dit, demanda ce que c'étoit que *les Saints*, que vous aviez célébrez? & l'on lui répondit, que c'étoit une badinerie un peu impie que vous aviez faite. Je ne trouve pas cela plaisant.

Cette Dame étoit la veuve du fameux Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, Messire GEORGE DE SCUDERI, peu mènagé en divers endroits des Oeuvres de notre Satirique, contre lequel, pour venger la mémoire de son Epoux, elle auroit bien voulu animer Mr. le Comte de Bussi. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. *Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle.*] Voïez la Remarque sur le vers 103. de la Satire X.

VERS 53. *Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc:* &c.] L'Auteur faisoit cas de ce vers & du suivant, tant pour leur beauté, que pour la singularité de la rime.

VERS 61. *Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds.*] Un Critique habile * croit que *les Antres sourds*, donnent

 une

* *Mr. De la Monnoye.*

L'Ours a peur du Passant, ou le Passant de l'Ours:
Et si, sur un Edit des Pastres de Nubie,
Les Lions de Barca vuideroient la Libye:
Ce Maître prétendu, qui leur donne des lois,
Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois?
L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine,
Tiennent comme un Forçat son Esprit à la chaîne.
Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher.
Debout, dit l'Avarice, il est tems de marcher.
Hé laissez-moi. Debout. Un moment. Tu repliques?
A

une idée trop vague, & ne sont là que pour la rime: Il voudroit que le Poëte eût mis:

Mais sans examiner par un trop long discours,
Si l'Ours craint le Passant; si le Passant craint l'Ours.

VERS 63. *Et si, sur un Edit des Pastres de Nubie*, &c.] La Nubie est un grand Païs de l'Afrique, au Midi du Roïaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les deserts de Barca.

IMIT. Vers 69. *Le sommeil sur ses yeux commence* &c.] Perse, Satire V. vers 132. *& suiv.*

Mane piger stertis: surge, inquit Avaritia: eia,
Surge. Negas; instat: Surge, inquit. Non queo. Surge.
En, quid agam? Rogitas? Saperdas advehe Ponto,
Castoreum, stuppas, ebenum, thus, lubrica Coa;
Tolle recens primus piper è sitiente Camelo.
Verte aliquid, jura.

VERS 76. *Rapporter de Goa.*] Capitale des Etats que les Portugais possedent dans les Indes Orientales. Cette ville est celèbre par son Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.

VERS

A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.
N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout?
Pour courir l'Ocean de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
Raporter de Goa le poivre & le gingembre.
Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en passer.
On n'en peut trop avoir; & pour en amasser,
Il ne faut épargner ni crime ni parjure:
Il faut souffrir la faim, & coucher sur la dure;
Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,
N'avoir

VERS 81. *Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet.*]Fameux Joüeur qui avoit gagné au jeu des sommes immenses, qu'il reperdit dans la suite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la ruë St. Antoine; mais il le joua en un coup de dez. Après avoir perdu tout son bien, il alloit encore jouer, dit-on, avec les Laquais dans les ruës, & même sur les degrez de la maison qui lui avoit apartenu. Regnier a fait mention de ce Joüeur dans sa quatorzieme Satire.

Gallet a sa raison; & qui croira son dire,
Le hazard pour le moins lui promet un Empire,
Toutefois au contraire étant leger & net,
N'ayant que l'esperance & trois dez au cornet,
Comme sur un bon fond de rente & de receptes,
Dessus sept ou quatorze il assigne ses debtes.

Il n'y a pas long tems, dit Ménage, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de *Galet*: GALET le joüeur étoit de cette famille, & ULRICH ou HURLI GALET, Maître des Requêtes de *Grandgousier*, en étoit aussi *. Menage l'avoit oüi dire à Galet le joüeur. *Dict. Etymol. au mot* Galet.

* *Rabelais*, I. 30.

N'avoir en sa maison ni meubles ni valet:
Parmi les tas de blé vivre de seigle & d'orge.
De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.
Et pourquoi cette épargne enfin? L'ignores-tu?
Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vétu,
Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
De son train quelque jour embarrasse la Ville.
Que faire? il faut partir. Les Matelots sont prêts.
Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte,
Dans le sein du Repos, vient le prendre à main forte
L'envoie en furieux au milieu des hazards,
Se faire estropier sur les pas des Césars,
Et cherchant sur la brêche une mort indiscrète,
De sa folle valeur embellir la Gazette.

Tout

VERS 84. *De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.*] Ce vers & les six précedens font allusion à l'avarice outrée du Lieutenant Criminel Tardieu, & de sa femme, qui avoient été assassinez dans leur maison, sur le Quai des Orfèvres. Leur avanture est décrite dans la Satire X. *Voïez les Remarques au même endroit.*

CHANG. Vers 91. *Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Avec meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angéli.*] Le Pere BOUHOURS, dans son quatrième Dialogue *de la Manière de bien penser*, parlant de certains faits historiques qui deviennent obscurs par le tems: „ *J'en dis autant du Nom que porte Aléxandre* „ *dans la Satire contre l'Homme. Ce fougueux l'Angéli*, &c. „ Cela est clair maintenant, parce que nous savons que „ l'Angéli étoit un Fou de la Cour, que le Prince de Con-

„ dé

Tout-beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos ;
Ce vice fut toûjours la vertu des Heros.
Quoi donc ? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre ?
Qui ? cet écervelé, qui mit l'Asie en cendre ?
Ce fougueux l'Angéli, qui de sang alteré,
Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop serré ?
L'enragé qu'il étoit, né Roi d'une province,
Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince,
S'en alla follement, & pensant être Dieu,
Courir comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu ;
Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la Terre.
Heureux ! si de son tems, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,
Et qu'un sage Tuteur l'eût, en cette demeure,

Par

„ dé avoit amené de Flandres. Et si cela devient obscur „ avec le tems, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur. Voïez le vers 112. de la Satire I. & la Remarque sur ce même vers, où il est parlé de l'*Angéli.*

IMIT. Vers 102. *Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop serré ?*] Juvénal Sat. X. vers 168.

Unus Pellæo Juveni non sufficit Orbis :
Æstuat infelix angusto limite mundi.

On peut voir Sénèque, *de Benef. L. I. c.* 13.

VERS 110. *La Macédoine eût eu des Petites-Maisons.*] Les *Petites-maisons* sont un Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous. Voïez la Remarque sur le vers 4. de la Satire IV.

§. DES MARETS a censuré Mr. Despréaux d'avoir fait ici la Satire d'Alexandre le Grand d'une maniere qui retombe sur Louis XIV. Voila, *dit-il*, un Poëte bien judi- „ cieux, de condamner aux *petites maisons* un si grand

Par avis de Parens, enfermé de bonne heure.

Mais ſans nous égarer dans ces digreſſions;
Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions;
Et les diſtribuant par claſſes & par titres,
Dogmatizer en vers, & rimer par chapitres:
Laiſſons-en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau:
Et voïons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,
Fait

„ Roy, qui ſortit de ſon Etat, aïant entrepris de vanger „ la Grece des ravages que Xerxes y avoit faits, & de „ domter l'Aſie; & de ne conſiderer pas qu'il offenſé le „ Roy, qui eſt ſorti de ſon Etat pour paſſer en Flandre, „ & dans la Hollande. " Pradon dans ſes *Nouvelles Remarques ſur tous les Ouvrages du Sieur D**** (Despréaux), imprimées en 1685, lui fait le même reproche: „ Il ne ſe „ ſouvient pas, *dit-il*, que ce même Alexandre qu'il trai- „ te de *fou* & d'*écervelé* eſt dans d'autres endroits l'ima- „ ge de notre Grand Monarque, & le Heros auquel il „ le compare dans ſon Art Poëtique,

„ *Qu'il ſoit tel que Ceſar, Alexandre, ou Louïs.*

DU MONTEIL.

VERS 114. *Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions.*] Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un Traité *de l'uſage des Paſſions.*

VERS 117. *Laiſſons en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau.*] MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait *le Caractère des Paſſions*, outre pluſieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. âgé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, nommé à l'Evêché de Marſeille, a compoſé le *Tableau des Paſſions humaines, leurs cauſes, & leurs effets.*

VERS 119. *Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes, &c.*] Ce vers, & les trois ſuivans, ſont d'une facilité, & d'une douceur admirables: Cependant l'Auteur diſoit, que, de tous les vers qu'il avoit faits, c'étoient ceux-ci

Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles,
Se fait des Gouverneurs, des Magiſtrats, des Rois,
Obſerve une police, obéït à des lois.
Il eſt vrai. Mais pourtant, ſans lois & ſans police,
Sans craindre Archers, Prevôt, ni Suppot de Juſtice,
Voit-on les Loups brigans, comme nous inhumains,
Pour détrouſſer les Loups, courir les grans chemins?
Jamais pour s'agrandir, vit-on dans ſa manie
Un

ci qu'il avoit le plus travaillez, & qui lui avoient coûté le plus de tems & de peine.

IMIT. Vers 125. *Voit on les Loups brigans*, &c.] Horace, Epode VII. 11, 12.

Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus
Unquam, niſi in dispar, feris.

Juvénal à étendu la même penſée, dans ſa XV. Satire, vers 159.

Sed jam ſerpentum major concordia, parcit
Cognatis maculis ſimilis fera. quando leoni
Fortior eripuit vitam leo? quo nemore umquam
Exſpiravit aper majoris dentibus apri?
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem
Perpetuum: ſævis inter ſe convenit urſis.
Aſt homini &c.

Notre Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poëtes, & y a joint d'autres exemples. Il a auſſi viſé à ce paſſage de Pline le Naturaliſte: *Denique, cetera animantia in ſuo genere probè degunt: congregari videmus & ſtare contra diſſimilia. Leonum feritas inter ſe non dimicat: Serpentium morſus non petit ſerpentes: ne maris quidem belluæ ac piſces, niſi in diverſa genera, ſæviunt. At, Hercules! Homini plurima ex homine ſunt mala.* Plin. L. VII. *in princ.* On peut voir les réflexions que Mr. BAYLE a faites ſur cet endroit de notre Poëte, dans ſon *Dictionaire hiſtorique & critique*, au mot, *Barbe*, Remarque C.

Un Tigre en factions partager l'Hyrcanie ?
L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours ?
Le Vautour dans les airs fond-il ſur les Vautours ?
A-t-on vû quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre République,
Lions contre Lions, Parens contre Parens,
Combattre follement pour le choix des Tyrans ?
L'animal le plus fier qu'enfante la Nature,
Dans un autre animal reſpecte ſa figure,
De ſa rage avec lui modère les accès,

Vit

VERS 128. —— *Partager l'Hyrcanie ?*] Province de la Perſe au Midi de la Mer Caspienne.

CHANG. Vers 129. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours ?*] Ce vers étoit autrement dans les premières éditions.

L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours ?

Tous les amis de l'Auteur, particulièrement Mr. de Brienne *, La Fontaine, & Racine, remarquérent que l'on ne diſoit pas : *Faire la guerre avec quelqu'un*, mais *à quelqu'un* ; & qu'ainſi il faloit dire : *L'Ours fait-il la guerre aux Ours ?* Chacun s'efforça de corriger ce vers, mais perſonne n'y put réuſſir, & il fut imprimé avec cette négligence. Il avoit même eſſuïé pluſieurs éditions, lors qu'enfin l'Auteur trouva le moïen de le rectifier, par le changement d'un ſeul mot. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours ?* Ce changement fut fait dans l'édition de 1674. on fut étonné qu'une correction ſi facile eût été ſi difficile à trouver par de ſi habiles gens.

IMIT. Vers 133. *Lions contre Lions*, &c.] Ces deux vers ſont parodiez de *Cinna*, Tragédie de Corneille : Acte I. Scène 3.

Romains contre Romains, Parens contre Parens,
Combattoient ſeulement pour le choix des Tyrans.

VERS

* *Secretaire d'Etat qui entra dans la Congregation de l'Oratoire l'an 1664.*

Vit ſans bruit, ſans débats, ſans noiſe, ſans procès.
Un Aigle, ſur un champ prétendant droit d'Aubaine,
Ne fait point appeler un Aigle à la huitaine.
Jamais contre un Renard chicanant un poulet,
Un Renard de ſon ſac n'alla charger Rolet.
Jamais la Biche en rut n'a pour fait d'impuiſſance
Traîné du fond des bois un Cerf à l'Audiance,
Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,
De ce burleſque mot n'a ſali ſes arrêts.
On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requêtes,

Ni

VERS 139. *Un Aigle ſur un champ prétendant Droit d'Aubaine.*] Le Droit d'*Aubaine* eſt le droit de prendre la ſucceſſion d'un Etranger qui meurt en France. Ce Droit appartient au Roi ſeul, dans ſon Roïaume. Ainſi, ce n'eſt pas au hazard que le Poëte attribuë à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui eſt un Droit Roïal : car l'Aigle eſt le Roi des Oiſeaux.

VERS 142. *Un Renard de ſon ſac n'alla charger Rolet.*] Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. vers 2. L'exemple du Renard eſt d'autant plus juſte, que ROLET avoit la phyſionomie & les inclinations d'un Renard.

VERS. 145. *Et jamais Juge entr'eux ordonnant le Congrès, &c.*] Le Congrès eſt une preuve honteuſe qui ſe faiſoit en préſence de Chirurgiens & de Matrones, par ordonnance des Juges Eccleſiaſtiques, quand une femme demandoit la diſſolution du mariage à cauſe de l'impuiſſance du mari. Ces deux vers, qui frapèrent Mr. le Premier Preſident de Lamoignon, ne contribuèrent pas peu à faire abolir l'uſage du *Congrès*. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les fois qu'il ſe préſenta au Parlement quelque conteſtation au ſujet du *Congrès*, ce ſage Magiſtrat ſe déclara contre cette épreuve. Mr. de Lamoignon ſon fils, Avocat Général, portant la parole en 1674. dans une cauſe de cette eſpèce, témoigna la juſte horreur que l'on devoit avoir de cet uſage odieux, qui offenſe, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Juſtice, & la Nature même.

Enfin,

Ni haut ni bas Conſeil, ni Chambre des Enquêtes,
Chacun l'un avec l'autre en toute ſûreté
Vit ſous les pures lois de la ſimple Equité.
L'Homme ſeul, l'Homme ſeul, en ſa fureur extrême,
Met un brutal honneur à s'égorger ſoi-même.
C'étoit peu que ſa main, conduite par l'Enfer,
Eût paîtri le ſalpètre, eût aiguiſé le fer.
Il falloit que ſa rage, à l'Univers funeſte,
Allât encor de lois embrouiller un Digeſte;
Cherchât pour l'obſcurcir des gloſes, des Docteurs,
Accablât l'Equité ſous des monceaux d'Auteurs,
Et pour comble de maux apportât dans la France
Des harangueurs du tems l'ennuïeuſe éloquence.
  Doucement, diras-tu. Que ſert de s'emporter?
L'Homme a ſes paſſions; on n'en ſauroit douter;
Il a comme la mer ſes flots & ſes caprices.
Mais ſes moindres vertus balancent tous ſes vices.

N'eſt

Enfin, en 1677. Mr. le P. Préſident de Lamoignon prononça un Arrêt en forme de Reglement, qui abolit pour toûjours la preuve inutile & infame du Congrès. *Journal du Palais, Tom. III. p. 466. & Tom. V. p. 1.*

IMIT. Vers 153. *C'étoit peu que ſa main* &c.] Juvénal Satire XV. 165.

Aſt homini ferrum lethale incude nefandâ
Produxiſſe parum eſt.

IMIT. Vers 166. *Dans le tour d'un compas a meſuré les Cieux.*] Virgile, Eglog. III. v. 41.

Deſcripſit radio totum qui Gentibus Orbem.

Et

N'eſt-ce pas l'Homme enfin, dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a meſuré les Cieux ?
Dont la vaſte Science, embraſſant toutes choſes,
A fouillé la Nature, en a percé les cauſes ?
Les Animaux ont-ils des Univerſitez ?
Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultez ?
Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,
Endoſſer l'écarlate, & ſe fourrer d'hermine ?
Non ſans doute, & jamais chez eux un Médecin
N'empoiſonna les bois de ſon art aſſaſſin.
Jamais Docteur, armé d'un argument frivole,
Ne s'enroua chez eux ſur les bancs d'une Ecole.
Mais ſans chercher au fond, ſi notre Eſprit deçû
Sait rien de ce qu'il ſait, s'il a jamais rien ſû,
Toi-même, répons-moi. Dans le ſiècle où nous ſommes,
Eſt-ce au pié du ſavoir qu'on meſure les hommes ?
Veux-tu voir tous les Grans à ta porte courir ?
Dit

Et Horace, Liv. I. Ode XXVIII. 5.

Aërias tentaſſe domos, animoque rotundum
Percurriſſe polum.

IMIT. Vers 181. *Veux-tu voir tous les Grans à ta porte courir ?*] Horace, Art Poëtique, vers 325.

Romani pueri longis rationibus aſſem
Diſcunt in partes centum diducere : dicat
Filius Albini, ſi de quincunce remota eſt
Uncia, quid ſuperat ? poteras dixiſſe, Triens. Heus,
Rem

Dit un Pere à ſon Fils, dont le poil va fleurir;
Pren-moi le bon parti. Laiſſe-là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt livres.
C'eſt bien dit. Va, tu ſais tout ce qu'il faut ſavoir.
Que de biens, que d'honneurs ſur toi s'en vont pleuvoir!
Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences;
Prens, au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances:
Sache quelle Province enrichit les Traitans;
Combien le ſel au Roi peut fournir tous les ans.
Endurci-toi le cœur. Sois Arabe, Corſaire,
Injuſte, violent, ſans foi, double, fauſſaire.
Ne va point ſottement faire le génereux.
Engraiſſe-toi, mon Fils, du ſuc des malheureux,

Et

Rem poteris ſervare tuam. Redit uncia: quid fit?
Semis, &c.

VERS 184. *Cent francs au denier cinq, combien font-ils? Vingt Livres.*] C'eſt un Uſurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger ſon fils ſur le pié du denier vingt, qui eſt l'interêt légitime, l'interroge ſur le pié du denier cinq, qui eſt ſon interêt ordinaire.

VERS 188. ——— *Le Guidon des Finances.*] Livre qui traite des droits & revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand uſage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. *Et trompant de Colbert* &c.] Miniſtre & Secretaire d'Etat, Controlleur Général des Finances. &c.

VERS 200. *De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces.*] Il a voulu parler du grand CORNEILLE, qui reçut une ſomme conſiderable, pour dédier ſon *Cinna* à MONTORON, riche Partiſan. Depuis ce tems-là on a apelé les Epîtres dédica-

Et trompant de Colbert la prudence importune,
Va par tes cruautez mériter la fortune.
Aussi-tôt tu verras Poëtes, Orateurs,
Rhéteurs, Grammairiens, Astronomes, Docteurs,
Dégrader les Heros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,
Te prouver à toi-même en Grec, Hebreu, Latin,
Que tu sais de leur Art & le fort & le fin.
Quiconque est riche est tout. Sans sagesse il est sage.
Il a, sans rien savoir, la Science en partage.
Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le sang.
Il est aimé des Grans, il est cheri des Belles.
Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.

L'or

dicatoires de cette espèce-là, *des Epîtres à la Montoron.*

Ce n'est que Maroquin perdu
Que les Livres que l'on dédie,
Depuis que Montoron mandie, &c. SCARRON.

IMIT. Vers 203. *Quiconque est riche est tout*, &c.] Horace, L. I. Ep. VI. v. 36.

Scilicet uxorem cum dote, fidemque & amicos,
Et genus, & formam Regina pecunia donat,
Ac bene nummatum decorat Suadela, Venusque.

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.*] Mr. NICOLAS FOUQUET Procureur Général au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant des Finances.

VERS

L'or même à la Laideur donne un teint de beauté :
Mais tout devient affreux avec la pauvreté.
C'eſt ainſi qu'à ſon fils un Uſurier habile
Trace vers la Richeſſe une route facile :
Et ſouvent tel y vient, qui ſait pour tout ſecret,
Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reſte ſept.
Après cela, Docteur, va pâlir ſur la Bible ;
Va marquer les écueils de cette mer terrible :

Per-

VERS 209. *L'or même à la Laideur.*] Ce vers étoit de cette manière :

L'or même à Péliſſon donne un teint de beauté.

Mr. PE'LISSON étoit d'une laideur ſi étonnante, qu'une Dame lui dit un jour, qu'il abuſoit de la permiſſion que les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier Commis de Mr. Fouquet, déſigné dans le vers précedent. Mais dans l'Impreſſion l'Auteur ſupprima le nom de Mr. Péliſſon, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adouciſſement ne contenta point Mr. Péliſſon, qui conſerva toûjours du reſſentiment contre notre Poëte. Dans le *Voïage de Bachaumont & la Chapelle*, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils croïoient Mr. de Scuderi :

Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche & toûjours bien mis ;
Sa ſœur une beauté divine,
Et Péliſſon un Adonis.

C'eſt de lui que la Bruyere a dit, qu'*un homme qui a beaucoup de mérite & d'eſprit, & qui eſt connu pour tel, n'eſt pas laid, même avec des traits qui ſont difformes ; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas ſon impreſſion.* LA BRUYERE, Chap. *des*

Perce la sainte horreur de ce Livre divin:
Confons dans un Ouvrage & Luther & Calvin:
Débrouille des vieux tems les querelles célèbres:
Eclairci des Rabins les savantes ténèbres:
Afin qu'en ta vieillesse, un livre en maroquin
Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin,
Qui, pour digne loïer de la Bible éclaircie,
Te paie en l'acceptant d'un, *Je vous remercie.*

Ou,

des Jugemens, p. 426. Ed. de Bruxelles 1697.

PAUL PELISSON FONTANIER, natif de Castres en Languedoc, étoit Maître des Requêtes. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1652. en considération de ce qu'il avoit écrit l'Histoire de l'Académie, il mourut à Paris en 1692.

IMIT. Ibid. *L'or même à la Laideur donne un teint de beauté.*] Corneille dans sa Comédie de *Mélite*, Acte I. Sc. 1.

L'argent dans le ménage a certaine splendeur,
Qui donne un teint d'éclat à la même Laideur.

VERS 214. *Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.*] Ce vers est fort serré: il contient les deux premières règles de l'Arithmétique; *l'Addition*, & *la Soustraction.* Dans les premières éditions il y avoit: *Cinq & quatre font neuf*; Et dans un autre vers qui a été retranché de la Satire I. *Prêche que trois sont trois.* Mais il faut toûjours dire; *Cinq & quatre font neuf. Dix & cinq font quinze.* &c.

IMIT. Vers 215. *Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible*, &c.] Ce vers est imité de Regnier, Satire IV.

Or, va, romps-toi la tête, & de jour & de nuit
Pâlis dessus un livre, à l'appetit d'un bruit,
Qui nous honore après que nous sommes sous terre.

VERS

Ou, ſi ton cœur aſpire à des honneurs plus grans,
Quitte-là le bonnet, la Sorbone & les bancs;
Et prenant deſormais un emploi ſalutaire,
Mets-toi chez un Banquier, ou bien chez un Notaire:
Laiſſe-là ſaint Thomas s'accorder avec Scot:
Et concluS avec moi, qu'un Docteur n'eſt qu'un ſot.
Un Docteur, diras-tu? Parlez de vous, Poëte.
C'eſt pouſſer un peu loin votre Muſe indiscrete.
Mais ſans perdre en diſcours le tems hors de ſaiſon,
L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raiſon?
N'eſt-ce pas ſon flambeau, ſon pilote fidèle?
Oui: Mais dequoi lui ſert que ſa voix le rappèle,
Si ſur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?
Et que ſert à Cotin la Raiſon qui lui crie,
N'écri plus, guéri-toi d'une vaine furie;

Si

VERS 229. *Laiſſe-là Saint Thomas s'accorder avec Scot.*] Les Diſputes des Thomiſtes & des Scotiſtes ſont fameuſes dans les Ecoles. JEAN DUNS vulgairement appelé *Scot*, parce qu'il étoit Ecoſſois, fut ſurnommé le Docteur Subtil, ſes opinions ſont ſouvent opoſées à celles de St. THOMAS.

VERS 238. *Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer.*] Après ce vers, le Poëte avoit deſſein de rimer cette penſée. *Que dirois-tu. Docteur, d'un homme qui ſeroit au milieu d'un bois pendant l'obſcurité de la nuit; & qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laiſſeroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jetter dans des précipices? il eſt à plaindre, dirois-tu:*

Il a perdu l'eſprit, & demain dès l'aurore,
Il prendra, s'il m'en croit, douze grains d'Ellébore.

C'eſt

Si tous ces vains conſeils, loin de la reprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?
Tous les jours de ſes vers, qu'à grand bruit il recite,
Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite.
Car lors que ſon Démon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à ſa Servante, eſt prêt à deſerter.
Un Ane, pour le moins inſtruit par la Nature,
A l'inſtinct qui le guide obéït ſans murmure:
Ne va point follement de ſa bizarre voix
Défier aux chanſons les oiſeaux dans les bois.
Sans avoir la Raiſon, il marche ſur ſa route.
L'Homme ſeul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goute;
Reglé par ſes avis, fait tout à contre-tems,
Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raiſon ni ſens.
Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige.
Sans raiſon il eſt gai, ſans raiſon il s'afflige.

Son

C'eſt bien dit: le Conſeil eſt ſagement donné,
Et Guenaud chez Cotin n'eût pas mieux ordonné.

L'Auteur ne voulut point emploïer ces vers, & ſe contenta de mettre ce qui ſuit. *Et que ſert à Cotin* &c. Voïez les Remarques ſur le vers 60. de la Sat. III.

IMIT. Vers 244. *Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite.*] Horace, Art Poëtique, vers 474.

Indoctum, doctumque fugat recitator acerbus.

VERS 246. *Tout, jusqu'à ſa Servante, eſt prêt à deſerter.*] L'Abbé Cotin avoit effectivement une Servante, & n'avoit point de Valet.

CHANG.

Son esprit au hazard aime, évite, poursuit,
Défait, refait, augmente, ôte, éleve, détruit.
Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Panthères,
S'effraïer sottement de leurs propres Chimères,
Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air?
Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle
Sacrifier à l'Homme, adorer son idole,
Lui venir, comme au Dieu des saisons & des vents,
Demander à genoux la pluie, ou le beau tems?

Non.

CHANG. Vers 258. *Défait, refait, augmente*, &c.] Première manière:

Fait, défait & refait; ôte, augmente & détruit.

IMIT. Ibid. *Défait, refait, augmente*, &c.] Horace, I. Ep. I. 100.

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis, &c.

CHANG. Vers 261. *Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,*

Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air.]

Il y avoit dans les premières éditions:

De Fantômes en l'air combatre leurs desirs,

Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.

Le sens de ces deux vers étoit un peu libertin; & Mr. Arnaud Docteur de Sorbonne, conseilla à l'Auteur de les changer. Il substitua ceux-ci qui ne tombent que sur des superstitions frivoles & populaires. En effet, bien des gens croient que lors que l'on se trouve treize à table, il y a toûjours dans l'année un des treize qui meurt; & qu'un Corbeau aperçu dans l'air, présage quelque chose de sinistre.

VERS 267. ——— *L'Homme hypochondre.*] Quelques Critiques

Non. Mais cent fois la Bête a vû l'Homme hypochondre
Adorer le metal que lui-même il fit fondre :
A vû dans un païs les timides Mortels
Trembler aux piés d'un Singe assis sur leurs Autels ;
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher les Crocodiles.
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux ?
Que peut servir ici l'Egypte & ses faux Dieux ?
Quoi ? me prouverez-vous par ce discours profane,
Que l'Homme, qu'un Docteur est au dessous d'un Ane ?

Un

tiques * ont prétendu qu'il faloit dire *Hypochondriaque* ; mais on ne se sert de ce mot, qu'au sens propre, pour signifier une personne malade des hypochondres, & c'est un terme de Médecine. *Hypochondre*, au sens figuré, signifie un Fou mélancholique, un Atrabilaire : & nos meilleurs Ecrivains l'emploïent en ce sens. LA FONTAINE, L. II. Fable XVIII. *Son hypochondre de mari.* LA BRUYERE dans ses *Caractères*, &c.

IMIT. Vers 270. *Trembler aux piés d'un Singe* &c.] Juvénal commence ainsi la XV. Satire.

Quis nescit, Voluse Bithynice, qualia demens
Ægyptus portenta colat ? Crocodilon adorat
Pars hæc, illa pavet saturam Serpentibus Ibin.
Effigies Sacri nitet aurea Cercopitheci, &c.

VERS 276. ——— *Qu'un Docteur est au dessous d'un Ane ?*] Dans la Table des Oeuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot, *Docteur*, Voïez *Ane*. Le Garçon de Thierri le Libraire fit cette plaisanterie.

§. DES-MARETS avoit déja critiqué cette expression dans sa *Défense du Poëme heroïque* &c. pag. 47. de l'Edit. in 8. DU MONTEIL.

* *Pradon, dans ses Remarques.*

Un Ane, le joüet de tous les animaux,
Un ſtupide animal, ſujet à mille maux;
Dont le nom ſeul en ſoi comprend une ſatire?
Oui d'un Ane: & qu'a-t-il qui nous excite à rire?
Nous nous moquons de lui; mais s'il pouvoit un jour,
Docteur, ſur nos défauts s'exprimer à ſon tour:
Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & ſage,
De la parole enfin lui permettoit l'uſage:
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il ſe dit tout bas,
Ah! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas?
Et que peut-il penſer, lorſque dans une ruë
Au milieu de Paris il promène ſa vuë:
Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrez,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrez?
Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trouſſe,
Courir chez un Malade un Aſſaſſin en houſſe:
Qu'il trouve de Pédans un eſcadron fouré,
Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré:
Ou qu'il voit la Juſtice, en groſſe compagnie,
Me-

VERS 294. *Suivi par un Recteur &c.*] L'Univerſité de Paris fait ſes Proceſſions quatre fois l'année. Le Recteur y aſſiſte avec ſes Supôts. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent auſſi à leur rang, & avec les habits qui leur ſont propres.

VERS 304. *Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Eſope.*] Dans le *Cymbalum mundi*, Mercure donne à un Cheval l'uſage de la parole, & ce Cheval adreſſe ce diſcours à ſon Maitre: *Il a eſté un tems que les beſtes parloient, mais ſi le parler ne nous euſt point eſté oſté, non plus qu'à vous, vous ne nous*

Mener tuer un homme avec céremonie?
Que pense-t-il de nous, lors que sur le Midi
Un hazard au Palais le conduit un Jeudi;
Lors qu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La Chicane en fureur mugir dans la Grand' Sale?
Que dit-il quand il voit les Juges, les Huissiers,
Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffi rs
O! que si l'Ane, alors à bon droit misanthrope,
Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Esope!
De tous côtez, Docteur, voïant les Hommes fous,
Qu'il diroit de bon cœur, sans en être jaloux,
Content de ses chardons, & secoüant la tête;
Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête!

nous trouveriez pas si bestes que vous faites.

IMIT. Vers 307. *Content de ses chardons*, &c.] Regnier finit sa Satire neuvième par ces vers:

Si Virgile, le Tasse, & Ronsard sont des Ânes,
Sans perdre en ces discours le tems que nous perdons,
Allons comme eux aux champs, & mangeons des Chardons.

SATIRE IX.

C'Est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler,
Vous avez des défauts que je ne puis celer.
Assez & trop long-tems ma lâche complaisance,
De vos jeux criminels a nourri l'insolence.

Mais

L'Auteur adresse cette Satire *à son Esprit.* Après la publication des sept premières Satires, il fut assailli par une foule d'Auteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop de franchise. Ce fut pour leur répondre, & pour faire en même tems son Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Pièce. Mais son embarras fut de savoir comment il executeroit ce dessein: car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ses Ennemis avoient donné; c'est-à dire, la chaleur, l'emportement, & par conséquent les injures grossieres. Il jugea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui de la plaisanterie, pour tourner ses Ennemis en ridicule, sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans cette Satire, qui est entierement dans le goût d'Horace. Là, sous pretexte de censurer ses propres défauts, ou ceux *de son Esprit*, il se justifie de tous les crimes que ses Adversaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. Il se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres.

Cette Satire est sans contredit la plus belle de toutes, & ce le où il y a le plus d'art, d'invention, & de finesse. En un mot, on peut hardiment l'opposer, & peut-être même la préferer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre.

M Despréaux la composa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année suivante, après avoir composé & publié la Satire de l'Homme. Cette derniere Satire, qui est la huitième, eut un succès extraordinaire. Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grans éloges. Le Sr. de SAINT-MAURIS *, Chevau-lé-

* *Il avoit l'honneur d'aprocher de la personne du Roi, parce qu'il lui montroit à tirer en volant.*

Mais puisque vous poussez ma patience à bout,
Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

On croiroit à vous voir, dans vos libres caprices,
Discourir en Caton des vertus & des vices,
Décider du mérite & du prix des Auteurs,
Et faire impunément la leçon aux Docteurs,
Qu'étant seul à couvert des traits de la Satire,
Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.

Mais

léger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satire qui etoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. Le Roi lui dit fierement, mais avec quelque surprise: Il y parle de moi, dites-vous? *Oui, Sire*, répondit St. Mauris; *mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté.* Alors le Roi témoigna de la curiosite pour la voir; & St. Mauris lui promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ses amis. Mr. Despréaux lui remit en effet une copie de la Satire à *son Esprit*, en lui faisant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'aïant luë la fit voir à quelques personnes de sa Cour. Madame la Marechale de la Mothe, Gouvernante de Monseigneur, en fit faire une copie qui en produisit bien-tôt quantité d'autres. Ainsi, c'est en quelque façon, de la main du Roi même que cette Piece a passé dans les mains du Public.

L'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque copie défectueuse, se determina à la faire imprimer lui-même; & l'accompagna d'un petit Discours en prose, où il justifie, par l'autorité des Poëtes anciens & modernes, la liberté qu'il s'est donnée dans les Satires, de nommer les Auteurs.

VERS 7. *On croiroit à vous voir*, &c.] Ce vers & les trois suivans, qui désignent les Satires précedentes, particulierement la huitième, furent ajoûtés par l'Auteur à la Satire neuvième, quand il voulut la faire imprimer; car elle avoit été faite avant la huitième. Il y avoit auparavant: *Vous croiez, qu'à couvert des traits de la Satire*, &c.

Mais moi, qui dans le fond ſais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,
Je ris, quand je vous vois, ſi foible & ſi ſtérile,
Prendre ſur vous le ſoin de réformer la Ville,
Dans vos diſcours chagrins plus aigre, & plus mordant,
Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.
Mais répondez un peu. Quelle verve indiſcrete,
Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poëte?
Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports,
Qui d'un eſprit divin font mouvoir les reſſorts?
Qui vous a pû ſouffler une ſi folle audace?
Phébus a-t-il pour vous applani le Parnaſſe?
Et ne ſavez-vous pas, que ſur ce Mont ſacré,

Qui

VERS 14. *Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.*] Cette expreſſion proverbiale, *compter par ſes doigts*, étoit déja en uſage parmi les Latins: *Supputare articulis.*

VERS 18. —— *Ou Gautier en plaidant.*] CLAUDE GAUTIER, Avocat fameux, & très-mordant: C'eſt pourquoi on le ſurnomma, *Gautier la Gueule.* Quand un Plaideur vouloit intimider ſa partie, il la menaçoit *de lui lâcher Gautier.* Son éloquence n'étoit point règlee; C'étoient des ſaillies & des impétuoſitez fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit beſoin d'être animé par l'action: de là vient que ſes Plaidoïez imprimez, ſur leſquels il avoit réfléchi, ne ſont que de foibles copies de ſes originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

VERS 21. *Sentiez-vous.*] Dans les dernières éditions de l'an 1701. faites *in quarto*, & *in douze*, l'Imprimeur a mis: *Sentez-vous*; mais c'eſt une faute.

IMIT. Vers 26. *Qui ne vôle au ſommet tombe au plus bas degré.*]

Qui ne vôle au ſommet tombe au plus bas degré :
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure ?
Que ſi tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet aſcendant malin, qui vous force à rimer ;
Sans perdre en vains diſcours tout le fruit de vos veilles ;
Oſez chanter du Roi les auguſtes merveilles.
Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers ;
Et par l'eſpoir du gain votre Muſe animée,
Vendroit au poids de l'or une once de fumée.
Mais en vain, direz-vous, je penſe vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop peſant à porter.

Tout

degré.] Horace, Art Poëtique, vers 378.

Si paulùm à ſummo diſceſſit, vergit ad imum.

VERS 28. *On rampe dans la fange avec l'Abbé du Pure.*] Voïez la Remarque ſur le vers 17. de la Satire II.

IMIT. Vers 30. *Cet aſcendant malin*, &c.] Horace, Liv. II. Sat. I. 10. & ſuiv.

Aut ſi tantus amor ſcribendi te rapit, aude
Cæſaris invicti res dicere ; multa laborum
Præmia laturus. Cupidum, Pater optime, vires
Deficiunt : neque enim quivis horrentia pilis
Agmina, nec fractâ pereuntes cuſpide Gallos,
Aut labentis equo deſcribat vulnera Parthi.

Tout Chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grans vers, *la Discorde étouffée*,
Peindre *Bellone en feu tonnant de toutes parts*,
Et le Belge effraïé fuïant sur ses ramparts.
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Homère,
Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,
Que l'amour de blâmer fit Poëtes par art;
Quoi qu'un tas de Grimauds vante notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.
Un Poëme insipide, & sottement flatteur,
Deshonore à la fois le Heros & l'Auteur.
Enfin de tels projets passent notre foiblesse.
Ainsi parle un Esprit languissant de mollesse,
Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,
Cache le noir venin de sa malignité.

Mais

VERS 42. *Et le Belge effraïé* &c.] Cette Satire a été faite dans le tems que le Roi prit Lille, au mois d'Août, 1667. Dans la même Campagne il se rendit maître de plusieurs autres villes de Flandres.

VERS 44. *Racan pourroit chanter*, &c.] HONORAT DE BEUIL, *Marquis de* RACAN, Poëte estimé. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut en 1670.

VERS 45. *Mais pour Cotin & moi*, &c.] Allusion aux Satires que l'Abbé Cotin avoit faites contre notre Auteur, & dont on a parlé sur le vers 60. de la Satire III.

IMIT. Ibid. *Mais pour Cotin & moi*, &c.] Juvénal, Sat. I. 79.

Si natura negat, facit indignatio versum,

Qua-

Mais dûssiez-vous en l'air voir vos aîles fonduës,
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nuës;
Que d'aller sans raison, d'un stile peu Chrétien,
Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien,
Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,
A vos propres perils, enrichir le Libraire?
 Vous vous flattez peut-être en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'Immortalité:
Et déja vous croïez dans vos rimes obscures,
Aux Saumaises futurs préparer des tortures.
Mais combien d'Ecrivains, d'abord si bien reçus,
Sont de ce fol espoir honteusement deçus;
Combien, pour quelques mois, ont vû fleurir leur Livre,
Dont les vers en paquet se vendent à la livre?
Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimez,

Cou-

Qualemcumque potest, quales ego, vel Cluvienus.

VERS 64. *Aux Saumaises futurs préparer des tortures.*] CLAUDE SAUMAISE, savant Critique & Commentateur, a éclairci une infinité d'endroits obscurs & difficiles, des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'est ce vers qui m'a inspiré la première pensée de faire un Commentaire historique sur les Oeuvres de Mr. Despréaux, afin de donner une entiere connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jetter de l'obscurité.

VERS 69. *Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimez, &c.*] Nous avons parlé ci-devant * de la jalousie que Gilles Boileau l'Academicien avoit contre son frere, à cause

* *Sur le vers 94. de la Satire I.*

Courir de main en main par la Ville ſemez :
Puis de là tout poudreux, ignorez ſur la terre,
Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre ;
Ou de trente feuillets reduits peut-être à neuf,
Parer demi-rongez les rebords du Pont-neuf.
Le bel honneur pour vous, en voïant vos Ouvrages,
Occuper le loiſir des Laquais & des Pages,
Et ſouvent dans un coin renvoïez à l'écart,
Servir de ſecond Tome aux airs du Savoïard !
Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,
Faſſe de vos Ecrits proſperer la malice,

Et

du grand ſuccès des nouvelles Satires : *On les lira pendant quelque tems*, diſoit-il d'un air mépriſant, *mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme font la plûpart de ces petits Ouvrages : & le tems leur ôtera les charmes que la nouveauté leur a donnez.* Notre Poëte ſe ſervit à propos des mêmes termes contre ſon frere lui même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiez, l'un contre Coſtar, & l'autre contre l'Abbé Ménage. Il avoit mis en cet endroit :

Vous pourrez voir un tems vos Ecrits eſtimez
Courir de main en main par la Ville ſemez :
Puis ſuivre avec.... ce rebut de notre âge,
Et la Lettre à Coſtar, & l'Avis à Ménage.

Mais quand il donna au Public cette Satire, il changea ces deux derniers vers, & mit ainſi :

Puis de là tout poudreux, ignorez ſur la terre,
Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre.

Louïs de Neuf-Germain, étoit un Poëte ridicu-

le

Et qu'enfin votre Livre aille, au gré de vos vœux,
Faire siffler Cotin chez nos derniers Neveux.
Que vous sert-il qu'un jour l'Avenir vous estime,
Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
Et ne produisent rien pour fruit de leurs bons mots,
Que l'effroi du Public, & la haine des Sots?
Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire?
Un Livre vous déplaît. Qui vous force à le lire?
Laissez mourir un Fat dans son obscurité.
Un Auteur ne peut-il pourrir en sureté?
Le Jonas inconnu seche dans la poussiere.

Le

le & extravagant, qui vivoit sous le Règne de Loüis XIII. Il étoit le Joüet de la Cour, & des beaux Esprits de ce tems-là. Sa méthode favorite étoit de faire des vers qui finissoient par les syllabes du nom de ceux qu'il vouloit loüer. On en peut voir des exemples dans ses Oeuvres imprimées à Paris en 1637. & des Imitations Satiriques en quelques uns de nos Poëtes. On a parlé de *La Serre*, sur le vers 176. de la Satire III.

VERS 74. ——— *Les rebords du Pont-neuf.*] Où d'ordinaire on étale les livres de rebut.

VERS 78. *Servir de second Tome aux airs du Savoïard.*] Fameux Chantre du Pont-neuf, dont on vante encore les Chansons. Elles sont imprimées en un petit volume, sous ce titre: *Recüeil nouveau des Chansons du Savoïard; par lui seul chantées à Paris.* Il les chantoit sur le Pont neuf, aidé de quelques jeunes Garçons qu'il avoit instruits à chanter avec lui; & il accompagnoit ses Chansons de plusieurs bouffonneries qui attiroient le peuple. Il se nommoit PHILIPPOT, autrement LE SAVOÏARD. Son Pere avoit fait le même métier que lui, & chantoit en son tems les Chansons de GUÉDRON, & du vieux BOISSET.

VERS 91. *Le Jonas inconnu* &c. *Le David imprimé* &c. *Le Moïse* &c.] Poëmes heroïques, qui n'ont pas réüssi. Le Poëme de *Jonas, ou Ninive penitente*, parut en 1663. JA-

Le David imprimé n'a point vû la lumiere.
Le Moïse commence à moisir par les bords.
Quel mal cela fait-il ? Ceux qui sont morts sont morts.
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre ?
Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre ?
Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinaut,
Dont les noms en cent lieux, placez comme en leurs niches,
Vont de vos vers malins remplir les hémistiches ?
Ce qu'ils font vous ennuie. O le plaisant détour !
Ils ont bien ennuïé le Roi, toute la Cour;
Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crime,
Retranché les Auteurs, ou supprimé la rime.
Ecrive qui voudra. Chacun à ce mêtier
Peut

QUES DE CORAS en étoit l'Auteur; Il en avoit fait un autre intitulé, *David, ou la Vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais ce n'est pas celui ci que notre Satirique a eu en vûë : c'est un autre Poëme de *David*, composé par le Sieur LES-FARGUES, Toulousain. *Moïse sauvé*, Idylle héroïque, divisée en douze parties, par le Sieur de St. AMAND.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin*, &c.] Ce vers & le suivant font allusion aux 44. & 45. de la Satire VII. où la plûpart des mêmes noms sont placez. Dans les premières éditions il y avoit : *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauroy, Boursaut ?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis *Pradon* & *Hainaut*. Nous parlerons de Pradon ci-après sur le dernier vers de l'Epître VII. A l'égard du second, c'est HENAUT, Poëte de ce tems-là, connu par le fameux Sonnet de l'Avorton, dont il étoit l'Auteur; & par quelques autres Pièces tant en vers qu'en prose qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682.
Mr.

Peut perdre impunément de l'encre & du papier.
Un Roman, fans bleffer les Loix ni la coûtume,
Peut conduire un Heros au dixième volume.
De là vient que Paris voit chez lui de tout tems
Les Auteurs à grans flots déborder tous les ans:
Et n'a point de portail, où jusques aux corniches,
Tous les piliers ne soient enveloppez d'affiches.
Vous seul plus dégoûté, sans pouvoir, & sans nom,
Viendrez règler les droits & l'Etat d'Apollon.
Mais vous, qui raffinez sur les Ecrits des autres,
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'est rien en ce tems à couvert de vos coups;
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous?
  Gardez-vous, dira l'Un, de cet Esprit critique:
On ne sait bien souvent quelle mouche le pique.

Mais

Mr. Despréaux le trouvoit assez bon Poëte, & disoit que sa meilleure pièce, non pas pour le sujet, mais pour la composition, étoit un Sonnet contre Mr. Colbert, qui commençoit par ce vers: *Ministre avare & lâche, Esclave malheureux.* Mr. Colbert fit là-dessus une action pleine de grandeur. On lui parla de ce Sonnet: Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi; on lui dit que non. *Cela étant*, répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.*

VERS 103. *Sans que le moindre Edit* &c.] En ce tems-là on avoit publié des Edits de réformation & de suppression.

CHANG. Vers 108. ——— *Au dixième volume.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Au douzième volume.* Notre Auteur ne se souvenoit pas, que les Romans de *Cyrus*, de *Clélie*, de *Pharamond*, & de *Cléopatre*, sont chacun de dix volumes, & non pas de douze.

§. Les Romans de *Pharamond* & de *Cléopatre* sont chacun de *douze* volumes DU MONTEIL.

IMIT. Vers 119. *Gardez vous .... de cet Esprit critique.*]

Mais c'eſt un jeune Fou, qui ſe croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis.
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
Et croit règler le Monde au gré de ſa cervelle.
Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on ſi bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon?
Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnaſſe,
N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

Avant

Horace, Liv. I. Sat. IV. v. 33.

Omnes hi metuunt verſus, odere Poëtas.
Fœnum habet in cornu, longè fuge: dummodo riſum
Excutiat ſibi, non hic cuiquam parcet amico.

Cet endroit d'Horace avoit auſſi été imité par Regnier, Sat. XII.

——— ——— *Fuyez ce Médiſant:*
Faſcheuſe eſt ſon humeur, ſon parler eſt cuiſant.
Quoi, Monſieur, n'eſt-ce pas cet Homme à la Satire,
Qui perdroit ſon Ami pluſtoſt qu'un mot pour rire?

Quintil. L. VI. c. 3. *Lædere numquam velimus, longéque abſit propoſitum illud: Potius amicum quàm dictum perdidi.*

VERS 125. *Jamais dans le Barreau* &c.] Notre Auteur poſſedoit dans un grand dégré de perfection le talent de contrefaire toutes ſortes de gens. Il ſavoit ſi bien prendre le ton de voix, l'air, le geſte, & toutes les manières des perſonnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imaginoit les voir & les entendre. Etant jeune Avocat, il n'alloit au Palais que pour obſerver les manières de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec ſes amis. Il en faiſoit autant à l'egard des Prédicateurs, & des Comédiens.

VERS 128. *N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.* &c.]

Avant lui Juvénal avoit dit en Latin,
Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.
L'Un & l'Autre avant lui s'étoient plaints de la rime;
Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime:
Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.
J'ai peu lû ces Auteurs: mais tout n'iroit que mieux,
Quand de ces Médisans l'Engeance toute entière
Iroit la tête en bas rimer dans la rivière.

Voi-

&c.] SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit fait contre l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal, & de Regnier *. L'Abbé Cotin appuïoit fortement ce reproche, soit dans *la Satire* qu'il fit contre Mr. Despréaux †, soit dans sa *Critique désinteressée sur les Satires du tems*. Mais notre Auteur le rend doublement ridicule, en lui faisant dire, que *Juvénal avoit dit en Latin, Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.* Il se fait faire une objection impertinente, qui retombe sur celui qui la fait. Ce tour est très ingenieux.

VERS 136. *Iroit la tête en bas rimer dans la rivière.*] L'austère vertu dont M. le Duc de Montauzier faisoit profession, lui fit regarder les précedentes Satires de l'Auteur, comme des médisances affreuses qu'on ne devoit pas autoriser. De sorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colère, qu'il faudroit envoïer Boileau & tous les Satiriques rimer dans la rivière. Cependant on sait que ce Duc, qui s'étoit mêlé de Poësie dans sa Jeunesse, avoit lui-même composé des Satires, qui passoient pour vives & piquantes ‡. Marot a dit dans son Epître à François I.

Et de ce saut m'envoier à l'envers
Rimer sous terre, & y faire des vers.

IMIT.

* *Voïez la Note sur le vers 128. de la Sat. I.*

† *Voïez la Remarque sur le vers 60. de la Satire III.*

‡ *Testes vividæ illæ atque acres Satiræ quæ nobile & generosum illud tuum quodam modò præ se ferunt .... Testes miræ rotunditatis Epigrammata*, &c. MÉNAGE, dans l'Epître dédicatoire de ses Poësies.

Voilà comme on vous traite : & le Monde effraïé
Vous regarde déja comme un homme noïé.
En vain quelque Rieur, prenant votre défense,
Veut faire au moins de grace adoucir la sentence.
Rien n'appaise un Lecteur toûjours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.
Vous ferez-vous toûjours des affaires nouvelles ?
Et faudra-t-il sans cesse essuïer des querelles ?
N'entendrai-je qu'Auteurs se plaindre & murmurer ?
Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer ?
Répondez, mon Esprit, ce n'est plus raillerie :
Dites...... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie ?
Quoi ? pour un maigre Auteur que je gloze en passant,
Est-

IMIT. Vers 159. *Si l'on vient à chercher pour quel secret mystère*, &c.] Horace, Liv. I. Sat. IV. 93. & suiv.

—— —— Mentio si qua
De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit; defendas, ut tuus est mos,
Me Capitolinus convictore usus amico-
que à puero est &c.

VERS 160. *Alidor à ses frais bâtit un Monastère.*] Ce vers & les quatre suivans désignent deux Personnes. La première est un riche Partisan qui se retira à Rome pour se mettre à couvert des recherches que le Roi fit faire contre les gens-d'affaires par la Chambre de Justice, établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Epigramme contre ce Partisan sous le même nom d'*Alidor.*

Tan-

Eſt-ce un crime, après tout, & ſi noir & ſi grand ?
Et qui voïant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,
Où la droite Raiſon trébuche à chaque page,
Ne s'écrie auſſi-tôt : *L'impertinent Auteur !*
L'ennuïeux Ecrivain ! le maudit Traducteur !
A quoi bon mettre au jour tous ces diſcours frivoles,
Et ces Riens enfermez dans de grandes paroles ?
Eſt-ce donc là médire, ou parler franchement ?
Non, non, la Mediſance y va plus doucement.
Si l'on vient à chercher, pour quel ſecret myſtère
Alidor à ſes frais bâtit un Monaſtère :
Alidor, dit un Fourbe, *il eſt de mes Amis.*
Je l'ai connu Laquais avant qu'il fût Commis.

C'eſt

Tandis qu'Alidor fut Laquais,
Il fut ſoumis, humble & docile ;
Mais quand il eut fait force acquets,
Il fut rogue, altier, difficile.
On l'eût pris pour un Roitelet,
Tant l'orgueil le fit méconnoître.
Je vois bien que d'un bon Valet
On ne ſauroit faire un bon Maître.

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié par ſes concuſſions, avoit fondé un Hôpital : ſurquoi Louïs XI. dit ce bon mot ; Que *Raulin ayant fait une infinité de pauvres, il étoit bien juſte qu'il les logeât.*

Ce n'étoit pas à celui là que notre Auteur en vouloit : il avoit des exemples plus modernes.

VERS

C'est un Homme d'honneur, de piété profonde,
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde.
Voilà jouer d'adresse, & médire avec art;
Et c'est avec respect enfoncer le poignard.
Un Esprit né sans fard, sans basse complaisance,
Fuit ce ton radouci que prend la Médisance.
Mais de blâmer des vers ou durs, ou languissans;
De choquer un Auteur, qui choque le bon sens:
De

VERS 165. ——— *Et médire avec art.*] Il y a aussi un art à médire, & la médisance même a ses règles. *Est ars etiam maledicendi.* Scaligerana 2. p. 10.

VERS 173. ——— *Un Sot de qualité*, &c.] Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en présence de notre Poëte; & soûtint son avis avec beaucoup de hauteur. Mr. Despréaux ne voulant pas lui répondre d'une manière qui pût l'offenser: *Vous savez bien que j'ai raison*, lui dit-il; *Or dites-vous à vous-même ce que vous me diriez si vous étiez à ma place.*

VERS 176. *Et le clinquant du Tasse.*] Poëte Italien très-célèbre qui a vêcu dans le XVI. siècle. Plusieurs Auteurs, & particulierement des Italiens, n'ont point fait de difficulté de mettre LE TASSE en parallèle avec *Virgile*. Balzac même a dit que *la Jérusalem délivrée* est l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vû depuis le siècle d'Auguste; & qu'en ce genre d'écrire, *Virgile* est cause que *le Tasse* n'est pas le premier: & *le Tasse*, que *Virgile* n'est pas le seul. On avoit deja donné le même éloge à Ciceron, comparé à Demosthene *.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défense du *Tasse*, & des autres Ecrivains de son païs, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. Bouhours, dans sa *Manière de*

* *Demosthenes tibi præripuit ne esses primus Orator; tu illi, ne solus.* D. Hieron. *Epist. ad Nepotian. de vita Cleric.*

† Le Marquis ORSI: *Considerazioni sopra un famoso Libro Franzese, intitolato*, la Manière *&c. Cioè*, la Maniera di ben pensare ne' componimenti, *imprimé à Bologne.* 1703.

De railler d'un Plaiſant, qui ne ſait pas nous plaire ;
C'eſt ce que tout Lecteur eut toûjours droit de faire.
Tous les jours à la Cour un Sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité :
A Malherbe, à Racan, préferer Théophile,
Et le clinquant du Taſſe, à tout l'or de Virgile.
Un Clerc, pour quinze ſous, ſans craindre le hola,
Peut

de bien penſer ; eſſaïe auſſi de juſtifier le Taſſe du Jugement que Mr. Despréaux en a fait, en oppoſant ſon clinquant à l'or de Virgile. *Ed appunto non è un ſerio giudizio*, dit-il, *ma una ſcherzevole licenza poetica fu quella ch' egli usò contra il Taſſo.* „ Ce n'eſt pas un Jugement ſérieux, mais une plai- „ ſanterie, & une licence poëtique.

Ce même Auteur ajoûte * que cette plaiſanterie de Mr. Despréaux contre *le Taſſe*, n'a été dite qu'après un Auteur Italien †, à qui il eſt échappé, d'écrire que *la Jeruſalem délivrée* n'eſt préciſément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaiſon d'un autre Poëme Italien qu'il nomme : *Che la Gieruſalemme liberata pareagli appunto un' orpello allato all' Oro dell' Avarchide.* Ce Poëme eſt de LUIGI ALAMANNI.

VERS 177. *Un Clerc, pour quinze ſous, ſans craindre le hola*, &c.] Mr. Despréaux étant, en 1666. à la première repréſentation d'*Ageſilas*, qui eſt une des dernières Tragédies du grand Corneille, ſentit que cette Pièce étoit bien au deſſous de celles qui l'avoient précedée, & que l'Auteur commençoit à baiſſer. Sur cela il fit l'Epigramme ſuivante, qui eſt peut-être la plus courte des Epigrammes Françoiſes.

J'ai vû l'Agéſilas,
Helas !

L'année ſuivante Corneille donna la Tragédie d'*Attila*, où

* *Dial. VI. pag.* 506.
† Le Cavalier Salviati : *Infarinato ſecondo. pag.* 385.

Peut aller au Parterre attaquer Attila;
Et si le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de Visigots tous les vers de Corneille.
  Il n'est Valet d'Auteur, ni Copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèse les Ecrits.
Dès que l'impression fait éclorre un Poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achète:
Il se soûmet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses Ecrits tous seuls doivent parler pour lui.
  Un Auteur à genoux, dans une humble Préface,
Au Lecteur, qu'il ennuïe, a beau demander grace;
Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.

Et

où la décadence de son génie se faisoit encore mieux sentir. Mr. Despréaux doubla ainsi la même Epigramme.

Après l'Agésilas,
Helas!
Mais après l'Attila,
Hola.

C'est à cela que notre Auteur a fait allusion dans ces vers, que Mr. Corneille prenoit pour un éloge, quoi qu'ils puissent être interprêtez d'une maniere bien differente; mais l'Auteur y avoit mis à dessein un peu d'ambiguité.

IMIT. Vers 185. *Il se soûmet lui-même aux caprices d'autrui.*] *Qui scribit, multos sumit Judices: alius in alterius livet ac tractatur ingenium.* D. Hieron. Epist. 29. ad Præsidium Diaconum.

VERS 187. *Un Auteur à genoux, dans une humble Préface.*] Ces quatre vers sont remarquables par leur beauté. Ils ont été cause qu'une Dame extrèmement spirituelle ne vouloit

lire

Et je ferai le feul qui ne pourrai rien dire?
On fera ridicule, & je n'oferai rire?
Et qu'ont produit mes vers de fi pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux?
Loin de les décrier, je les ai fait paroître;
Et fouvent, fans ces vers qui les ont fait connoître,
Leur talent dans l'oubli demeureroit caché.
Et qui fauroit fans moi que Cotin a prêché?
La Satire ne fert qu'à rendre un Fat illuftre.
C'eft une ombre au tableau, qui lui donne du luftre.
En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,
Et tel, qui m'en reprend, en penfe autant que moi.
Il a tort, dira l'un, *Pourquoi faut-il qu'il nomme?*
Atta-

lire aucune Préface, de peur de fe laiffer prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par fes feules lumières, & elle en jugeoit bien.

IMIT. Ibid. *Un Auteur à genoux*, &c.] CERVANTES dans la Préface de fon Don Quichotte. *No quiero Trme con la corriente del ufo, ni fupplicarte cafi con las lagrimas en los ojos, como otros hazen, Letor mio, que perdones ò diffimules las faltas que en efte mi hijo vieres.*

VERS 198 *Et qui fauroit fans moi que Cotin a prêché?*] Allufion à ce vers de la Satire III. *Qu'aux Sermons de Caffagne, ou de l'Abbé Cotin.* Quelque tems après la publication de la troifième Satire, l'Abbé Caffagne prêcha dans l'Eglife de S. Benoit. La curiofité attira à fon Sermon beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit ordinairement; ce que notre Auteur aïant appris: *Il m'eft redevable de cet honneur*, dit-il, *parce que je l'ai fait connoître. Sans moi l'on ne fauroit pas que l'Abbé Caffagne eût prêché.* Il appliqua enfuite à l'Abbé Cotin, ce qu'il avoit dit de l'Abbé Caffagne.

VERS 203. *Il a tort, dira l'un, Pourquoi faut-il qu'il nomme?*] Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE difoit à l'Auteur;

Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon Homme.
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
Il se tuë à rimer. Que n'écrit-il en prose?
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?
En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux
Distilé sur sa vie un venin dangereux?
Ma Muse en l'attaquant, charitable & discrète,
Sait de l'Homme d'honneur distinguer le Poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on prise sa candeur & sa civilité:
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère:
On le veut, j'y souscris, & suis prêt de me taire.

Mais

teur: *Chapelain est de mes amis; & je suis fâché que vous l'ayez nommé dans vos Satires. Il est vrai, que s'il m'en avoit crû, il n'auroit jamais fait de vers. La Prose lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit*, s'écrie ici notre Poëte, *& que dis-je autre chose?* Il ajoûtoit encore, *Que peut-on me reprocher, si ce n'est d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en prose? Je suis le Secretaire du public.*

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge.*] Voïez les Lettres de Balzac à Chapelain: il y en a six Livres entiers, depuis le 17. jusqu'au 22. inclusivement.

VERS 218. *Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits.*] Le Roi donnoit une pension de mille écus à Chapelain. Mr. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000. francs à cause du Poëme de *la Pucelle d'Orleans.*

VERS 222. *J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier, &c.*] MIDAS, Roi de Phrygie, possedoit de grans trésors: ce qui avoit donné lieu aux Poëtes de feindre que ce Prince changeoit en or, tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'esprit. Apollon & Pan s'étant défiés à chanter, prirent Midas pour juge. Celui-ci ajugea la préference à Pan; & Apollon, pour s'en venger, donna à Midas des oreil-

Mais que pour un modèle on montre ses Ecrits,
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits:
Comme Roi des Auteurs, qu'on l'élève à l'Empire;
Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire:
Et s'il ne m'est permis de le dire au papier;
J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe,
Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.
Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine, & glacé son esprit?
Quand un Livre au Palais se vend & se débite;
Que chacun par ses yeux juge de son mérite:
Que Billaine l'étale au deuxième Pilier:

Le

oreilles d'Ane. Ce Prince cachoit sa disgrace avec soin; mais comme il ne put empêcher que son Barbier ne s'en aperçut, il lui défendit sur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant se taire, fit dans la terre un creux, où il dit tout bas: *Midas a des oreilles d'Ane.* Il crut avoir enterré son secret; mais la terre produisit des Roseaux qui étant agités par le vent, redisoient tout haut: *Midas a des oreilles d'Ane.*

IMIT. Ibid. *J'irai creuser la terre*, &c.] Perse, Satire I. v. 119.

> P. *Men' mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe?* A. *Nusquam.*
> P. *Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipse, libelle:*
> *Auriculas asini Mida Rex habet?*

VERS 229. *Que Billaine l'étale.*] LOUÏS BILLAINE, fameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxième Pilier de la grand' Salle du Palais. Il mourut en 1681. C'est lui qui vendoit le Poëme de la Pucelle.

VERS

Le dégoût d'un Censeur peut-il le décrier?
En vain contre le Cid un Ministre se ligue;
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue;
L'Académie en corps a beau le censurer:
Le Public revolté s'obstine à l'admirer.
Mais lors-que Chapelain met une œuvre en lumière,
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Linière.
En vain il a reçû l'encens de mille Auteurs:
Son Livre en paroissant dément tous ses Flateurs.
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le jouë,
Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus desavouë,

Qu'il

VERS 231. *En vain contre le Cid un Ministre se ligue.*] Avec l'Académie. Mr. Corneille aïant fait représenter sa fameuse Pièce du *Cid*, la gloire qu'il en reçut lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortifié par le grand Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poëte de sa Jalousie. Il obligea l'Académie Françoise de faire la Critique du Cid: & cette Critique fut imprimée en 1637. sous le titre de *Sentimens de l'Académie Françoise sur le Cid.* Voïez *l'Histoire de l'Académie*, Part. III.

VERS 236. —— *Lui devient un Linière.*] Auteur qui a écrit contre le Poëme de la Pucelle de Chapelain. Cette Epigramme est de lui.

Nous attendons de Chapelain,
Ce rare & fameux Ecrivain,
Une merveilleuse Pucelle.
La Cabale en dit force bien:
Depuis vingt ans on parle d'Elle,
Dans six mois on n'en dira rien.

Nous parlerons encore de LINIÈRE sur le vers 8. de l'E-
pître

Qu'il s'en prenne à sa Muse Allemande en François.
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.
La Satire, dit-on, est un métier funeste,
Qui plaît à quelques gens, & choque tout le reste.
La suite en est à craindre. En ce hardi métier
La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.
Quittez ces vains plaisirs, dont l'appas vous abuse:
A de plus doux emplois occupez votre Muse:
Et laissez à Feuillet reformer l'Univers.
Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?

Irai-

pître II. & sur le vers 194. du deuxième Chant de l'Art Poëtique.

VERS 246. *La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.*] *Et moi aussi:* disoit quelquefois l'Auteur. MATHURIN REGNIER, natif de Chartres, Poëte Satirique, & le premier qui ait fait des Satires en France. Il étoit Neveu de l'Abbé DES PORTES. La tradition à Chartres est que Regnier, dès sa première Jeunesse, aïant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faisoit contre diverses personnes lui attirèrent bien des Ennemis, & obligèrent son Père à l'en châtier plus d'une fois. Il lui recommandoit, ou d'imiter son Oncle, & de fuir la médisance, ou de ne point écrire. Regnier nâquit à Chartres, le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen, le 22. d'Octobre, 1613.

VERS 249. *Et laissez à Feuillet reformer l'Univers.*] NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur fort outré dans ses Sermons, & d'une Morale extrèmement sevère. Il s'étoit, pour ainsi dire, acquis le droit de parler avec une entière liberté aux premières Personnes de la Cour & de les reprendre de leurs dérèglemens. C'est pourquoi on lui a fait l'application de ce verset du Pseaume CXVIII. *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu Regum, & non confundebar.* Il mourut à Paris le 7. de Septembre

 tembre

Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe,
Troubler dans ses roseaux le Danube superbe:
Délivrer de Sion le Peuple gémissant:
Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croissant:
Et passant du Jourdain les ondes alarmées,
Cueillir, mal-à-propos, *les Palmes Idumées?*
Viendrai-je, en une Eglogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
Faire dire aux Echos des sottises champêtres?
Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;
Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toûjours bien mangeant mourir par métaphore?
Je laisse aux Doucereux ce langage affeté,

Où

tembre, 1693. âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par Edelinck.

VERS 253. *Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe, &c.*] CHARLES DU PE'RIER, Poëte qui vivoit alors, faisoit des Odes Françoises, dans lesquelles il affectoit d'imiter Malherbe, & même d'en copier les expressions. Il avoit abandonné la Poësie Latine dans laquelle il réussissoit fort bien.

VERS 256. —— *Les Palmes Idumées.*] L'Idumée est une Province voisine de la Judée, abondante en Palmiers.

VERS 262. *Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux.*] CHARLES PERRAULT, de l'Académie Françoise, & PIERRE PERRAULT son frere, étoient du nombre de ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages ausquels s'occupoient alors ces deux Poëtes étoient des Stances amoureuses, des Eglogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

CHANG.

Où s'endort un esprit de mollesse hébeté.
La Satire, en leçons, en nouveautez fertile,
Sait seule assaisonner le Plaisant & l'Utile,
Et d'un vers, qu'elle épure aux raïons du Bon Sens,
Détromper les Esprits des erreurs de leur tems.
Elle seule, bravant l'Orgueil & l'Injustice,
Va jusques sous le dais faire pâlir le Vice;
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la Raison des attentats d'un Sot.
C'est ainsi que Lucile, appuïé de Lélie,
Fit justice en son tems des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jettant le sel à pleines mains,
Se jouoit aux dépens des Pelletiers Romains.
C'est elle, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre,

Et

CHANG. Vers 270. *Détromper les Esprits.*] On lit, *Détrompe*, dans toutes les éditions qui ont été faites avant l'Edition postume de 1713.

VERS 275. *C'est ainsi qua Lucile appuïé de Lélie* &c.] LUCILIUS étoit un Poëte Satirique de Rome, & le premier qui ait écrit des Satires. Il étoit fort aimé de SCIPION, & de LÉLIUS, deux Illustres Romains.

IMIT. Ibid. *C'est ainsi que Lucile,* &c.] Perse, Sat. I, vers 114. & suiv.

—— —— Secuit Lucilius Urbem,
Te Lupe, te Muti, & genuinum fregit in illis.
Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico.
Tangit, & admissus, circùm præcordia ludit,

Et ſur ce Mont fameux, où j'oſai la chercher,
Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher.
C'eſt pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dedire:
Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puiſque vous le voulez, je vais changer de ſtile.
Je le déclare donc. Quinaut eſt un Virgile.
Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
Cotin, à ſes Sermons traînant toute la Terre,
Fend les flots d'Auditeurs pour aller à ſa chaire.

Sau-

IMIT. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire*: &c.] Perſe, Satire I. 110. & ſuiv.

——— *Per me equidem ſint omnia protinus alba:*
Nil moror: Euge. Omnes, omnes bene miræ eritis res.
Hoc juvat?

VERS 286. *Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.*] Dans la dernière édition que Mr. Despréaux fit faire en 1701. il y a, *les maux que j'ai commis*; mais c'eſt une faute d'impreſſion, dont l'Auteur m'a fait apercevoir, & qui n'a point été corrigée dans l'édition poſtume de 1713.

VERS 288. ——— ——— *Quinaut eſt un Virgile.*] Alluſion au vers 20. de la Satire II. *La Raiſon dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

VERS 289. *Pradon comme un Soleil* &c.] Il y avoit, *Bourſaut* dans les premières éditions; mais il l'ôta après leur reconciliation.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.*] *Pelletier*: voïez le vers 54 du Discours au Roi.

Ablancourt; NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT,

cé-

Saufal eſt le Phénix des Eſprits relevez.
Perrin.....Bon, mon Eſprit, courage, pourſuivez.
Mais ne voïez-vous pas, que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
Et Dieu ſait, auſſi-tôt, que d'Auteurs en courroux,
Que de Rimeurs bleſſez s'en vont fondre ſur vous!
Vous les verrez bien-tôt, féconds en impoſtures,
Amaſſer contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos Ecrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.
Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages,
Et de ce nom ſacré ſanctifier vos pages.

Qui

célèbre par ſes Traductions qu'il a données. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut en 1664.

Patru: OLIVIER PATRU, de l'Academie Françoiſe, a été un des plus célebres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poëte a joint ici ces deux Illuſtres Ecrivains, Ablancourt & Patru; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. *Cotin à ſes Sermons* &c.] Voïez le vers 60. de la Satire III.

VERS 293. *Saufal eſt le Phénix* &c.] C'eſt SAUVALLE. Voïez le vers 40. de la Satire VII.

VERS 294. *Perrin. . . . . .* &c.] Voïez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 302. *Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.*] Mr. le Duc de Montauzier avoit voulu faire un crime d'Etat à notre Satirique, de ce qu'il avoit traité ce Siècle, de *Siècle de fer*, dans la Satire I. Mr. Peliſſon, piqué contre l'Auteur, vouloit inſinuer que, dans le vers 224. de cette Satire neuvième, *Midas, le Roi Midas* &c. Mr. Despréaux avoit eu à l'égard du Roi, le même deſſein, que Perſe avoit eu contre Neron dans ce vers: *Auriculas aſini Mida Rex habet:* deſſein extrèmement éloigné de la penſée de notre Auteur.

Qui méprise Cotin, n'estime point son Roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi? répondrez-vous: Cotin nous peut-il nuire?
Et par ses cris enfin que sauroit-il produire?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux pensions, où je ne prétens pas?
Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers louë,
Ma langue n'attend point que l'argent la dénouë;
Et sans esperer rien de mes foibles Ecrits,
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix.
On me verra toûjours, sage dans mes caprices,
De ce même pinceau, dont j'ai noirci les Vices,
Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,
Lui marquer mon respect, & tracer ses vertus.
Je vous croi, mais pourtant on crie, on vous menace.

Je

VERS 306. *Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*] Ce sont les mêmes injures que Cotin avoit publiées contre notre Auteur, dans sa *Critique désinteressée sur les Satires du tems*, où il l'accusoit d'être criminel de lèze-Majesté Divine & Humaine.

VERS 307. —— *Cotin nous peut-il nuire?*] Voici la neuvième fois que le mot de *Cotin* se présente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le frequent retour du même nom, ne parût affecté, & ne déplût aux Lecteurs. *Il faut voir*, dit-il: *Je consens d'ôter tout ce qui sera de trop.* On s'assembla, on lut la Satire entiere; mais on trouva par tout le nom de Cotin si bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dût être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux pensions où je ne prétens pas.*] Le Roi donnoit des Pensions aux Gens de Lettres; & Cotin étoit un des Pensionnaires.

VERS

Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnaſſe.
Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en courroux,
Qui peut.... Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taiſez-vous.

VERS 322. *Qui peut. . . . Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taiſez-vous.*] Il faut diſtinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. *Qui peut. . . . Quoi?* &c.] Ce Dialogue eſt ſemblable à celui que fait MERLIN COCAÏE * avec ſon Eſprit, ou avec ſoi-même, au commencement de la ſeptième Macaronique.

Siſte labrum. Quare? Cupies tacuiſſe. Tacendum eſt
Quod nocet. Imo nocet Vatem nimis eſſe loquacem.

* *Son véritable nom eſt* THEOPHILO FOLENGIO *de Mantouë mort en* 1543.



AVERTISSEMENT
SUR
LA X. SATIRE.

*VOICI enfin la Satire qu'on me demande depuis ſi long-tems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'eſt que j'ai été bien aiſe qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle Edition qu'on faiſoit de mon Livre *, où je voulois qu'elle fût inſerée. Pluſieurs de mes Amis, à qui je l'ai luë, en ont parlé dans le monde avec de grans éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaiſir. Je connois le Public. Je ſai que naturellement il ſe revolte contre les louanges outrées, qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils aïent paru; & que la plûpart des Lecteurs ne liſent ce qu'on leur a élevé ſi haut, qu'avec un deſſein formé de le rabaiſſer.*

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux: & non ſeulement je laiſſe au Public ſon jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode ſur Namur, d'exercer auſſi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'eſpère qu'ils le feront avec le même ſuccès: & je puis les aſſurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'eſpèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en at-

* En 1694.

attaquera que les mots & les syllabes. Je saurai fort bien soûtenir contre ces Censeurs, Homère, Horace, Virgile, & tous ces autres grans Personnages dont j'admire les Ecrits: mais pour mes Ecrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner isi au Lecteur.

La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au Beau Sexe, de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices. Mais au fond, toutes les peintures que je fais dans ma Satire sont si générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation & sur leur curiosité que je fonde la plus grande esperance du succès de mon Ouvrage. Une chose au moins, dont je suis certain qu'elles me loueront; c'est d'avoir trouvé moïen, dans une matiére aussi délicate qu'est celle que j'y traite, de ne pas laisser échaper un seul mot qui pût le moins du monde blesser la pudeur. J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grace, & qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.

SATIRE X.

ENFIN bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il eſt donc vrai, dans peu tu te maries,
Sur l'argent, c'eſt tout dire, on eſt déja d'accord.
Ton Beaupere futur vuide ſon coffre fort:
Et déja le Notaire a, d'un ſtile énergique,
Griffonné de ton joug l'Inſtrument authentique.
C'eſt bien fait. Il eſt tems de fixer tes deſirs.
Ainſi que ſes chagrins l'Hymen a ſes plaiſirs.

Quelle

L'Auteur avoit formé le deſſein de faire une Satire *contre les Femmes*, long-tems avant que de l'exécuter. Ses occupations Poëtiques avoient été interrompuës par le glorieux emploi d'Hiſtoriographe du Roi. Il ſe rengagea dans la Poëſie, pour venger l'honneur des Anciens, que Mr. PERRAULT avoit outragez dans un petit Poëme, intitulé, *Le Siècle de Louïs le Grand*, & dans ſes Dialogues ſur le *Parallèle des Anciens & des Modernes.*

Notre Auteur fit d'abord une Ode à la manière de Pindare, pour juſtifier ce Poëte du faux jugement que Mr. Perrault avoit porté contre lui en particulier *. Mr. Despréaux lui-même fut maltraité dans la ſuite des mêmes Dialogues; mais il ne voulut pas répondre à ſon Adverſaire par un Ouvrage exprès: étant convaincu, diſoit-il, que les Ecrits qui ne roulent que ſur des diſputes particulières ou perſonnelles, ne ſont pas de longue durée; & qu'autant qu'on le peut, il faut choiſir des ſujets généraux pour plaire au Public, & ſur tout pour aller à la Poſterité.

Ce fut à cette occaſion qu'il reprit ſon premier deſſein, & qu'il compoſa cette Satire dixième, dans laquelle il ſe contenta de toucher, en paſſant, les Dialogues de Mr. Perrault contre les Anciens, comme on le verra dans la ſuite.

Elle

* *Parallèle des Anciens & des Modernes.* Dial. I. *p.* 27. *& ſuiv.*

Quelle joie en effet, quelle douceur extrême!
De se voir caressé d'une Epouse qu'on aime:
De s'entendre appèler *petit Cœur*, ou *mon Bon*;
De voir autour de soi croître dans sa maison,
Sous les paisibles loix d'une agréable Mere,
De petits Citoïens dont on croit être Pere!
Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir aussi-tôt accourir, s'empresser,
S'effraïer d'un péril qui n'a point d'apparence,
Et souvent de douleur se pâmer par avance!
Car tu ne seras point de ces Jaloux affreux,

Habi-

Elle fut achevée en 1693. & publiée l'année suivante.

VERS I. *Enfin, bornant le cours de tes galanteries*, &c.] Mr. RACINE n'étoit pas content de ces deux vers: la construction ne lui en paroissoit pas assez nette. Il le manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur Ami commun, & Mr. de Maucroix les tourna de cette manière:

Alcippe, il est donc vrai qu'enfin l'on te marie,
Et que tu prens congé de la galanterie.

Mais Mr. Despréaux ne s'en accommoda point, les aïant trouvez foibles & prosaïques. Alcippe est un Personnage inventé.

VERS 6. ——— *L'Instrument authentique.*] *Instrument*, en stile de Pratique, signifie un Contract, un Acte public.

VERS II. ——— *Petit Cœur*, ou *mon Bon*.]. Madame Colbert appeloit ainsi son Mari.

VERS 18. *Et souvent de douleur se pâmer par avance.*] Ce caractère convient à la plûpart des femmes. Cependant le Poëte a eu particulièrement en vûë Madame B. . . . . qui témoignoit des fraïeurs excessives au moindre mal dont son mari étoit menacé: elle se pâmoit; il lui faloit jetter de l'eau sur le visage.

Habiles à ſe rendre inquiets, malheureux,
Qui tandis qu'une Epouſe à leurs yeux ſe déſole;
Penſent toûjours qu'un Autre en ſecret la conſole.
Mais quoi, je voi déja que ce diſcours t'aigrit?
Charmé de Juvénal, & plein de ſon eſprit
Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,
Comme lui nous chanter: *Que dès le tems de Rhée,*
La Chaſteté déja, la rougeur ſur le front,
Avoit chez les Humains reçû plus d'un affront:
Qu'on

VERS 24. *Charmé de Juvénal*, &c.] Juvénal a fait une Satire contre les femmes, qui eſt ſon plus bel Ouvrage. Cette Note eſt de l'Auteur même, qui l'avoit miſe à la marge de cette Satire dixième.

VERS 26. ——— *Que dès le tems de Rhée*, &c.] A côté de ce vers & des ſix ſuivans, l'Auteur avoit mis cette Note: *Paroles du commencement de la Satire de Juvénal.* Cependant Juvénal s'exprime d'une manière un peu differente: *Oui, je veux croire*, dit il, *que la Pudicité, ſous le règne de Saturne, a habité ſur la terre, & qu'on l'y a vûë même aſſez longtems:* C'eſt-à-dire, pendant l'âge d'or, qui étoit du tems de Saturne & de Rhée.

Credo Pudicitiam Saturno rege moratam
In terris, viſamque diù.

§. Le Commentateur devoit avouer ſans detour, que Mr. Despréaux fait dire à Juvenal tout le contraire de ce qu'il a dit. Mr. Perrault le critique là-deſſus dans la Preface de ſon *Apologie des Femmes*, imprimée en 1694. „ Il „ pretend, *dit-il*, qu'un certain nombre de Vers qu'il a fait „ imprimer en autre caractere que le reſte, ſont une Tra- „ duction du commencement de la ſixiéme Satire de Ju- „ venal; car il met en marge que *ce ſont les paroles du com-* „ *mencement de cette Satire:* cependant les Vers ne contien- „ nent ni les paroles, ni même le ſens de Juvenal". Mr. „ Per-

Qu'on vit avec le fer naître les Injustices,
L'Impieté, l'Orgueil, & tous les autres Vices;
Mais que la Bonne Foi dans l'amour conjugal
N'alla point jusqu'au tems du troisième Métal?
Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable:
Mais je vous dirai, moi, sans alléguer la fable,
Que si sous Adam même, & loin avant Noé,
Le Vice audacieux, des Hommes avoué,
A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre,
Il

Perrault rapporte ensuite les Vers de Mr. Despréaux; & y joint une Traduction de Juvenal de sa façon, qu'il *ne donne pas*, dit-il, *pour fort elegante, mais qui est très-fidelle.* En voici un morceau.

Je croy que la Pudeur fut toûjours reverée
Dans le tems bienheureux de Saturne & de Rhée;
Lorsqu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour,
Faisoit de nos ayeux le plus riche sejour,
. . . .
Alors de la Pudeur on pût voir quelque marque:
Mesmes sous Jupiter encor jeune Monarque,
Quand les Grecs moins rusez & moins ingenieux
Ne juroient pas encor par leurs Rois ou leurs Dieux;
Quand les plus beaux Jardins n'avoient ni murs ni porte,
Et qu'on alloit par tout sans peur & sans escorte.
Depuis avec ses sœurs, loin des terrestres lieux,
Astrée & la Pudeur s'envolerent aux Cieux.

Il demeura pourtant de l'honneur fur la Terre:
Qu'aux tems les plus féconds en Phrynés, en Laïs,
Plus d'une Pénélope honora fon païs;
Et que même aujourd'hui, fur ce fameux modèle,
On peut trouver encor quelque Femme fidèle.
Sans doute; & dans Paris, fi je fai bien compter,
Il en eft jufqu'à Trois, que je pourrois citer.
Ton Epoufe dans peu fera la quatrieme.
Je le veux croire ainfi. Mais la Chafteté même,
Sous ce beau nom d'Epoufe, entrât-elle chez toi;

De

Pofthume, C'eft fans doute un long & vieil ufage,
D'enfraindre fans refpect la foy du mariage:
Le dur Siècle de Fer, de cent crimes divers
Non connus jusqu'alors innonda l'Univers,
Fit voir des affaffins, des voleurs, des fauffaires,
Mais dès l'Age d'Argent l'on vit des Adulteres.

„ On voit clairement par cette Traduction, *ajoute Mr. Perrault*, que les paroles qu'on donne pour être de Juvenal „ n'en font point, & mesmes qu'elles portent un fens contraire à celui de ce Poëte; car ce Poëte dit que la Pudeur demeura fur la Terre pendant le regne de Saturne „ qui eft le mesme que celui de Rhée, & que le Siècle „ d'Argent vit les premiers Adulteres; Et le pretendu Traducteur dit que dès le tems de Rhée,

„ *La Chafteté déja la rougeur fur le front,*
„ *Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront.*

DU MONTEIL.

VERS 39. —— *En Phrynés, en Laïs.*] PHRYNE' & LAÏS,

De retour d'un voïage en arrivant, croi-moi
Fais toûjours du logis avertir la Maîtresse.
Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrèce ;
Qui, faute d'avoir pris ce soin judicieux,
Trouva. Tu sais..... Je sais que d'un conte odieux
Vous avez comme moi sali votre mémoire.
Mais laissons-là, dis-tu, Joconde & son Histoire.
Du projet d'un Hymen déja fort avancé,
Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
Et mis sur la sellete aux piés de la Critique,

Je

LAÏS, étoient deux fameuses Courtisanes de la Grèce.

VERS 44. *Il en est jusqu'à Trois*, &c.] *A la rigueur on en trouveroit peut-être davantage*, disoit l'Auteur en plaisantant.

VERS 52. *Trouva. Tu sais. . . .*] Tout le monde sait l'Histoire de *Joconde* mise en vers par le célèbre La Fontaine ; mais tout le monde ne sait pas que la *Dissertation sur Joconde*, imprimée parmi les Contes de cet Auteur, est de Mr. Despréaux. BOUILLON, * méchant Poëte, avoit aussi mis en vers François la même Avanture de Joconde, tirée de l'ARIOSTE. Il y eut une gageure considerable sur la préference de ces deux Ouvrages, entre l'Abbé LE VAYER, & un nommé ST. GILLES, Homme d'un caractère fort particulier. Ils s'en raportèrent à MOLIERE, qui ne voulut pas dire son sentiment de peur de faire perdre la gageure à St. Gilles ; mais Mr. Despréaux décida le differend par cette Dissertation. Il étoit fort jeune alors, & dans la suite il témoignoit à ses Amis un grand regret d'avoir emploïé sa plume à défendre un Ouvrage du caractère de Joconde.

§. On trouvera dans le second Tome la *Dissertation* de Mr Despréaux, precedée de la *Joconde* de la Fontaine, & de celle de Bouillon. Au reste, le Commentateur dit, non seule-

* *Il mourut en 1662. & ses Poësies furent imprimées en 1663.*

Je voi bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.
Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
J'ai trop bien profité, pour n'être pas instruit
A quels discours malins le Mariage expose.
Je sai, que c'est un texte où chacun fait sa glose:
Que de Maris trompez tout rit dans l'Univers,
Epigrammes, Chansons, Rondeaux, Fables en vers,
Satire, Comédie: & sur cette matiere,
J'ai vû tout ce qu'ont fait La Fontaine & Moliere:
J'ai lû tout ce qu'ont dit Villon & Saint Gelais,
Arioste, Marot, Bocace, Rabelais,
Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,
Des malices du Sexe immortelles archives.
Mais tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,
Que de ces contes vains le Monde entretenu
N'en a pas de l'Hymen moins vû fleurir l'usage;
Que sous ce joug moqué, tout à la fin s'engage:

Qu'à

seulement ici, mais encore dans une Note sur cette Dissertation que l'Abbé le Vayer & Mr. de St. Gilles ayant fait une gageure considerable sur la preference de ces deux Ouvrages, *s'en rapporterent à Moliere, qui ne voulut pas dire son sentiment:* cependant il paroit par la *Dissertation* même, que ces Messieurs avoient choisi trois personnes pour Juges. *Pense-t-il donc*, dit Mr. Despréaux parlant de Mr. de St. Gilles, *que trois des plus Galans Hommes de France, aillent de gayeté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente memoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement plus absurde que celui qu'il attend d'eux?* DU MONTEIL.

VERS.

Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris,
Ont été très-ſouvent de commodes Maris;
Et que pour être heureux ſous ce joug ſalutaire,
Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on ſait faire.
Enfin, il faut ici parler de bonne foi,
Je vieillis, & ne puis regarder ſans effroi,
Ces Neveux affamez, dont l'importun viſage
De mon bien à mes yeux fait déja le partage.
Je croi déja les voir, au moment annoncé
Qu'à la fin, ſans retour, leur cher Oncle eſt paſſé,
Sur quelques pleurs forcez, qu'ils auront ſoin qu'on voie,
Se faire conſoler du ſujet de leur joïe.
Je me fais un plaiſir, à ne vous rien celer,
De pouvoir, moi vivant, dans peu les déſoler;
Et trompant un eſpoir pour eux ſi plein de charmes,
Ar-

VERS 59. *Jeune autrefois par vous* &c.] Ce vers & le ſuivant n'étoient pas ainſi. Mr. le Prince de Conti, à qui l'Auteur récita cette Satire, n'aprouvoit pas que l'un des deux Interlocuteurs de ce Dialogue tutoïât l'autre. Cette objection obligea notre Poëte de faire dire à celui qui ſe va marier, *qu'il a été autrefois ſous la conduite de l'autre*: ce qui autoriſe ce dernier à le traiter plus familièrement.

VERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves.*] Les Contes de la Reine de Navarre: &c.

VERS 75. *Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris.*] LA FONTAINE, après avoir plaiſanté en mille endroits de ſes Poëſies, ſur la galanterie, & l'infidélité des femmes, ne laiſſa pas de ſe marier.

VERS

Arracher de leurs yeux de veritables larmes.
Vous dirai-je encor plus? Soit foiblesse, ou raison,
Je suis las de me voir le soir en ma maison
Seul avec des Valets, souvent voleurs & traîtres,
Et toûjours, à coup sûr, ennemis de leurs Maîtres,
Je ne me couche point, qu'aussi-tôt dans mon lit
Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit
Ces Histoires de morts lamentables, tragiques,
Dont Paris tous les ans peut grossir ses Chroniques.
Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.
Nous naissons, nous vivons pour la Société.
A nous-mêmes livrez dans une solitude,
Notre bonheur bien-tôt fait notre inquiétude;
Et si, durant un jour, notre premier Aïeul,
Plus riche d'une côte, avoit vêcu tout seul,
Je doute, en sa demeure alors si fortunée,

S'il

VERS 97. *Ces Histoires de morts*, &c.] BLANDIN & DE ROSSET ont composé *les Histoires tragiques de notre tems, où sont contenuës les morts funestes & lamentables de plusieurs personnes*, &c.

VERS 103. *Et si, durant un jour, notre premier Aïeul,*

Plus riche d'une côte, avoit vêcu tout seul.]

L'Auteur comparoit ces deux vers avec ceux-ci de la Satire VIII.

Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle,
A tiré pour lui seul une femme fidelle.

& il donnoit la préference à ceux de la Satire X.

IMIT.

S'il n'eût point prié Dieu d'abréger la journée.
N'allons donc point ici réformer l'Univers,
Ni par de vains discours, & de frivoles vers,
Etalant au Public notre misanthropie,
Censurer le lien le plus doux de la vie.
Laissons-là, croïez-moi, le monde tel qu'il est.
L'Hymenée est un joug, & c'est ce qui m'en plaît.
L'Homme en ses passions toûjours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette & le mords & la bride.
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner,
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.
C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'assiste.
Ha bon! voilà parler en docte Janséniste,
Alcippe, & sur ce point si savamment touché;
Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.
Mais c'est trop t'insulter, quittons la raillerie,

Par-

IMIT. Vers 116, *Et pour le rendre libre, il le faut enchaî-ner.*] Horace L. I. Epist. II. v. 62.

—— —— Animum rege, qui nisi paret,
Imperat, hunc frenis, hunc tu compesce catenâ.

Sur ces deux vers Mr. Despréaux disoit qu'Horace étoit Janséniste.

VERS 120. *Desmâres, dans Saint Roch.*] Le Pere TOUSSAINT DESMARES, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député à Rome, en 1653 avec quelques Docteurs de Sorbone, au sujet des fameuses disputes sur le Livre de Jansenius; & il prononça devant le Pape un Discours Latin sur cette matiere. Voïez le *Journal de* S. A-

MOUR.

Parlons ſans hyperbole & ſans plaiſanterie.
Tu viens de mettre ici l'Hymen en ſon beau jour.
Enten donc : & permets que je prêche à mon tour.
L'Epouſe que tu prens, ſans tache en ſa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Roïal inſtruite,
Aux loix de ſon devoir règle tous ſes deſirs.
Mais qui peut t'aſſûrer, qu'invincible aux plaiſirs
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
Elle conſervera ſa première innocence ?
Par toi-même bien tôt conduite à l'Opera,
De quel air penſes-tu que ta Sainte verra
D'un ſpectacle enchanteur la pompe harmonieuſe,
Ces danſes, ces Heros à voix luxurieuſe ;
Entendra ces diſcours ſur l'Amour ſeul roulans,

Ces

MOUR, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Egliſe Gallicane, faite en 1668. le P. Desmâres prêcha un Carême dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Roch à Paris avec ſuccès, mais il étoit effacé par le P. BOURDALOUE, qui prêchoit en même tems dans une autre Egliſe. Le P. Desmâres quitta la Prédication à cauſe d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui l'empêchoit de prononcer avec grace. Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit.

VERS 126. —— *Dans Port-Roïal inſtruite.*] *Port-Roïal*, Monaſtère de Religieuſes, avec le titre d'Abbaïe, où la plupart des Filles de Condition étoient élevées ; mais ces Religieuſes aïant été accuſées de Janſeniſme, on leur défendit de recevoir des Penſionnaires & des Novices.

VERS 137. *Saura d'eux qu'a l'Amour.* &c.] Maximes fort ordinaires dans les Opera de Quinaut. Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opera d'Atis :

Il

Ces doucereux Renauds, ces insensez Rolands;
Saura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.
Qu'on ne sauroit trop tôt se laisser enflamer:
Qu'on n'a reçû du Ciel un cœur que pour aimer;
Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa Musique?
Mais de quels mouvemens, dans son cœur excitez,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agitez?
Je ne te répons pas, qu'au retour, moins timide,
Digne Ecoliere enfin d'Angélique & d'Armide,
Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux sons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.

Sup-

Il faut souvent pour devenir heureux,
Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Il raportoit plusieurs autres traits de la Morale des Opera, contre laquelle il se récrioit toûjours vivement.

IMIT. Vers 138. *On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.*] Racine, *Phèdre*, Acte III. Scene 3.

Il faut immoler tout, & même la Vertu.

VERS 142. *Que Lulli réchauffa* &c.] JEAN BAPTISTE DE LULLI, célèbre Musicien, qui a fait nos plus beaux Opera.

VERS 146. —— *d'Angélique & d'Armide.*] Voïez les Opera de Quinaut, intitulez, *Roland*, & *Armide*.

Supposons toutefois, qu'encor fidèle & pure,
Sa vertu de ce choc revienne sans blessure.
Bien-tôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu que toûjours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher sans que le pié lui glisse?
Que toûjours insensible aux discours enchanteurs
D'un idolatre amas de jeunes Séducteurs,
Sa sagesse jamais ne deviendra folie?
D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis,

S'en

VERS 159. *Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis.*] Dans le Roman de *Clélie*, Part. I. Liv. I. page 389. Célère raconte que Clélie, „ cette admirable Fille, vivoit de façon qu'elle n'avoit pas un Amant qui ne fût obligé de „ se cacher sous le nom d'Ami, & d'appeler son amour, „ amitié, car autrement, dit-il, ils eussent été chassez de „ chez elle ". On fait faire ensuite à Clélie elle-même cette jolie distinction des divers genres d'Amis. „ Il ne faut pas „ conclure de là, dit-elle, que tous ceux que j'appèle mes „ Amis, soient de mes tendres Amis: car j'en ai de toutes „ les façons dont on en peut avoir. En effet, j'ai de ces „ demi-Amis, s'il est permis de parler ainsi, qu'on appè„le d'agréables connoissances. J'en ai qui sont un peu „ plus avancez, que je nomme mes nouveaux Amis: J'en „ ai d'autres que je nomme simplement mes Amis: J'en „ ai aussi que je puis appeler des Amis d'habitude: J'en „ ai quelques-uns que je nomme de solides Amis, & quel„ques autres que j'appèle mes Amis particuliers. Mais „ pour ceux que je mets au rang de mes tendres Amis, ils „ sont en fort petit nombre, & ils sont si avant dans mon „ cœur, qu'on ne peut jamais faire plus de progrès. Ce„pendant, ajoûte Clélie, je distingue si bien toutes ces „ sortes d'amitiez que je ne les confonds point du tout.

VERS

S'en tenir avec eux aux petits soins permis :
Puis, bien-tôt en grande eau sur le fleuve de Tendre
Naviger à souhait, tout dire, & tout entendre.
Et ne présume pas que Vénus, ou Satan,
Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.
Dans le crime il suffit qu'une fois on débute.
Une chûte toûjours attire une autre chûte.
L'Honneur est comme une Isle escarpée & sans bords.
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.
Peut-être, avant deux ans ardente à te déplaire,
Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire,

Nous

VERS 161. —— *Sur le fleuve de Tendre*, &c.] Dans la première partie du Roman de Clélie, on a figuré la Carte du Païs de *Tendre*, dont le dessein est allégorique, pour marquer les divers genres de Tendresse. On peut avoir de la tendresse par trois causes differentes : L'Estime, la Reconnoissance, & l'Inclination ; c'est pourquoi cette Carte représente trois Rivieres qui portent ces trois noms, & sur lesquelles sont situées trois Villes nommées *Tendre :* savoir *Tendre* sur Inclination, *Tendre* sur Estime, & *Tendre* sur Reconnoissance. *Petits-soins* est un des Villages représentez sur cette Carte : C'est à quoi fait allusion le vers précédent.

VERS 170. *Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire.*] *Cadet*, signifie ici un jeune-Homme, un jeune Officier de guerre. En l'année 1682. le Roi établit en plusieurs Places de son Roiaume, des Compagnies de jeunes-Gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets :* ils étoient instruits dans tous les exercices militaires ; & quand on les trouvoit capables de commander, on les mettoit dans les Troupes.

Mousquetaire. Les Mousquetaires du Roi, sont deux Compagnies de gens à cheval, composées de jeunes Gens de qualité, ou de bonne Maison.

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans;
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,
Suivre à front découvert Z... & Messaline;
Compter pour grans exploits vingt Hommes ruïnez,
Blessez, battus pour Elle, & quatre assassinez;
Trop heureux! si toujours Femme désordonnée,
Sans mesure & sans règle au vice abandonnée,
Par cent traits d'impudence aisés à ramasser,
Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser.
Mais que deviendras-tu? si, folle en son caprice,
N'aimant que le scandale & l'éclat dans le vice,
Bien moins pour son plaisir, que pour t'inquieter,
Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter?
Entre nous, verras-tu d'un esprit bien tranquille,
Chez

VERS 172. *Donner chez la Cornu* &c.] Une infame, dont le nom étoit alors connu de tout le monde.

VERS 173. *De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.*] C'est cette pudeur si rare aujourd'hui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractère de Phèdre a été heureusement exprimé par Mr. Racine dans ces Vers:

—— Je ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquile paix,
Ont sû se faire un front qui ne rougit jamais.

PHEDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. —— *La pudeur enfantine.*] C'est une traduction de l'*Infans namque pudor*, d'Horace, Liv. I. Sat. VI. v. 57.

VERS

Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville?
Tout, hormis toi, chez toi rencontre un doux accueil.
L'un eſt païé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil.
Ce n'eſt que pour toi ſeul qu'elle eſt fière & chagrine,
Aux autres elle eſt douce, agréable, badine:
C'eſt pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard;
Que chez toi ſe prodigue & le rouge & le fard,
Et qu'une main ſavante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ſes cheveux le galant édifice.
Dans ſa chambre, croi-moi, n'entre point tout le jour,
Si tu veux poſſeder ta Lucrèce à ton tour;
Atten, diſcret Mari, que la Belle en cornette
Le ſoir ait étalé ſon teint ſur la toilette;
Et dans quatre mouchoirs, de ſa beauté ſalis,
Envoie au Blanchiſſeur ſes roſes & ſes lis.

Alors

VERS 174. *Suivre à front découvert Z. . . & Meſſaline.*] Cette lettre initiale Z. n'eſt miſe ici que pour dépaïſer les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laiſſa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois femmes dont par malheur les noms commençoient par cette lettre. *Meſſaline*, Femme de l'Empereur Claude, fameuſe par ſes debordemens.

VERS 175. *Compter pour grans exploits* &c.] Dans le vers précédent notre Poëte a exprimé le caractère d'une femme qui n'eſt ſimplement que débauchée dans ſes plaiſirs. Ici il ajoûte à ce caractère, celui de ces femmes hardies & dangereuſes, qui n'aiment leurs debauches que par l'éclat & le bruit qu'elles font; Telle étoit une autre Femme de la Cour, que Moliere a repreſentée dans ſon *Miſanthrope*, ſous le nom de *Celimene*.

Alors tu peux entrer : mais ſage en ſa préſence,
Ne va pas murmurer de ſa folle dépenſe.
D'abord, l'argent en main, païe & vîte & comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,
Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée,
Déplorer ſa vertu ſi mal recompenſée.
Un Mari ne veut pas fournir à ſes beſoins !
Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins ?
A cinq cens Louïs d'or, tout au plus, chaque année,
Sa dépenſè en habits n'eſt-elle pas bornée ?
Que répondre ? Je voi, qu'à de ſi juſtes cris,
Toi-même convaincu déja tu t'attendris,
Tout prêt à la laiſſer, pourvû qu'elle s'appaiſe,
Dans ton coffre à pleins ſacs puiſer tout à ſon aiſe.
A quoi bon en effet t'allarmer de ſi peu ?
Hé que ſeroit-ce donc, ſi le Démon du jeu,
Verſant dans ſon eſprit ſa ruïneuſe rage,
Tous les jours mis par elle à deux doits du naufrage ;

Tu

CHANG. Vers 205. *Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée.*] Avant l'édition poſtume de 1713. on liſoit : *Pour la voir auſſi tôt ſur ſes deux pieds hauſſée.*

CHANG. Vers 214 *Dans ton coffre à pleins ſacs.*] Il y avoit : *En pleins ſacs* ; dans les éditions qui ont été faites avant celle de 1713.

VERS 216. —— *Si le Démon du jeu*, &c.] Le caractère de la Joüeuſe a été fait ſur Mad. . . . Sa paſſion pour le jeu étoit ſi grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le tems qu'elle paſſoit hors du jeu. Elle donnoit à joüer chez elle ; & parmi les joueurs qui y alloient, M. B. . . étoit

Tu voyois tous tes biens au ſort abandonnez
Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnez !
Le doux charme pour toi ! de voir chaque journée,
De nobles Champions ta Femme environnée,
Sur une table longue, & façonnée exprès,
D'un Tournoi de Baſſette ordonner les apprêts :
Ou, ſi par un Arrêt la groſſière Police
D'un jeu ſi néceſſaire interdit l'exercice,
Ouvrir ſur cette table un champ au Lansquenet,
Ou promener trois dez chaſſez de ſon cornet :
Puis ſur une autre table, avec un air plus ſombre,
S'en aller méditer une vole au jeu d'Hombre ;
S'écrier ſur un As mal à propos jetté ;
Se plaindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté ;
Ou, querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde,
A la Bête gémir d'un Roi venu ſans garde.
Chez elle en ces emplois l'Aube du lendemain
Souvent la trouve encor les cartes à la main.

étoit un des plus aſſidus. Elle avoit ordonné que ceux qui s'émanciperoient en paroles, païeroient un ecu chaque fois que cela leur arriveroit. M. B. . . . . ſe trouvant trop gêné par cette Loi, aima mieux, un jour qu'il étoit en colère, acheter la liberté du jurer tout à ſon aiſe, par une groſſe poignée d'écus qu'il jetta d'avance

VERS 220. ——— *D'un Pique ou d'un Sonnez*,] *Pique*, terme du jeu de Piquet. *Sonnez*, terme du jeu de Trictrac.

VERS 232. *Se plaindre d'un Gâno* &c.] Terme du jeu d'Hombre.

Alors, pour se coucher, les quittant, non sans peine,
Elle plaint le malheur de la Nature humaine,
Qui veut qu'en un sommeil, où tout s'ensevelit,
Tant d'heures, sans joüer, se consument au lit.
Toutefois en partant la Troupe la console,
Et d'un prochain retour chacun donne parole.
C'est ainsi qu'une femme en doux amusemens
Sait du tems qui s'envole emploïer les momens;
C'est ainsi que souvent par une Forcenée
Une triste Famille à l'hôpital traînée,
Voit ses biens en decret sur tous les murs écrits,
De sa déroute illustre effraïer tout Paris.
Mais que plûtôt son jeu mille fois te ruïne;

Que

VERS 244. *Sait du tems qui s'envole emploïer les momens.*] Une Dévote se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu. Son Confesseur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu considerer la perte du tems. . . . . *Helas! oui mon Pere*, dit la Pénitente, en l'interrompant: *On perd tant de tems à mêler les cartes!*

VERS 245. *C'est ainsi que souvent par une Forcenée*, &c.] Parmi le grand nombre de gens que la passion du jeu a précipitez dans les malheurs qui sont ici décrits, le Poëte a regardé une Parente de l'Illustre & pieuse Madame de MIRAMION, qui a fondé la Communauté des Filles de Ste. Geneviève. Cette Joüeuse aïant dissipé des biens considerables, fut obligée de se retirer en Angleterre. Elle portoit aussi le nom de Miramion.

VERS 253. *Comme ce Magistrat de hideuse mémoire*, &c.] JAQUES TARDIEU, Lieutenant Criminel de Paris, & MARIE FERRIER sa femme, aussi fameux par leur sordide avarice, que par leur mort funeste. Notre Auteur les connoissoit particulierement tous les deux, tant parce qu'ils

Que si la famélique & honteuse Lézine,
Venant mal à propos la saisir au collet,
Elle te réduisoit à vivre sans valet,
Comme ce Magistrat de hideuse mémoire,
Dont je veux bien ici te craïonner l'histoire.
Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.
Il étoit plein d'esprit, de sens, & de raison.
Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse
De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.
Sa table toutefois, sans superfluité,
N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité.
Chez lui deux bons Chevaux, de pareille encolure,
Trouvoient dans l'Ecurie une pleine pâture,

Et

qu'ils logeoient * dans son voisinage, que parce que Mr. Tardieu avoit tenu sur les fonts Mr. JAQUES BOILEAU, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de la Ste. Chapelle, frere du Poëte.

VERS 255. *Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.*] Mr Tardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & neveu de JAQUES GILLOT, Conseiller-clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. Mr. Gillot étoit un des principaux Auteurs de la *Satire Ménippée*, connuë sous le nom du *Catholicon d'Espagne*, & c'étoit dans la maison de ce Chanoine † que cette ingénieuse Satire avoit été composée. Il mourut l'an 1619.

VERS

* *Dans la maison qui fait le coin du Quai des Orfèvres, & de la ruë de Harlai. Mr. Despréaux demeuroit dans la Cour du Palais.*

† *Il logeoit dans la petite ruë, qui vient du Quai des Orfèvres à l'Hôtel du P. Président. Mr. Despréaux, & Mr. l'Abbé Boileau son frere, sont nez dans la même Chambre où la Satire du Catholicon avoit été faite.*

Et du foin que leur bouche au ratelier laissoit,
De surcroît une mule encor se nourrissoit.
Mais cette soif de l'or, qui le brûloit dans l'ame,
Le fit enfin songer à choisir une Femme;
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
Vers son triste penchant son naturel guidé,
Le fit dans une avare & sordide famille
Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille;
Et sans trop s'enquerir d'où la Laide venoit,
Il sut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnoit.
Rien ne le rebuta; ni sa vûë éraillée,
Ni sa masse de chair bizarrement taillée;
Et trois cens mille francs, avec elle obtenus,
La firent à ses yeux plus belle que Vénus.
Il l'épouse; & bien-tôt son Hôtesse nouvelle,
Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,
Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
Lui-même le sentit, reconnut son péché,

Se

VERS 264. *De surcroît une mule.*] Le Lieutenant Criminel est obligé de suivre les criminels condamnez à la mort; & il est monté sur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magistrats, avant l'usage des Carosses.

VERS 266. *Le fit enfin songer à chercher une Femme.*] Elle étoit fille de JÉRÉMIE FERRIER, qui avoit été Ministre à Nismes, & qui abjura ensuite le Calvinisme.

VERS 270. *Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille.*] Elle étoit extrèmement laide & malfaite. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans sa jeunesse, mais la petite verole l'avoit ainsi defigurée.

VERS 280. *Lui même le sentit, &c.*] Dans ce vers & les

deux

Se confeſſa prodigue, & plein de repentance,
Offrit ſur ſes avis de règler ſa dépenſe.
Auſſi-tôt de chez eux tout rôti diſparut.
Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.
Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent.
Deux grans Laquais, à jeun, ſur le ſoir s'en allèrent.
De ces Coquins, déja l'on ſe trouvoit laſſé,
Et pour n'en plus revoir le reſte fut chaſſé.
Deux ſervantes déja, largement ſoufletées,
Avoient à coups de pié deſcendu les montées,
Et ſe voïant enfin hors de ce triſte lieu,
Dans la ruë en avoient rendu graces à Dieu.
Un vieux Valet reſtoit, ſeul chéri de ſon Maître,
Que toûjours il ſervit, & qu'il avoit vû naître,
Et qui de quelque ſomme, amaſſée au bon tems,
Vivoit encor chez eux, partie à ſes dépens.
Sa vuë embarraſſoit; il falut s'en défaire;
Il fut de la maiſon chaſſé comme un Corſaire.

Voi-

deux ſuivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la Confeſſion.

VERS 285. ——— *Au marché s'envolèrent.*] Comme ce couple avare n'avoit ni valets ni ſervantes, les Plaideurs qui venoient ſolliciter, étoient obligez de panſer les chevaux, & de les mener à l'abbreuvoir; mais cela ne dura pas long tems. On vendit premierement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le Lieutenant Criminel en avoit beſoin, il en empruntoit une.

VERS 293. *Un vieux Valet reſtoit.*] Il ſe nommoit DESBORDES, & portoit ordinairement une méchante caſaque rouge.

Voilà nos deux Epoux ſans valets, ſans enfans,
Tous ſeuls dans leur logis libres & triomphans.
Alors on ne mit plus de borne à la lézine.
On condamna la cave, on ferma la cuiſine.
Pour ne s'en point ſervir aux plus rigoureux mois,
Dans le fond d'un grenier on ſequeſtra le bois.
L'un & l'autre dès lors vécut à l'aventure
Des préſens, qu'à l'abri de la Magiſtrature,
Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la Femme aux voiſins excroquoit.
Mais, pour bien mettre ici leur craſſe en tout ſon luſtre,
Il faut voir du Logis ſortir ce Couple illuſtre:
Il faut voir le Mari tout poudreux, tout ſouillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de ſa robe, en vain de pièces rajeunie,

A

VERS 308. *Ou de ce que la Femme aux Voiſins excroquoit.*] Elle n'entroit jamais dans une maiſon, qu'elle n'excroquât quelque choſe, & quand elle n'y pouvoit rien prendre, elle empruntoit ſans rendre jamais rien. C'eſt d'Elle que Mr. Racine a dit dans ſes *Plaideurs*, Acte I. Scene IV.

Elle eût du Bûvetier emporté les ſerviettes,
Plûtôt que de rentrer au logis les mains nettes.

Elle avoit effectivement pris quelques ſerviettes chez le Bûvetier du Palais.

Dans une maiſon voiſine de la leur, il y avoit un lieu de débauche où elle alloit tous les jours pour y attraper ſon diner, & elle ne manquoit jamais d'envoïer à ſon mari une partie de ce qu'il y avoit ſur la table. En échange il

ac-

A pié dans les ruiſſeaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de ſales guenillons,
De chiffons ramaſſés dans la plus noire ordure,
Dont la Femme aux bons jours compoſoit ſa parure?
Décrirai-je ſes bas en trente endroits percez,
Ses ſouliers grimaſſans vingt fois rapetaſſez,
Ses coëffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé, presqu'auſſi hideux qu'Elle?
Peindrai-je ſon juppon bigarré de Latin,
Qu'enſemble compoſoient trois Thèſes de ſatin,
Préſent qu'en un procès ſur certain privilège
Firent à ſon Mari les Régens d'un Collège;
Et qui ſur cette juppe à maint Rieur encor
Derrière elle faiſoit dire, *Argumentabor?*
    Mais peut-être j'invente une fable frivole.

Dé-

accordoit ſa protection à ce lieu d'honneur; mais Mr. le Premier Préſident le fit dénicher de ſon voiſinage. Dans le même quartier il y avoit un Pâtiſſier, où la Lieutenante Criminelle alloit ſouvent prendre des Biscuits ſans païer. Le Pâtiſſier las de cette pratique, fit des biscuits purgatifs, & les lui donna.

VERS 309. *Mais pour bien mettre ici leur craſſe* &c.] Mr. Racine obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, parce qu'ils contiennent un détail qui ne lui plaiſoit pas tout-à-fait. Ils ne parurent point en effet dans la premiere édition de cette Satire; mais l'Auteur voulut les rétablir dans les éditions ſuivantes.

VERS 322. *Un vieux masque pelé.*] La plûpart des femmes portoient alors un masque de velours noir, quand elles ſortoient.

Déments donc tout Paris, qui prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvû,
Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vû.
Vingt ans j'ai vû ce Couple uni d'un même vice,
A tous mes habitans montrer que l'Avarice
Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Des Voleurs qui chez eux pleins d'espérance entrèrent,
De cette triste vie enfin les délivrèrent.
Digne & funeste fruit du nœud le plus affreux,
Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux!

Ce recit passe un peu l'ordinaire mesure;
Mais un exemple enfin, si digne de censure,
Peut-il dans la Satire occuper moins de mots?
Chacun fait son métier; suivons notre propos.

Nou-

VERS 337. *Des Voleurs qui chez eux*, &c.] Le Lieutenant Criminel & sa femme furent assassinez dans leur maison sur le Quai des Orfèvres, le jour de St. Barthelemi, 24. d'Août 1665. sur les dix heures du matin, par RENE & FRANÇOIS TOUCHET, Freres, natifs de Niafle près de Cran en Anjou. Ces deux Voleurs n'aïant pû ouvrir la porte pour sortir, parce qu'il y avoit un secret à la serrure, furent pris dans la maison même; & trois jours après, condamnez à être rompus vifs sur un échafaut, à la porte de l'Isle du Palais, devant le Cheval de Bronze : ce qui fut exécuté le 27. du même mois. Quelques jours avant cet assassinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier President de Lamoignon de faire informer contre le Lieutenant Criminel, à cause de ses malversations.

VERS 346. —— *Singe de Bourdaloue.*] Le Pere LOUIS BOURDALOUE, Jesuite, a eté le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a eté

aussi

Nouveau Prédicateur aujourd'hui, je l'avouë,
Ecolier, ou plûtôt ſinge de Bourdalouë,
Je me plais à remplir mes Sermons de portraits.
En voilà déja trois, peints d'aſſez heureux traits,
La Femme ſans honneur, la Coquette, & l'Avare.
Il faut y joindre encor la revêche Bizarre,
Qui ſans ceſſe d'un ton par la colère aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un Mari.
Il n'eſt point de repos ni de paix avec elle.
Son mariage n'eſt qu'une longue querelle.
Laiſſe-t-elle un moment reſpirer ſon Epoux?
Ses valets ſont d'abord l'objet de ſon courroux,
Et ſur le ton grondeur, lorſqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pour-

auſſi le premier qui aït mis des portraits ou des caractères dans ſes Sermons. Il étoit d'une famille conſiderable de Bourges, où il nâquit le 20. d'Août 1632. Il mourut à Paris dans la maiſon Profeſſe des Jeſuites le 13. de Mai, 1704. après avoir exercé le Miniſtère de la Prédication à la Cour & dans Paris, avec un ſuccès merveilleux, pendant plus de 35. ans.

VERS 350. ——— *La revêche Bizarre.*] La Belle-Sœur de l'Auteur, Femme de JE'RÔME BOILEAU, ſon Frere aîné.

VERS 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.*] Cette femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridicules, & des injures populaires : comme un grand *Frelampier*; un *Epetier*, pour un *Homme d'Epée*; une *grande Bacoule*; une *Pimbeſche*, *une grande Orbeſche*; &c. Il faut remarquer que ces deux derniers noms ſont les Originaux des qualitez de *la Comteſſe* des *Plaideurs* de Racine:

Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuïer cette étrange furie:
En trop bon lieu, dis-tu, ton Epouse nourrie,
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais eût-elle sucé la Raison dans Saint Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante?
Combien n'a-t-on point vû de Belles aux doux yeux,
Avant le mariage, Anges si gracieux,
Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
Vrais Demons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,

Sous

Comtesse de Pimbesche, Orbesche, & cetera. Notre Poëte, qui entendoit tous ces termes-là vingt-fois par jour, les redisoit à ses Amis. Il en faisoit aussi rire quelquefois Mr. le Premier Président de Lamoignon; & ce grand Magistrat ne dédaignoit pas de s'en servir lui-même pour se divertir. *Il n'apartient pas à des Bacoules comme vous*, &c. C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comtesse de Broglio sa Fille.

VERS 360. ——— *Augmenter Richelet.*] Le Dictionaire François de *Richelet*. PIERRE CE'SAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit Petit fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de son tems, & qui avoit commenté les Oeuvres de RONSARD.

VERS 364. ——— *Dans Saint Cyr.*] En l'année 1686. le Roi fit bâtir à St. Cyr, près de Versailles, une magnifique Maison, à laquelle il a attaché de très-grans revenus pour l'entretien, ou pour l'établissement de deux cens cinquante jeunes Demoiselles, qui n'ont pas un bien proportionné à leur naissance. Elles sont instruites & formées jusqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable & soli-

Sous leur fontange altière asservir leurs Maris?
Et puis, quelque douceur dont brille ton Epouse,
Penses-tu, si jamais elle devient jalouse,
Que son ame livrée à ses tristes soupçons,
De la Raison encor écoute les leçons?
Alors, Alcippe, alors tu verras de ses œuvres.
Résou-toi, pauvre Epoux, à vivre de couleuvres:
A la voir tous les jours, dans ses fougueux accès,
A ton geste, à ton rire intenter un procès:
Souvent de ta maison gardant les avenuës,
Les cheveux hérissez, t'attendre au coin des ruës:
Te trouver en des lieux de vingt portes fermez,
Et

solide piété. On leur enseigne aussi tout ce qui peut convenir à leur qualité & à leur sexe; afin qu'en sortant de cette Maison, ou pour s'établir dans le monde, ou pour embrasser la vie Religieuse, elles portent dans tout le Roïaume, des éxemples de modestie & de vertu. Cet établissement est dû aux soins, & à la pieté de Madame de Maintenon.

VERS 372. *Sous leur Fontange altière.*] *Fontange*, nœud de ruban que les Dames portent sur le devant de la tête, pour attacher leur coëffure. Ce nom est venu de Madame la Duchesse de FONTANGE, très-belle personne, qui porta la première un ruban ainsi noué.

VERS 374. ——— *Si jamais elle devient jalouse.*] Ce portrait de la femme jalouse, est ici un caractère général.

VERS 378. *A vivre de Couleuvres.*] *Avaler des Couleuvres*, est une expression proverbiale, qui signifie, souffrir bien des choses fâcheuses que l'on nous dit, ou que l'on nous fait; sans que nous en osions témoigner notre déplaisir. Et, *Vivre de Couleuvres*, c'est être exposé tous les jours à ces sortes de chagrins.

Et par tout où tu vas, dans ses yeux enflamez,
T'offrir, non pas d'Isis la tranquille Euménide,
Mais la vraie Alecto peinte dans l'Enéïde,
Un tison à la main chez le Roi Latinus,
Souflant sa rage au sein d'Amate & de Turnus.
Mais quoi? je chausse ici le cothurne Tragique.
Reprenons au plûtôt le brodequin Comique,
Et d'objets moins affreux songeons à te parler.
Di-moi donc, laissant-là cette Folle heurler,
T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toûjours malades,
Se font des mois entiers sur un lit effronté
Traiter d'une visible & parfaite santé;
Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,
Aux yeux de leurs Maris tombent en défaillance?

Quel

VERS 385. —— *d'Isis la tranquille Euménide.*] Furie dans l'Opera d'*Isis*, qui demeure presque toûjours sans action. Mr. Despréaux étant à une représentation de cet Opera, remarqua que l'Acteur, qui faisoit le rôle de la Furie, s'ennuïant d'être long-tems sans rien faire sur le Théatre, bâilloit de tems en tems; qu'à chaque bâillement il faisoit de grans signes de croix sur sa bouche, comme font les bonnes gens. Mr. Despreaux dit à ceux avec qui il étoit: *Voïez, voïez la Furie, qui fait des signes de Croix.*

Tranquille Eumenide: L'union de ces deux mots est heureuse en cet endroit; car *Euménides* est un mot grec qui, dans son sens primitif, signifie *Tranquille*: & c'est par Antiphrase que l'on y a attaché un sens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à cause de leur cruauté.

VERS 386. *Mais la vraie Alecto &c.*] Une des Furies. Voïez le Livre VII. de l'Enéïde de Virgile.

VERS

Quel ſujet, dira l'un, peut donc ſi fréquemment
Mettre ainſi cette Belle aux bords du monument?
La Parque, raviſſant ou ſon fils ou ſa fille,
A-t-elle moiſſonné l'eſpoir de ſa famille?
Non: il eſt queſtion de réduire un Mari
A chaſſer un Valet dans la maiſon chéri,
Et qui, parce qu'il plaît, a trop ſu lui déplaire;
Ou de rompre un voïage utile & néceſſaire;
Mais qui la priveroit huit jours de ſes plaiſirs,
Et qui loin d'un Galant, objet de ſes deſirs....
O! que pour la punir de cette Comédie,
Ne lui voi-je une vraie & triſte maladie!
Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,
Courtois & Denyau, mandez à ſon ſecours,
Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite,

Lui

VERS 393. ——— *De ces douces Ménades.*]Bacchantes: c'étoient des Femmes qui célébroient les Orgies de Bacchus, en courant comme des Furies & des inſenſées.

VERS 394. ——— *Sans mal toûjours malades.*] L'Auteur a encore copié ce caractère d'après ſa Belle Sœur, dont on a parle ſur le vers 350. & 358. Quand ſon mari ne vouloit pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, elle contrefaiſoit la malade, & ſe mettoit au lit, jusqu'à-ce que ſa fantaiſie fût paſſée, ou qu'elle eût obtenu ce qu'on lui refuſoit. Mr. Perrault qui étoit ſon Medecin, la trouvoit effectivement malade. Un jour Mr. Boileau en fit appeler un autre: c'étoit Mr. Rainſant; mais il gâta tout, car quelques façons qu'elle fît pour paroître malade, jamais ce Médecin ne put trouver qu'elle la fût.

VERS 412. *Courtois & Denyau.*] Deux Médecins de la Faculté de Paris.

VERS

Lui sauront bien ôter cette santé d'Athlète :
Pour consumer l'humeur qui fait son embonpoint,
Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point ;
Et fuïant de Fagon les maximes énormes,
Au tombeau merité la mettre dans les formes,
Dieu veuille avoir son ame, & nous délivre d'eux.
Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,
Je ne puis cette fois que je ne les excuse.
Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse ?
Il faut sur des sujets plus grans, plus curieux,

At-

VERS 414. *Cette santé d'Athlète.*] Allusion à l'Aphorisme troisième d'Hippocrate. Les Athlètes se nourrissoient d'une manière particulière, pour acquerir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devenoit enfin nuisible à leur santé.

VERS 417. *Et fuïant de Fagon.*] GUI CRESCENT FAGON, Premier Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le tems que notre Poëte composa cette Satire.

VERS 426. *Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente.*] *Roberval*: GILLE PERSONNE, Sr. DE ROBERVAL, Géomètre & Professeur Roïal en Mathematiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. JOSEPH SAUVEUR: autre Savant Mathématicien, Professeur au Collège Roïal, & de l'Académie Roïale des Sciences. Il a eu l'honneur d'enseigner les Mathématiques au Roi d'Espagne Philippe V. & aux deux Princes ses Freres. § Il mourut le 9 Juillet 1716. en sa 64. année. Voïez son Eloge dans *l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences*, Ann. 1716. pag. 97. & suiv. de l'Ed. d'Amst.

VERS 428. *C'est que sur le Calcul. . . . de Cassini.*] JEAN DOMINIQUE CASSINI, célèbre Astronome, de l'Académie Roïale des Sciences. Il étoit né dans la ville de Gènes : & avant qu'il eût été appèlé en France, il étoit premier Professeur d'Astronomie dans l'Université de Bologne. Il étoit encore Maître des Fortifications du Grand

Duc

Attacher de ce pas ton eſprit & tes yeux.
Qui s'offrira d'abord? Bon, c'eſt cette Savante,
Qu'eſtime Roberval, & que Sauveur fréquente.
D'où vient qu'elle a l'œil trouble, & le teint ſi terni?
C'eſt que ſur le calcul, dit-on, de Caſſini,
Un Aſtrolabe en main, elle a dans ſa goutière
A ſuivre Jupiter paſſé la nuit entière.
Gardons de la troubler. Sa Science, je croi,
Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi.
D'un nouveau microſcope on doit en ſa préſence
Tan-

Duc de Florence; & Arbitre des differens entre les Princes d'Italie, au ſujet des limites de leurs Etats. § Il mourut le 14. Septembre 1712. âgé de 87. ans. Voïez ſon eloge dans l'*Hiſtoire de l'Academie R. des Sciences* de l'Ann. 1712. p. 107. & ſuiv. Ed. d'Amſt.

VERS 429. *Un Aſtrolabe en main.*] L'Aſtrolabe eſt un inſtrument de Mathématique en forme de Planiſphère, qui ſert à prendre les hauteurs des Aſtres, & à faire quelques autres obſervations d'Aſtronomie. Madame de LA SABLIERE avoit repris notre Poëte d'avoir dit dans ſon Epitre V. vers 28.

Que l'Aſtrolabe en main un autre aille chercher
Si le Soleil eſt fixe ou tourne ſur ſon axe:
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.

Cette Dame diſoit, que l'Aſtrolabe n'étoit pas un inſtrument propre à faire ces ſortes d'obſervations; & les Ennemis de notre Auteur firent bien valoir cette critique. C'eſt pour s'en vanger qu'il a dépeint ici Madame de La Sablière comme une Savante ridicule; & qu'il lui a mis *un Aſtrolabe en main*, pour aller faire des obſervations ſur la Planète de Jupiter.

§. Voici la remarque que Mr. Perrault a faite ſur ce trait Satirique de Mr. Despréaux, dans la Preface de ſon *Apo-logie*

Tantôt chez Dalencé faire l'expérience;
Puis d'une femme morte avec ſon embryon,
Il faut chez Du Verney voir la diſſection.
Rien n'échape aux regards de notre Curieuſe.
Mais qui vient ſur ſes pas? C'eſt une Précieuſe,
Reſte de ces Eſprits jadis ſi renommez,
Que d'un coup de ſon Art Moliere a diffamez.
De tous leurs ſentimens cette noble héritière
Maintient encore ici leur ſecte façonnière.
C'eſt chez elle toûjours que les fades Auteurs
S'en

logie des Femmes. „ On croit, *dit-il*, que le caractere de „ la ſçavante Ridicule a eté fait pour une Dame qui n'eſt „ plus & dont le merite extraordinaire ne devoit lui attirer que des louanges. Cette Dame ſe plaiſoit aux heures de ſon loiſir à entendre parler d'Aſtronomie, & elle „ avoit meſme une tres grande penetration pour ces Sciences de meſme que pour pluſieurs autres que la beauté „ & la facilité de ſon eſprit lui avoient rendu tres-familieres. Il eſt encore vrai qu'elle n'en faiſoit aucune oſtentation, & qu'on n'eſtimoit gueres moins en elle le ſoin „ de cacher ſes dons, que l'avantage de les poſſeder. . . „ . . . . L'Auteur de la Satire aiant mis dans un de ſes „ Ouvrages il y a environ vingt ans les deux vers qui ſuivent:

„ *Que l'Aſtrolabe en main un autre aille chercher*
„ *Si le Soleil eſt fixe ou tourne ſur ſon axe:*

„ Cette Dame eut la bonté de lui dire que quand on ſe „ mesloit de faire des Satires, il falloit connoitre les matieres dont on parloit; que ceux qui tiennent que le Soleil eſt fixe & immobile, ſont les meſmes qui ſoûtiennent qu'il tourne ſur ſon axe, & que ce ne ſont point „ deux opinions differentes, comme il paroit le dire dans „ ſes Vers. Elle ajouta qu'un Aſtrolabe n'étoit d'aucune „ utilité pour découvrir ſi le Soleil eſt fixe, ou s'il tourne
„ ſur

S'en vont se consoler du mépris des Lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte, & sa docte demeure
Aux Perrins, aux Coras est ouverte à toute heure.
Là du faux bel esprit se tiennent les bureaux.
Là tous les Vers sont bons, pourvû qu'ils soient nouveaux.
Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre:
Plaint Pradon opprimé des sifflets du Parterre:
Rit des vains amateurs du Grec & du Latin;
Dans la balance met Aristote & Cotin;

Puis

„ sur son axe. On pretend que le chagrin qu'il eut d'estre „ relevé là-dessus, lui a fait faire ce portrait d'une Sçavante Ridicule. Il est vrai qu'il n'est pas honneste à un „ si grand Poëte d'ignorer les Sciences & les Arts dont il se „ mesle de parler; mais la Dame qui l'instruisoit, n'estoit „ point coupable de son ignorance, ni de la faute qu'il ne „ connoissoit pas. DU MONTEIL

VERS 434. *Tantôt chez Dalencé.*] Il étoit fils d'un des plus habiles Chirurgiens de Paris, qui avoit gagné des biens considerables, mais son fils s'étoit ruïné à faire des expériences de Physique; & il se retira en Flandres.

VERS 436. *Il faut chez Du Verney.*] JOSEPH DU VERNEY, Médecin du Roi, & savant Anatomiste. Il a un Cabinet rempli de curiositez, particulièrement de plusieurs squelettes d'animaux, dont il a fait la dissection. Il est de l'Académie Roïale des Sciences, son Pere étoit un Médecin de la petite ville de Feurs en Forez, qui s'attachoit principalement à la connoissance des Plantes.

VERS 440. *Que d'un coup de son Art Moliere a diffamez.*] Voïez la Comédie des Précieuses ridicules.

VERS 450. *Plaint Pradon opprimé des sifflets du Parterre.*] PRADON mauvais Auteur de Tragédies.

VERS 452. *Dans la balance met Aristote & Cotin*, &c.] Dans ce vers & les huit suivans, il ne s'agit plus de Madame D. L'Auteur désigne PERRAULT dans son *Parallèle des Anciens & des Modernes*, Tom. III. où il fait à peu près les mêmes jugemens que l'on lui fait faire ici.

IMIT.

Puis d'une main encor plus fine & plus habile,
Pèse sans passion Chapelain & Virgile;
Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretez;
Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautez,
Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire,
Autre défaut, sinon, qu'on ne le sauroit lire;
Et pour faire goûter son Livre à l'Univers,
Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les Vers.
A quoi bon m'étaler cette bizarre Ecole,

Du

IMIT. Vers 454. *Pèse sans passion Chapelain & Virgile.*] Juvénal, Sat. VI. 435. & seqq.

Laudat Virgilium, peritura ignoscit Elisæ,
Committit Vates, & comparat inde Maronem,
Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.

VERS 458. *Autre defaut, sinon, qu'on ne le sauroit lire.*] Dans la première édition, après ce vers, il y avoit les quatorze suivans que l'Auteur a retranchez: ils contiennent la suite des paroles de Perrault dans ses mêmes Dialogues, au sujet de Chapelain, Tom. III. pag. 255.

Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,
Quand la Langue vieillie aïant changé de tour,
On ne sentira plus la barbare structure
De ses expressions mises à la torture,
S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard,
*Le Saint Paulin * écrit avec un si grand art,*
Et d'une plume douce, aisée & naturelle.
Pourrit, vingt-fois encor moins lû que la Pucelle.

Elle

* *Poëme de Perrault imprimé chez Coignard.*

Du mauvais ſens, dis-tu, prêché par une Folle?
De Livres & d'Ecrits bourgeois Admirateur
Vai-je épouſer ici quelque aprentive Auteur?
Savez-vous que l'Epouſe avec qui je me lie
Compte entre ſes parens des Princes d'Italie?
Sort d'Aïeux dont les noms.... Je t'entens, & je voi
D'où vient que tu t'ès fait Secretaire du Roi.
Il falloit de ce titre appuïer ta naiſſance.
Cependant, t'avoûrai-je ici mon inſolence?

Si

Elle en accuſe alors notre ſiècle infecté
Du pédantesque goût qu'ont pour l'Antiquité
Magiſtrats, Princes, Ducs, & même Fils de France †,
Qui liſent ſans rougir & Virgile & Terence;
Et toûjours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,
Ne ſavent pas s'il eſt au monde un Saint Paulin.

Mr. Perrault doit la ſuppreſſion de ces vers à ſa réconciliation avec Mr. Despréaux. Au lieu de ces quatorze vers il a mis ces deux-ci:

Et pour faire goûter ſon Livre, &c.

CHANG. Vers 464. ——— *Quelque Aprentive Auteurs.*] Dans toutes les éditions qui ont precedé celle de 1713. il y avoit *Aprentie*, au lieu d'*Aprentive.*

VERS 468. *D'où vient que tu t'ès fai. Secretaire du Roi.*] M. G. D. s'étant enrichi dans la Recepte Générale des Aides de Paris, épouſa une Demoiſelle de condition; & pour s'ennoblir il acheta une Charge de Secretaire du Roi. On croit qu'il eſt dans les Caractères de la Bruyère, ſous le nom de Sylvain, Chap. *des biens de fortune.*

IMIT.

† Monſeigneur le Duc de Chartres, enſuite Duc d'Orléans, neveu de Louïs XIV. & Regent du Roïaume depuis la mort de ce Roi.

Si quelque objet pareil chez moi, deça les Monts,
Pour m'épouser entroit avec tous ces grans noms,
Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres,
Je lui dirois bien-tôt: Je connois tous vos Peres:
Je sai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat
Où sous l'un des Valois Enguien sauva l'Etat.
D'Hozier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en puisse être,
Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître.
Ainsi donc au plûtôt délogeant de ces lieux,
Allez, Princesse, allez avec tous vos Aïeux,
Sur le pompeux débris des lances Espagnoles,
Coucher, si vous voulez, aux champs de Cerizoles.

Ma

IMIT. Vers 473. *Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères.*] Juvénal, Satire VI. 167. & suiv.

Malo Venusinam, quàm te Cornelia, Mater
Gracchorum, si cum magnis virtutibus adfers
Grande supercilium, & numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Hannibalem, &c.

VERS 475. *Je sai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.*] Le Combat de Cerizoles gagné par le Duc d'Euguien, en Italie, le 14 d'Avril, 1544 sous le règne de François I.

VERS 477. *D'Hozier n'en convient pas.*] De cette Généalogie. L'Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. *Varillas n'en dit rien*; Mais cela faisoit une équivoque, car il sembloit que Mr. Despreaux eût voulu taxer VARILLAS de n'avoir rien dit de cette Bataille de Cerizoles, quoi qu'il en ait parlé fort au long dans son *Histoire de François I.* Varillas lui-même y fut trompé, & s'en plaignit;

Ma maiſon, ni mon lit ne ſont point faits pour vous.
J'admire, pourſuis-tu, votre noble courroux.
Souvenez-vous pourtant que ma famille illuſtre
De l'aſſiſtance au Sceau ne tire point ſon luſtre:
Et que né dans Paris de Magiſtrats connus,
Je ne ſuis point ici de ces nouveaux venus,
De ces Nobles ſans nom, que par plus d'une voie,
La Province ſouvent en guêtres nous envoie.
Mais euſſai-je comme eux des Meûniers pour parens,
Mon Epouſe vînt-elle encor d'Aïeux plus grans,
On ne la verroit point, vantant ſon origine,
A ſon triſte Mari reprocher la farine.
Son cœur toûjours nourri dans la dévotion,

De

gnit; mais notre Auteur pour lever toute équivoque a mis, *D'Hozier n'en convient pas*; parce que d'Hozier eſt connu de tout le monde pour un fameux Génealogiſte, qui n'a jamais écrit d'hiſtoire.

IMIT. Vers 478. *Je ne ſuis point ſi ſot que d'épouſer mon maître.*] Imitation de Martial, Livre VIII. Epig. XII.

Uxorem quare Locupletem ducere nolim,
Quaritis? Uxori nubere nolo mea.

L'Auteur a eu deſſein de rendre ici la même beauté de Langue, en traduiſant par ces mots: *Epouſer mon maître*, ceux-ci de Martial: *Uxori nubere nolo mea.* Car la phraſe Latine eſt *Nubere marito*, pour les femmes; & *Ducere uxorem*, pour les hommes: & c'eſt en quoi conſiſte toute la fineſſe du bon mot de Martial.

VERS 486. *De l'Aſſiſtance au Sceau* &c.] Une des principales fonctions des Secretaires du Roi, eſt d'aſſiſter au Sceau, dans les Chancelleries. *Edit de Louïs XI. Novemb.* 1482.

VERS

De trop bonne heure apprit l'humiliation:
Et pour vous détromper de la pensée étrange,
Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,
Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,
Exigé, qu'un Epoux ne la contraindroit point
A traîner après elle un pompeux équipage,
Ni sur tout de souffrir, par un profane usage,
Qu'à l'Eglise jamais devant le Dieu jaloux,
Un fastueux carreau soit vû sous ses genoux.
Telle est l'humble vertu qui dans son ame emprainte...
Je le voi bien, tu vas épouser une Sainte:
Et dans tout ce grand zèle il n'est rien d'affecté.
Sais-tu bien cependant sous cette humilité,
L'orgueil que quelquefois nous cache une Bigote,
Alcippe, & connois-tu la nation devote?
Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.
A Paris, à la Cour on trouve, je l'avouë,
Des Femmes dont le zèle est digne qu'on le louë,
Qui s'occupent du bien en tout tems, en tout lieu.
J'en sais Une, cherie & du Monde & de Dieu,
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune;

Qui

VERS 520. *Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.*] Madame de MAINTENON, FRANÇOISE D'AUBIGNÉ.

VERS 529. —— *Les Bussis, les Brantômes.*] Le Comte de BUSSI RABUTIN, Auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune :
Que le Vice lui-même est contraint d'estimer,
Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.
Mais pour quelques vertus si pures, si sincères,
Combien y trouve-t-on d'impudentes Faussaires,
Qui sous un vain dehors d'austère pieté,
De leurs crimes secrets cherchent l'impunité,
Et couvrent de Dieu même empraint sur leur visage
De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage ?
N'atten pas qu'à tes yeux j'aille ici l'étaler.
Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.
De leurs galans exploits les Bussis, les Brantômes
Pourroient avec plaisir te compiler des Tômes :
Mais pour moi dont le front trop aisément rougit,
Ma bouche a déja peur de t'en avoir trop dit.
Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices,
Une fausse Vertu qui s'abandonne aux vices.
De ces Femmes pourtant l'hypocrite noirceur
Au moins pour un Mari garde quelque douceur.
Je les aime encor mieux qu'une Bigotte altière,
Qui dans son fol orgueil, aveugle, & sans lumière,
A peine sur le seuil de la devotion,

Pense

Gaules. BRANTÔME a fait les Vies des Dames Galantes de son tems. *Mémoires de Brantome*; &c.

VERS 531. *Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit.*] On le surnommoit, *Le chaste Despréaux :* La pureté de ses mœurs & de ses écrits, lui a valu cet éloge.

Penſe atteindre au ſommet de la perfection :
Qui du ſoin qu'elle prend de me gêner ſans ceſſe,
Va quatre fois par mois ſe vanter à confeſſe :
Et les yeux vers le Ciel pour ſe le faire ouvrir,
Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait ſouffrir.
Sur cent pieux devoirs aux Saints elle eſt égale.
Elle lit Rodriguez, fait l'oraiſon mentale,
Va pour les malheureux quêter dans les maiſons,
Hante les hôpitaux, viſite les priſons,
Tous les jours à l'Egliſe entend jusqu'à ſix Meſſes.
Mais de combattre en elle, & domter ſes foibleſſes,
Sur le fard, ſur le jeu vaincre ſa paſſion,
Mettre un frein à ſon luxe, à ſon ambition,
Et ſoûmettre l'orgueil de ſon eſprit rebelle :
C'eſt ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle.
Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger ?
Elle a ſon Directeur, c'eſt à lui d'en juger.
Il faut, ſans differer, ſavoir ce qu'il en penſe.
Bon ! vers nous à propos je le voi qui s'avance.
Qu'il paroit bien nourri ! Quel vermillon, quel teint !

Le

VERS 546. *Elle lit Rodriguez.*] Le P. ALPHONSE RODRIGUEZ, Jéſuite, a fait un excellent *Traité de la Perfection Chrétienne.*

VERS 558. —— *Je le voi qui s'avance.*] De tous les caractères qui ſont dans cette Satire, c'eſt à celui du Directeur que notre Poëte donnoit la préference. Quoi que ce portrait ſoit aſſez général, l'Auteur n'a pas laiſſé d'avoir un objet particulier. C'étoit M. H. . . . . grand Directeur de femmes. Il étoit tel qu'on le repréſente ici ; frais,

Le Printems dans ſa fleur ſur ſon viſage eſt peint.
Cependant, à l'entendre, il ſe ſoûtient à peine.
Il eut encore hier la fièvre & la migraine:
Et ſans les promts ſecours qu'on prit ſoin d'apporter,
Il ſeroit ſur ſon lit peut-être à tremblotter.
Mais de tous les Mortels, grace aux devotes Ames,
Nul n'eſt ſi bien ſoigné qu'un Directeur de Femmes.
Quelque léger dégoût vient-il le travailler?
Une froide vapeur le fait-elle bâiller?
Un Escadron coëffé d'abord court à ſon aide.
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède.
Chez lui ſyrops exquis, ratafias vantez,
Confitures ſur tout volent de tous côtez:
Car de tous mets ſucrez, ſecs, en pâte, ou liquides,
Les eſtomachs dévots toujours furent avides:
Le premier maſſe-pain pour eux, je croi, ſe fit,
Et le premier citron à Rouen fut confit.
  Notre Docteur bien-tôt va lever tous ſes doutes,
Du Paradis pour elle il applanit les routes;
Et loin ſur ſes défauts de la mortifier,

Lui-

frais, vermeil, plein de ſanté : cependant il ſe plaignoit toûjours de quelque indiſpoſition. Il alloit ſouvent chez Madame B. . . . . ſa Pénitente, qui logeoit près du Palais dans le voiſinage de notre Poëte. Cette Dame devote & ſa fille, recevoient leur cher Directeur avec un reſpect infini, & lui rendoient les ſoins les plus empreſſez.

VERS 576. *Et le premier citron* &c.] Les plus exquis citrons confits, ſe font à Rouen.

Lui-même prend le ſoin de la juſtifier.
Pourquoi vous alarmer d'une vaine cenſure?
Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure.
Mais a-t-on, dira-t-il, ſujet de s'étonner?
Eſt-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?
Aux uſages reçus il faut qu'on s'accommode.
Une femme ſur tout doit tribut à la Mode.
L'orgueil brille, dit-on, ſur vos pompeux habits.
L'œil à peine ſoutient l'éclat de vos rubis.
Dieu veut-il qu'on étale un luxe ſi profâne?
Oui, lorſqu'à l'étaler notre rang nous condâne.
Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriſer?
Le jeu fut de tout tems permis pour s'amuſer.
On ne peut pas toûjours travailler, prier, lire:
Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.
Le plus grand jeu joué dans cette intention,
Peut même devenir une bonne action.
Tout eſt ſanctifié par une ame pieuſe.
Vous êtes, pourſuit-on, avide, ambitieuſe,
Sans ceſſe vous brûlez de voir tous vos parens
Engloutir à la Cour Charges, Dignités, Rangs.
Votre bon naturel en cela pour eux brille.

Dieu

VERS 594. *Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.*] Les deux Dévotes dont on vient de parler, aimoient beaucoup le jeu. Notre Poëte y trouvoit à redire; & Mademoiſelle B. . . . lui diſoit, pour ſe vanger de ſes railleries, *qu'il valoit mieux jouer que médire.*

VERS

Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille.
D'ailleurs tous vos parens ſont ſages, vertueux.
Il eſt bon d'empêcher ces Emplois faſtüeux
D'être donnez peut-être à des Ames mondaines;
Epriſes du néant des vanitez humaines.
Laiſſez-là, croïez-moi, gronder les Indévots,
Et ſur votre ſalut demeurez en repos.
Sur tous ces points douteux c'eſt ainſi qu'il prononce
Alors croyant d'un Ange entendre la réponſe,
Sa Dévote s'incline, & calmant ſon eſprit,
A cet ordre d'enhaut ſans replique ſouscrit.
Ainſi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conſerve tous ſes crimes:
Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement,
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,
Et croit que devant Dieu ſes fréquens ſacrilèges
Sont pour entrerau Ciel d'aſſurez privilèges.
Voilà le digne fruit des ſoins de ſon Docteur.
Encore eſt-ce beaucoup, ſi ce Guide impoſteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme
Tout à coup l'amenant au vrai Molinozisme,
Il ne lui fait bien-tôt, aidé de Lucifer,

Goû-

VERS 622. ——— *Au vrai Molinozisme.*] Le Quiétisme fut introduit à Rome, par MICHEL MOLINOS, Prêtre Eſpagnol, & célèbre Directeur qui avoit aquis la réputation d'un homme dévot. Il enſeignoit une méthode pour élever l'ame à la contemplation par l'oraiſon de Quiétude,

Goûter en Paradis les plaiſirs de l'Enfer.
Mais dans ce doux état molle, délicieuſe,
La hais-tu plus, di-moi, que cette Bilieuſe,
Qui follement outrée en ſa ſévérité,
Bâtizant ſon chagrin du nom de piété,
Dans ſa charité fauſſe, où l'amour propre abonde,
Croit que c'eſt aimer Dieu que haïr tout le monde ?
Il n'eſt rien où d'abord ſon ſoupçon attaché
Ne préſume du crime, & ne trouve un péché.
Pour une Fille honnête & pleine d'innocence,
Croit-elle en ſes valets voir quelque complaiſance ?
Réputés criminels les voilà tous chaſſez,

Et

tude, & cette Oraiſon conſiſtoit ſelon lui à ſe mettre en la préſence de Dieu par un acte de foi, qui nous faſſe concevoir Dieu préſent en nous-mêmes ; après quoi il diſoit qu'il faut bannir toutes ſortes de penſées, d'affections, & attendre le reſte de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60. ans fut deferé à l'Inquiſition, & fit abjuration de ſa doctrine à Rome, en 1687. & l'Inquiſition le condamna à une priſon perpetuelle, dans laquelle il mourut quelques années après.

VERS 637. *Son mari qu'une affaire appèle* &c.] L'Auteur déſigne encore ici ſa belle-ſœur. Elle changeoit ſouvent de Domeſtiques. Un jour ſon mari fut fort ſurpris de voir, en rentrant chez lui, des gens qui ne le connoiſſoient pas, & qui lui demandoient ſon nom. Regnier, Satire XI. à la fin, dit :

Je cours à mon Logis, je heurte, je tempeſte ;
Et croyez à frapper que je n'eſtois perclus.
On m'ouvre, & mon valet ne me reconnoit plus.
Monſieur n'eſt pas ici : que Diable ! à ſi bonne heure ;
Vous frapez comme un ſourd. Quelque tems je demeure, &c.

CHANG.

Et chez elle à l'inſtant par d'autres remplacez.
Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,
Et qui chez lui, ſortant, a tout laiſſé tranquille,
Se trouve aſſez ſurpris, rentrant dans la maiſon,
De voir que le Portier lui demande ſon nom:
Et que parmi ſes Gens changez en ſon abſence,
Il cherche vainement quelqu'un de connoiſſance.
Fort bien: Le trait eſt bon. Dans les Femmes, dis-tu,
Enfin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.
Voilà le Sexe peint d'une noble manière!
Et Théophraſte même, aidé de la Bruyere,
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.

C'eſt

CHANG. Vers 641. *Et que parmi ſes Gens changez en ſon abſence.*] Dans les deux premières editions il y avoit:

Et que dans ſon logis fait neuf en ſon abſence.

Mais on lui fit remarquer, que, quoi que l'on diſe, *Faire maiſon neuve*, ou *ménage nouveau*, pour ſignifier, *Chaſſer tous ſes Domeſtiques*: on ne diſoit pas, *Faire un logis neuf*, au meme ſens.

§. Mr. Perrault critiqua cette expreſſion dans la Preface de ſon *Apologie des Femmes*. „ On ne comprend point, „ *dit-il*, comment un homme revenant de la Ville chez „ lui, peut trouver ſon *logis fait neuf*: il faut plus de temps „ pour faire un *logis neuf*. S'il y avoit qu'il trouve qu'on „ a fait *maiſon neuve* chez lui, cela s'entendroit: car *maiſon* ſignifie auſſi bien ceux qui habitent une maiſon, que „ la maiſon meſme; mais *logis* ne ſignifie que le lieu où „ l'on habite. DU MONTEIL.

VERS 646. *Et Théophraſte même, aidé de la Bruyere.*] LA BRUYERE a traduit du Grec les *Caractères de Théophraſte*; & a donné dans le même volume, les *Caractères, ou les mœurs de ce Siècle*. JEAN DE LA BRUYERE, Gentilhomme de

C'eſt aſſez : Il eſt tems de quitter le pinceau.
Vous avez déſormais épuiſé la Satire.
Epuiſé, cher Alcippe ! Ah ! tu me ferois rire !
Sur ce vaſte ſujet ſi j'allois tout tracer,
Tu verrois ſous ma main des Tomes s'amaſſer.
Dans le Sexe j'ai peint la pieté cauſtique.
Et que feroit-ce donc, ſi Cenſeur plus tragique,
J'allois t'y faire voir l'Athéïſme établi,
Et non moins que l'Honneur, le Ciel mis en oubli ?
Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée,
Pour ſouveraine Loi mettant la Deſtinée,
Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux ?

Mais

Mr. le Prince, étoit de l'Academie Françoiſe, & mourut le 20. de Mai, 1696. âgé de 57. ans.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée.*] C'eſt-à dire, une Athée : car *Capanée* étoit un Capitaine Grec, fameux par ſes Impietez, qui etant allé au ſiége de Thebes avec Polinice, fut foudroïé par Jupiter, parce qu'il mépriſoit les Dieux.

VERS 660. ——— *Du ton de Des Barreaux*] JAQUES DE VALLE'E, Seigneur DES BARREAUX, náquit à Paris en 1602. & fut reçu Conſeiller au Parlement en 1625. mais il ſe defit bien tôt de la Charge, parce que ſon penchant invincible pour les plaiſirs le rendoit incapable des Devoirs de la Magiſtrature. Il a fait de fort jolies Chanſons, & quantité de vers François & Latins qui n'ont pas eté imprimez. Le fameux Sonnet de pieté qui commence par ce vers : *Grand Dieu, tes Jugemens ſont remplis d'équité* ; a toûjours paſſé pour être l'ouvrage de Des Barreaux. Cependant il ſe fâchoit tout de bon quand on lui en parloit : il fit même d'aſſez mauvais vers François pour le deſavoüer, quoi que d'ailleurs ce Sonnet ſoit fort beau. Quelques années avant ſa mort qui arriva en 1674. il s'étoit

retiré

Mais ſans aller chercher cette Femme infernale,
T'ai-je encor peint, di-moi, la Fantasque inégale,
Qui m'aimant le matin, ſouvent me hait le ſoir?
T'ai-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir?
T'ai-je encore exprimé la Brusque impertinente?
T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,
Qui veut vingt ans encore après le Sacrement,
Exiger d'un Mari les reſpects d'un Amant?
T'ai-je fait voir de joie une Belle animée,
Qui ſouvent d'un repas ſortant toute enfumée,
Fait même à ſes Amans trop foibles d'eſtomac,
Redouter ſes baiſers pleins d'ail & de tabac?
T'ai-je encore décrit la Dame Brelandière,

Qui

retiré à Châlons ſur Saône, où il mourut d'une maniere plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'eſt à Mr. de MAUPEOU, Evêque de Châlons, qu'il fut redevable de ſa converſion; & il diſoit ordinairement que ce Prelat *l'avoit empêché d'être vacillant.*

VERS 668. *Exiger d'un Mari les reſpects d'un Amant.*] Madame de T. . . . . Madame De la F. . . . . Madame de Freg . . . . & tant d'autres.

VERS 672. *Redouter ſes baiſers pleins d'ail, & de tabac.*] Quelques femmes de la Cour, dans ces derniers tems, ont porté les excès de la table auſſi loin que les Hommes les plus debauchez auroient pu faire.

VERS 673. ——— *La Dame Brelandière*] C'eſt encore Mad. . . . . . Après avoir fait de ſa Maiſon une Academie de jeu, elle en faiſoit encore un Cabaret pour les joüeurs qui païoient leur écot en entrant, & qui après cela ſe faiſoient ſervir avec la même liberté, & les mêmes hauteurs que l'on prend dans les moindres Cabarets. Il y a des femmes qui donnent à ſouper aux Joüeurs, de peur de ne les plus revoir, s'ils ſortoient de leur maiſon.

Qui des Joüeurs chez soi se fait Cabaretière,
Et souffre des affronts que ne souffriroit pas
L'Hôtesse d'une Auberge à dix sous par repas?
Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tisiphones,
Ces monstres pleins d'un fiel, que n'ont point les Lionnes,
Qui prenant en dégoût les fruits nez de leur flanc,
S'irritent sans raison contre leur propre sang;
Toûjours en des fureurs que les plaintes aigrissent,
Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïssent,
Et font de leur maison digne de Phalaris,
Un séjour de douleurs, de larmes & de cris?
Enfin t'ai-je dépeint la Superstitieuse,
La Pédante au ton fier, la Bourgeoise ennuïeuse:
Celle qui de son chat fait son seul entretien,
Celle qui toûjours parle, & ne dit jamais rien?

Il

VERS 677. ——— *Ces tristes Tisiphones &c.*] La première femme de Mr. BOILEAU, Pere de notre Poëte, avoit pris en aversion une de ses Filles, & ne cessoit point de la maltraiter. Elle ne voulut jamais permettre qu'on la mît en pension dans un Couvent, pour avoir le plaisir de la battre. Elle s'en aquitta si bien, qu'à la fin cette jeune fille en mourut, & la mere elle-même mourut de regret.

VERS 682. *Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïssent.*] Il faut remarquer la noblesse avec laquelle le châtiment le plus ordinaire des Enfans, est exprimé dans ce vers

VERS 683. ——— *Digne de Phalaris.*] Tyran de Sicile, très-cruel.

VERS 687. *Celle qui de son chat fait son seul entretien.*] C'est une sœur de l'Auteur, laquelle se reconnut d'abord

dans

Il en eſt des milliers : mais ma bouche enfin laſſe,
Des trois quarts, pour le moins, veut bien te faire grace.
J'entens. C'eſt pouſſer loin la moderation.
Ah ! finiſſez, dis-tu, la déclamation.
Penſez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles,
J'ignore qu'en effet tous ces diſcours frivoles
Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit
D'un Cenſeur, dans le fond, qui folâtre & qui rit,
Plein du même projet qui vous vint dans la tête,
Quand vous plaçates l'Homme au deſſous de la Bête ?
Mais enfin vous & moi c'eſt aſſez badiner.
Il eſt tems de conclurre ; & pour tout terminer,
Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchante,
Noble, ſage, modeſte, humble, honnête, touchante,
N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.
Si par un ſort pourtant qu'on ne peut concevoir,

La

dans cette peinture, & s'en fâcha bien ſérieuſement.

VERS 695. *Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit &c*] L'Auteur a mis ceci pour faire comprendre qu'il ne faut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette Satire, ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la Satire huitième. Il m'écrivit ainſi dans une Lettre du 5. Juillet 1706. „ Quoi que j'aie compoſé *animi* „ *gratiâ* une Satire contre les méchantes Femmes, je ſuis „ pourtant du ſentiment d'Alcippe, & je tiens comme lui, „ *Que pour être heureux ſous ce joug ſalutaire, Tout dépend, en* „ *un mot, du bon choix qu'on ſait faire.* Il ne faut point pren- „ dre les Poëtes à la lettre : Aujourd'hui c'eſt chez eux la „ fête du Célibat ; Demain c'eſt la fête du Mariage : Au- „ jourd'hui l'Homme eſt le plus ſot de tous les Animaux ; „ Demain c'eſt le ſeul Animal capable de juſtice, & en „ cela ſemblable à Dieu.

La Belle tout à coup renduë insociable,
D Ange, ce sont vos mots, se transformoit en Diable :
Vous me verrez bien-tôt, sans me désespérer,
Lui dire : Hé bien, Madame, il faut nous séparer.
Nous ne sommes pas faits, je le voi, l'un pour l'autre.
Mon bien se monte à tant : Tenez, voilà le vôtre.
Partez : Délivrons-nous d'un mutuel souci.
  Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi ?
Pour sortir de chez toi, sur cette offre offensante,
As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente ?
Et crois-tu qu'aisément elle puisse quitter
Le savoureux plaisir de t'y persécuter ?
Bien-tôt son Procureur, pour elle usant sa plume,
De ses prétentions va t'offrir un volume.
Car, grace au Droit reçu chez les Parisiens,

Gens

VERS 708. —— *Il faut nous séparer* &c] Ce vers & les suivans contiennent la formule du Libelle de Divorce, qui étoit en usage anciennement. *Res tuas tibi habeto : Tuas res tibi agito.* &c. Loi 2 §. 1. au Digeste *de divortiis & repudiis.*

VERS 719. —— *Chez les Parisiens*, &c.] Ce n'est pas la première fois que ce reproche leur a été fait : CORNEILLE, dans la *suite du Menteur*, Acte II. Sc. I.

Il est riche, & de plus il demeure à Paris,
Où des Dames, dit-on, est le vrai Paradis :
Et ce qui vaut bien mieux que toutes ces richesses,
Les Maris y sont bons, & les Femmes maîtresses.

VERS 722. *Dans ses prétensions une femme est sans borne.*]
La

Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens,
Dans ses prétensions une Femme est sans borne.
Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne:
Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.
Des Arbitres.... Tu crois l'empêcher de plaider?
Sur ton chagrin déja contente d'elle-même,
Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle aime,
Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra disputer,
Vaut mieux qu'un Fief entier aquis sans contester.
Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,
Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse;
Et sur l'art de former un nouvel embarras,
Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.
Croi-moi, pour la fléchir trouve enfin quelque voie:
Ou

La Coûtume de Paris est extrèmement favorable aux Femmes. „ Parmi nous, dit PATRU, *Plaid.* 9. les Femmes ont „ des Douaires & des préciputs; elles partagent la com„ munauté, où pourtant elles n'aportent presque rien que „ le bonheur de leur sexe, & la faveur de nos Coûtumes. „ Enfin à bien parler, elles sont les principales héritières „ de leurs Maris.

VERS 726. ——— *C'est le Procès qu'elle aime.*] Ce portrait de la Femme plaideuse, a été formé sur la Comtesse de CRISSE', dont on a parlé ci-devant sur le vers 105. de la Satire troisième. L'Antiquité a aussi produit des Monstres de cette espèce-là: témoin la fameuse *Afrania*, Femme d'un Sénateur Romain. Elle fut la plus grande Chicaneuse que l'on vit jamais: on n'entendoit qu'elle dans tous les Tribunaux, & par son impudence elle merita que toutes les Femmes plaideuses fussent appellées de son nom. *Valer. Max. l. 8. c. 3. n. 2.*

Ou je ne répons pas dans peu qu'on ne te voie
Sous le faix des procès abbatu, conſterné,
Triſte, à pié, ſans Laquais, maigre, ſec, ruiné,
Vingt fois dans ton malheur réſolu de te pendre.
Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

VERS dernier *Et pour comble de maux, réduit à la reprendre.*] L'Auteur s'applaudiſſoit beaucoup d'avoir ſû finir par un trait de plaiſanterie, comme il avoit commencé.

Il y a une remarque importante à faire ſur le total de l'Ouvrage : C'eſt la varieté & la fineſſe des tranſitions, qui ſont ménagées avec beaucoup d'art. C'eſt ce que l'Auteur regardoit comme le Chef-d'œuvre de l'Art d'écrire, & qui lui a fait dire au ſujet des *Caractères de* LA BRUIERE, Ouvrage qu'il eſtimoit d'ailleurs infiniment; que cet Ecrivain *s'étoit liberé des tranſitions, qui étoient ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'eſprit.* Au reſte, on trouvera l'Apologie de cette Satire, & de ſon Auteur, dans une Lettre ecrite par Mr. ARNAUD, Docteur de Sorbonne, imprimée dans le IV. Volume de cette Edition des Ouvrages de notre Poëte.



SATIRE XI.

A M. DE VALINCOUR,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

Secretaire Général de la Marine, & des Commandemens de Monseigneur le Comte de Toulouze.

OUI, l'Honneur, VALINCOUR, est chéri dans le Monde:
Chacun pour l'éxalter en paroles abonde;
A s'en voir revétu chacun met son bonheur;
Et

LE sujet de cette Satire est le vrai & le faux Honneur. Elle fut composée à l'occasion d'un Procès que le Commis à la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse, avoit intenté à Mr. GILLES BOILEAU, Païeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi du 4. de Septembre 1696. Mr. l'Abbé BOILEAU Docteur de Sorbone, Chanoine de la Sainte Chapelle, & Mr Boileau Despréaux son Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même interêt que Mr. Gilles Boileau leur Cousin. Ils produisirent des titres incontestables, par lesquels ils prouvèrent leur Noblesse depuis JEAN BOILEAU Secretaire du Roi, anobli avec JEAN son fils, en l'année 1371. & ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Ecuïers par Arrêt du 10. d'Avril 1699.

Ce Procès excita la mauvaise humeur de Mr. Despréaux, qui ne pouvoit souffrir l'injustice ni les vexations des Partisans. Il en vouloit sur-tout à B. . . . fameux Traitant, qui étoit un des principaux Intereſſez à la recherche des faux-Nobles: & ce fut presque uniquement pour se vanger de lui que Mr. Despréaux entreprit cette Satire. Il commen-

Et tout crie ici bas, l'Honneur ! vive l'Honneur !
Entendons discourir sur les bancs des Galères,
Ce Forçat abhorré même de ses Confrères ;
Il plaint, par un Arrêt injustement donné,
L'Honneur en sa personne à ramer condamné.
En un mot, parcourons & la Mer & la Terre :
Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,
Courtisans, Magistrats ; chez Eux, si je les croi,
L'Interêt ne peut rien, l'Honneur seul fait la loi.

Cependant, lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
Je n'apperçoi par tout que folle Ambition,
Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption ;
Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre.
Le Monde, à mon avis, est comme un grand Theâtre,
Où chacun en public l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est, joue un rôle opposé.

Tous

mença à la composer au mois de Novembre 1698. dans la chaleur des poursuites de ce Procès : & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crût même ne devoir pas relever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages. *

VERS 5. *Entendons discourir sur les bancs des Galères*, &c.] Allusion à une action memorable du Duc D'OSSONE, Viceroi de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Na-

* *Dans l'Epitre V, v. 112. & dans la X. v. 96.*

Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le Fou représenter le Sage;
L'Ignorant s'ériger en Savant fastueux,
Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.
Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bien-tôt on les connoît, & la Verité perce.
On a beau se farder aux yeux de l'Univers;
A la fin sur quelcun de nos vices couverts
Le Public malin jette un œil inévitable;
Et bien-tôt la Censure, au regard formidable,
Sait, le craïon en main, marquer nos endroits faux,
Et nous déveloper avec tous nos défauts.
Du Mensonge toûjours le Vrai demeure maître.
Pour paroître honnête Homme, en un mot, il faut l'être:
Et jamais, quoi qu'il fasse, un Mortel ici-bas
Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'est pas.

En

Naples, & visitant les Galères du Port, eut la curiosité d'interroger les Forçats; mais ils se trouverent tous innocens, à l'exception d'un seul, qui avoüa de bonne foi que si on lui avoit fait justice, il auroit été pendu. *Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là*, dit le Duc, en lui donnant la liberté; *il gâteroit tous ces honnêtes-gens.*

VERS 13. —— *Lors qu'aux yeux leur portant la lanterne.*] DIOGÈNE le Cynique portoit une lanterne en plein jour, & disoit qu'il cherchoit un Homme.

CHANG. Vers 30. —— *La Censure, au regard formidable.*] Première manière: *La Censure, Epagneule admirable.* Seconde manière: *Au regard admirable.*

VERS

En vain ce Misanthrope, aux yeux tristes & sombres,
Veut par un air riant en éclaircir les ombres:
Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur;
L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur;
Ses mots les plus flateurs paroissent des rudesses,
Et la Vanité brille en toutes ses bassesses.
Le Naturel toûjours sort, & sait se montrer.
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin passage.
Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.
Revenons de ce pas à mon texte égaré.
L'Honneur par tout, disois-je, est du Monde admiré.
Mais l'Honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel est-il, VALINCOUR? pourras-tu me le dire?
L'Ambitieux le met souvent à tout brûler;
L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;
Un faux Brave à vanter sa proüesse frivole;

Un

VERS 37. *En vain ce Misanthrope*, &c.] L'Auteur, en récitant, disoit toûjours: *En vain ce faux Caton.*

IMIT. Vers 43. *Le Naturel toûjours sort*, &c.] Horace, L. I. Ep. X. v. 24.

Naturam expellas furcâ; tamen usque recurret,
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

Le célèbre La Fontaine a paraphrasé ces vers dans la Fable 18. Liv. 2.

VERS

Un vrai Fourbe à jamais ne garder ſa parole;
Ce Poëte à noircir d'inſipides papiers;
Ce Marquis à ſavoir frauder ſes créanciers;
Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême;
Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur même.
L'un d'Eux a-t-il raiſon ? Qui pourroit le penſer ?
Qu'eſt-ce donc que l'Honneur que tout doit embraſſer?
Eſt-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,
D'exceller en courage, en adreſſe, en prudence,
De voir à notre aſpect tout trembler ſous les Cieux;
De poſſeder enfin mille dons précieux?
Mais avec tous ces dons de l'eſprit & de l'ame,
Un Roi même ſouvent peut n'être qu'un infame,
Qu'un Herode, un Tibere effroïable à nommer.
Où donc eſt cet Honneur qui ſeul doit nous charmer ?
Quoi qu'en ſes beaux diſcours Saint-Evremond nous
prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Petrône.

Dans

VERS 52. *L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler.*] Le *Pactole* eſt une Riviere fameuſe qui roule de l'or parmi ſon gravier. Elle eſt dans l'Aſie mineure.

CHANG. Vers 55. *Ce Poëte à noircir d'inſipides papiers.*] Notre Auteur diſoit quelquefois en recitant : *Liniere, à barbouiller d'inſipides papiers.*

VERS 70. *Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Petrône.*] L'Auteur oppoſe la Morale auſtère de SÉNEQUE à la Morale licentieuſe de PETRÔNE, pour condamner un ſentiment deraiſonnable de ST. EVREMOND, dans ſon *Jugement ſur Sénèque, Plutarque & Petrône*, où il debute ainſi :

Je

Dans le Monde il n'est rien de beau que l'Equité.
Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,
Et toutes les Vertus, dont s'éblouït la Terre,
Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.
Un injuste Guerrier, terreur de l'Univers,

Qui

Je commencerai, dit-il, *par Sénèque, & vous dirai avec la dernière impudence, que j'estime beaucoup plus sa Personne que ses Ouvrages. J'estime le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, un Ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du Philosophe & de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas.* Au contraire les loüanges que St. Evremond donne aux sentimens delicats, au luxe poli, & aux voluptez étudiées de Petrone, qu'il appele *un des plus honnêtes hommes du monde*, font bien juger que St. Evremond a regardé ce fameux Epicurien comme son Héros en fait de Morale. Voïez ses *Réfl. sur la doctr. d'Epicure.* Notre Auteur regardoit Mr de St. Evremond comme un homme qui avoit toûjours fait profession d'une Philosophie profane & voluptueuse, dont les maximes ne seroient autorisées qu'à peine dans la licence du Paganisme. Sa Morale étoit une Morale de Cour, d'autant plus dangereuse qu'il avoit l'art de la faire passer pour une ingenieuse delicatesse.

§. Dans l'edition des Oeuvres de Mr. Despréaux, imprimee à Paris en 1713, on trouve cette Note, que le Commentateur a supprimée: *St. Evremond a fait une Dissertation, dans laquelle il donne la preference à Pétrone sur Séneque.* Mais la *preference* que Mr. de St. Evremond donne à Pétrone sur Séneque, ne regarde pas *le vrai & le faux Honneur*, qui est le sujet de cette *Satire*; ainsi Mr. Despréaux est sorti de son sujet, pour faire entrer ici Mr de St. Evremond. Son Commentateur ne l'a pas senti, & n'en a pas sû la raison. La voici. Dans la dispute sur la Preference des Anciens & des Modernes, Mr. de St. Evremond prit le parti des Modernes; & Mr. Despréaux, qui s'étoit declaré le défenseur des Anciens, ne pût souffrir cette contradiction, & lança ce trait satirique contre lui. Voïez la *Vie de Mr. de St. Evremond*, de l'édition d'Amsterdam 1726, à l'année 1692, pag. 261. Je ne ferai que deux ou trois Remarques sur la longue Note du Commentateur. 1. Il dit que Mr Despréaux oppose la Morale de Sénèque à celle de Pétrone, *pour condamner un sentiment déraisonnable*

de

Qui ſans ſujet courant chez cent Peuples divers,
S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,
N'eſt qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint Ange.
Du premier des Céſars on vante les exploits;

Mais

de Mr. de St. Evremond, dans ſon *Jugement ſur Sénèque, Plutarque & Pétrone :* mais au lieu de nous apprendre ce que c'eſt que ce *ſentiment deraiſonnable*, il ſe contente de rapporter le *debut* de cet Ecrit de Mr. de St. Evremond; encore l'a-t-il tronqué. 2. Lorsque Mr. de St. Evremond apelle Petrone *un des plus honnêtes hommes du monde*, ce n'eſt pas par rapport à la Morale, mais par rapport au Caractere d'un Galant homme, qui joint à un grand amour pour les Plaiſirs les qualitez de l'eſprit & du cœur qui rendent eſtimable dans la Societé; & il ſe fonde ſur l'éloge qu'en fait Tacite. *Pour juger du merite de Pétrone*, dit-il, *je ne veux que voir ce qu'en dit Tacite; & ſans mentir il faut bien que ç'ait été un des plus honnêtes-hommes du monde, puisqu'il a obligé un Hiſtorien ſi ſevére de renoncer à ſon naturel, & de s'étendre avec plaiſir ſur les louanges d'un voluptueux.* 3. Le Commentateur ajoute que Mr. de St. Evremond *a regardé* Pétrone *comme ſon Heros en fait de Morale:* & pour le prouver, il renvoie à SES *Reflexions ſur la Doctrine d'Epicure:* mais il devoit ſavoir que ces Ouvrage n'eſt pas de Mr. de St. Evremond. Mr Saraſin en eſt l'Auteur. On le trouvera à la tête de ſes *Nouvelles Oeuvres* imprimées à Paris en 1674. DU MONTEIL.

IMIT. Vers 74. *Ne ſont que faux brillans, & que morceaux de verre.*] *Fortuna vitrea eſt, tum cùm ſplendet, frangitur.* Publ. Syrus.

VERS 75. *Un injuſte Guerrier*, &c] Alexandre le Grand, après avoir ſoumis une partie de l'Aſie, voulut aſſujettir le reſte de l'Orient, & porter ſes conquêtes au delà du Gange; mais ſes Soldats refuſerent de le ſuivre. Plutarque raporte ainſi le fait, ſuivant la traduction d'Amiot: *Ils desdirent fort & ferme Alexandre, quand il les cuida à toute force faire encor paſſer la Riviere de Ganges, entendant dire aux gens du païs qu'elle avoit deux lieuës de large, & cent braſſes de profond, & que la rive de delà étoit toute couverte d'armes, de chevaux, & d'élephans, &c.*

VERS 78. *N'eſt qu'un plus grand Voleur* &c.] Ce vers & les

Mais dans quel Tribunal, jugé suivant les Loix,
Eût-il pû disculper son injuste manie?
Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,
Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers
Laisser sur l'échaffaut sa tête & ses lauriers.
C'est d'un Roi que l'on tient cette maxime auguste,
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.
Rassemblez à la fois Mithridate & Sylla;
Joignez-y Tamerlan, Genseric, Attila;

Tous

les trois précédens contiennent le sens de la réponse que fit un Pirate au même Alexandre, qui lui reprochoit sa condition: *Je suis un Pirate*, dit-il, *parce que je n'ai qu'un vaisseau; si j'avois une armée navale je serois un Conquérant.* Apophth. des Anciens. Sénèque appèle ces sortes de Conquerans injustes, *magnos & furiosos latrones*; & St. Augustin dit encore avec plus d'énergie: *quid enim sunt regna, remotâ justitiâ, nisi magna latrocinia?*

Ibid. ——— *Que Du Terte & Saint Ange.*] Deux fameux Voleurs de grand chemin. Du Terte étoit un Joüeur de profession, qui étoit reçu dans la plûpart des maisons distinguees de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours-la-Reine: on le prit, & il fut condamné au dernier suplice ordonné contre les Voleurs de grand-chemin. Ce qui rendit son suplice remarquable, c'est que son corps demeura exposé sur la roue pendant plus d'un mois à la porte du Cours. Saint Ange, autre Voleur, eut la même destinée. Il étoit, dit-on, fils d'un Maître d'armes qui avoit eû l'honneur de montrer au Roi; & il avoit éte Capitaine dans le Régiment de Languedoc des Troupes de Gaston de France, Duc d'Orleans. Notre Auteur avoit connu *Saint Ange.*

Chang. Vers 82. *Qu'on livre son pareil* &c.] Dans l'édition postume de 1713. on lit: *Qu'on trouve son pareil.*

Ibid. ——— *A la Reynie.*] Gabriel Nicolas de la Reynie, Conseiller d'Etat ordinaire, & Lieutenant General de Police, étoit né à Limoges, en 1625. Il fut pourvû de la Charge de Maître des Requêtes en 1661.

Mais

Tous ces fiers Conquerans, Rois, Princes, Capitaines,
Sont moins grans à mes yeux que ce Bourgeois d'A-
thènes,
Qui ſut, pour tous exploits, doux, moderé, frugal,
Toûjours vers la Juſtice aller d'un pas égal.
Oui, la Juſtice en nous eſt la Vertu qui brille.
Il faut de ſes couleurs qu'ici bas tout s'habille.
Dans un Mortel chéri, tout injuſte qu'il eſt,
C'eſt quelque air d'équité qui ſeduit & qui plaît.

A

Mais le Roi voulant établir un bon ordre dans la Ville de Paris, ſépara la Police de la Charge de Lieutenant Civil, & créa une Charge de Lieutenant de Police, dont Mr de la Reynie fut pourvû le premier jour de l'année 1667. Il l'a exercée avec une fermeté & une vigilance qu'on ne peut aſſez loüer. En l'année 1680. Sa Majeſte l'honora d'un Brevet de Conſeiller d'Etat. Il mourut le 14. de Juin, 1709. âge de 84. ans. Il avoit été un des Commiſſaires de la Chambre ardente, établie à l'Arſenal pour la recherche des perſonnes accuſées de Sortilège, ou de Poiſon.

VERS 84. —— *Sa tête & ſes lauriers.*] Jules Céſar étoit chauve, & il cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'eſt pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférèrent, il reçut & conſerva plus volontiers le privilège de porter toûjours une Couronne de Lauriers. C'eſt à quoi ce vers fait alluſion.

VERS 85. *C'eſt d'un Roi* &c.] AGÉSILAS Roi de Sparte, ſelon Plutarque, traduit par Amiot, *avoit tousjours accouſtumé de dire en ſes privez devis, que Juſtice eſtoit la premiere de toutes les Vertus; pour autant, diſoit-il, que la Proüeſſe ne vaut rien, ſi elle n'eſt conjointe avec la Juſtice, & que ſi tous les hommes eſtoient juſtes, alors on n'auroit que faire de la Proüeſſe.* Et à ceux qui diſoient: le Grand Roi * le veut ainſi; *Et en quoi, diſoit-il, eſt-il plus grand que moi, s'il n'eſt plus juſte?* Le même Agéſilas étant preſſé de tenir une promeſſe injuſte: *ſi la choſe n'eſt pas juſte*, dit-il, *je ne l'ai pas promiſe.*

VERS 90. —— *Ce Bourgeois d'Athènes.*] SOCRATE.

VERS

* *Le Roi de Perſe.*

A cet unique appas l'ame est vraiment sensible;
Même aux yeux de l'Injuste, un Injuste est horrible;
Et tel qui n'admet point la Probité chez lui,
Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
Disons plus: Il n'est point d'ame livrée au vice,
Où l'on ne trouve encor des traces de justice.
Chacun de l'Equité ne fait pas son flambeau.
Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau;
Mais jusqu'en ces Païs, où tout vit de pillage,
Chez l'Arabe & le Scythe elle est de quelque usage;
Et du butin acquis en violant les loix,

C'est

VERS 104. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.*] L'Auteur louë ici l'équité de trois Personnes illustres, dont les vertus méritent bien d'être données pour exemple.

Mr. De Caumartin: URBAIN LOUÏS LE FÉVRE DE CAUMARTIN, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances.

Mr. l'Abbé Bignon: JEAN PAUL BIGNON, Abbé de St. Quentin, Doïen de l'Eglise Collégiale de St. Germain l'Auxerrois; Conseiller d'Etat ordinaire, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Ancien Président des deux Académies Roïales des Sciences & des Inscriptions.

Mr. Daguesseau: HENRI FRANÇOIS DAGUESSEAU, Avocat General au Parlement de Paris, & ensuite Procureur General. § Il a été fait Chancelier de France le 2. de Février 1717.

IMIT. Ibid. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, &c.* TEOFILO FOLENGIO, dans son *Orlandino*, cap. 6. fol. 57.

Non tutti Sannazzari & Ariosti,
Non tutti son' Boiardi, & altri eletti.

IMIT. Vers 108. *C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix.*] Ciceron dans son admirable Traité des Offices, livre

C'eſt elle entre eux qui fait le partage & le choix.
Mais allons voir le Vrai jusqu'en ſa ſource même.
Un Dévot aux yeux creux, & d'abſtinence blême,
S'il n'a point le cœur juſte, eſt affreux devant Dieu.
L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot: Elle dit, Sois doux, ſimple, équitable.
Car d'un Dévot ſouvent au Chrétien véritable
La diſtance eſt deux fois plus longue, à mon avis,
Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.
Encor par ce Dévot ne croi pas que j'entende
Tar-

vre 2. ch. 11. *Juſtitiæ tanta vis eſt, ut nec illi quidem, qui maleficio & ſcelere paſcuntur, poſſint ſine ulla particula juſtitiæ vivere. Nam qui eorum cuipiam, qui unà latrocinantur, furatur aliquid, aut eripit; is ſibi ne in latrocinio quidem relinquit locum: ille autem qui Archipirata dicitur, niſi æquabiliter prædam diſpertiat, aut occidetur à ſociis, aut relinquetur. Quinetiam leges latronum eſſe dicuntur, quibus pareant, quas obſervent*, &c.

Saint Jean Chryſoſtome, ſur le ch. 4. de l'Epître aux Ephéſiens: Πῶς ἂν λῃσταὶ &c. *Latrones, ſi in dividendis rebus, præſcripta Juſtitiæ non ſervent, neque partitionem ex æquo faciant, videbis & ipſos inter ſe bellis ac præliis implicari.*

Mr. Pascal, dans ſes *Penſées diverſes*, ch. 31. „ C'eſt „ une plaiſante choſe à conſidérer, dit-il, de ce qu'il y a „ des gens dans le monde qui aïant renoncé à toutes les „ Loix de Dieu & de la Nature, s'en ſont fait eux-mêmes, „ auxquelles ils obéiſſent exactement: comme par exem- „ ple, les Voleurs, &c.

VERS 113. ——— *Elle dit*, &c.] L'Auteur fait ici le mot *Evangile*, du genre feminin, quoi que ce mot ſoit ordinairement de l'autre genre; il lui auroit été facile de changer cet endroit en mettant: *Sois dévot: Il nous dit*; au lieu de *Elle dit*.

VERS 116. *Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.*] C'eſt-à-dire, d'un Pôle à l'autre, ou d'une extrémité de la

Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.
J'entens un faux Chrétien mal instruit, mal guidé,
Et qui de l'Evangile en vain persuadé,
N'en a jamais conçû l'esprit ni la justice;
Un Chrétien qui s'en sert pour disculper le vice;
Qui toujours près des Grans, qu'il prend soin d'abuser,
Sur leurs foibles honteux sait les autoriser,
Et croit pouvoir au Ciel, par ses folles maximes,
Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.
Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Heros.
Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'ici-bas le seul Honneur solide,
C'est de prendre toujours la Vérité pour guide;
De regarder en tout la Raison & la Loi;
D'être doux pour tout autre, & rigoureux pour soi:
D'ac-

la Terre à l'autre; car le Détroit de Davis est presque sous le Pôle Arctique, près de la nouvelle Zemble, dans cette partie de la Groenlande qui fut découverte en 1585. par JEAN DAVIS, Anglois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande.*] Les Hypocrites, désignez par *Tartuffe*; & les Quiétistes, designez par *Michel Molinos* leur Chef. Voïez la Remarque sur le vers 622. de la Satire X.

VERS 134. —— *Ce mot seul veut tout dire.*] Dans l'édition *in douze* faite en 1701. il y a ici: *Ce seul mot veut tout dire.* C'est une faute.

VERS 145. *La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.*] Loi chez les Athéniens, qui permettoit de bannir les Personnes dont la trop grande autorité étoit suspecte au Peuple, & faisoit craindre qu'elle ne dégenerât en tyrannie. Ce bannissement n'étoit pas infamant, parce qu'il n'étoit pas ordonné pour la punition d'un crime. *L'Ostracisme* duroit ordinai-

D'accomplir tout le bien que le Ciel nous inſpire,
Et d'être juſte enfin: Ce mot ſeul veut tout dire.
Je doute que le flot des vulgaires Humains
A ce discours pourtant donne aiſément les mains;
Et pour t'en dire ici la raiſon hiſtorique,
Souffre que je l'habille en Fable allégorique.
Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,
L'Honneur, cher VALINCOUR, & l'Equité ſa Sœur,
De leurs ſages conſeils éclairant tout le Monde,
Regnoient, chéris du Ciel, dans une paix profonde.
Tout vivoit en commun ſous ce Couple adoré.
Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ ſéparé.
La Vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtracisme,
Ni ne s'appeloit point alors un Janſenisme.

L'Hon-

dinairement dix ans, & cependant le Banni jouïſſoit de ſes biens.

IMIT. Ibid. *La Vertu n'étoit point ſujette à l'Oſtracisme.*] Sénèque, dans ſes Controverſes: *Sunt quædam tempora inimica virtutibus.*

VERS 246. *Ni ne s'apeloit point alors un Janſénisme.*] Les perſonnes peu inſtruites confondent ordinairement avec les veritables Janſeniſtes, ceux qui font profeſſion d'une vertu auſtère, & d'une régularité au deſſus du commun. On voit dans une Lettre ecrite au Roi par Mr. GODEAU Evêque de Vence, pendant les grans troubles du Janſénisme, que ce Prélat ſe plaignoit à Sa Majeſté, des maux que le Janſénisme faiſoit à l'Egliſe, en ce que les Eccleſiaſtiques les plus ſavans & les plus vertueux étant expoſez à être ſoupçonnez de Janſenisme, ſe trouvoient par là éloignez des Emplois où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce

 que

L'Honneur beau par soi-même, & sans vains ornemens,
N'étaloit point aux yeux l'or ni les diamans,
Et jamais ne sortant de ses devoirs austères,
Maintenoit de sa Sœur les règles salutaires.
Mais une fois au Ciel par les Dieux appelé,
Il demeura long-tems au Séjour étoilé.

Un Fourbe cependant, assez haut de corsage,
Et qui lui ressembloit de geste & de visage,
Prend son tems, & par tout ce hardi Suborneur
S'en va chez les Humains crier, qu'il est l'Honneur:
Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même
Seul porter desormais le faix du Diadême,
De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces discours trompeurs le Monde ajoûte foi.
L'innocente Equité honteusement bannie
Trouve à peine un desert où fuir l'ignominie.

Aussi-

que sa conduite n'étoit pas assez règlée : *Que voulez-vous que l'on fasse*, répondit l'Abbé ? *Si nous étions plus règlez, on nous prendroit pour des Jansénistes.*

§ Cette Remarque n'est qu'un tissu d'équivoques & de déguisemens. Mr. Despréaux censure ici les Jésuites, qui ont fait proscrire & exiler des personnages d'une grande Vertu, sous prétexte qu'ils étoient Jansénistes. Les Jansénistes se sont toûjours distinguez par l'austerité de leurs mœurs & par la regularité de leur conduite: de sorte que les Jesuites ne pouvant pas leur ôter ce mérite, ont tâché de rendre leur Vertu odieuse, en lui donnant le nom de *Jansénisme*, & traitant de *Jansénistes*, ceux qui n'étant pas devouez à la Societé se piquoient d'une morale rigide & severe. DU MONTEIL.

VERS

Auſſi-tôt ſur un Trône éclatant de rubis,
L'Impoſteur monte orné de ſuperbes habits.
La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent,
Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.
Tout fier il montre alors un front plus ſourcilleux,
Et le Mien & le Tien, deux Freres pointilleux,
Par ſon ordre amenant les Procès & la Guerre,
En tous lieux de ce pas vont partager la Terre;
En tous lieux, ſous les noms de Bon Droit & de Tort,
Vont chez elle établir le ſeul droit du plus Fort.
Le nouveau Roi triomphe, & ſur ce Droit inique
Bâtit de vaines loix un Code fantaſtique:
Avant tout aux Mortels preſcrit de ſe vanger;
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger,
Et dans leur ame en vain de remords combattuë,
Trace en lettres de ſang ces deux mots, *Meurs*, ou *Tuë*.

Alors,

¶ Vers 147. *L'Honneur beau par ſoi-même*, &c.] Les Romains repréſentoient *l'Honneur* ſous la figure d'un jeune Homme qui portoit d'une main la *Haſte* de la Divinité ; & dans l'autre la Corne d'Abondance: Ce qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, l'on faiſoit entrer l'Abondance dans l'idée de l'Honneur, & que les Richeſſes ont toûjours attiré le reſpect. On voit des Medailles ſur leſquelles l'Honneur eſt ainſi repréſenté.

Vers 178. ——— *Ces deux mots: Meurs, ou Tuë.*] Ils ſont tirez de la Scène cinquième du premier Acte du *Cid*, où Don Diègue dit à Rodrigue ſon fils, pour l'animer à la vengeance :

Va

Alors, ce fut alors, ſous ce vrai Jupiter,
Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer.
Le Frere au même inſtant s'arma contre le Frere:
Le Fils trempa ſes mains dans le ſang de ſon Pere:
La ſoif de commander enfanta les Tyrans,
Du Tanaïs au Nil porta les Conquerans:
L'Ambition paſſa pour la Vertu ſublime:
Le Crime heureux fut juſte, & ceſſa d'être Crime.
On ne vit plus que haine & que diviſion,
Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confuſion.
Le véritable Honneur ſur la voute céleſte
Eſt enfin averti de ce trouble funeſte.
Il part ſans différer, & descendu des Cieux

Va

Va contre un Arrogant éprouver ton courage.
Ce n'eſt que dans le ſang qu'on lave un tel outrage.
Meurs, ou Tuë.

IMIT. Vers 180. *Qu'on vit naître ici bas le noir Siècle de Fer.*] Ovide, Metamorph. Lib. I. v. 128.

Protinus irrupit venæ pejoris in ævum
Omne nefas: fugêre pudor, verumque, fideſque;
In quorum ſubière locum fraudeſque, dolique,
Inſidiaque, & vis, & amor ſceleratus habendi. &c.
——— *Fratrum quoque gratia rara eſt.* . . . . .
Filius ante diem patrios inquirit in annos.

VERS 184. *Du Tanaïs au Nil porta les Conquerans.*] Juſtin rapporte que les premiers Conquerans sortirent de la Scythie,

ello·

Va par tout se montrer dans les terrestres lieux:
Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode.
On n'y peut plus souffrir ses Vertus hors de mode,
Et lui-même traité de Fourbe & d'Imposteur
Est contraint de ramper aux piés du Séducteur.
Enfin las d'essuïer outrage sur outrage,
Il livre les Humains à leur triste esclavage,
S'en va trouver sa Sœur, & dès ce même jour.
Avec elle s'envole au célèste Séjour.
Depuis, toujours ici, riche de leur ruïne,
Sur les tristes Mortels le faux Honneur domine,
Gouverne tout, fait tout dans ce bas Univers,
Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.

Mais

arrosée par le Tanaïs, & chassèrent Véxoris, ou Sésostris, Roi d'Egypte, qui les vouloit soûmettre à sa domination. *Justin*, *L.* 2. *c.* 3. Cambyse, fils de Cyrus, avoit deja conquis l'Egypte. *Id. L.* 1 *c.* 9.

IMIT. Vers 204. *Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.*] Regnier a fait une Satire contre *l'Honneur*: c'est la Satire VI. où il dit à la fin;

Mais, mon Dieu, que ce Traître est d'une étrange sorte!
Tandis qu'à le blâmer la Raison me transporte,
Que de lui je médis, il me flatte, & me dit,
Que je veux par ces vers acquerir son crédit.

C'est tout ce que Mr. Despréaux a imité de cette Satire de Regnier.

Mr. Pascal a dit aussi dans ses *Pensées*, ch. 24 *Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; & ceux qui le lisent, veulent avoir la gloire de l'avoir lû: &*

Mais en fût-il l'Auteur, je conclus de ſa Fable,
Que ce n'eſt qu'en Dieu ſeul qu'eſt l'Honneur véritable.

moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, & peut-être que ceux qui le liront, l'auront auſſi.

Ciceron le premier s'eſt moqué de ceux qui mettoient leurs noms à des Traitez, où ils condamnoient le déſir des loüanges: *Ipſi illi Philoſophi, etiam in illis libellis quos de contemnendâ gloriâ ſcribunt, nomen ſuum inſcribunt, in eo ipſo in quo prædicationem, nobilitatemque diſpiciunt, prædicari de ſe, ac nominari volunt.* Cic. *pro Archia Poëta.* Voïez les *Tusculanes*, L. I. & Valère Maxime L. 8. c. 14. n. 3.



DISCOURS DE L'AUTEUR,

Pour servir d'Apologie à la Satire suivante.



Quelque heureux succès qu'aïent eu mes Ouvrages, j'avois résolu 1 *depuis leur dernière Edition de ne plus rien donner au Public ; & quoi qu'à mes heures perduës,* 2 *il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'Equivoque une Satire que tous ceux à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres Ecrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, & je ne croïois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouïssois, à mes infirmitez près, d'une assez grande tranquilité, lorsque tout d'un coup j'ai apris qu'on débitoit dans le monde sous mon nom quantité de méchans Ecrits,* 3 *& entr'autres une Pièce en vers*

1 *Depuis leur dernière édition.*] En 1701.

2 *Il y a environ cinq ans.*] Ce Discours fut composé en 1710.

3 *Et entr'autres une Pièce en vers.*] L'Ouvrage dont il s'agit ici, étoit une Epître d'environ soixante vers. Mr. Despréaux fut très-mortifié d'apprendre qu'on l'en croïoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua sa pensée à un Jesuïte du Collège de Louïs le Grand. *Je déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque Cuistre de Collège de l'Uni-*

vers contre les Jésuites, également odieuse & insipide, où l'on me faisoit en mon propre nom dire à toute leur Societé les injures les plus atroces & les plus grossières. J'avoüe que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens sensez aïent connu sans peine que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très petits esprits qui aient présumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre afront, de me voir soupçonné, même par des ridicules, d'avoir fait un Ouvrage si ridicule.

J'ai donc cherché les moïens les plus propres pour me laver de cette infamie : & tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'EQUIVOQUE; parce qu'en la lisant, les moins éclairez même de ces petits esprits ouvriroient peut-être les yeux, & verroient manifestement le peu de raport qu'il y a de mon stile, même en l'âge où je suis, au stile bas & rampant de l'Auteur de ce pitoiable Ecrit. Ajoûtez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertissement en manière de Préface, où je me justifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui & j'espère que le peu que je viens de dire, produira l'éfet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour

l'Université; & que si je l'aveis faite, je me mettrois moi-même bien au dessous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins. Il ajoûtoit dans une autre Lettre au même : *Je ne perdrai jamais la mémoire du service considerable que vous m'avez rendu en contribuant*

pour laquelle est fait ce Discours.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bisarre, & par une espèce de dépit & de colère poëtique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & rêvois en marchant à un Poëme que je voulois faire contre les mauvais Critiques de notre siècle. J'en avois même déja composé quelques vers, dont j'étois assez content. Mais voulant continuër je m'aperçus qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; & m'étant sur le champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle manière, qu'au lieu de m'apliquer davantage à réformer cette équivoque, & de poursuivre mon Poëme contre les faux Critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'Equivoque même, une Satire, qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causez depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultez à mettre en vers un sujet si sec. Et même il s'en présenta d'abord une qui m'arréta tout court. Ce fut de savoir duquel des deux genres masculin ou feminin, je ferois le mot d'Equivoque, beaucoup d'habiles Ecrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux. Et bien loin que cela empêchât l'éxecution de mon projet, je crus que

ce

buant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront qu'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat, & le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Ces Lettres sont entre les mains de l'Auteur de ces Remarques.

L 6

ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition de cet Ouvrage. Je croiois d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers; mais ensuite les pensées me venant en foule, & les choses que j'avois à reprocher à l'Equivoque, se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois cens cinquante.

C'est au Public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réüssi. Je n'emploïerai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres Ecrits, mon adresse & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'est que j'ai travaillé cette Pièce avec le même soin que toutes mes autres Poësies. Une chose pourtant dont il est bon que les Jesuïtes soient avertis, c'est qu'en attaquant l'Equivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale; le mot d'Equivoque en ce sens-là, ne voulant dire qu'une ambiguité de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes sortes d'ambiguitez de sens, de pensées, d'expressions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces méprises de l'esprit humain qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre. Et c'est dans ce sens que j'ai dit, que l'Idolatrie avoit pris naissance de l'Equivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajouterai à cela, que la Providence divine, ainsi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'aiant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce

que

que leur premier Pere avoit prêté l'oreille aux promesses du Démon, j'ai pû conclurre infailliblement que l'Idolatrie est un fruit, ou pour mieux dire, un véritable enfant de l'Equivoque. Je ne voi donc pas qu'on me puisse faire sur cela aucune bonne critique; sur tout ma Satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géometrique de pensées & de paroles.

Mais il y a une autre objection plus importante & plus considérable, qu'on me fera peut-être au sujet des Propositions de Morale relâchée, que j'attaque dans la dernière partie de mon Ouvrage. Car ces Propositions aïant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de Théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces Théologiens, & causer ainsi une espèce de scandale dans l'Eglise. A cela je répons premièrement, Qu'il n'y a aucune des Propositions que j'attaque, qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Eglise, & tout recemment encore par deux des plus grans Papes qui aïent depuis long-tems rempli le S. Siège. Je dis en second lieu, qu'à l'exemple de ces célèbres Vicaires de JESUS CHRIST, *je n'ai point nommé les Auteurs de ces Propositions, ni aucun de ces Théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, & contre lesquels même j'avouë que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lû, ni ne suis d'humeur à lire leurs Ecrits: ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contr'eux, leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus, & s'être trompez dans l'intelligence des passages où ils prétendent*

dent que ſont ces erreurs dont ils les accuſent. Je ſoûtiens en troiſième lieu, qu'il eſt contre le droite Raiſon de penſer que je puiſſe exciter quelque ſcandale dans l'Egliſe, en traitant de ridicules des Propoſitions rejettées de toute l'Egliſe, & plus dignes encore, par leur abſurdité, d'être ſiflées de tous les fidèles, que refutées ſérieuſement. C'eſt ce que je me croi obligé de dire pour me juſtifier. Que ſi après cela il ſe trouve encore quelques Théologiens qui ſe figurent qu'en décriant ces Propoſitions, j'ai eu en vûe de les décrier eux-mêmes, je déclare que cette fauſſe idée qu'ils ont de moi, ne ſauroit venir que des mauvais artifices de l'Equivoque, qui, pour ſe vanger des injures que je lui dis dans ma Pièce, s'éforce d'intéreſſer dans ſa cauſe ces Théologiens, en me faiſant penſer ce que je n'ai pas penſé, & dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me ſemble, bien des paroles, & peut être trop de paroles emploiées pour juſtifier un auſſi peu conſidérable Ouvrage qu'eſt la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir je ne crois pas me pouvoir diſpenſer d'aprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant, comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me ſuis point fié à mes ſeules lumières; mais qu'ainſi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Epître De l'Amour de Dieu, *j'ai non ſeulement conſulté ſur mon Ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs, mais que je l'ai donné à examiner au Prélat de l'Egliſe qui, par l'étenduë de ſes connoiſſances & par l'Eminence de ſa dignité, eſt le plus capable & le plus en droit de me preſcrire ce que je dois penſer ſur ces matières. Je veux dire à M. le Cardinal de* NOAIL-

NOAILLES, *mon Archevêque. J'ajoûterai, que ce pieux & savant Cardinal a eu trois semaines ma Satire entre les mains & qu'à mes instances prières, après l'avoir lûë & relûë plus d'une fois, il me l'a enfin renduë, en me comblant d'éloges, & m'a assuré qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que j'ai corrigé sur le champ, & sur lequel je lui ai donné une entière satisfaction. Je me flate donc qu'avec une aprobation si authentique, si sûre, & si glorieuse, je puis marcher la tête levée, & dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire desormais contre la doctrine de mon Ouvrage, que ce ne sauroient être que de vaines subtilitez d'un tas de misérables Sophistes formez dans l'Ecole du Mensonge, & aussi afidez amis de l'Equivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du Bon Sens & de la Vérité.*



SATIRE

SATIRE XII.

SUR

L'EQUIVOQUE

DU langage François bizarre Hermaphrodite,
De quel genre te faire, EQUIVOQUE maudite,
Ou maudit? car sans peine aux Rimeurs hazardeux
L'usage encor, je croi, laisse le choix des deux.
Tu ne me répons rien? Sors d'ici, Fourbe insigne,

Mâ-

CEtte Satire a été composée en l'Année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il emploïa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervale ses amis l'engageoient souvent à en réciter des lambeaux; & sur les raports peu fidèles qu'ils en faisoient dans le monde, on s'imagina que sa principale vûë étoit d'offenser les Jésuites par cet Ouvrage. Mais outre qu'attaquer les Jésuites, & attaquer l'Equivoque, sont deux choses très-différentes, la fameuse opinion de l'Equivoque n'étant pas enseignée par tous les Jésuites, & se trouvant en beaucoup d'Auteurs qui ne sont pas Jésuites; on peut dire en quelque façon que cette Satire n'attaque pas même les Casuistes en général.

L'Equivoque se prend ici par Mr. Despréaux, *pour tous les abus & toutes les meprises de l'Esprit humain, qui nous font prendre souvent une chose pour une autre.* C'est ainsi qu'il s'exprime dans le Discours précedent. Au lieu que les Casuistes, suivant le P. Daniel, appèlent EQUIVOQUE, *toute proposition qui a plusieurs sens, & que l'on fait en prévoïant que la personne qui nous écoute, la prendra dans un sens différent de celui que nous y donnons dans notre esprit.*

Cette Satire ne regarde donc nullement l'Equivoque dont il s'agit dans les Ecoles. Mr. Despréaux dit lui-même que *c'est un pur Jeu d'Esprit.* Ainsi ce seroit une erreur de croire

qu'il

Mâle auſſi dangereux que femelle maligne,
Qui crois rendre innocens les diſcours impoſteurs;
Tourment des Ecrivains, juſte effroi des Lecteurs;
Par qui de mots confus ſans ceſſe embaraſſée
Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma penſée.
Laiſſe-moi, va charmer de tes vains agrémens,
Les yeux faux & gâtez de tes louches amans;
Et ne viens point ici de ton ombre groſſière
Enveloper mon ſtile ami de la lumière.
Tu ſais bien que jamais chez toi, dans mes diſcours,
Je n'ai d'un faux brillant emprunté le ſecours.

Fui

qu'il ait prétendu dogmatiſer, ſoit dans cet Ouvrage, ſoit dans ſon Epître *de l'Amour de Dieu*; Il n'épouſoit ſérieuſement nul parti, à l'égard des matières qui ne ſont point encore décidées. On en peut juger par cet endroit d'une Lettre qu'il m'écrivit le 7. de Decembre 1703. & où il s'agit de la plus grande conteſtation des Théologiens de ce Siècle. „ Pour ce qui regarde le démêlé ſur la Grace, c'eſt „ ſurquoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un ſentiment, & tantôt d'un autre: de ſorte que m'étant quelquefois couché Janſéniſte tirant au Calviniſte, je ſuis „ tout étonné que je me réveille Moliniſte approchant du „ Pélagien. Ainſi, ſans condamner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec S. Paul: *ô Altitudo Sapientiæ!* Mais „ après avoir quelquefois en moi-même traduit ces paroles „ par: *O que Dieu eſt ſage!* j'ajoûte auſſi en même tems: „ *O que les hommes ſont fous!* Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi cette dernière exclamation, & que „ vous n'y comprenez pas un petit nombre de volumes.

§. Quoi qu'en diſe le Commentateur, on ne ſauroit douter que la *principale vûe* de Mr. Despréaux n'ait été d'*offenſer les Jéſuites par cet Ouvrage*, c'eſt-à-dire, de ſatiriſer leur Morale, & d'*attaquer* leurs *Caſuiſtes en général*. La preuve en eſt claire. Mr. Despréaux n'a fait que répeter dans cette *Satire* les accuſations que Mr. Pascal a faites

contre

Fui donc. Mais non, demeure; un Démon qui m'inspire
Veut qu'encore une utile & dernière Satire,
De ce pas en mon Livre, exprimant tes noirceurs,
Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs,
Et je ſens que ta vûë échauffe mon audace.
Viens, aproche: Voyons, malgré l'âge & ſa glace,
Si ma Muſe aujourd'hui ſortant de ſa langueur,
Pourra trouver encore un reſte de vigueur.
Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantaſtique?
Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,
Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant,
Que d'aller contre toi ſur ce ton menaçant

Pouſſer

contre les Jéſuites *en général* dans ſes *Lettres Provinciales*; comme on le fera voir dans les Remarques ſur le vers 265. & ſur les ſuivans. Mais il faut remarquer que dans les Notes ſur cette Satire & par tout ailleurs où les Jeſuites ſont attaquez, le Commentateur emploie tout l'artifice dont il eſt capable, pour faire accroire que Mr. Despréaux n'avoit point en vûë ces Peres. Ce procedé ne convient guere à un homme qui ſe fait honneur d'avoir eu ce grand Poëte pour Ami particulier. Les Jeſuites ont eté plus ſinceres: ils ont reconnu qu'ils étoient veritablement l'objet de cette Satire. Tout le monde ſait que Mr Despreaux aiant commencé de faire imprimer, en 1710, une Edition de ſes Oeuvres où cette Piece *ſur l'Equivoque* devoit entrer, ils obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y parût; & cela fit que Mr. Despréaux ne voulut point que l'on continuât cette nouvelle Edition. Par la même raiſon, on n'a pas permis que cette Pièce fût inſerée dans l'Edition poſthume de 1713. DU MONTEIL.

VERS 20. *Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs.*] Cette expreſſion eſt heureuſe, pour marquer le nombre

Pouſſer jusqu'à l'excès ma critique boutade ?
Je ferois mieux, j'entens, d'imiter Benſerade.
C'eſt par lui qu'autrefois, miſe en ton plus beau jour,
Tu fus, trompant les yeux du Peuple & de la Cour,
Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
Mais ce n'eſt plus le tems. Le Public détrompé,
D'un pareil enjoûment ne ſe ſent plus frappé.
Tes bons mots, autrefois délices des ruelles,
Aprouvez chez les Grans, applaudis chez les Belles,
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins,
Sont des collets-montez & des vertugadins.
Le Lecteur ne ſait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'inſipide figure.

C'eſt

nombre de douze. La plûpart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzième Satire, pour figurer avec ſes douze Epîtres. En recitant ce vers, il mettoit l'aſpiration au mot, *onze*, ne l'uniſſant pas avec l'*s* qui eſt à la fin du mot précédent.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant.*] Il diſoit tantôt *le ſel divertiſſant*, & tantôt *le ſel réjouiſſant* : Il auroit même preferé ce dernier, s'il ne l'avoit pas emploïé dans l'Epitre X. à ſes Vers.

VERS 30. *Je ferois mieux. . . . . d'imiter Benſerade.*] Furetiere dans ſon ſecond Factum contre l'Académie Françoiſe, dit que „ BENSERADE s'étoit érigé en Galand „ dans la vieille Cour, par des Chanſonnettes, & des vers „ de Ballet, qui lui avoient acquis quelque réputation pendant le regne du mauvais Goût, *des Equivoques & des* „ *Pointes* qui ſubſiſte encor chez lui. " Furetiere répète encor la même raillerie dans ſon troiſième Factum.

VERS 40. *Sont des Collets-montez, & des Vertugadins.*] Les *Collets-montez* & les *Vertugadins* etoient anciennement des pièces de l'habillement des femmes.

VERS

C'eſt à regret qu'on voit cet Auteur ſi charmant,
Et pour mille beaux traits vanté ſi juſtement,
Chez toi toûjours cherchant quelque fineſſe aiguë,
Préſenter au Lecteur ſa penſée ambiguë,
Et ſouvent du faux ſens d'un proverbe afecté,
Faire de ſon diſcours la piquante beauté.

Mais laiſſons-là le tort qu'à ces brillans Ouvrages
Fit le plat agrément de tes vains badinages.
Parlons des maux ſans fin que ton ſens de travers,
Source de toute erreur, ſema dans l'Univers:
Et pour les contempler jusques dans leur naiſſance,
Dès le tems nouveau-né, quand la Toute-Puiſſance
D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots,
N'eſt-ce pas toi, voïant le Monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeſte pomme,
Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme,
Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout ſavoir, à Dieu ſe rendre égal?
Il en fit ſur le champ la folle experience.
Mais tout ce qu'il aquit de nouvelle ſcience,
Fut que triſte & honteux de voir ſa nudité,

Il

CHANG. VERS 49. *Mais laiſſons-là le tort*, &c.] Première manière:

Mais laiſſons-là le mal qu'à de tels diſcours jointe,
Tu fis en mille endroits ſous le beau nom de Pointe.

VERS 64. — *Grace à ſa Vanité.*] L'Auteur convenoit qu'il

Il ſut qu'il n'étoit plus, grace à ſa vanité,
Qu'un chétif animal pêtri d'un peu de terre,
A qui la faim, la ſoif, par-tout faiſoient la guerre,
Et qui courant toûjours de malheur en malheur,
A la mort arrivoit enfin par la douleur.
Oui, de tes noirs complots & de ta triſte rage
Le Genre humain perdu fut le premier ouvrage.
Et bien que l'Homme alors parût ſi rabaiſſé,
Par toi contre le Ciel un Orgueil inſenſé,
Armant de ſes neveux la gigantesque engeance,
Dieu réſolut enfin, terrible en ſa vengeance,
D'abîmer ſous les eaux tous ces audacieux.
Mais avant qu'il lâchât les écluſes des Cieux,
Par un fils de Noé fatalement ſauvée,
Tu fus, comme ſerpent, dans l'Arche conſervée,
Et d'abord pourſuivant tes projets ſuſpendus
Chez les Mortels reſtans, encor tout éperdus,
De nouveau tu ſemas tes captieux menſonges,
Et remplis leurs eſprits de fables & de ſonges.
Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts,
Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.

Alors

qu'il avoit été un mois à trouver ce demi-vers. 5 Remarquez cette cacophonie, *Gra-ça-ſa-va.* DU MONTEIL.

VERS 80. *Chez les Mortels reſtans, encor tout éperdus.*] Au lieu de *Mortels*, il y avoit *Hommes.* Après *reſtans*, qui fait la Céſure, l'Auteur, en récitant ce vers, faiſoit un long repos, pour bien faire ſentir que *reſtans* ne doit pas ſe joindre avec ce qui ſuit : *encor tout éperdus.*

VERS

Alors tout ne fut plus que ſtupide ignorance,
Qu'impieté ſans borne en ſon extravagance.
Puis de cent dogmes faux la Superſtition,
Répandant l'idolâtre & folle illuſion,
Sur la terre, en tout lieu diſpoſée à les ſuivre,
L'Art ſe tailla des Dieux d'or, d'argent & de cuivre,
Et l'Artiſan lui-même humblement proſterné
Aux pieds du vain métal par ſa main façonné,
Lui demanda les biens, la ſanté, la ſageſſe:
Le Monde fut rempli de Dieux de toute eſpèce.
On vit le Peuple fou, qui du Nil boit les eaux,
Adorer les Serpens, les Poiſſons, les Oiſeaux,
Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs, offrir des ſacrifices,
Conjurer l'Ail, l'Oignon, d'être à ſes vœux propices,
Et croire follement maîtres de ſes deſtins
Ces Dieux nez du fumier porté dans ſes jardins.
Bien-tôt te ſignalant par mille faux miracles,
Ce fut toi qui par tout fis parler les Oracles.

C'eſt

Vers 85. *Alors, tout ne fut plus.*] C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas, *Ce ne fut plus*, comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuſcrites.

Vers 89. *Sur la terre, en tout lieu.*] Il faut ainſi, & non pas, *en tous lieux.*

Vers 97. *Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs.*] Dans la plûpart des Copies on lit: *aux Chiens, aux Chats, aux Rats.* C'eſt une faute groſſière, qui doit être ſi peu ſur le compte de l'Auteur, que toutes les fois qu'il récitoit cette Satire, il appuïoit extrèmement ſur le mot de *Boucs*, pour en faire ſentir la force & l'énergie. Dans la Satire VIII. il a encore décrit l'idolatrie groſſière des Egyptiens. Il diſoit à ce propos, *J'ai dit deux fois la même choſe & ne me ſuis point copié.*

Vers

C'est par ton double sens, dans leurs discours jetté,
Qu'ils surent en mentant dire la vérité.
Et sans crainte rendant leurs réponses Normandes
Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.
 Ainsi loin du vrai jour, par toi toûjours conduit,
L'Homme ne sortit plus de son épaisse nuit.
Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artifice
Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice:
Et par toi de splendeur faussement revêtu
Chaque Vice emprunta le nom d'une Vertu.
Par toi l'Humilité devint une bassesse;
La Candeur se nomma Grossiereté, Rudesse.
Au contraire, l'aveugle & folle Ambition
S'appela des grans cœurs la belle passion:
Du nom de Fierté noble on orna l'Impudence,
Et la Fourbe passa pour exquise Prudence:
L'Audace brilla seule aux yeux de l'Univers;
Et pour vraiment heros, chez les hommes pervers,

On

VERS 105. —— *Leurs réponses Normandes.*] Les Normans sont accusez de peu de sincérité; &, *Répondre en Normand*, est une expression qui est devenuë proverbiale, pour dire, que *l'on répond d'une manière équivoque. Parler en Normand.* Voïez le vers 120. de l'Epître IX.

VERS 110. *Fit à chaque Vertu prendre le nom d'un Vice.*] GOMBAUT avoit dit, en parlant de la Cour; L. I. Epigr. 53.

Les Vertus passent pour des Vices,
Et les Vices pour des Vertus.

VERS

On ne reconnut plus qu'Usurpateurs iniques,
Que tyranniques Rois censez grans Politiques,
Qu'infames scélérats à la gloire aspirans,
Et voleurs revêtus du nom de Conquerans.
Mais à quoi s'attacha ta savante malice?
Ce fut sur-tout à faire ignorer la Justice.
Dans les plus claires Loix ton ambiguité
Répandant son adroite & fine obscurité,
Aux yeux embarrassez des Juges les plus sages,
Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages;
Plus on crut pénetrer, moins on fut éclairci;
Le texte fut souvent par la glose obscurci:
Et pour comble de maux, à tes raisons frivoles
L'Eloquence prêtant l'ornement des paroles,
Tous les jours accablé sous leur commun effort,
Le Vrai passa pour faux, & le bon Droit eut tort.
Voilà comment déchu de sa grandeur première,

Con-

VERS 135. *Tous les jours accablé.*] Il avoit mis: *Chaque jour accablez*; & ce dernier mot se rapportoit au *Vrai* & au *bon Droit*, qui sont dans le vers suivant.

VERS 141. *De la Raison pourtant.*] Dans la première composition l'Auteur avoit mis: *De l'Equité pourtant.* Mais il changea ce mot; parce qu'il s'agit ici de la Raison, & non pas de l'Equité.

VERS 148. *Qu'un Mortel par lui-même au seul mal entraîné.*] Au lieu de ce vers l'Auteur avoit mis celui-ci: *Qu'un Mortel, comme un autre, au mal déterminé.* Et c'est ce vers que Mr. le Cardinal de NOAILLES lui fit changer. § Ce changement est fondé sur l'hypothèse que sans une Grace particulière & efficace par elle-même l'Homme ne peut pas ne point pécher. DU MONTEIL

VERS

Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumière,
Et par tes yeux trompeurs ſe figurant tout voir,
Ne vit, ne ſut plus rien, ne put plus rien ſavoir.
De la Raiſon pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il reſta quelque trace encor dans la Judée.
Chez les hommes ailleurs ſous ton joug gémiſſans,
Vainement on chercha la Vertu, le droit ſens:
Car qu'eſt-ce loin de Dieu que l'humaine Sageſſe?
Et Socrate, l'honneur de la profane Grèce,
Qu'étoit-il en effet, de près examiné,
Qu'un Mortel, par lui-même au ſeul mal entrainé;
Et malgré la vertu dont il faiſoit parade,
Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?
Oui, j'oſe hardiment l'affirmer contre toi,
Dans le Monde idolâtre, aſſervi ſous ta Loi,
Par l'humaine Raiſon de clarté dépourvûë,
L'humble & vraie Equité fut à peine entrevuë;

Et

VERS 150. *Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.*] Il eſt clair que Mr. Despréaux ſe borne ici au ſimple ſoupçon; & il faut convenir que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient ſi corrompues en ce tems-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour Alcibiade, ſans y attacher un ſoupçon de Crime. Mais Platon ſon diſciple le juſtifie pleinement dans quelques-uns de ſes Dialogues, ſur tout dans celui qui eſt intitulé *le Banquet*, où Alcibiade lui-même prend les Dieux à témoin que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel.

§ Puis que Platon a *juſtifié pleinement* Socrate, il s'enſuit que M. Despréaux a rendu très-injuſtement ſa vertu ſuſpecte & douteuſe: & c'eſt ce que ſon Commentateur devoit remarquer. DU MONTEIL.

Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché,
Le Bien même accompli ſouvent fut un péché.
Pour tirer l'Homme enfin de ce desordre extrême,
Il falut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,
Vînt du ſein lumineux de l'éternel ſéjour,
De tes dogmes trompeurs diſſiper le faux jour.
A l'aſpect de ce Dieu les Démons diſparurent,
Dans Delphe, dans Delos, les Oracles ſe tûrent:
Tout marqua, tout ſentit ſa venuë en ces lieux,
L'eſtropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.
Mais bien-tôt contre lui ton audace rebelle,

Chez

VERS 155. *Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché,* &c.] Ce vers & le ſuivant,

Le Bien même accompli ſouvent fut un peché;

avoient été faits de deux autres manières, dont la première étoit:

Et faite avec un cœur au ſeul faſte attaché,
La bonne action même au fond fut un péché.

La ſeconde manière:

Et fait avec un cœur au ſeul faſte attaché,
Le Bien même, le Bien au fond fut un péché.

VERS 158. *Il falut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même.*] Le Deſſein de l'Auteur eſt de faire voir, qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion. Et la principale preuve qu'il en donne, eſt l'exemple de Socrate, le plus ſage des Humains, ſuivant le témoignage de l'Oracle. Car Socrate n'a pas laiſſé d'être ſoupçonné de crime, &

ce

Chez la Nation même à ſon culte fidèle,
De tous côtez arma tes nombreux ſectateurs,
Prêtres, Phariſiens, Rois, Pontifes, Docteurs,
C'eſt par eux que l'on vit la Vérité ſuprême
De menſonge & d'erreur accuſée elle-même;
Au Tribunal humain le Dieu du Ciel traîné,
Et l'Auteur de la Vie à mourir condamné.
Ta fureur toutefois à ce coup fut deçuë,
Et pour toi ton audace eut une triſte iſſuë.
Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité
Se releva ſoudain tout brillant de clarté.

Et

ce ſoupçon a terni l'éclat de ſa vertu. Mr. Despréaux diſoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganiſme de plus grande Victime à immoler à JESUS CHRIST, que Socrate.

§ On prétend ici que le ſoupçon qu'on a eu que Socrate étoit criminel *a terni l'éclat de ſa vertu :* cette prétenſion eſt injuſte. La vertu d'une perſonne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait, mais de ce qu'elle eſt veritablement en elle-même. Les ſoupçons & les calomnies des Juifs contre la Vierge *Marie* & contre JESUS-CHRIST même, ne diminuent rien de leur ſainteté ni de l'*éclat* de leur *vertu*. DU MONTEIL.

VERS 164. *L'eſtropié marcha.*] Le mot d'*eſtropié*, eſt un terme générique qui convient également à ceux qui n'ont pas l'uſage de leurs bras, ou de leurs mains, & à ceux qui ſont perclus des jambes. On en fit apercevoir notre Poëte, & il s'efforça de corriger cet endroit: Il mit *Le foible devint fort.* Il mit auſſi : *Le muët diſcourut* : mais ces changemens ne l'aïant pas contenté, il s'en tint à la première expreſſion

VERS 168. *Prêtres, Phariſiens, Rois, Pontifes, Docteurs.*] Il y avoit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres*. On fit remarquer à Mr. Despréaux que *Scribes & Docteurs* n'étoient que la même choſe.

Et par tout ſa doctrine en peu de tems portée
Fut du Gange & du Nil & du Tage écoutée,
Des ſuperbes Autels, à leur gloire dreſſez,
Tes ridicules Dieux tombèrent renverſez.
On vit en mille endroits leurs honteuſes ſtatuës
Pour le plus bas uſage utilement fonduës,
Et gémir vainement, Mars, Jupiter, Venus,
Urnes, Vaſes, Trépiés, vils meubles devenus.
Sans ſuccomber pourtant tu ſoûtins cet orage;
Et ſur l'idolatrie enfin perdant courage,
Pour embaraſſer l'homme en des nœuds plus ſubtils,
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
Alors, pour ſeconder ta triſte frénéſie,
Arriva de l'Enfer ta fille l'Héréſie,

Ce

VERS 178. *Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.*] Ces trois Fleuves ſont les plus fameux des trois Parties du Monde, l'Aſie, l'Afrique, & l'Europe : car l'Amerique n'étoit pas encore connuë alors.

VERS 182. *Pour le plus bas uſage.* . . . . .

VERS 184. *Urnes, Vaſes, Trepiés, vils meubles devenus.*] L'Auteur avoit mis au premier vers: *Pour le plus vil uſage*; & au ſecond: *vains meubles devenus.* Mais ce mot *vains* n'avoit presque pas de ſens, & il emprunta de l'autre vers le mot de *vils*, auquel il ſubſtitua celui de *bas*.

VERS 188. ——— *Brouiller de nouveaux fils.*] Expreſſion proverbiale, pour dire: *Cauſer de nouveaux troubles.*

VERS 199. *Lors qu'attaquant le Verbe & ſa Divinité, D'une ſyllabe impie* &c. & les deux ſuivans.] Le ſecond vers étoit ainſi :

D'une adroite ſyllabe un ſaint mot augmenté.

Mais l'Auteur avoit premièrement fait ces quatre vers de cette manière :

Lors-

Ce Monſtre, dès l'enfance à ton école inſtruit,
De tes leçons bien-tôt te fit goûter le fruit.
Par lui l'Erreur, toujours finement apprêtée,
Sortant pleine d'attraits de ſa bouche empeſtée,
De ſon mortel poiſon tout courut s'abreuver,
Et l'Egliſe elle-même eut peine à s'en ſauver.
Elle-même deux fois presque toute Arienne,
Sentit chez ſoi trembler la Vérité Chrétienne;
Lors qu'attaquant le Verbe & ſa Divinité,
D'une ſyllabe impie un ſaint mot augmenté
Remplit tous les eſprits d'aigreurs ſi meurtrières,
Et fit de ſang Chrétien couler tant de rivières.
Le fidèle au milieu de ces troubles confus,
Quelque tems égaré, ne ſe reconnut plus;

Lorsque chez ſes Sujets l'un contre l'autre armez,
Et ſur un Dieu fait homme au combat animez,
Tu fis dans une guerre & ſi triſte & ſi longue,
Périr tant de Chrétiens, Martyrs d'une diphthongue.

Les Ariens nioient la Conſubſtantialité du Verbe, & rejettoient le mot *ὁμοούσιος* qui ſignifie *conſubſtantiel.* Ils diſoient que le Fils étoit *ὁμοιούσιος τῷ πατρί*; c'eſt-à-dire, *de ſubſtance ſemblable à celle du Pere*; mais non pas *ὁμοούσιος*, ou plûtôt, *ὁμοούσιος*, c'eſt à-dire *de même ſubſtance* que le Pere. Ainſi l'héréſie des Ariens conſiſtoit en une diphthongue, ajoûtée au mot *ὁμοούσιος*, auquel ils ſubſtituoient le mot *ὁμοιούσιος*. Cette Diphthongue eſt la Diphthongue *οι*, que les Orthodoxes rejettoient, aimant mieux ſouffrir le martyre que d'admettre cette addition, qui, toute légere qu'elle eſt, détruit la Divinité du Verbe.

Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile
Le Menſonge parut vainqueur de l'Evangile.
  Mais à quoi bon ici du profond des Enfers,
Nouvel Hiſtorien de tant de maux ſoufferts,
Rappeller Arius, Valentin & Pélage,
Et tous ces fiers Démons que toujours d'âge en âge,
Dieu, pour faire éclaircir à fond ſes veritez,
A permis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait ſuscitez?
Laiſſons heurler là-bas tous ces damnez antiques,
Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,
Que ton horrible fille ici ſut émouvoir,
Quand Luther & Calvin remplis de ton ſavoir,
Et ſoi diſans choiſis pour réformer l'Egliſe,
Vinrent du célibat affranchir la Prêtriſe;
Et des vœux les plus ſaints blâmant l'auſterité,
Aux Moines las du joug, rendre la liberté.
Alors, n'admettant plus d'autorité viſible,
Chacun fut de la Foi cenſé Juge infaillible,
Et ſans être aprouvé par le Clergé Romain,
Tout Proteſtant fut Pape une Bible à la main.
De cette erreur dans peu nâquirent plus de Sectes
Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans inſectes
Fondre ſur les raiſins nouvellement meuris;

Ou

VERS 228. *Sur les murs à Paris.*] Quelqu'un propoſa à l'Auteur de mettre *ſur les murs de Paris.* Si je mettois *ſur les murs de Paris*, dit-il, cela ſignifieroit *les murailles de la Ville.*

VERS

Ou qu'en toutes ſaiſons ſur les murs à Paris,
On ne voit affichez de Recueils d'amourettes,
De Vers, de Contes-bleus, de frivoles ſornettes,
Soûvent peu recherchez du Public nonchalant,
Mais vantez à coup ſûr du Mercure Galant.
Ce ne fut plus par-tout que fous Anabaptiſtes,
Qu'orgueilleux Puritains, qu'éxécrables Déïſtes,
Le plus vil Artiſan eut ſes dogmes à ſoi,
Et chaque Chrétien fut de differente loi.
La Discorde, au milieu de ces Sectes altières,
En tous lieux cependant déploïa ſes bannières;
Et ta fille, au ſecours des vains raiſonnemens
Appelant le ravage & les embraſemens,
Fit en plus d'un païs, aux Villes déſolées,
Sous l'herbe en vain chercher leurs Egliſes brûlées.
L'Europe fut un champ de maſſacre & d'horreur:
Et l'Orthodoxe même, aveugle en ſa fureur,
De tes dogmes trompeurs nourriſſant ſon idée,
Oublia la douceur aux Chrétiens commandée;
Et crut, pour vanger Dieu de ſes fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend, légitime & permis.
Au ſignal tout à coup donné pour le carnage,
Dans les Villes, par-tout, théatres de leur rage,

Cent

VERS 249. *Au ſignal tout à coup donné pour le carnage.*] Le maſſacre des Huguenots fait en France, en 1572. le jour de ſaint Barthelemi.

Cent mille faux zélez, le fer en main courans,
Allèrent attaquer leurs amis, leurs parens,
Et, ſans diſtinction, dans tout ſein hérétique,
Pleins de joie, enfoncer un poignard Catholique.
Car quel Lion, quel Tigre, égale en cruauté
Une injuſte fureur qu'arme la Pieté?

Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées,
Etoient pourtant toujours de l'Egliſe abhorrées;
Et dans ſon grand crédit pour te bien conſerver,
Il falloit que le Ciel parût les aprouver.

Ce

VERS 256. *Une injuſte fureur qu'arme la Pieté.*] On a entendu quelquefois reciter à l'Auteur: *Une injuſte fureur qui ſe croit piété.* Cette expreſſion étoit plus hardie.

§ La *Pieté* eſt également éloignée de l'*injuſtice* & de la *fureur*; elle ne ſauroit *armer une injuſte fureur*, ſans ceſſer d'être *Pieté*: mais les hommes donnent ſouvent le nom de *Pieté* à leur *fureur* & à leur *injuſtice*, & peuvent même s'imaginer qu'ils combattent pour la Religion, lorsqu'ils ne font que ſe livrer au zéle furieux de l'eſprit de parti. Ainſi Mr. Despréaux devoit nous donner ce Vers tel qu'il le recitoit quelquefois: *Une injuſte fureur qui ſe croit Pieté.* DU MONTEIL.

VERS 257. *Ces fureurs jusqu'ici du vain peuple admirées:*] Il avoit eu deſſein de mettre *adorées*, mais il a preferé le mot qu'il a mis, quoi que l'autre rimât plus richement.

§ VERS 265. *Qu'un ſentiment impie* &c] M. Despreaux cenſure dans ce vers & dans les ſuivans le Dogme de la PROBABILITE' ſoûtenu par les Jeſuites, & qui eſt comme le fondement de toute leur Morale. Voïez M. PASCAL, *Lettres Provinciales*, Lett. V. p. m. 59 & ſuiv. DU MONTEIL.

§ VERS 266. 267. *Par deux ou trois d'entr'eux réputé ſoûtenable, Prenoit chez eux un ſceau de probabilité*,] Il n'eſt pas beſoin de *deux ou trois* Docteurs pour rendre une Opinion probable. *Un ſeul* ſuffit pour lui donner cette qualité. *Vous demanderez peut-être*, dit SANCHEZ, *ſi l'autorité d'un ſeul*

Docteur

Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.
Pour y parvenir donc, ton active souplesse,
Dans l'Ecole abusant tes grossiers Ecrivains,
Fit croire à leurs esprits ridiculement vains,
Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,
Par deux ou trois d'entr'eux réputé soûtenable,
Prenoit chez eux un sceau de probabilité,
Qui même contre Dieu lui donnoit sûreté;
Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance,
Même en le condamnant, le suivre en conscience.

C'est

Docteur bon & savant rend une Opinion probable. A quoi je réponds, qu'oui. Et c'est ce qu'assurent Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sà, &c. *Et voici comme on le prouve. Une opinion probable est celle qui a un fondement considerable. Or l'autorité d'un homme savant & pieux n'est pas de petite consideration. Car, si le témoignage d'un tel homme est de grand poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée, par exemple, à Rome: pourquoi ne le sera-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la restriction,* ajoute-t-il, *qu'y apportent certains Auteurs ne me plait pas, que l'autorité d'un tel Docteur est suffisante dans les choses de Droit humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle est de grand poids dans les unes & dans les autres.* Pascal, *Lett. V.* p. 59. & suiv. DU MONTEIL.

§ VERS 269. 270. *Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance, Même en le condamnant, le suivre en conscience*] FILIUTIUS dit qu'*il est permis de suivre l'opinion la moins probable, quoi que la moins sûre.* Le P. BAUNI soutient que *quand le Penitent suit une Opinion probable, le Confesseur le doit absoudre, quoi que son Opinion soit contraire à celle du Penitent:* & que *refuser l'absolution à un Penitent qui agit selon une Opinion probable est un péché qui de sa nature est mortel.* Et il cite, pour confirmer ce sentiment, trois des plus fameux Jésuites, *Suarez*, *Vasquez*, & *Sanchez.* Pascal, *Lett. V.* p 61. 62. DU MONTEIL.

C'eſt ſur ce beau principe, admis ſi follement,
Qu'auſſi-tôt tu poſas l'énorme fondement
De la plus dangereuſe & terrible Morale,
Que Lucifer, aſſis dans la Chaire infernale,
Vomiſſant contre Dieu ſes monſtrueux Sermons,
Ait jamais enſeignée aux Novices Démons.
Soudain, au grand honneur de l'Ecole Païenne,
On entendit prêcher dans l'Egliſe Chrétienne,
Que ſous le joug du Vice un pécheur abbatu
Pouvoit, ſans aimer Dieu, ni même la Vertu,
Par la ſeule fraïeur au Sacrement unie,
Admis au Ciel jouïr de la gloire infinie;

Et

§ VERS 273 *De la plus dangereuſe & terrible Morale Que Lucifer* &c.] La *Morale* qu'on a tant reprochée aux Jéſuites, & dont Mr. Despréaux va rapporter les principaux traits. DU MONTEIL.

§ VERS 280. *Pouvoit, ſans aimer Dieu* &c] Dans ce Vers & dans les cinq qui ſuivent Mr. Despréaux en veut aux Jéſuites, qui ont dit qu'on *n'étoit pas obligé d'aimer Dieu* pour être ſauvé, & que l' *Attrition* conçue par la ſeule crainte des peines de l'Enfer ſuffiſoit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne Mr. Pascal dans ſes *Provinciales*, Lettre *X. p.* 143. *& ſuiv.* C'eſt pour combatre ce Dogme horrible que Mr. Despréaux a compoſé ſa XII. Satire. DU MONTEIL.

§ VERS 287. *Dirigeant bien en eux l'intention.*] Filiutius dit que c'eſt l'*intention* qui *règle la qualité de l'action.* Pascal, *Lett. IX.* p 127. Voyez auſſi la *Lettre VII.* où cette matiere eſt traitée à fond. DU MONTEIL.

§ VERS 289. *Se parjurer ceſſa d'être un parjure.*] *On peut jurer*, dit SANCHEZ, *qu'on n'a pas fait une choſe, quoi qu'on l'ait faite effectivement, en entendant en ſoi-même, qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en ſous-entendant quelque autre circonſtance pareille, ſans que les paroles*

dont

Et que les Clefs en main, sur ce seul passeport,
Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.
Ainsi pour éviter l'éternelle misère,
Le vrai zèle au Chrétien n'étant plus nécessaire,
Tu sus, dirigeant bien en eux l'intention,
De tout crime laver la coupable action.
Bientôt se parjurer cessa d'être un parjure.
L'argent à tout denier se prêta sans usure.
Sans simonie, on put contre un bien temporel
Hardiment échanger un bien spirituel.
Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare;

Et

dont on se sert, ayent aucun sens qui le puisse faire connoître. Et cela, ajoute ce fameux Casuïste, *est fort commode en beaucoup de rencontres, & est toûjours juste, quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur, ou le bien.* Pasc. *Lett. IX.* p. 126. 127. Du Monteil.

§ Vers 290. *L'argent à tout denier se prêta sans usure.*] Les Peres Bauni & Sanchez ont donné des expediens pour rendre l'Usure permise. Voyez Mr. Pascal, *Lettre VIII.* p. 102. *& suiv.* Du Monteil.

§ Vers 291. 292. *Sans simonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien spirituel.*] Le Pere Valentia dit que *si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel:* c'est-à-dire de l'argent pour un Benefice: *& qu'on donne l'argent comme le prix du Benefice, c'est une simonie visible. Mais* que *si on le donne comme le motif qui porte la volonté du Collateur à le conferer, ce n'est point simonie, encore que celui qui le confere, considere, & attende l'argent comme la fin principale.* Le Pere Tannerus aussi Jésuite dit la même chose. Pascal *Lettre VI.* p. 73. 74. *& suiv.* & *Lettre XII.* p. 179. *& suiv.* Voyez aussi la *Défense* de la XII. Lettre. Du Monteil.

§ Vers 293. *Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare.*]

Et même chez les Rois le superflu fut rare.
C'est alors qu'on trouva, pour sortir d'embaras,
L'Art de mentir tout haut en disant vrai tout bas.
C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse,
Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe;
Pourvû que, laissant-là son salut à l'écart,
Lui-même en la disant n'y prenne aucune part.
C'est alors que l'on sut qu'on peut pour une pomme,

Sans

Je sai que les riches, dit ESCOBAR, *ne pèchent point mortellement, quand ils ne donnent point l'aumône de leur superflu dans les grandes nécessitez des pauvres.* Pascal, *Lettre IX.* p. 123. *Lettre XII.* p. 173. *& suiv.* & la *Défense* de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§ VERS 294. *Et même chez les Rois le superflu fut rare.*] VASQUEZ dit que *ce que les persones du monde gardent pour relever leur condition & celle de leurs parens, n'est pas apellé superflu. Et c'est pourquoi*, ajoute-t-il, *à peine trouvera-t-on qu'il y ait jamais de superflu dans les gens du monde, & non pas même dans les Rois.* DIANA, intime ami des Jesuites & grand Partisan de leurs Opinions, après avoir rapporté ces paroles de Vasquez, en conclut, *Que dans la question: Si les riches sont obligez de donner l'aumône de leur superflu; encore que l'affirmative fût véritable, il n'arrivera jamais, ou presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique.* Pascal, *Lettre VI.* p. 67. *Lettre XII.* p. 171. *& suiv.* & la *Défense* de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

§ VERS 295. 296. *C'est alors qu'on trouva . . . L'Art de mentir tout haut en disant vrai tout bas*] Filiutius donne ce moyen d'éviter le mensonge. „ C'est qu'après avoir dit „ tout haut, *Je jure que je n'ai point fait cela*, on ajoute „ tout bas, *aujourd'hui*: ou qu'après avoir dit tout haut, „ *je jure*, on dise tout bas, *que je dis*, & que l'on conti- „ nue ensuite tout haut, *que je n'ai point fait cela.*" Pascal, *Lettre IX.* p. 127. Voyez aussi la Remarque sur le vers 289. de cette Satire. DU MONTEIL.

§ VERS 298. *Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe.*] *Un Prêtre qui a reçu de l'argent pour dire une Messe,*

peut il

Sans bleſſer la Juſtice, aſſaſſiner un homme :
Aſſaſſiner ! Ah non, je parle improprement ;
Mais que prêt à la perdre, on peut innocemment,
Sur-tout ne la pouvant ſauver d'une autre ſorte,
Maſſacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.
Enfin ce fut alors que, ſans ſe corriger,
Tout pécheur... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager ?
Veux-je d'un Pape illuſtre, armé contre tes crimes,

A

peut-il recevoir de nouvel argent ſur la même Meſſe ? C'eſt une queſtion propoſee par les Jéſuites, & voici la réponſe qu'ils y font. *Oui*, dit Filiutius, *en appliquant le partie du ſacrifice qui lui apartient comme Prêtre, à celui qui la paye de nouveau, pourvû qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Meſſe entiere ; mais ſeulement pour une partie, comme pour un tiers de Meſſe.* Voyez Mr. Pascal, *Lettre V.* p. 74. DU MONTEIL.

§ VERS 301 & ſuiv. *C'eſt alors que l'on ſut qu'on peut pour une pomme, Sans bleſſer la Juſtice, aſſaſſiner un homme* &c.] *L'Exode*, dit LESSIUS, *défend de tuer les voleurs de jour qui ne ſe défendent pas avec des Armes ; & on punit en juſtice ceux qui tueroient de cette ſorte. Mais néanmoins*, pourſuit-il, *on n'en ſeroit pas coupable en conſcience, lors qu'on n'eſt pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, & qu'on eſt en doute, comme dit Sotus ; parce qu'on n'eſt pas obligé de s'expoſer au peril de perdre quelque choſe pour ſauver un voleur. Et tout cela eſt encore permis aux Eccléſiaſtiques mêmes. Il n'eſt pas permis*, dit encore Leſſius, *de tuer pour conſerver une choſe de petite valeur, comme pour un Ecu, ou pour une Pomme, ſi ce n'eſt qu'il nous fût honteux, de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il eſt néceſſaire, pour la ravoir ; parce que ce n'eſt pas tant défendre ſon bien que ſon honneur.* Pascal, *Lett. XIV.* p. 227. & 232. DU MONTEIL.

VERS 309. *Veux je d'un Pape illuſtre*, &c.] Ceci regarde les Propoſitions condamnées par le Pape INNOCENT XI. Et ce que je vais ajoûter fera voir qu'il n'en veut point aux Jéſuites en particulier. Voici dans quels termes il m'ecrivit

A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes;

Ex-

le 2. Août 1707. ,, J'ai mis ma Satire contre l'Equivoque, ,, adressée à l'Equivoque même, en état de paroître aux ,, yeux même des Jésuites, sans qu'ils s'en puissent le ,, moins du monde offenser. Et pour vous en donner par ,, avance une preuve; Je vous dirai, qu'après y avoir attaqué assez fortement les plus affreuses propositions des ,, mauvais Casuïstes, & celles sur tout qui sont condamnées par le Pape Innocent XI. Voici comme je me reprens.

Enfin, ce fut alors que, sans se corriger,
Tout Pécheur..... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,
Donner Soto, Bannez, Diana mis en rimes;
Exprimer tes détours burlesquement pieux,
Pour disculper l'Impur, le Gourmand, l'Envieux;
Tes subtils faux-fuïans pour sauver la Mollesse,
Le Larcin, le Duel, le Luxe, la Paresse:
En un mot, faire voir à fond développez
Tous ces Dogmes affreux d'Anathème frapez,
Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,
Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace &c.

Voici une partie de ce que je lui repondis sur cet article-là, ,, En repassant sur vos derniers vers, j'ai remarqué ceux- ,, ci:

Veux-je ici rassemblant un corps de tes maximes,
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes?

,, Permettez-moi de vous demander si l'on peut dire: *Donner un Auteur mis en rimes*; ou bien, par exemple: *Je veux donner ici la Bible mise en rimes*? Ce n'est qu'avec ,, une extrème timidité que je vous propose ce scrupule;

,, mais

Exprimer tes détours burlesquement pieux,

Pour

„ mais ſuppoſé qu'il ne vous paroiſſe pas déraiſonable,
„ voïez, Monſieur, ſi l'expreſſion ſuivante conviendroit à
„ votre penſée,

Veux je donc, raſſemblant un corps de tes maximes,
Mettre ici Diana, Soto, Bannez en rimes?

Mr. Despréaux n'eut point d'égard à ces deux vers, mais il changea les ſiens, en mettant ceux-ci à la place.

Veux-je d'un Pape illuſtre, armé contre tes crimes,
A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes?

Il changea auſſi les deux derniers,

Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,
Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace.

en ceux-ci, où il ne loue point les Jéſuites, mais où il déſigne clairement qu'il ne s'adreſſe point à eux.

Que tous les jours, rempli de tes viſions folles,
Plus d'un Moine à long froc prêche dans tes Ecoles.

Mais il les changea encore de cette manière:

Que ſans peur débitant tes diſtinctions folles,
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles.

§ Ces changemens font voir que Mr. Despréaux *en vouloit* effectivement *aux Jéſuites*, & qu'il ſe faiſoit de la peine de prevariquer dans une choſe auſſi claire que celle-là. DU MONTEIL.

Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;
Tes ſubtils faux-fuïans, pour ſauver la molleſſe,

Le

§ VERS 312. *Pour disculper l'impur.*] Le Pere Bauni déclare que les filles ont le droit de diſpoſer de leur virginité ſans leurs parens. *Quand cela ſe fait*, dit il, *du conſentement de la fille, quoi que le Pere ait ſujet de s'en plaindre, ce n'eſt pas neanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'eſt proſtituée, lui ayent fait aucun tort, ou violé pour ſon égard la juſtice: car la fille eſt en poſſeſſion de ſa virginité, auſſi bien que de ſon corps; elle en peut faire ce que bon lui ſemble, à l'excluſion de la mort ou du retranchement de ſes membres.* Escobar aſſure qu'*une méchante intention, comme de regarder des femmes avec un deſir impur, jointe à celle d'ouïr la Meſſe comme il faut, n'empêche pas qu'on n'y ſatisfaſſe.* Pascal, *Lettre IX. p.* 129. *&* 131. Le Pere Bauni demande *ce qu'on doit faire entre les Maîtres & les Servantes, Couſines & Couſins qui demeurent enſemble, & qui ſe portent mutuellement à pécher par cette occaſion?* Il répond qu'il faut les ſeparer *ſi les rechutes ſont frequentes: mais que s'ils n'offenſent que rarement par enſemble, comme ſeroit une ou deux fois le mois, & qu'ils ne puiſſent ſe ſeparer ſans grande incommodité & dommage on pourra les abſoudre* &c. Le même Jéſuite aſſure qu'*il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes d'entrer dans des lieux de débauche pour y convertir des femmes perduës, quoi qu'il ſoit bien vraiſemblable qu'on y pèchera: comme ſi on a déja éprouvé ſouvent qu'on s'eſt laiſſé aller au péché par la vûë & les cajolleries de ces femmes* &c. Pascal, *Lettre X.* p. 142. 143. DU MONTEIL.

§ *Le gourmand.*] *Eſt-il permis*, demandent les Jéſuites, *de boire & manger tout ſon ſaoul ſans néceſſité & pour la ſeule volupté? Oui certainement, ſelon Sanchez*, répondent-ils, *pourvû que cela ne nuiſe point à la ſanté, parce qu'il eſt permis à l'appetit naturel de jouïr des actions qui lui ſont propres.* Pascal, *Lett. IX.* p. 125. DU MONTEIL.

§ *L'envieux.*] Le Pere Bauni dit que *l'envie du bien ſpirituel du prochain eſt mortelle, mais que l'envie du bien temporel n'eſt que venielle; car,* ajouté t-il, *le bien qui ſe trouve ès choſes temporelles eſt ſi mince, & de ſi peu de conſequence pour le Ciel, qu'il eſt de nulle conſideration devant Dieu & ſes Saints.* Pascal, *Lettre IX.* p. 124. DU MONTEIL.

§ VERS 313. *Tes ſubtils faux-fuïans, pour ſauver la molleſſe.*] *Celui qui fait banqueroute*, demande Escobar, *peut-il en ſûreté de conſcience retenir de ſes biens autant qu'il eſt neceſſaire pour faire ſubſiſter ſa famille avec honneur? Je ſoutiens qu'oui, avec*

Leſ-

Le larcin, le duel, le luxe, la pareſſe;
En un mot, faire voir à fond dévelopez
Tous

Leſſius, repond-il, *& même encore qu'il les eût gagnez par des injuſtices, & des crimes connus de tout le monde: quoi qu'en ce cas il n'en puiſſe pas retenir une auſſi grande quantité qu'autrement.* Pascal, *Lettre VIII.* p. 106. Voyez auſſi la Remarque ſur le vers 294. DU MONTEIL.

§ VERS 314. *Le larcin.*] Leſſius aſſure qu'*il eſt permis de dérober non ſeulement dans une extrême neceſſité, mais encore dans une neceſſité grave, quoi que non pas extrême.* Pascal, *Lettre VIII.* p. 108. Vasquez dit que *quand on voit un voleur reſolu & prêt a voler une perſonne pauvre, on peut pour l'en detourner lui aſſigner quelque perſonne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre.* Ibid. p. 106. *Les Valets, qui ſe plaignent de leurs gages*, demande le Pere Bauni, *peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en ſe garniſſant les mains d'autant de bien apartenant à leurs Maitres, comme ils s'imaginent en être neceſſaire pour égaler leſdits gages à leur peine? Ils le peuvent en quelques rencontres*, répond-il, *comme lorſqu'ils ſont ſi pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligez d'accepter l'offre qu'on leur a faite, & que les autres Valets de leur ſorte gagnent davantage ailleurs.* Lettre VI. p. 78. DU MONTEIL.

§ *Le duel.*] *Si un Soldat à l'armée*, dit le Pere LAYMAN, *ou un Gentilhomme à la Cour, ſe trouve en état de perdre ſon honneur, ou ſa fortune, s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puiſſe condamner celui qui le reçoit pour ſe défendre.* Hurtado déclare qu'*on peut ſe battre en duel pour defendre même ſon bien, s'il n'y a que ce moyen de le conſerver; parce que chacun a le droit de défendre ſon bien, & même par la mort de ſes ennemis.* Pascal, *Lettre VII.* p. 88. DU MONTEIL.

§ *Le luxe.*] *Si on ſe pare*, dit Escobar, *ſans mauvaiſe intention; mais ſeulement pour ſatisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité: ou ce n'eſt qu'un péché veniel, ou ce n'eſt point péché du tout.* Le Pere Bauni déclare que *bien que la femme eût connoiſſance du mauvais effet que ſa diligence à ſe parer opereroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contempleroient ornée de riches & precieux habits, qu'elle ne pécheroit neanmoins en s'en ſervant.* Escobar aſſure qu'*une femme peut jouër, & prendre pour cela de l'argent a ſon mari.* Pascal, *Lettre IX.* p. 129. 130 DU MONTEIL.

§ *La pareſſe.*] *La pareſſe*, dit Escobar, *eſt une triſteſſe de ce que les choſes ſpirituelles ſont ſpirituelles, comme ſeroit de s'affliger de ce que les Sacremens ſont la ſource de la grace. Et c'eſt,*
con-

Tous ces dogmes affreux d'anathème frappez,
Que ſans peur débitant tes diſtinctions folles,
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles ?
Mais ſur ce ſeul projet ſoudain puis-je ignorer
A quels nombreux combats il faut me préparer ?
J'entens déja d'ici tes Docteurs frénétiques
Hautement me compter au rang des hérétiques ;
M'ap-

continue-t-il, *un péché mortel.* Mais comme perſonne ne s'eſt aparemment jamais aviſé d'être pareſſeux de cette maniere : ce Pere *avouë qu'il eſt bien rare que perſonne tombe jamais dans le péché de pareſſe.* Pascal, *Lettre IX.* p. 125. DU MONTEIL.

§ VERS 323. 324. *M'appèler ſcélérat, traître, fourbe, impoſteur, Froid plaiſant, faux bouſon, vrai calomniateur.*] Mr. Pascal dans ſa *douziéme Lettre, aux Reverends Peres Jéſuites,* ſe plaint à ces Peres de ce qu'ils l'avoient *apellé Impie, Bouſon, Ignorant, Farceur, Impoſteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calviniſte déguiſé, Diſciple de Du Moulin, Poſſedé d'une Legion de Diables.* Lettre XII. p. 170. DU MONTEIL.

§ VERS 325. *De Pascal, de Wendrock, copiſte miſerable.*] Mr. Despréaux a en effet *copié* ici les accuſations que Mr. Pascal a faites contre les Jéſuites dans ſes *Lettres Provinciales*, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, ſous le nom ſuppoſé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en juſtifie les citations. On a traité la même matiere d'une maniere plus étenduë & plus methodique dans l'Ouvrage intitulé, *la Morale des Jéſuites extraite fidélement de leurs Livres imprimez avec la permiſſion & l'aprobation des Superieurs de leur Compagnie : par un Docteur de Sorbonne.* C'eſt-à-dire, par Mr. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne, frere de Meſſieurs Pierre, Claude & Charles Perrault, mort en 1661. Cet Ouvrage parut en 1667. in 4. On l'a depuis réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit & publié en Anglois *in folio.* DU MONTEIL.

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriquez.*] On s'eſt imaginé, en liſant ce vers, que Mr. Despréaux regardoit les cinq Propoſitions de Janſénius comme des Propoſitions équivoques, qui peuvent ſe prendre dans un bon, ou

M'appèler ſcélérat, traître, fourbe, impoſteur,
Froid plaiſant, faux boufon, vrai calomniateur;
De Pascal, de Wendrock, copiſte miſerable,
Et, pour tout dire enfin, Janſéniſte exécrable.
J'aurai beau condamner, en tous ſens expliquez,
Les cinq dogmes fameux par ta main fabriquez;
Blâmer

ou dans un mauvais ſens. Mais il eſt clair que ce n'eſt point là ſa penſée. Il veut dire que les cinq dogmes fameux ont été fabriquez par l'Equivoque, comme il dit plus haut que l'Arianisme, le Lutheranisme, & les autres Héréſies viennent de l'Equivoque. Ainſi, bien loin que ce vers rende ſa religion ſuſpecte à l'égard du Janſénisme, c'eſt une preuve evidente qu'il croïoit le Janſénisme une Héréſie auſſi véritable que l'Arianisme, & toutes les autres, puis qu'il en parle dans les mêmes termes.

§ Le Commentateur ne repréſente pas fidelement la penſée de Mr. Despréaux. Pour s'en former une juſte idée, il faut ſe ſouvenir qu'environ l'an 1652. quelques Docteurs de Sorbonne pouſſez & ſoutenus par les Jéſuites dreſſerent cinq Propoſitions qu'ils pretendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvaage de JANSE'NIUS Evêque d'Ipres, intitulé *Auguſtinus*, parce que cet Evêque y expliquoit la Doctrine de St. Auguſtin ſur la Grace. Les Partiſans de Janſénius, que l'on nomma *Janſéniſtes*, ſe plaignirent que ces Propoſitions avoient été *fabriquées à plaiſir, & compoſées de termes ambigus & équivoques*, qui les rendoient en même tems ſusceptibles du ſens de Calvin, condamné par le Concile de Trente comme hérétique; & du ſens de la Grace efficace par elle-même, enſeigné par St. Auguſtin, par St. Thomas & par Janſénius. Et le but des Jéſuites étant, en effet, d'établir la Grace ſuffiſante de Molina ſur les ruïnes de la Grace efficace de St. Auguſtin, ils ne cherchoient qu'à enveloper dans la condamnation du ſens de Calvin, la Doctrine de St Auguſtin expliquée par Janſénius. Ces Propoſitions ont été condamnées par les Papes; & les Janſéniſtes après pluſieurs conteſtations ſur la queſtion ſi elles étoient ou n'étoient pas heretiques & ſi elles étoient condamnées dans *le ſens de Janſénius*, ont enfin declaré qu'ils les condamnoient dans *tous les ſens* que les Papes les avoient con-

Blâmer de tes Docteurs la Morale riſible :
C'eſt, ſelon eux, prêcher un Calvinisme horrible ;
C'eſt nier qu'ici bas, par l'amour appelé,
Dieu pour tous les humains voulut être immolé.
Prévenons tout ce bruit, trop tard dans le naufrage,
Confus on ſe repent d'avoir bravé l'orage.
Alte-là donc, ma Plume. Et toi, ſors de ces lieux,
Monſtre, à qui, par un trait des plus capricieux,
Au-

condamnées, & qu'ils n'avoient ſur la Grace efficace d'autre ſentiment que celui de St. Auguſtin & de St. Thomas. Cette déclaration n'a pas empêché que les Jéſuites n'ayent continué à les traiter d'*hérétiques*, & de *Janſéniſtes* ; & à ſoûtenir que le Janſenisme eſt une *Secte* oppoſée à l'Egliſe, une *nouvelle Héréſie*, un *Calvinisme horrible*. Mr Despréaux, qui regardoit ces accuſations comme fauſſes & calomnieuſes, les cenſure ici, & craint qu'on ne le traite avec la même injuſtice que l'on a traité les Janſéniſtes. Comment le Commentateur a-t-il donc oſé lui faire dire qu'*il croyoit le Janſénisme une Héréſie auſſi veritable que l'Arianisme* &c. ? N'a-t-il pas redouté le Public & les Amis de Mr. Despréaux ? DU MONTEIL.

VERS 330. *C'eſt, ſelon eux, prêcher un Calvinisme horrible.*] Quelques copies portent *un Janſénisme* : & c'eſt ainſi que l'Auteur avoit mis d'abord.

VERS 332. *Dieu pour tous les humains voulut être immolé*.] A côté de ce vers il y avoit ecrit : *Propoſition de St. Paul.* Elle eſt dans la ſeconde Epître aux Corinthiens, chap. V. verſ 14. 15. *Pro omnibus mortuus eſt Chriſtus.*

§ Mr Despréaux dit qu'il *aura beau condamner les cinq* Propoſitions dans tous les ſens hérétiques qu'on y pourra découvrir, *& blâmer la Morale* relâchée des Jéſuites dont il vient de parler ; qu'on ne laiſſera pas de le traiter d'héretique, & de prétendre qu'il croit avec Calvin que JESUS CHRIST n'eſt pas mort pour tous les Hommes &c. DU MONTEIL.

VERS 341. *Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarthe arroſe.*] L'*Orne* eſt une Rivière de la baſſe Normandie. La *Sarthe* eſt une Rivière du Mans. Les Bas Normans ſont grans amis

Aujourd'hui terminant ma course satirique,
J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.
Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimez,
Dans ce païs par toi rendus si renommez,
Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose :
Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
Porte-la dans Trevoux, à ce beau Tribunal,
Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,

Tous

amis de l'Equivoque; mais on dit en Proverbe, qu'*un Manceau vaut un Normand & demi.* LA FONTAINE semble avoir encheri sur cela dans un de ses Contes.

Auprès du Mans, païs de Sapience,
Gens pesant l'air, fine fleur de Normand &c.

VERS 343. *Porte-la dans Trevoux* &c.] Personne n'ignore que ce qui aigrit Mr. Despréaux contre les Journalistes de Trevoux, ce fut un Extrait peu favorable qu'ils insérèrent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. à l'occasion de l'Edition de ses Ouvrages qui avoit paru à Amsterdam en 1701. Ce démêlé se termina par quelques Epigrammes de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'est ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce sujet le 12. de Mars, 1706. Après m'avoir dit que dans cette dernière Satire il n'en veut point aux Jésuites en général: „ La verité est, ajoûte-t il, qu'à la fin „ de ma Satire j'attaque directement les Journalistes de „ Trevoux, qui depuis notre accommodement, m'ont „ encore insulté dans trois ou quatre endroits de leur „ Journal. Mais ce que je leur dis, ne regarde ni les „ Propositions ni la Religion ; & d'ailleurs je prétens, au „ lieu de leur nom, ne mettre dans l'impression que des „ étoiles, quoi qu'ils n'aient pas eu la même circonspec- „ tion à mon égard.

§ VERS 343. &c. *Porte-la dans Trevoux. . . . Où de nouveaux Midas un Sénat Monachal, Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance, Pour juger Apollon* &c.] Les Jésuites

Tous les mois, apuïé de ta sœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

tes de Paris publient tous les Mois à Trevoux, petite ville de la Souveraineté de Dombes, un Journal intitulé *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.* Mr. Despréaux veut dire que ces Journalistes, presomptueux ignorans, s'érigent en Dictateurs de la République des Lettres, & condamnent ou maltraitent tous les Auteurs qui se distinguent par leur savoir & par leur merite. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 345. *Tous les mois appuïé de ta sœur l'Ignorance.*] Il y avoit :

Tous les mois sous l'appui &c.

FIN DES SATIRES.



EPITRES.

EPITRES.

EPITRE I.

AU ROI.

GRAND ROI, c'est vainement qu'abjurant la Satire,
Pour Toi seul desormais j'avois fait vœu d'écrire.
Dès

Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, conclu au mois de Mai, 1668. la France jouïssoit d'une heureuse paix. Mais la precedente guerre n'aiant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point satisfaite; & la plûpart des François ne respiroient que la guerre. Mr. Colbert seul en détournoit le Roi: disant que la Paix étoit l'unique moïen de faire fleurir les Arts & les Sciences, & de maintenir l'abondance dans le Roïaume. Ce fut pour seconder les intentions de ce grand Ministre, que notre Auteur composa cette Pièce, dans laquelle il entreprit de louër le Roi comme un Heros paisible, en faisant voir qu'un Roi n'est ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix, que dans la guerre.

§ Le Commentateur donne une étrange idée des François. *Après le Traité d'Aix-la-Chapelle*, dit-il, *la France jouïssoit d'une heureuse paix: mais la precedente guerre n'aiant duré qu'un peu plus d'une année, la valeur de la Nation n'étoit point satisfaite; & la plûpart des François ne respiroient que la guerre.* Il ne pretend pas, sans doute, que les François voulussent la guerre, pour ruïner & saccager leurs voisins. Ce n'étoit donc que pour le seul plaisir de batailler, & de faire voir leurs prouesses. Mais n'est-ce pas les representer comme des Spadassins, plus ridicules mille fois que les Chevaliers errants, qui dans leur folie se proposoient au moins de redresser les torts, & de faire regner la justice? Il ajoute qu'après la Paix d'Aix-la-Chapelle, *Mr. Colbert seul détournoit le Roi de faire la guerre.* Mais le motif secret qui avoit obligé les Ministres à faire cette Paix, ne leur

Dès que je prens la plume, Apollon éperdu
Semble me dire: Arrête, inſenſé, que fais-tu?
Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?

Cet-

permettoit pas de recommencer ſitôt la guerre. Ils s'étoient hâtez de la conclurre, craignant que Mr. de Turenne, qui commençoit à les traiter avec beaucoup de hauteur, ne ſe rendît maître des affaires. C'eſt ce que le Commentateur ne devoit pas ignorer. D'ailleurs, il a mal expliqué le but de cette Epître. Il dit que Mr. Despréaux y fait voir qu'*un Roi n'eſt ni moins grand, ni moins glorieux dans la paix que dans la guerre.* Mr. Despréaux va plus loin. Il y fait la Satire des Conquerans; & ſoutient que la veritable gloire d'un Roi ne conſiſte pas à *ravager la terre*, mais à rendre ſes Sujets heureux, en les faiſant jouïr d'une profonde paix.

En vain aux Conquerans
L'erreur parmi les Rois donne les premiers rangs, &c.

DU MONTEIL.

Cette Epître fut faite en 1669. & ce fut Madame de THIANGE qui la préſenta au Roi.

IMIT. Vers 3. *Dès que je prens la plume, Apollon éperdu.* &c.] Virgil. Eclog. VI. 3.

Cum canerem reges & prælia, Cynthius aurem
Vellit, & admonuit.

CHANG. Vers 5. *Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?*] Dans toutes les éditions qui ont précedé celle de 1701. il y avoit:

Où vas-tu t'embarquer? regagne les rivages.

L'Auteur avoit même mis dans la première compoſition:

——— ——— *Regagne le rivage:*
Cette mer où tu cours eſt célèbre en naufrage.

Mais

Cette mer où tu cours eſt célèbre en naufrages.
Ce n'eſt pas qu'aiſément, comme un autre, *à Ton char*
Je ne púſſe attacher *Aléxandre* & *Céſar*;
Qu'ai-

Mais ſes Amis lui conſeillèrent de mettre au pluriel, *célèbre en naufrages*, & *regagne les rivages*. Cépendant, comme cette dernière expreſſion n'eſt pas tout-à-fait juſte, il l'a corrigée en changeant le vers entier.

§ Voici la Critique que Des Marets fit de ces deux vers:

Où vas tu t'embarquer? regagne les rivages.
Cette Mer où tu cours eſt fameuſe en naufrages.

„ Ces deux vers, *dit-il*, ont long-temps occupé ſes amis; „ qui s'eſtant engagés à faire paſſer auprès du Roi cette „ Epître pour quelque choſe de rare; voiant qu'il avoit „ mis d'abord *regagne le rivage*, comme il eſtoit plus rai- „ ſonnable; & qu'enſuite pour rimer il avoit mis, *célèbre* „ *en naufrage*, ce qui ne valloit rien; ils jugerent qu'il „ falloit mettre *célèbre en naufrages*, au pluriel; & ſur cela „ ils propoſoient de mettre *regagne les rivages*; ce qui tou- „ tefois ne vaut rien: car il ſuffit à un Vaiſſeau qui eſt „ en danger de gagner un port ou un rivage, ſans en ga- „ gner pluſieurs. De ſorte qu'ils furent long temps par- „ tagez là-deſſus, pour ſçavoir s'il mettroit *rivage* & *nau-* „ *frage*, ou *rivages* & *naufrages*. . . . . . . Il fut conclu „ pour *rivages* & *naufrages*, comme leur ſemblant plus ſup- „ portable: parce que l'Auteur, pour la grande peine „ qu'il a dans les vers, ne pouvoit ſe reſoudre à chercher „ un autre ſens, & d'autres rimes. Mais voici un etran- „ ge malheur: C'eſt que pendant leur conteſtation ils ne „ prenoient pas garde au diſcours inſenſé & eperdu d'A- „ pollon, qui diſoit: *Où vas-tu t'embarquer?* & enſuite „ lui diſoit: *Regagne les rivages*: car puiſqu'il lui diſoit: „ *Où vas-tu t'embarquer?* il n'etoit pas embarqué; de ſorte „ qu'il n'étoit pas beſoin de lui dire, *Regagne les rivages*. „ Et Apollon étoit bien fou de lui dire *Cette mer où tu cours*, „ puiſqu'il lui conſeilloit de ne pas *s'embarquer*; & par „ conſequent il n'eſtoit pas encore ſur la Mer". DU MONTEIL.

CHANG. Vers 7. *Ce n'eſt pas qu'aiſément*, &c.] C'eſt dans l'édition de 1701. qu'il a mis ainſi. Dans toutes les éditions précédentes il y avoit:

 Ce

Qu'aisément je ne pûsse, en quelque Ode insipide,
T'éxalter aux dépens & *de Mars* & *d'Alcide*:
Te livrer *le Bosphore*, & d'un vers incivil
Proposer au *Sultan* de Te ceder le *Nil*.
Mais pour Te bien louer, une raison sévère
Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire:
Qu'après avoir joué tant d'Auteurs différens,
Phébus même auroit peur, s'il entroit sur les rangs:
Que par des vers tout neufs, avouez du Parnasse,
Il

Ce n'est pas que ma main, comme un autre, à Ton char,
Grand Roi, ne pût lier Aléxandre & César;
Ne pût, sans se peiner, dans quelque Ode insipide, &c.

VERS 16. *Phébus même auroit peur, s'il entroit sur les rangs.*] DESMARETS, dans sa *Défense du Poëme héroïque*, Dial. 4. a affecté de donner un faux sens à ce vers & au précedent. Il supose que l'Auteur a voulu dire, qu'*il fait trembler Apollon le Dieu des Poëtes.* Sur quoi il a accusé Mr. Despréaux d'orgueil & de présomption. Mais bien loin qu'il y ait ici de la vanité, on ne peut donner une plus grande marque de modestie, que le fait notre Poëte, en disant, *qu'il doit sortir de la route vulgaire pour bien louer le Roi*; & que *si Apollon lui même entroit sur les rangs* pour louer ce Prince, *il seroit effraïé* d'une si grande entreprise. Voilà le veritable sens de l'Auteur.

§ Le Commentateur n'a pas bien pris le sens de notre Poëte. Mr. Despreaux dit, qu'*après avoir* tourné en ridicule *tant d'Auteurs* qui s'étoient hazardez de *louer le Roi*; si Apollon lui-même se trouvoit en la place de lui Despreaux, & qu'il *entrât sur les rangs* pour louer ce Prince, il *auroit peur* de tomber dans les défauts que Despréaux a reprochez à ces Auteurs, & de s'exposer à la censure. Il est surprenant que le Commentateur ait pû s'y tromper. Il n'a pas été plus exact dans l'idée qu'il donne de la Critique de Des Marets. ,, Mais ce qui est bien plus admi- ,, rable en ce Poëte, *dit Des Marets*, c'est qu'en se moc- ,, quant de l'ambition des Conquerans, il est lui mesme
,, si

Il faut de mes dégoûts justifier l'audace;
Et, si ma Muse enfin n'est égale à mon Roi,
Que je prête aux Cotins des armes contre moi.
Est-ce-là cet Auteur, l'effroi de la Pucelle,
Qui devoit des bons vers nous tracer le modelle,
Ce Censeur, diront-ils, qui nous réformoit tous?
Quoi? ce Critique affreux n'en fait pas plus que nous?
N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
Comme lui, dans nos vers, pris *Memphis* & *Byzance*;
Sur

„ si ambitieux, qu'avec tant de mechans vers il pretend „ s'élever au dessus de tous les Poëtes, lesquels il croit „ faire trembler. Mesme il dit qu'il fait trembler Apol- „ lon le Dieu des Poëtes, disant de lui-mesme :

„ *Qu'après avoir joüé tant d'Autheurs differens,*
„ *Phœbus mesme auroit peur s'il entroit sur les rangs.*

Des Marets ne paroit pas avoir *affecté de donner un sens faux à ces deux vers*, ainsi que le Commentateur le lui attribuë : mais il a crû que notre Poëte vouloit dire, que si *Apollon lui-même* entreprenoit de louer le Roi, il craindroit que lui Despréaux ne le critiquât, comme il a fait *tant* d'autres *Auteurs*. Cependant, il a fort bien compris que ces deux Vers faisoient un sens complet, & qu'il falloit les joindre ensemble. Le Commentateur, au contraire, a supprimé le premier Vers, *qu'après avoir joué tant d'Auteurs differens*, qui determine le véritable sens de Mr. Despréaux, & a joint l'autre, *Phœbus même auroit peur s'il entroit sur les rangs*, avec celui-ci, *me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire*, qui est deux vers plus haut ; & fait dire en général à notre Poëte, que la difficulté qu'il y a à bien louer le Roi, pourroit même effrayer Apollon. Là-dessus, il releve la *Modestie* de Mr. Despréaux. Il croit donc que Mr. Despréaux, en reconnoissant que les talens de ce Dieu des Poëtes sont superieurs aux siens, *donne une grande marque de modestie!* Du Monteil.

Vers 21. ——— *L'effroi de la Pucelle*] Poëme de Chapelain, dont il est parlé en divers endroits des Satires.

N 3 Vers

Sur les bords de *l'Euphrate* abbatu *le Turban*,
Et coupé, pour rimer, *les Cèdres du Liban?*
De quel front aujourd'hui vient-il ſur nos briſées,
Se revêtir encor de nos phraſes uſées?
  Que répondrois-je alors? Honteux & rebuté
J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,
Et de mes triſtes vers admirateur unique,
Plaindre, en les reliſant, l'ignorance publique.

Quel-

VERS 28. *Et coupé, pour rimer, les Cèdres du Liban.*] Dans ce vers & les deux precedens, l'Auteur ſe moque des mauvais Imitateurs de MALHERBE, il fait alluſion à cette Stance d'une Ode de ce fameux Poëte:

O combien lors aura de veuves
La Gent qui porte le Turban!
Que de ſang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban!
Que le Bosphore en ſes deux rives
Aura de Sultanes captives!
Et que de meres à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De ſon courage & de ſa lance,
Aux funerailles de leurs fils!

THE'OPHILE s'eſt auſſi moqué de certains Poëtes de ſon tems, qui croioient avoir bien imité Malherbe, quand ils avoient emploïé ces ſortes de rimes extraordinaires.

Ils travaillent un mois à chercher comme à Fis
Pourra s'apparier la rime de Memphis;
Ce Liban, *ce* Turban, *& ces* rivieres mornes,
Ont ſouvent de la peine à retrouver leurs bornes.

VERS

Quelque orgueil en ſecret dont s'aveugle un Auteur,
Il eſt fâcheux, GRAND ROI, de ſe voir ſans
Lecteur,
Et d'aller du récit de Ta gloire immortelle,
Habiller chez Francœur le ſucre & la canelle.
Ainſi, craignant toûjours un funeſte accident,
J'imite de Conrart le ſilence prudent:
Je laiſſe aux plus hardis l'honneur de la carrière,

Et

VERS 38. *Habiller chez Francœur le ſucre & la canelle.*] CLAUDE JULIENNE, dit FRANCOEUR, fameux Epicier, qui demeuroit dans la Ruë St. Honoré, devant la Croix du Tiroir, à l'enſeigne du Franc-cœur. L'Auteur a preferé le nom de cet Epicier, parce qu'il fourniſſoit la Maiſon du Roi, & qu'il etoit connu de Sa Majeſté. On dit que le ſurnom de *Francœur* lui eſt venu de ce que l'un de ſes Ancetres etant *Fruitier* d'Henri III. ce Roi fut ſi content de l'affection & de la franchiſe avec laquelle cet Officier le ſervoit, qu'un jour il dit obligeamment, que *Julienne étoit un franc cœur.* Ce ſurnom demeura à Julienne, & ſes Deſcendans en ont herité. Mr. Despréaux ignoroit cette particularite touchant le nom de *Francœur.* C'eſt à propos de ce fait & de quelques autres ſemblables, qu'il me dit un jour: *A l'air dont vous y allez, vous ſaurez mieux votre Boileau que moi-même.*

VERS 40. *J'imite de Conrart le ſilence prudent.*] VALENTIN CONRART, Académicien celèbre, qui n'a jamais rien écrit. Il étoit né à Paris en 1603. & il fut nommé *Valentin*, parce que ſon Pere & ſes Aïeuls etoient de Valencienne en Flandres: Ses Parens, en lui donnant ce nom, voulurent conſerver le ſouvenir du lieu de leur origine. *Conrart* étoit Secretaire du Roi; & c'eſt chez lui que commencèrent les Aſſemblées qui donnèrent naiſſance à l'Académie Françoiſe. Quoi qu'il ne ſût pas la Langue Latine, il ne laiſſoit pas d'avoir acquis toutes les connoiſſances qu'un Homme de Lettres peut avoir. Il etoit même conſulte ſur les Ouvrages d'eſprit, comme un Homme qui s'étoit acquis le droit de juger & de decider. Il mourut le 21. de Septembre 1675. & ce ne fut qu'aprés ſa mort que

Et regarde le champ, aſſis ſur la barrière.
  Malgré moi toutefois, un mouvement ſecret
Vient flatter mon eſprit qui ſe taît à regret.
Quoi, dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,
Des vertus de mon Roi ſpectateur inutile,
Faudra-t-il ſur ſa gloire attendre à m'exercer,
Que ma tremblante voix commence à ſe glacer?
Dans un ſi beau projet, ſi ma Muſe rebelle
N'oſe le ſuivre aux champs de Lille & de Bruxelle,
Sans le chercher aux bords de l'Eſcaut & du Rhein,
La Paix l'offre à mes yeux plus calme & plus ſerein.
Oui, GRAND ROI, laiſſons-la les ſiéges, les batailles.
Qu'un autre aille en rimant renverſer des murailles;

Et

notre Auteur le nomma dans ce vers; car dans toutes les éditions précédentes il avoit mis: *J'obſerve ſur ton nom un ſilence prudent*. Ce dernier mot eſt une louange équivoque & fait alluſion à cette Epigramme de LINIERE;

Conrart, comment as-tu pû faire
Pour acquérir tant de renom?
Toi qui n'as, pauvre Secrétaire *,
Jamais imprimé que ton nom.

Après ſa mort on a publié un Recueil de ſes Lettres, & il avoit fait des Satires qui n'ont pas vû le jour.

VERS 50 —— *De Lille & de Bruxelle*. La campagne de Flandres, faite par le Roi, en l'année 1667.

VERS 61. *Pourquoi ces Eléphans*, &c.] Ce Dialogue entre Pyrrhus & Cynéas, eſt tiré de PLUTARQUE, dans *la Vie de Pyrrhus*; & il a été imité par RABELAIS, L. I.

* *Il étoit auſſi Secrétaire de l'Académie Françoiſe.*

Et souvent sur Tes pas marchant sans Ton aveu,
S'aille couvrir de sang, de poussière & de feu.
A quoi bon d'une Muse au carnage animée,
Echauffer Ta valeur déja trop allumée?
Jouïssons à loisir du fruit de Tes bienfaits,
Et ne nous lassons point des douceurs de la Paix.

Pourquoi ces Elephans, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?
Disoit au Roi Pyrrhus un sage Confident,
Conseiller très-sensé d'un Roi très-imprudent.
Je vais, lui dit ce Prince, à Rome où l'on m'appelle
Quoi faire? L'assièger. L'entreprise est fort belle,
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous:
Mais, Rome prise enfin, Seigneur, où courons-nous

Du

L. I. ch. 33.

VERS 64. *Conseiller très sensé &c.*] Pyrrhus convenoit, qu'il avoit conquis moins de villes par ses armes, que par l'eloquence de Cyneas.

Meme vers. ——— *D'un Roi très imprudent.*] Pyrrhus l'etoit en effet: c'est pourquoi Antigonus le comparoit à un Joüeur de dez.

VERS 67 *Et digne seulement d'Alexandre ou de vous.*] Le Poëte compare Pyrrhus à Alexandre, parce que Plutarque raporte que ceux qui voïoient l'ardeur de Pyrrhus dans les combats, disoient qu'il faisoit revivre Alexandre; & qu'au lieu que les autres Rois n'imitoient ce Conquerant que par les habits de pourpre, par les gardes, par le panchement du coû, & par un haut ton de voix; Pyrrhus le representoit par sa valeur & par ses belles actions *Vie de Pyrrhus.*

CHANG Vers 68. *Mais Rome prise enfin, Seigneur, où courons-nous?*] Dans les premières editions, il y avoit:

Mais quand nous l'aurons prise, hé bien que ferons-nous?

Du reste des Latins la conquête est facile.
Sans doute on les peut vaincre : Est-ce tout ? La Sicile
De là nous tend les bras, & bien-tôt sans effort
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.
Bornez-vous là vos pas ? Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, & Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter ?
Je vous entens, Seigneur, nous allons tout dompter.
Nous allons traverser les sables de Libye,
Asservir en passant l'Egypte, l'Arabie,
Courir delà le Gange en de nouveaux païs,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs :
Et ranger sous nos Loix tout ce vaste Hémisphère.
Mais de retour enfin, que prétendez-vous faire ?
Alors, cher Cyneas, victorieux, contens,
Nous pourrons rire à l'aise, & prendre du bon tems.
Hé, Seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Epire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire ?
Le conseil étoit sage, & facile à goûter.
Pyrrhus vivoit heureux, s'il eût pû l'écouter :

Mais

CHANG. Vers 70. *Sans doute on les peut vaincre :*] Il y avoit ici : *Fort bien, ils sont à nous.* Dans la seconde édition il mit : *Sans doute ils sont à vous.* Et enfin il le changea comme il est ici.

CHANG. Vers 73. *Bornez-vous là vos pas ?*] Il avoit mis dans la première édition : *Nous y voilà, suivons.* Dans la seconde : *Vous arrêtez-vous là ?* & dans celle de 1674. il mit : *En demeurez-vous là ?*

CHANG. Vers 84. *Nous pourrons rire à l'aise,*] Première édition : *Nous pourrons chanter, rire.*

VERS

Mais à l'Ambition d'oppofer la Prudence,
C'eſt aux Prélats de Cour prêcher la réſidence.
Ce n'eſt pas que mon cœur du travail ennemi,
Approuve un Faineant ſur le Trône endormi.
Mais quelques vains lauriers que promette la Guerre,
On peut être Heros ſans ravager la Terre.
Il eſt plus d'une gloire. En vain aux Conquerans
L'Erreur parmi les Rois donne les premiers rangs.
Entre les grans Heros ce ſont les plus vulgaires.
Chaque ſiècle eſt fécond en heureux Teméraires.
Chaque climat produit des Favoris de Mars.
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Céſars.
On a vû mille fois des fanges Méotides
Sortir des Conquerans, Goths, Vandales, Gépides.
Mais un Roi vraiment Roi, qui, ſage en ſes projets,
Sache en un calme heureux maintenir ſes Sujets,
Qui du bonheur public ait cimenté ſa gloire,
Il faut, pour le trouver, courir toute l'Hiſtoire.
La Terre compte peu de ces Rois bien-faiſans.
Le Ciel à les former ſe prépare long-tems.

Tel

VERS 101. *On a vû mille fois des fanges Méotides* &c.] Le *Palus* ou Marais *Méotide*, nommé maintenant la *Mer de Zabacche*, eſt ſitué entre l'Europe & l'Aſie, dans la petite Tartarie, au Nord de la Mer Noire, avec laquelle il communique. C'eſt des environs de cette contrée que ſont ſortis autrefois les *Goths* & les *Gépides*. A l'egard des *Vandales*, c'etoient des Peuples plus Septentrionaux venus du côté de la Mer Baltique, vers l'embouchure de l'Oder. CLUVER, *Germ. ant. L.* 3.

Tel fut cet Empereur, sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée:
Qui rendit de son joug l'Univers amoureux:
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux:
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux.
Mais où cherchai-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?
GRAND ROI, sans recourir aux Histoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vû dans les Plaines Belgiques,
Quand l'Ennemi vaincu, desertant ses remparts,
Au devant de ton joug couroit de toutes parts,

Toi-

VERS 109. *Tel fut cet Empereur*, &c.] TITUS, surnommé, *l'amour & les délices du Genre humain.*

VERS 114. *N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.*] Personne n'ignore la parole mémorable de cet Empereur: *Mes Amis*, dit-il, *j'ai perdu cette journée: Amici, diem perdidi*; se ressouvenant un soir, qu'il n'avoit fait du bien à personne ce jour-là. A la première lecture que l'on fit au Roi, de cette Epître, quand il fut arrivé à ces six vers, qui expriment le caractère de Titus, il en fut frapé d'admiration, & se les fit relire jusqu'à trois fois. Alfonse Roi d'Arragon, entendant parler du regret que sentoit Titus, quand il avoit passé un jour sans faire du bien à quelcun, témoigna que, graces au Ciel, il n'avoit jamais eu lieu de se faire un pareil reproche.

VERS 115. *Le cours ne fut pas long* &c.] Il ne dura que deux ans, deux mois, & vingt jours. AUSONE a dit de cet Empereur:

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis sanguinis, Orbis amor.

VERS 118. *Ne t'avons-nous pas vû dans les Plaines Belgiques.*]

Toi-même Te borner au fort de Ta victoire,
Et chercher dans la Paix une plus juste gloire?
Ce sont là les exploits que Tu dois avouër.
Et c'est par là, GRAND ROI, que je Te veux louër.
Assez d'autres sans moi, d'un stile moins timide,
Suivront aux champs de Mars Ton courage rapide;
Iront de Ta valeur effraïer l'Univers,
Et camper devant Dole au milieu des hivers.
Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
Je dirai les exploits de Ton Règne paisible.
Je peindrai les Plaisirs en foule renaissans:
Les Oppresseurs du peuple à leur tour gémissans.

On

ques.] La campagne de 1667. en Flandres, où le Roi se rendit maître de plusieurs villes. Cette guerre fut bien tôt terminée par le Traité fait à Aix-la-Chapelle, l'année suivante.

VERS 128. *Et camper devant Dole au milieu des hivers.*] C'est la première campagne de la Franche Comte. En 1668. le Roi partit de St. Germain en Laïe, le 2. de Fevrier, & revint le 28. après avoir, en moins de huit jours, conquis toute cette Province.

VERS 130. *Je dirai les exploits de Ton Règne paisible.*] Les 25. ou 30. vers suivans rappèlent les principales actions du Roi, depuis qu'il commença à regner par lui-même en 1661.

VERS 131. *Je peindrai les Plaisirs en foule renaissans.*] Les Fêtes Galantes, le Carrousel de l'an 1662., les Ballets, les Courses de bague, & les Fêtes données par le Roi à Versailles, sous le nom des *Plaisirs de l'Ile enchantée*, au mois de Mai 1664.

VERS 132. *Les Oppresseurs du peuple à leur tour gémissans.*] La Chambre de Justice établie au mois de Decembre, 1661. pour reconnoître les malversations commises par les Traitans, dans le recouvrement & dans l'administration des deniers publics,

On verra par quels soins ta sage prévoïance
Au fort de la famine entretint l'abondance.
On verra les abus par Ta main réformez;
La licence & l'orgueil en tous lieux réprimez;
Du débris des Traitans Ton Epargne grossie;
Des subsides affreux la rigueur adoucie;

Le

VERS 134. *Au fort de la famine entretint l'abondance.*] En 1662. le Roïaume, & particulierement la ville de Paris, étoient menacez d'une grande famine, causée par une stérilité de deux annees. Le Roi fit venir de Prusse & de Pologne, une grande quantité de Blé. On fit construire des fours dans le Louvre, & le pain fut distribué au Peuple à un prix modique, de sorte qu'on ne s'aperçut presque point de la nécessité publique.

VERS 135. *On verra les abus par Ta main réformez.*] Les duels abolis. Les Edits contre le luxe. L'etablissement de la Police en 1667. La sûreté publique retablie dans Paris, par un Règlement sur le port des armes, & contre les Gens sans aveu, par le redoublement du Guet & de la Garde; par l'etablissement des Lanternes, &c.

VERS 136. *La licence & l'orgueil en tous lieux réprimez.*] L'établissement des Grans jours, fait à Clermont en Auvergne, par une Declaration du Roi en 1665. Elle commence par ces mots: *La licence des guerres étrangères & civiles*, &c.

Et l'orgueil.] Ce mot désigne les Edits contre le luxe.

VERS 138. *Des subsides affreux la rigueur adoucie.*] Le Roi diminua la Taille, de six millions. On dressa, en 1664. & 1667. des Tarifs pour les marchandises; par ces Tarifs le Roi diminua ses droits; & il supprima la plûpart de ceux qu'on exigeoit sur les Rivières du Roïaume.

VERS 139. *Le Soldat dans la Paix sage & laborieux.*] La discipline militaire etablie & maintenuë parmi les Troupes. Le Roi faisoit des revûes frequentes, & obligeoit les Officiers de tenir les Soldats dans l'ordre & dans la discipline. Les Soldats furent aussi emploïez aux Travaux publics.

VERS 140. *Nos Artisans grossiers rendus industrieux.*] L'établisse-

Le Soldat dans la Paix sage & laborieux ;
Nos Artisans grossiers rendus industrieux :
Et nos Voisins frustrez de ces tributs serviles
Que païoit à leur art le luxe de nos Villes.
Tantôt je tracerai Tes pompeux Bâtimens,
Du loisir d'un Heros nobles amusemens.

J'en-

tablissement de plusieurs Manufactures, particulièrement des Tapisseries aux Gobelins, des Points de France, en 1665. & des Glaces de miroirs en 1666. Le prix des Points de Gènes & de Venise étoit si excessif, qu'on en a vu vendre une garniture sept mille livres. C'est à quoi le vers suivant fait allusion.

VERS 141. *Et nos Voisins frustrez de ces tributs serviles* &c.] On verra ci-après *, dans une Lettre de l'Auteur à Mr. de MAUCROIX, que LA FONTAINE faisoit un cas singulier de ce vers & du suivant, dans lesquels l'Auteur loue le Roi d'avoir établi la Manufacture des Points de France, à la place des Points de Venise. Mr. de Maucroix pretendoit avoir porté ce jugement sur ces deux vers, avant La Fontaine : comme on le verra dans la Reponse de Mr. de Maucroix à Mr. Despreaux. Après ces deux vers il y en avoit quatre autres, que l'Auteur a retranchez dans les dernières éditions :

O que j'aime à les voir, de Ta gloire troublez !
Se priver follement du secours de nos blez !
Tandis que nos vaisseaux par tout maîtres des ondes,
Vont enlever pour nous les trésors des deux Mondes.

VERS 143. —— *Tes pompeux Bâtimens.*] Le Roi faisoit alors bâtir le Louvre, avec cette belle Façade que l'on admire, comme un des plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait au Monde. Mais le Roi abandonna cette entreprise, pour faire bâtir à Versailles, & en plusieurs autres endroits.

VERS

* *Tom. IV.*

J'entens déja fremir les deux Mers étonnées,
De voir leurs flots unis au pié des Pirenées.
Déja de tous côtez la Chicane aux abois
S'en-

VERS 145. —— *Les deux Mers étonnées*, &c.] C'est la communication de la Mer Méditerranée avec l'Ocean, par le Canal de Languedoc. Cette entreprise est d'autant plus merveilleuse, qu'on en avoit toûjours regardé le succès comme impossible. Le dessein de ce Canal fut proposé en 1664., par le Sr. PAUL RIQUET, de Beziers, & l'on commença à y travailler en 1665.

VERS 148. *S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles Lois*] De toutes les Ordonnances du Roi, il n'y en a point de plus utiles à l'Etat, que celles qu'il a faites pour reformer la Justice, & pour abreger les procedures. Sa Majesté fit assembler les principaux Magistrats de son Conseil & du Parlement, qui tinrent plusieurs conferences chez Mr. le Chancelier Seguier, au commencement de l'année 1667. pour examiner & arrêter les Articles de l'Ordonnance civile, qui fut publiée au Mois d'Avril de la même année. L'Ordonnance sur les matieres criminelles, fut dressée & examinée de la même manière, & ensuite publiée au mois d'Août 1670

VERS 150 *Que de savans Plaideurs desormais inutiles!*] Après ce vers il y en avoit trente-deux qui faisoient la conclusion de cette Epitre, mais que l'Auteur retrancha dans la seconde edition, y substituant ceux que l'on voit ici. On peut assurer que cette Epitre n'a rien perdu dans ce changement. Voici les vers qui ont été supprimez:

Muse, abaisse ta voix: je veux les consoler,
Et d'un conte, en passant, il faut les regaler.
Un jour, dit un Auteur, &c.

Les douze vers qui contiennent la Fable de l'Huître, sont à la fin de l'Epitre II. L'Auteur continuë ainsi:

Mais quoi, j'entens déja quelque austère Critique,
Qui trouve en cet endroit la Fable un peu comique.
Que veut-il? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers
Souvent

S'enfuit au seul aspect de Tes nouvelles Lois.
O que ta main par là va sauver de Pupilles!
Que de savans Plaideurs desormais inutiles!

Qui

Souvent delasse Auguste en cent stiles divers;
Et, selon qu'au hazard son caprice l'entraine,
Tantôt perce les Cieux, tantôt rase la plaine.
Revenons toutefois. Mais par où revenir?
Grand Roi, je m'aperçois qu'il est tems de finir.
C'est assez: il suffit, que ma plume fidèle
T'ait fait voir en ces vers quelque essai de mon zèle.
En vain je prétendrois contenter un Lecteur,
Qui redoute sur tout le nom d'admirateur;
Et souvent pour raison, opposé à la Science,
L'invincible dégoût d'une injuste ignorance:
Prêt à juger de tout, comme un jeune Marquis;
Qui plein d'un grand savoir chez les Dames acquis,
Dedaignant le Public, que lui seul il attaque,
Va pleurer au Tartuffe, & rire à l'Andromaque.

L'Auteur expliqua les raisons de ce changement, dans un *Avertissement* qu'il mit à la seconde édition de son Epître. „ Je m'etois persuadé, dit-il, que la Fable de l'Huitre „ que j'avois mise à la fin de cette Epître au Roi, pour„ roit y délasser agreablement l'esprit des Lecteurs, qu'un „ sublime trop serieux peut enfin fatiguer: joint que la „ correction que j'y avois mise, sembloit me mettre à cou„ vert d'une faute dont je faisois voir que je m'apercevois „ le premier. Mais j'avouë qu'il y a eu des personnes de „ bon sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai neanmoins „ balancé long tems si je l'oterois, parce qu'il y en avoit „ plusieurs qui la loüoient avec autant d'excès que les au„ tres la blâmoient. Mais enfin, je me suis rendu à l'au„ torité d'un Prince, non moins considerable par les lu„ mières de son esprit, que par le nombre de ses victoires.

„ (C'étoit

Qui ne ſent point l'effet de Tes ſoins généreux?
L'Univers ſous Ton Règne a-t-il des Malheureux?
Eſt-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourſe,
Ni dans ces lieux brûlez où le jour prend ſa ſource,
Dont la triſte Indigence oſe encore approcher,
Et qu'en foule Tes dons d'abord n'aillent chercher?
C'eſt par Toi qu'on va voir les Muſes enrichies,
De leur longue diſette à jamais affranchies.
GRAND ROI, pourſui toujours, aſſûre leur repos.
Sans Elles un Heros n'eſt pas long-tems Heros.
Bien-tôt, quoi qu'il ait fait, la Mort d'une ombre noire
Enveloppe avec lui ſon nom & ſon hiſtoire.
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil.
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Heſperie
Enée enfin porta ſes Dieux & ſa Patrie.
Sans le ſecours des Vers, leurs noms tant publiez
Seroient depuis mille ans avec eux oubliez.

Non

„ (*C'étoit le Grand Prince de* CONDE'.) Comme il m'a „ déclaré franchement que cette Fable, quoi que très-„ bien contée, ne lui ſembloit pas digne du reſte de l'Ou-„ vrage; je n'ai point reſiſté, j'ai mis une autre fin à ma „ Pièce, & je n'ai pas crû, pour une vingtaine de vers, „ devoir me brouiller avec le premier Capitaine de notre „ Siècle, &c.

VERS 156. *Et qu'en foule tes dons* &c.] En 1663. le Roi donna des penſions aux Gens de Lettres, dans toute l'Europe.

§ IMIT. Vers 160. *Sans elles un Heros n'eſt pas long tems Heros;*

Non, à quelques hauts faits que Ton destin t'appèle,
Sans le secours soigneux d'une Muse fidèle,
Pour t'immortaliser Tu fais de vains efforts.
Apollon Te la doit: ouvre-lui Tes trésors.
En Poëtes fameux rens nos climats fertiles.
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.
Que d'illustres témoins de Ta vaste bonté
Vont pour Toi déposer à la Posterité!
Pour moi, qui sur Ton nom déja brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la Satire,
Je n'ose de mes Vers vanter ici le prix.
Toutefois, si quelcun de mes foibles Ecrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour Ta gloire aura-t-il son usage.
Et comme Tes exploits, étonnant les Lecteurs,
Seront à peine crûs sur la foi des Auteurs;
Si quelque Esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croïables;

BOI-

Heros, &c.] Horace, L. IV. Od. IX. v. 25.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi: sed omnes illacrimabiles
Urgentur, ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro.

DU MONTEIL.

IMIT. Vers 174. *Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.*]

BOILEAU, qui, dans ses Vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité;

Qui

giles.] Martial donne à un Mécenas le même pouvoir que l'on donne ici à un Auguste.

Sint Mecænates, non deerunt, Flacce, Marones. Liv. VIII. Epig. 56.

VERS 187. *Boileau, qui dans ses vers &c.*] Cet endroit a été comparé avec un autre de l'Epître huitième Voïez la Remarque sur le Vers 80. de cette dernière Epître.

VERS dernier *A pourtant de ce Roi parlé comme l'Histoire.*] Dans le tems que notre Auteur composa cette Epître, il travailloit au Poëme du *Lutrin.* Pour loüer le Roi d'une manière nouvelle il fit l'admirable Récit de la Molesse, qui est à la fin du second Chant de ce Poëme. Cette ingenieuse fiction eut un succès extrèmement heureux. Le Roi, qui ne connoissoit Boileau que par ses Satires, voulut voir le Poëte qui le savoit si bien loüer; & ordonna à Mr. Colbert de le faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr. Despréaux parut devant le Roi, étant présenté par Mr. de Vivonne. Il recita à Sa Majesté une partie du *Lutrin*, qui n'avoit pas encore paru, & quelques autres Pièces, dont le Roi fut très-satisfait. A la fin, Sa Majesté lui demanda, quel étoit l'endroit de ses Poësies qu'il trouvoit le plus beau? Il pria le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement: ajoûtant qu'un Auteur étoit peu capable de donner le juste prix à ses propres Ouvrages; & que pour lui, il n'estimoit pas assez les siens, pour les mettre ainsi dans la balance. *N'importe*, dit le Roi, *Je veux que vous me disiez votre sentiment.* Mr. Despréaux obéit, en disant que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Epître qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté; & récita les quarante vers par lesquels finit cette Epître. Le Roi n'avoit pas vû cette fin, parce que l'Auteur l'avoit faite depuis peu, pour être mise à la place de la Fable de l'Huitre & des Plaideurs. Ces derniers vers touchèrent sensiblement le Roi, son émotion parut dans ses yeux, & sur son visage. Il se leva de son fauteuil avec un air vif & satisfait. Cependant, comme il est toûjours maitre de ses mouvemens, & qu'il parle sur le champ avec tant de justesse qu'on ne pourroit mieux dire après y avoir pensé

long-

Qui mit à tout blâmer ſon étude & ſa gloire,
A pourtant de ce Roi parlé comme l'Hiſtoire.

long-tems: *Voilà qui eſt très-beau*, dit-il, *cela eſt admirable. Je vous loüerois davantage, ſi vous ne m'aviez pas tant loüé. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent; mais ce n'eſt pas aſſez pour moi de vous loüer: Je vous donne une penſion de deux mille livres: j'ordonnerai à Colbert de vous la païer d'avance; & je vous accorde le privilège pour l'impreſſion de tous vos Ouvrages.* Ce ſont les propres paroles du Roi; & l'on peut croire que l'Auteur ne les a pas oubliées.

Avant que le Roi eût ainſi parlé, Mr. de Vivonne, frappé de la beauté des vers qu'il venoit d'entendre, prit brusquement l'Auteur à la gorge, & lui dit, par une ſaillie que la préſence du Roi ne put retenir: *Ah! Traitre, vous ne m'aviez pas dit cela.*

Notre Poëte revint de la Cour, comblé d'honneurs & de biens. Cependant il a dit pluſieurs fois, que la première réflexion que lui inſpira ſa nouvelle fortune, fut un ſentiment de triſteſſe: enviſageant la perte de ſa liberté, comme une ſuite inevitable des bienfaits dont il venoit d'être honoré.



EPITRE

EPITRE II.

A M. L'ABBÉ DES ROCHES.

A Quoi bon réveiller mes Muſes endormies,
Pour tracer aux Auteurs des Règles ennemies?
Penſes-tu qu'aucun d'eux veuille ſubir mes loix,
Ni ſuivre une Raiſon qui parle par ma voix?
O le plaiſant Docteur, qui, ſur les pas d'Horace,
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnaſſe!
Nos Ecrits ſont mauvais, les ſiens valent-ils mieux?
J'entens déja d'ici Liniere furieux,
Qui m'appèle au combat, ſans prendre un plus long
terme.

De

LA principale raiſon, pour laquelle l'Auteur compoſa cette Epître, fut pour conſerver la fable de l'Huître & des Plaideurs, qu'il avoit retranchée de l'Epître précédente. L'Abbé DES ROCHES à qui l'Epître II. eſt adreſſée, ſe nommoit JEAN-FRANÇOIS ARMAND FUMÉE, fils de FRANÇOIS FUMÉE, Seigneur DES ROCHES. Il deſcendoit d'ADAM FUMÉE, Premier Medecin de Charles VII. L'Abbé Des Roches mourut en 1711. âgé d'environ 75. ans, & c'eſt à ce même Abbé qu'eſt dédié le *Parnaſſe Réformé* de GABRIEL GUERET.

VERS 1. *A quoi bon réveiller* &c.] Les ſix premiers vers font connoître que l'Auteur travailloit alors à ſon Art Poëtique.

VERS 8. *J'entens déja d'ici Liniere furieux.*] Le Poëte LINIERE avoit beaucoup de facilité à faire de méchans vers. Notre Auteur l'avoit pourtant nommé honorablement dans la Satire IX. vers 236. Mais Liniere s'aviſa de faire une Critique très-offenſante de l'Epître IV. qui avoit été faite avant celle-ci. Pour toute vengeance, notre Auteur le pla-

ça

De l'encre, du papier, dit-il; qu'on nous enferme.
Voyons qui de nous deux plus aiſé dans ſes Vers,
Aura plûtôt rempli la page & le revers?
Moi donc qui ſuis peu fait à ce genre d'eſcrime,
Je le laiſſe tout ſeul verſer rime ſur rime,
Et ſouvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.
Mais toi qui ne crains point qu'un Rimeur te noirciſſe,
Que fais-tu cependant ſeul en ton Bénéfice?
Attens-tu qu'un Fermier payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part?
Vas-tu, grand défenſeur des droits de ton Egliſe,
De tes Moines mutins réprimer l'entrepriſe?
Croi-moi, dût Auzanet t'aſſurer du ſuccès,
Abbé,

ça ici, & en quelques autres endroits de ſes Ouvrages. Voïez l'Epître VII. vers 89. & l'Art poëtique, Chant II. vers 194.

IMIT. Ibid. *J'entens déja d'ici Liniere furieux* &c.] Horace, L. I. Sat. IV. v. 14.

Criſpinus minimo me provocat: accipe, ſi vis,
Accipe jam tabulas, detur nobis locus, hora,
Cuſtodes: videamus uter plus ſcribere poſſit.

VERS 23. —— *Dût Auzanet t'aſſurer du ſuccès.*] BARTHELEMI AUZANET, célèbre Avocat au Parlement de Paris. Il étoit extrèmement verſé dans la connoiſſance du Droit François; & les principales affaires ſe règloient ordinairement par ſes conſeils, ou par ſon arbitrage. Il mourut le 17. d'Avril, 1693. âgé de 82. ans, aïant été honoré par le Roi d'un brevet de Conſeiller d'Etat, quelques années avant ſa mort.

VERS

Abbé, n'entrepren point même un juſte procès.
N'imite point ces Fous, dont la ſotte avarice
Va de ſes revenus engraiſſer la Juſtice;
Qui toujours aſſignans, & toujours aſſignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnez.
Soûtenons bien nos droits: Sot eſt celui qui donne.
C'eſt ainſi devers Caen que tout Normand raiſonne.
Ce ſont là les leçons, dont un pere Manceau
Inſtruit ſon fils novice au ſortir du berceau.
Mais pour toi, qui nourri bien en deça de l'Oiſe,
As ſucé la vertu Picarde & Champenoiſe,
Non, non, tu n'iras point, ardent Bénéficier,

Fai-

VERS 30. *C'eſt ainſi devers Caen que tout Normand raiſonne.*] L'Auteur auroit pû dire: *vers Caen. C'eſt ainſi que vers Caen tout bas Normand raiſonne*; mais il a preféré *Devers Caen*, qui eſt une espèce de *Normanisme*. D'ailleurs, un Normand qui ſera de Caen même, dira toûjours: *Je ſuis devers Caen*, & ne dira pas, *Je ſuis de Caen.*

VERS 33. —— *Bien en deça de l'Oiſe.*] Rivière, qui a ſa ſource dans la Picardie, vers les limites du Hainaut & de la Champagne.

VERS 24. *As ſucé la vertu Picarde & Champenoiſe.*] Cette vertu eſt la franchiſe.

VERS 36. *Faire enroüer pour toi Corbin ni le Mazier.*] Deux Avocats criards, qui ſe chargeoient ſouvent de mauvaiſes cauſes. JAQUES CORBIN plaida ſa première cauſe à quatorze ans, & ne plaida pas mal pour ſon âge: MARTINET célèbre Avocat, fit alors cette Epigramme.

Vidimus attonito puerum garrire Senatu.
Bis pueri; puerum qui ſtupuere Senes.

Son Pere étoit auſſi Avocat, & ſe mêloit de Poëſie. Il offrit

Faire enroüer pour toi Corbin ni le Mazier.
Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,
Consulte-moi d'abord, & pour la réprimer,
Retien bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un Auteur, n'importe en quel chapitre,
Deux Voïageurs à jeun rencontrèrent une huître.
Tous deux la contestoient, lorsque dans leur chemin,
La Justice passa la balance à la main.
Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La Justice, pesant ce droit ligitieux,

De-

un tableau votif à Notre-Dame, pour obtenir à son fils un heureux succès dans sa plaidoirie; & mit ces deux vers au bas du tableau:

Vierge au Visage benin,
Faites grace au petit Corbin.

Voïez la Remarque sur le vers 36. du quatrième Chant de l'Art poëtique. LE MAZIER: voïez le vers 123. de la Satire I.

VERS 41. *Un jour, dit un Auteur*, &c.] Mr. Despréaux avoit appris cette Fable de son pere, auquel il l'avoit oui conter dans sa jeunesse. Elle est tirée d'une ancienne Comédie Italienne. Cette même Fable a été mise en vers par LA FONTAINE; mais au lieu de *la Justice*, il a mis un Juge, sous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'huître: en quoi notre Auteur disoit que La Fontaine a manqué de justesse; car ce ne sont pas les Juges seuls qui causent des frais aux Plaideurs: ce sont tous les Officiers de la Justice.

CHANG. Vers 45. *Devant elle à grand bruit.*] Dans les premières éditions il y avoit: *Devant elle aussi-tôt.*

Demande l'huître, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux;
Et par ce bel Arrêt terminant la bataille:
Tenez; voilà, dit-elle, à chacun une écaille.
Des sottises d'autrui nous vivons au Palais:
Messieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix.

IMIT. Vers 51. *Des sottises d'autrui nous vivons au Palais.*] Jean Owen L. I. Epigram. 15.

Stultitiâ nostrâ, Justiniane, sapis.

VERS derniers. —— *Adieu, vivez en paix.*] Le Peuple Romain rendit un semblable jugement sur une contestation, entre les Ariciens & les Ardéates. Ces deux Peuples étant en guerre pour la possession de certain Païs, en remirent la décision au Peuple Romain. La Cause se plaida solemnellement devant le Peuple; & quand on fut sur le point de recueillir les suffrages, un certain homme nommé SCAPTIUS, âgé de quatre-vingt-trois ans, remontra que les terres dont il s'agissoit, étoient de la dépendance de Corioles, Ville qui apartenoit au Peuple Romain. Sans examiner autrement la vérité de cette proposition, le Peuple s'adjugea ces terres par droit de bienséance, & renvoïa les Ardéates, & les Ariciens. *Tite-Live, Livre 3. à la fin, l'an 307. de Rome.*



EPITRE III.

A M. ARNAULD,

DOCTEUR DE SORBONNE.

OUI, sans peine, au travers des sophismes de
Claude,
ARNAULD, des Novateurs tu découvres la fraude;
Et

CEtte Epître est adressée à Mr. ARNAULD, Docteur de Sorbone, célèbre par sa Doctrine & par ses Ecrits. Les troubles de l'Eglise Gallicane aïant été pacifiez en 1668. par le Pape Clement IX. & par le Roi; Mr. Arnauld eut non seulement la liberté de paroître, mais il fut reçu par le Nonce du Pape, & par le Roi même avec toutes les marques possibles d'estime. Mr. le Premier Président de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignèrent le plus d'empressement. Ce Magistrat avoit un apartement dans la maison que les Chanoines Réguliers de Sainte Genevieve ont à Auteuil, où il alloit quelquefois se delasser des fatigues de la Magistrature, & donner à la retraite les momens qu'il pouvoit dérober à ses pénibles fonctions. Un jour il assembla dans cette maison, Mr ARNAULD, Mr. NICOLE, Mr. DESPRE'AUX, & quelques autres personnes choisies à qui il donna à dîner. Il arriva entre Mr. Arnauld & Mr. Despréaux, ce qui arrive ordinairement entre deux hommes d'un mérite distingué, & d'une réputation éclatante, lors qu'ils se voient pour la première fois: Ils furent d'abord liez d'une étroite amitié, cette amitié dont ils firent gloire pendant leur vie, a duré jusqu'à leur mort, nonobstant une séparation de plusieurs années.

Le sujet de cette Epître est *la mauvaise Honte*. PLUTARQUE a fait un Traité sur le même sujet; mais notre Auteur ne l'a point imité. Elle fut composée en 1673 après l'Epître IV. au Roi. Ainsi elle est la cinquième selon l'ordre du tems.

VERS I, —— *Au travers des sophismes de Claude*, &c.]

Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
Mais que sert que ta main leur défille les yeux,
Si toujours dans leur ame une pudeur rebelle,
Prêts d'embrasser l'Eglise, au Prêche les rappelle?
Non, ne croi pas que Claude habile à se tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper:
Mais un Demon l'arrête, & quand ta voix l'attire,
Lui dit: Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire?
Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,
Lui peint de Charenton l'hérétique douleur;
Et balançant Dieu même en son ame flottante,
Fait mourir dans son cœur la Vérité naissante.
Des superbes Mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, ARNAULD, c'est la Honte du bien.
Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint

Mr. Arnauld étoit alors occupé à écrire contre M. CLAUDE, Ministre de Charenton ; sur la foi de l'Eglise touchant l'Euchariltie.

VERS 12. *Lui peint de Charenton.*] Village à deux lieuës audessus de Paris, où les Reformés avoient un Temple pour l'exercice de leur Religion, avant la révocation de l'Edit de Nantes. Mr. Claude étoit Ministre de cette Eglise.

VERS 16. —— *C'est la Honte du bien.*] Ce demi-vers exprime le sujet de cette Epître.

IMIT. Ibid. —— *C'est là Honte du bien.*] Horace, L. I. Ep. XVI. v. 24.

Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.

VERS 27. *C'est-là de tous nos maux le fatal fondement.*] Homère,

Peint l'Honneur à nos yeux des traits de l'Infamie ;
Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
Par elle la Vertu devient lâche & timide.
Vois-tu ce Libertin en public intrépide,
Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit ?
Il iroit embrasser la Vérité qu'il voit ;
Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.
C'est-là de tous nos maux le fatal fondement.
Des jugemens d'autrui nous tremblons follement ;
Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.
Miserables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.

A

mère, *Iliade* Liv. XXIV. v. 44. & 45. dit, que la honte est un des plus grans maux, & un des plus grans biens. En effet, elle est un grand mal aux hommes lors qu'elle les empêche d'oser faire le bien ; & elle est un grand bien lors qu'elle les empêche de faire le mal.

IMIT. Vers 30. *Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.*] Ce vers exprime le véritable sens de celui ci de Perse, Satire I. *Nec te quæsiveris extra.* Cette expression de Perse est fort serrée, & c'est une de celles que notre Auteur avoit en vûë, quand il a dit dans l'Art poëtique:

Perse en ses vers obscurs, mais serrez & pressans,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Voïez le vers 26. de l'Epître V.

A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle;
Faire de notre mal un secret ridicule?
Le feu sort de vos yeux petillans & troublez;
Votre pouls inégal marche à pas redoublez;
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous? Je n'ai rien. Mais.... Je n'ai rien; vous dis-je,
Répondra ce Malade à se taire obstiné.
Mais cependant voilà tout son corps gangrené;
Et la fièvre demain se rendant la plus forte,
Un Benitier aux piés, va l'étendre à la porte.

Pré-

IMIT. Vers 33. *A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle*, &c.] Horace, Liv. I. Ep. XVI. 21.

Neu si te populus sanum recteque valentem
Dictitet, occultam febrem, sub tempus edendi,
Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.
Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.

IMIT. Vers 38. *Qu'avez-vous? Je n'ai*, &c.] Perse, Satire III. 94.

Heus, bone, tu palles. Nihil est. Videas tamen istud,
Quidquid id est.

IMIT. Vers 42. —— *Va l'étendre à la porte.*] Perse, Sat. III. 105.

In portam rigidos calces extendit.

IMIT. Vers 44. *Le jour fatal est proche & vient comme un voleur.*] Cette comparaison de la Mort avec un voleur, est tirée des Livres Saints. *Vigilate ergo*, dit JESUS-CHRIST, *quia*

Prévenons ſagement un ſi juſte malheur.
Le jour fatal eſt proche, & vient comme un voleur.
Avant qu'à nos erreurs le Ciel nous abandonne,
Profitons de l'inſtant que de grace il nous donne.
Hâtons-nous ; le Tems fuit, & nous traine avec ſoi.
Le moment où je parle eſt déja loin de moi.
Mais quoi ? toûjours la Honte en eſclaves nous lie.
Oui, c'eſt toi qui nous perds, ridicule Folie :
C'eſt toi qui fis tomber le premier Malheureux,
Le jour que d'un faux bien ſottement amoureux,
Et n'oſant ſoupçonner ſa femme d'impoſture,

Au

quia neſcitis quâ horâ Dominus veſter venturus ſit. . . . Si ſciret paterfamilias quâ horâ Fur venturus eſſet, vigilaret utique. Matth. XXIV. 42. Luc XII. 39. *Scitis quia dies Domini ſicut Fur in nocte, ita veniet,* I. ad Theſſal. V. 2. *Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam Fur, & neſcies quâ horâ veniam ad te.* Apocal. III. 3.

VERS 48. *Le moment où je parle eſt déja loin de moi.*] L'Auteur qui ſe levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la première fois qu'il récita cette Epître à Mr. Arnauld, qui l'étoit venu voir dès le matin. Quand il en fut à ce vers, il le récita d'un ton léger & rapide, comme il doit être récité, pour exprimer la rapidité du tems qui s'enfuit. Mr. Arnauld, frappé de la légèreté de ce vers, ſe leva brusquement de ſon ſiège ; & marchant fort vite par la Chambre, comme un homme qui fuit, il redit pluſieurs fois : *Le moment où je parle eſt déja loin de moi.* Celui de Perſe qui ſera cité tout à l'heure, n'eſt pas moins léger non plus que celui-ci de Malherbe : *La nuit eſt déja proche à qui paſſe midi.*

IMIT. Ibid. *Le moment où je parle* &c.] Perſe, Satire V. v. 153.

—— *Fugit hora ; hoc quod loquor, inde eſt.*

Au Démon par pudeur il vendit la Nature.
Hélas! avant ce jour qui perdit ses Neveux,
Tous les Plaisirs couroient au devant de ses vœux.
La Faim aux Animaux ne faisoit point la guerre:
Le Blé pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
N'attendoit point qu'un bœuf, pressé de l'éguillon,
Traçât à pas tardifs un pénible sillon.
La Vigne offroit par tout des grappes toujours pleines,
Et des ruisseaux de lait serpentoient dans les plaines.
Mais dès ce jour Adam déchû de son état,

D'un

IMIT. Vers 56. *Tous les Plaisirs couroient au devant de ses vœux*, &c.] Virgile, *Eglogue* IV. v. 28.

Molli paulatim flavescet campus aristâ,
Incultisque rubens pendebit sentibus uva;
Et duræ quercus sudabunt roscida mella. . . .
Non rastros patietur humus, non vinea falcem;
Robustus quoque jam tauris juga solvet arator.

Le même Poëte, *Georg.* I. v. 127.

——— ——— ——— Ipsaque tellus
Omnia liberiùs, nullo poscente, ferebat.
Ille malum virus serpentibus addidit atris,
Prædarique lupos jussit, pontemque moveri.
Mellaque decussit foliis, ignemque removit,
Et passim rivis currentia vina repressit. . . . .

Vers 150.

Mox & frumentis labor additus, ut mala culmos

Esset

D'un tribut de douleurs païa son attentat.
Il fallut qu'au travail son corps rendu docile,
Forçât la Terre avare à devenir fertile.
Le chardon importun hérissa les guérets:
Le serpent venimeux rampa dans les forêts:
La Canicule en feu désola les campagnes:
L'Aquilon en fureur gronda sur les montagnes.
Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison,
Il fallut aux brebis dérober leur toison.
La Peste en même tems, la Guerre & la Famine;
Des

Esset rubigo, segnisque horreret in arvis
Carduus:

Ovide, *Metamorph.* I. v. 100.

Mollia securæ peragebant otia mentes.
Ipsa quoque immunis, rastroque intacta, nec ullis
Saucia vomeribus, per se dabat omnia Tellus.....
Mox etiam fruges tellus inarata ferebat:
Nec renovatus ager gravidis canebat aristis.
Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant:
Flavaque de viridi stillabant ilice mella.
Postquam Saturno &c.

Et Horace, *Epod.* XVI. 43.

Reddit ubi Cererem tellus inarata quotannis;
Et imputata floret usque vinea. &c.

VERS 60. *Traçât à pas tardifs un pénible sillon.*] Ce vers marque bien la démarche pesante d'un bœuf. *Un pénible sillon:*

Des malheureux Humains jurèrent la ruïne;
Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
Que la mauvaise Honte exerça dans les cœurs.
De ce nid à l'instant sortirent tous les Vices.
L'Avare des premiers en proie à ses caprices,
Dans un infame gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.
L'Honneur & la Vertu n'osèrent plus paroître.
La Piété chercha les Deserts & le Cloître.
Depuis on n'a point vû de cœur si détaché,
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché.
Triste & funeste effet du premier de nos crimes!
Moi-même, ARNAULD, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des Mortels par la Honte abattu,
En vain j'arme contre elle une foible vertu.
Ainsi toujours douteux, chancelant & volage,
A peine du limon, où le Vice m'engage,

J'ar-

fllon: Cette figure est semblable à *l'hérétique douleur*, du douzième vers; & au *Lit effronté* de la Satire X. vers 345.

VERS 80. *Pour toute honte alors compta la pauvreté.*] Un Prelat, qui d'ailleurs avoit du mérite, avoit pris le caractère exprimé dans ce vers. Il ne faisoit cas d'un homme qu'à proportion du bien qu'il avoit: faisant consister tout le mérite & tout l'honneur dans les richesses.

IMIT. Vers 90. *A peine du limon* &c.] Horace, Livre II. Satire VII. vers 27.

Nequicquam cœno cupiens evellere plantam,

VERS

J'arrache un pié timide, & sors en m'agitant,
Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.
Car si, comme aujourd'hui, quelque raïon de zèle
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un gêste, d'un regard je me sens alarmer;
Et même sur ces Vers que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

VERS 92. *Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.*] L'Auteur avoit ainsi exprimé sa pensée:

A peine du limon où le Vice m'engage,
J'arrache un pié timide, ...
Que l'autre m'y reporte, & s'embourbe à l'instant.

La difficulté étoit d'achever le second vers. Il consulta Mr. RACINE, qui trouva la chose très-difficile. Cependant Mr. Despréaux lui dit le lendemain la fin du vers: *& sors en m'agitant.* Cette fin est d'autant plus belle, qu'elle fait une image qui n'est pas dans le vers d'Horace:

Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.



EPITRE IV.

AU ROI.

EN vain, pour Te louer, ma Muse toujours prête,
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête:
Ce païs, où cent murs n'ont pû Te résister,
GRAND ROI, n'est pas en Vers si facile à dompter.

Des

LEs marques de bonté & de distinction que le Roi donna à Mr. Despréaux, la première fois qu'il eut l'honneur de paroître devant Sa Majesté, * lui avoient inspiré une vive reconnoissance. Les conquêtes de ce Grand Roi fournirent bien tôt au Poëte une occasion de signaler son zèle. En 1672. Sa Majesté fit en Personne la Campagne de Hollande, l'une des plus glorieuses de son règne. Dans cette Campagne, qui ne dura qu'environ deux mois, le Roi conquit trois Provinces, & prit plus de quarante Villes: son Armée passa le Rhin à la vûë des Ennemis qui gardoient le rivage opposé; Amsterdam, cette riche & superbe ville, fut sur le point de se soumettre à la domination du Roi; & peu s'en fallut qu'il ne se rendît le maître de tout le reste de la Hollande. Parmi de si grans évenemens, notre Poëte choisit le passage du Rhin, comme le sujet le plus brillant, & par conséquent le plus susceptible des ornemens de la Poësie. Cette action se passa le 12. de Juin 1672. L'Epître fut composée au mois de Juillet suivant, & imprimée au mois d'Août. Elle est la seconde selon l'ordre du tems.

CHANG. Vers 7. *Et l'oreille effraïée*, &c.] Dans les premières éditions il y avoit:

Pour trouver un beau mot, des rives de l'Issel,
Il faut toûjours bronchant, courir jusqu'au Tessel.

Dans l'édition de 1683.

Psst

* *Voïez la note sur le dernier vers de l'Epître I.*

Des Villes, que Tu prens, les noms durs & barbares
N'offrent de toutes parts que syllabes bizares;
Et, l'oreille effraïée, il faut depuis l'Issel,
Pour trouver un beau mot, courir jusqu'au Tessel.
Oui, par tout de son nom chaque Place munie,
Tient bon contre le Vers, en détruit l'harmonie.
Et qui peut, sans frémir, aborder Woërden?
Quel Vers ne tomberoit au seul nom de Heusden?

Quel-

Pour trouver un beau mot, il faut depuis l'Issel,
Sans pouvoir s'arrêter, courir jusqu'au Tessel.

Dans celle de 1694.

On a beau s'exciter: il faut depuis l'Issel,
Pour trouver un beau mot, &c.

Enfin dans la derniere de 1701.

Et, l'oreille effraïée, il faut &c.

Ibid. —— *Il faut depuis l'Issel*, &c.] Rivière des Païs-Bas, qui se jette dans le Zuider-zée, ou la Mer de Sud. Cette Rivière reçoit les eaux du Rhin par un canal qui fut tiré depuis Arnhem jusqu'à Doesbourg, par Drusus, Pere de l'Empereur Claude, & de Germanicus. Le Prince d'Orange, qui commandoit les Troupes des Hollandois, abandonna l'*Issel*, le 13. de Juin, 1672.

Vers 8. —— *Courir jusqu'au Tessel.*] Isle de la Hollande, dans l'Ocean Germanique, à l'entrée du Golphe nommé le Zuider-zée.

Vers 11. —— *Aborder Woërden?*] Ville du côté de Hollande, située sur le Rhin.

Chang. Vers 12. —— *Au seul nom de Heusden?*] Dans les premières éditions on lisoit *Narden.*

Ibid. —— *Au seul nom de Heusden?*] Autre ville de la même Province près de la Meuse.

Quelle Muse à rimer en tous lieux disposée,
Oseroit approcher des bords du Zuiderzée?
Comment en Vers heureux assiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageningen, Harderwic, Knotzembourg;
Il n'est Fort entre ceux que Tu prens par centaines,
Qui ne puisse arrêter un Rimeur six semaines:
Et par tout sur le Whal, ainsi que sur le Leck,
Le Vers est en déroute, & le Poëte à sec.

Encor si Tes exploits, moins grans & moins rapides,
Laissoient prendre courage à nos Muses timides,

Peut-

VERS 14. —— *Des bords du Zuider-zée.*] Le *Zuider-zée* est un grand Golphe entre les Provinces de Frise, d'Over-Issel, de Gueldre, & de Hollande. Anciennement c'étoit un Lac, & des Marais, formez par la branche Septentrionale du Rhin jointe à l'Issel ; & les anciens Géographes le nommoient *Flevus*, ou *Flevilacus*. Les eaux de la Mer ont dans la suite couvert & inondé tous ces marais, & il s'en est formé le Zuider zée: *Mare Austrinum*, *Sinus Austrinus.* En Flamand, *Zuid*, signifie le Sud; & *Zée*, la Mer.

VERS 15. —— *Assiéger Doësbourg.*] Les Hollandois prononcent *Dousbourg*: Ville du Comté de Zutphen, située à l'endroit où les eaux du Rhin se joignent à l'Issel, par le canal de Drusus: *Drusiburgum.* Cette Ville fut prise le 22. de Juin, 1672. par MONSIEUR, Frere du Roi.

VERS 16. *Zutphen, Wageningen, Harderwic, Knotzembourg.*] *Zutphen*: Ville Capitale du Comté de Zutphen, prise par MONSIEUR, le 26 de Juin. *Wageningen, Harderwic*: Villes du Duché de Gueldre, qui se rendirent au Roi, le 22. & 23. de Juin. *Knotzembourg*, est un Fort, situé sur le Wahal, vis-à-vis de Nimègue: il est aussi nommé *le Fort de Nimègue.* Il fut assiégé le 15. de Juin, & pris le 17. par Mr. de Turenne.

VERS 19. *Et par tout sur le Whal, ainsi que sur le Leck.*] Le Wahal & le Leck, sont deux branches du Rhin qui se mêlent avec la Meuse.

VERS 24. *Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous sauver.*]

Peut-être avec le tems, à force d'y rêver,
Par quelque coup de l'Art nous pourrions nous sauver.
Mais dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'effarouche & recule en arrière.
Mon Apollon s'étonne; & Nimègue est à Toi,
Que ma Muse est encore au camp devant Orsoi.
Aujourd'hui toutefois mon zèle m'encourage;
Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.
Un trop juste devoir veut que nous l'essaïons.
Muses, pour le tracer, cherchez tous vos craïons.

Car,

ver.] L'Auteur donne ici l'exemple avec le précepte; car cette Epître est un jeu d'esprit, par lequel il se sauve de la difficulté en la montrant.

VERS 27. ——— *Et Nimègue est à Toi.*] Ville considérable des Provinces-Unies, Capitale du Duché de Gueldre. Elle fut prise le 9 de Juillet, 1672. par Mr. de Turenne, après six jours de siège. Cette Ville est fameuse par la Paix générale qui y fut concluë en 1678. entre la France, l'Espagne, & les Provinces Unies; & en 1679 entre la France & l'Empire.

VERS 28. *Au Camp devant Orsoi.*] Ville & Place forte sur la rive gauche du Rhin, dans le Duché de Clèves. Au commencement de la Campagne, le Roi fit assieger *Orsoi*, le premier de Juin, & le prit en deux jours. Sa Majesté tint long-tems son Camp devant cette Place après qu'elle eut été prise, de sorte que les Gazettes & les Lettres particulières, datoient toûjours, *du Camp devant Orsoi.* C'est à quoi l'Auteur fait allusion.

CHANG. Vers 31. *Un trop juste devoir* &c.] Premières éditions:

Le malheur sera grand, si nous nous y noïons.

Edition de 1694.

Il fait beau s'y noïer, si nous nous y noïons.

Edition de 1701.

Un trop juste devoir &c.

VERS

Car, puisqu'en cet exploit tout paroît incroïable,
Que la Vérité pure y ressemble à la Fable,
De tous vos ornemens vous pouvez l'égaïer.
Venez donc, & sur tout gardez bien d'ennuïer.
Vous savez des grans Vers les disgraces tragiques,
Et souvent on ennuye en termes magnifiques.

Au pié du mont Adulle, entre mille roseaux,
Le Rhin tranquille, & fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante;
Lors qu'un cri tout à coup suivi de mille cris,
Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.

Il

VERS 30. *Au pié du mont Adulle.*] Montagne, d'où le Rhin prend sa source: *Adula* selon Ptolomée, & Strabon. On l'appèle maintenant le *Mont de St. Godart.* Le Poëte a emploïé le nom ancien, soit parce qu'il est plus beau & plus poëtique, soit aussi parce que voulant parler du Dieu du Rhin & des Naïades, il auroit fait un anachronisme poëtique s'il en avoit usé autrement. Le lieu particulier où est la principale Source du Rhin (car il y en a deux) est une montagne qui fait partie du Mont St. Godart, & qui est appelée *Vogel-berg*, ou *Monte d'Uccello*: le mont de l'Oiseau: *Avicula.* Ce dernier mot a été peut-être formé d'*Adula.*

VERS 50. *A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.*] MOLIERE n'aprouva pas ce vers, parce qu'il signifie que la présence du Roi a deshonoré le Fleuve du Rhin. L'Auteur lui représenta que ce sont les Naïades de ce Fleuve qui parlent du Héros de la France comme d'un Ennemi qui veut soumettre à son joug leur Empire: qu'ainsi il est naturel qu'elles disent que Louïs a flétri l'ancienne gloire du Rhin. Mais Moliere ne se rendit pas.

VERS 51. *Que Rhimberg & Wesel terrassez en deux jours.*]

Ces

Il ſe trouble, il regarde, & par tout ſur ſes rives
Il voit fuir à grans pas ſes Naïades craintives,
Qui toutes accourant vers leur humide Roi,
Par un récit affreux redoublent ſon effroi.
Il apprend qu'un Héros conduit par la Victoire,
A de ſes bords fameux flétri l'antique gloire;
Que Rhimberg & Weſel, terraſſez en deux jours
D'un joug déja prochain menacent tout ſon cours.
Nous l'avons vû, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournez contre ſa tête.
Il marche vers Tholus, & tes flots en courroux
Au prix de ſa fureur ſont tranquilles & doux.
Il a de Jupiter la taille & le viſage;

Et

Ces deux Villes ſont ſituées ſur le Rhin: l'une ſur la rive gauche du Fleuve, & l'autre ſur la rive droite. *Weſel* eſt une Ville du Duché de Cleves, qui appartenoit aux Hollandois depuis l'an 1629. & le Prince de Condé la prit le 4. de Juin 1672. après deux jours de Siège. *Rhimberg* étoit auſſi ſous la domination des Hollandois, & fut pris le 6. du même mois.

VERS 55. *Il marche vers Tholus*] Village ſur la rive gauche du Rhin au-deſſus du Fort de Skink, à la pointe du Bétauw. *Tolhuis*, en Langage Flamand, ſignifie *un Bureau où l'on reçoit les péages.* C'eſt en cet endroit que les François paſſèrent le Rhin à la nage.

VERS 57. *Il a de Jupiter la taille & le viſage.*] Louïs XIV. eſt ici comparé à Jupiter, mais c'eſt à Jupiter foudroïant & exterminateur. Ainſi cette comparaiſon eſt bien plus glorieuſe que ſi le Poëte avoit dit que le Roi reſſembloit au Dieu Mars, comme quelques Critiques le vouloient: car Mars n'eſt qu'un Dieu ſubalterne. Homère donne au Roi Agamemnon, la tête & les yeux de Jupiter quand il lance la foudre. *Iliade II. v.* 478.

VERS.

Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage
Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts;
Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Le Rhin tremble & frémit à ces tristes nouvelles;
Le feu sort à travers ses humides prunelles.
C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois
Ait appris à couler sous de nouvelles loix;

Et

VERS 58. *Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage, Sur un pont en deux jours* &c.] JULES CÉSAR faisant la guerre dans les Gaules, passa deux fois le Rhin pour aller châtier les Peuples d'Allemagne, qui avoient envoïé du sécours aux Gaulois. La premiére fois son armée passa sur un pont, pour la construction duquel il emploïa dix jours de tems, * & non pas deux jours comme le dit ici notre Poëte. Je lui fis faire cette observation, dans une Lettre que je lui écrivis le 4. d'Avril, 1703. „ Au fond cette „ circonstance est assez indifferente, lui disois-je, mais il „ semble que vous auriez dû marquer un peu plus d'exacti„ tude dans le fait historique. Elle tourne même à la gloi„ re du Roi, qui a fait en un moment, ce que le plus „ grand Capitaine de l'Empire Romain n'a pu faire qu'en „ dix jours, & avec le secours d'un pont.

Mr. Despréaux me fit cette réponse le 8. du même mois. „ Je n'ai jamais voulu dire que Jules César n'ait mis que „ deux jours à ramasser & à lier ensemble les matériaux „ dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin. „ Il n'est question dans mes vers que du tems qu'il mit à „ faire passer ses troupes sur ce pont, & je ne sai même „ s'il y emploïa deux jours. Le Roi, quand il passa le „ Rhin, fit amener un très-grand nombre de Bateaux de „ cuivre, qu'on avoit été plus de deux mois à construire, „ & sur un desquels même Mr. le Prince & Mr. le Duc „ passérent. Mais qu'est-ce que cela fait à la rapidité avec „ laquelle toutes ses troupes traversérent le Fleuve; puis „ qu'il est certain que toute son armée passa comme celle „ de Jules César, avec tout son bagage, en moins de deux „ jours?

* *Comment. de César, L. 4. ch. 2. & L. 6. Plutarq. Vie de Jules César, ch. 7.*

Et de mille remparts mon onde environnée
De ces Fleuves sans nom suivra la destinée ?
Ah ! périssent mes eaux, ou par d'illustres coups
Montrons qui doit céder des Mortels ou de Nous.
A ces mots essuyant sa barbe limoneuse,
Il prend d'un vieux Guerrier la figure poudreuse.
Son front cicatricé rend son air furieux,

Et

„ jours ? Voila ce que veut dire le vers : *Sur un pont en deux*
„ *jours trompa tous tes efforts.* En effet, quel sens autrement
„ pourroit on donner à ces mots : *Trompa tous tes efforts ?*
„ Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à détruire le pont que fai-
„ soit construire Jules Cesar, lors que les bateaux étoient
„ encore sur le chantier ? Il faudroit pour cela qu'il se fût dé-
„ bordé : encore auroit-il été pris pour dupe, si César avoit
„ mis ses atteliers sur une hauteur. Vous voïez donc bien,
„ Monsieur, qu'il faut laisser, *deux jours* ; parce que si je
„ mettois *dix jours*, cela seroit fort ridicule, & je donne-
„ rois aux Lecteurs une idée fort absurde de César, en di-
„ sant comme une grande chose, qu'il avoit emploïé dix
„ jours à faire passer une armée de trente mille hommes :
„ donnant par là aux Allemans tout le tems qu'il leur fal-
„ loit pour s'opposer à son passage. Ajoûtez, que ces fa-
„ çons de parler, *en deux jours, en trois jours*, ne veulent
„ dire que *très-promptement, en moins de rien.* Voila, je
„ croi, Monsieur, dequoi contenter votre critique. Vous
„ me ferez plaisir de m'en faire beaucoup de pareilles ;
„ parce que cela donne occasion, comme vous voïez, à
„ écrire des Dissertations assez curieuses,

VERS 64. *Ait appris à couler sous de nouvelles loix.*] En l'année 1667. le Roi avoit conquis une partie de la Flandre qui est arrosée par l'Escaut.

IMIT. Vers 69. ——— *Essuïant sa barbe limoneuse.*] C'est le *Rheni luteum caput*, d'Horace, Livre I. Satire X. 37.

VERS 71. *Son front cicatricé.*] Quelques-uns ont prétendu qu'il auroit fallu dire, *cicatrizé*. Mais ils n'ont pas pris garde que *cicatrizé* se dit d'une plaie qui commence à se fermer : au lieu que *cicatricé* signifie, *couvert de cicatrices, recousu en divers endroits*.

VERS

Et l'ardeur du combat étincelle en ſes yeux.
En ce moment il part, & couvert d'une nuë,
Du fameux Fort de Skink prend la route connuë.
Là contemplant ſon cours, il voit de toutes parts
Ses pâles Défenſeurs par la frayeur épars.
Il voit cent bataillons, qui loin de ſe défendre,
Attendent ſur des murs l'Ennemi pour ſe rendre.
Confus, il les aborde, & renforçant ſa voix:
Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois,

Eſt-

VERS 74. *Du fameux Fort de Skink.*] Le Fort de *Skink*, ou de *Schenk* (*Schenken-Schanſe*) eſt conſiderable, tant par ſes fortifications que par ſa ſituation avantageuſe. Il eſt ſitué à la pointe de l'Iſle de Bétaw, ou Bétuwe, qui eſt l'endroit où le Rhin ſe diviſe: Les Etats de Hollande firent bâtir ce Fort par le Colonel MARTIN SCHENK, l'an 1586. *Voïez la note ſur le vers 148. de cette Epître.*

CHANG. Vers 80. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*] Dans la premiére édition, il y avoit, *du deſtin de deux Rois.*

Ibid. *Grands Arbitres, dit-il, des querelles des Rois.*] Ce vers contient une ironie très-amére. Les Hollandois s'étoient vantez d'avoir obligé le Roi de France à faire la Paix avec l'Eſpagne, par le Traité d'Aix la Chapelle. Ils avoient même fait frapper une Médaille en 1668. dans laquelle ils prenoient les titres faſtueux d'*Arbitres des Rois*, de *Reformateurs de la Religion*, de *Protecteurs des Loix*, & pluſieurs autres. Cette Medaille repréſente d'un côté la Liberté Batavique avec ſes Symboles, & au revers on lit cette Inſcription qui contient tous ces titres ambitieux. ASSERTIS LEGIBUS. EMENDATIS SACRIS. ADJUTIS, DEFENSIS, CONCILIATIS REGIBUS. VINDICATA MARIUM LIBERTATE. PACE EGREGIA VIRTUTE ARMORUM PARTA. STABILITA ORBIS EUROPÆI QUIETE. —— NUMISMA HOC. S. F B. C. F. CIƆ IƆC. LXVIII. Le Roi fut fort indigné de la fierté de ces Republicains,

qui

Eſt-ce ainſi que votre ame aux périls aguerrie,
Soûtient ſur ces rempars l'honneur & la patrie?
Votre Ennemi ſuperbe, en cet inſtant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux.
Du moins en vous montrant ſur la rive oppoſée,
N'oſeriez-vous ſaiſir une victoire aiſée?
Allez, vils combattans, inutiles Soldats,
Laiſſez-là ces mousquets trop peſans pour vos bras;
Et la faux à la main parmi vos marécages,

Allez

qui par ces éloges faſtueux vouloient ſe donner la gloire des évenemens de ce tems-là.

§. Le Commentateur prétend que dans cette Medaille, les Hollandois „ prenoient les titres faſtueux d'*Arbitres* „ *des Rois*, de *Reformateurs de la Religion*, de *Protecteurs des* „ *Loix*: " mais les expreſſions dont ils ſe ſont ſervis veulent ſeulement dire que les Etats des Provinces Unies avoient *aſſuré leurs Loix*; *reformé les Abus de leur Religion*; *aſſiſté*, *defendu & reconcilié des Rois*, &c. Voici comment Mr. Bizot a traduit cette Inſcription, dans ſon *Hiſtoire Metallique de la Republique de Hollande*, pag. 271. de l'édition de Paris: *Après avoir aſſuré les Loix, reformé les Abus de la Religion, aſſiſté, defendu & reconcilié les Rois, rendu la Liberté aux Mers, fait faire par la force des Armes une Paix glorieuſe & retabli le repos, dans l'Europe; les Etats des Provinces Unïes ont fait fraper cette Medaille en* 1668. DU MONTEIL.

VERS 82. *L'honneur & la Patrie.*] Il y avoit ſur les Drapeaux des Hollandois, *Pro honore & patriâ.*

VERS 89. *Et la faux à la main*, &c.] Ces deux vers diſent bien noblement une choſe bien petite, & bien baſſe. Voila le fort de la Poëſie. Cependant la phraſe n'eſt pas tout-à-fait régulière, car *la faux à la main* ſert bien à couper les joncs, mais non pas à *preſſer les laitages.* L'Auteur y avoit bien pris garde, & avoit eſſaïé pluſieurs fois de le changer. Il diſoit à ce propos: *Non ſeulement je n'ai pu venir à bout de le dire mieux, mais je n'ai pu le dire autrement.*

VERS

Allez couper vos joncs, & presser vos laitages;
Ou gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir,
Avec moi de ce pas, venez vaincre ou mourir.
Ce discours d'un Guerrier que la colère enflamme;
Ressuscite l'Honneur déja mort en leur ame;
Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,
La Honte fait en eux l'effet de la Valeur.
Ils marchent droit au Fleuve, où LOUÏS en personne
Déja prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
Par son ordre Grammont le premier dans les flots
S'avance soûtenu des regards du Héros.

Son

VERS 99. *Par son ordre Grammont*, &c.] Mr. le Comte de GUICHE, fils aîné du Maréchal de GRAMMONT, fut le premier qui tenta le passage. Il étoit Lieutenant Général de l'Armée de Mr. le Prince; & le Roi lui commanda de voir s'il trouveroit un gué dans le Rhin, pour aller aux Ennemis qui paroissoient de l'autre côté. Il vint rapporter au Roi qu'il avoit trouvé un gué facile vers Tolhuis, & promit de passer à la tête de la Cavalerie. La vérité étoit pourtant qu'il n'y avoit point de gué : de sorte que l'armée fut obligée de traverser une bonne partie du Rhin à la nage, mais le Comte de Guiche qui avoit servi en Pologne, s'y étoit accoutumé à passer ainsi les plus profondes Rivières, à l'exemple des Polonois.

VERS 103. *Revel le suit de près.*] Le Marquis de REVEL, Colonel des Cuirassiers, frere de Mr. le Comte de Broglio. Il fut blessé de trois coups d'épée, dans l'action qui suivit le passage du Rhin.

VERS 106. —— *Le bouillant Lesdiguière.*] Mr. le Comte de Saux. FRANÇOIS EMANUEL DE BLANCHEFORT DE BONNE DE CREQUI, Duc de LESDIGUIÈRES, Pair de France, Comte de SAUX, Gouverneur de Dauphiné, mort en 1681. Pendant le passage du Rhin, il fut blessé, mais il ne laissa pas d'avancer toûjours & ne perdit point son rang; de manière qu'il sortit

de

Son coursier écumant sous son Maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel le suit de près: sous ce Chef redouté
Marche des Cuirassiers l'escadron indomté.
Mais déja devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,
Vivonne, Nantouillet, & Coislin, & Salart:
Chacun d'eux au peril veut la première part.
Vendôme, que soûtient l'orgueil de sa naissance,
Au même instant dans l'onde impatient s'élance.
La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fen-

de l'eau le premier, & donna le premier coup. Sa valeur se fit beaucoup remarquer dans cette action : Il montoit un cheval blanc, qui fut tué sous lui.

VERS 107. *Vivonne, Nantouillet, & Coislin, & Salart.*] *Vivonne :* LOUÏS VICTOR DE ROCHECHOUART, Duc de MORTEMAR & de VIVONNE, &c. alors Général des Galères de France, depuis l'an 1669. & ensuite Maréchal de France, en 1675. Il mourut au mois de Septembre 1688. *Nantouillet :* le Chevalier de NANTOUILLET, ami particulier de notre Auteur, aussi bien que Mr. de Vivonne. *Coislin*, ARMAND DU CAMBOUT, Duc de Coislin. Il reçut plusieurs coups après avoir passé le Rhin. Il est mort le 16. de Septembre, 1702. âgé de 67. ans. Il étoit Pair de France, & Chevalier de l'Ordre du St. Esprit.

VERS 109. *Vendôme, que soûtient l'orgueil de sa naissance.*] Mr. le Chevalier de VENDÔME. Quoi qu'il n'eût pas encore dix-sept ans, il ne laissa pas de traverser le Rhin à cheval; il gagna même un Drapeau & un Etendart, qu'il apporta au Roi.

VERS 111. *La Salle, Beringhen, Nogent, Cavois.*] *La Salle :* Le Marquis de LA SALLE fut des premiers à passer le Rhin. Mais les Cuirassiers aiant eu ordre de se jetter à l'eau, & de passer, ils le firent si brusquement qu'aiant rencontré Mr. de la Salle devant eux, ils le blesserent de
cinq

Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.
LOUÏS les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa Grandeur, qui l'attache au rivage.
Par ses soins cependant trente légers vaisseaux
D'un trenchant aviron déja coupent les eaux.
Cent Guerriers s'y jettant signalent leur audace.
Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace.
Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant,

Et

cinq coups, croïant qu'il étoit Hollandois, quoi qu'il fût habillé à la Françoise, & qu'il eût l'écharpe blanche. *Beringhen*: Le Marquis de BERINGHEN, Premier Ecuïer du Roi, & Colonel du Régiment Dauphin. Son cheval ne voulant point passer, il se jetta dans le Bateau de Mr. le Prince. Après le passage il se battit vigoureusement, & reçut un coup de mousquet dans la mamelle droite, & plusieurs coups dans ses habits. *Nogent*: ARNAULD DE BAUTRU, Comte de NOGENT, Capitaine des Gardes de la Porte, Lieutenant Général au Gouvernement d'Auvergne, Maître de la Garde-robe, & Maréchal de Camp des Armées du Roi. Il fut tué au passage du Rhin, d'un coup de Mousquet à la tête, & son corps fut inhumé dans l'Eglise de Zevenart, village de Gueldre. *Cavois*: LOUÏS D'OGER, Marquis de CAVOIS, aujourd'hui Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, est d'une famille illustre de Picardie. Il commença à se faire connoître sous le nom du *Chevalier de Cavois*, par une action de grand éclat. Dans le Combat Naval que la Flotte Angloise gagna contre les Hollandois, au mois d'Août, 1666. il étoit sur le Bord de l'Amiral RUYTER, avec Mrs. le Chevalier de Lorraine, le Chevalier de Coislin, duquel on vient de parler; & de Busca. Ruyter accablé par le nombre, faisoit une retraite glorieuse; mais un Brûlot Anglois qui venoit à lui, l'auroit fait périr indubitablement, si le Chevalier de Cavois ne l'avoit empêché, en allant avec les trois autres Seigneurs François, couper les cables de la chaloupe du Brûlot. Il repassa au travers des Ennemis, & vint rejoindre l'Amiral qu'il avoit sauvé. Il se distingua encore au passage du Rhin.

VERS

Et pleut de toutes parts ſur l'eſcadron flottant.
Du Salpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume ;
Et des coups redoublez tout le rivage fume.
Déja du plomb mortel plus d'un Brave eſt atteint.
Sous les fougueux courſiers l'Onde écume & ſe plaint.
De tant de coups affreux la tempête orageuſe
Tient un tems ſur les eaux la fortune douteuſe.
Mais LOUÏS d'un regard fait bien-tôt la fixer.

Le

VERS 115. —— *Trente légers vaiſſeaux.*] Des bateaux de Cuivre, dont nous avons parlé ſur le vers 58.

VERS 119. *Il s'avance en courroux.*] Ceci n'eſt point dit au hazard : car dans le tems du paſſage, & pendant la nuit précédente les eaux du Fleuve furent extrèmement agitées par le vent.

VERS 121. *Du Salpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume.*] L'Auteur m'a dit qu'il étoit le premier de nos Poëtes qui eût parlé en vers de l'Artillerie moderne, & de ce qui en dépend : comme les Canons, les Bombes, la Poudre, le Salpêtre ; dont les noms ſont pour le moins auſſi beaux & les images auſſi magnifiques que celles des dards, des fléches, des boucliers, & des autres armes anciennes. Si la poudre à canon avoit été en uſage dans l'antiquité, Homère & Virgile en auroient fait ſans doute les plus grans ornemens de leurs Poëmes. En effet peut-on voir de plus belle poëſie que celle-ci ?

C'étoit peu que ſa main, conduite par l'Enfer,
Eût paîtri le Salpêtre, eût aiguiſé le fer. &c. Satire VIII. 153.
De cent foudres d'airain tournez contre ſa tête,&c. Ep. IV. 54.
Du Salpêtre en fureur l'air s'échauffe & s'allume,&c. vers 121.
Et les bombes dans les airs
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant ſur la terre,
Vouloir s'ouvrir les Enfers. Ode ſur Namur, St. 10.

Ces images ſont d'autant plus belles, qu'elles ſont vraies, au lieu que, ſi le Poëte avoit parlé de javelots & de dards, ſes peintures & ſes deſcriptions auroient été fauſſes.

Le Deſtin à ſes yeux n'oſeroit balancer.
Bien-tôt avec Grammont courent Mars & Bellone.
Le Rhin à leur aſpect d'épouvante friſſonne.
Quand pour nouvelle alarme à ſes eſprits glacez,
Un bruit s'épand qu'Enguien & Condé ſont paſſez:
Condé, dont le ſeul nom fait tomber les murailles,
Force les eſcadrons, & gagne les batailles:
Enguien de ſon hymen le ſeul & digne fruit,
Par lui dès ſon enfance à la Victoire inſtruit.

L'En-

VERS 129. *Bien-tôt avec Grammont courent Mars & Bellone. Le Rhin à leur aſpect* &c.] On ſuppoſe ici que le Dieu du Rhin combat à la tête des Hollandois, contre les Troupes Françoiſes. Dans cette ſuppoſition, ce ſeroit pécher contre la vrai-ſemblance, que de faire vaincre un Dieu par de ſimples mortels. Le Poëte feint donc que Mars & Bellone, qui ſont des Divinités ſuperieures au Dieu du Rhin, ſe joignent au Comte de Guiche, pour combattre ce Dieu. Avec un tel ſecours, il eſt de la règle que les François aient l'avantage. C'eſt ainſi qu'Homère relève la valeur de ſes Heros, en intereſſant presque toûjours quelque Divinité dans leurs combats. Dans celui de Diomède contre Mars & Vénus, Diomède eſt ſoutenu par Minerve. *Iliade liv. V.* Ailleurs ce Poëte donne à Hector, Neptune pour antagoniſte; & à Ajax, il oppoſe Hector ſoûtenu par Apollon, & enſuite par Jupiter: *Mais Ajax avec toute ſa valeur*, dit Homère, *ne pouvoit repouſſer Hector qui étoit ſecondé par un Dieu.* Iliade, L. XV. Dans tous ces combats Homère garde une exacte ſubordination entre ces mêmes Dieux, quoi qu'oppoſes les uns aux autres: mettant toûjours la victoire du côté des Dieux ſupérieurs en puiſſance.

VERS 132. *Qu'Enguien & Condé ſont paſſez.*] *Condé:* Mr. le Prince de CONDÉ, LOUÏS II. DE BOURBON, l'un des plus grans Capitaines de l'Europe. Il mourut le 11. de Decembre, 1686. *Enguien:* Mr. le Duc d'ENGUIEN ſon fils, HENRI JULE DE BOURBON. Il mourut le 1. d'Avril, 1709.

VERS

L'Ennemi renversé fuit & gagne la plaine.
Le Dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne;
Et seul, desespéré, pleurant ses vains efforts,
Abandonne à LOUÏS la victoire & ses bords.
Du Fleuve ainsi domté la déroute éclatante
A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante:
Wurts, l'espoir du païs, & l'appui de ses murs,
Wurts.... ah quel nom, GRAND ROI! quel Hector
que ce Wurts!

Sans

VERS 133. *Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles.*] Notre Auteur, en attribuant au seul nom du Prince de Condé, le pouvoir de renverser les murailles, donne une idée sublime de la reputation que ce Grand Prince s'étoit acquise par sa valeur. Il fait allusion à la manière miraculeuse dont Dieu voulut que la ville de Jérico fut prise par Josué; car les murailles de cette Ville tombèrent d'elles-mêmes, au seul bruit des trompettes. *Josué VI.*

IMIT. Ibid. *Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,*] L'Auteur a eu en vuë ces deux vers du TASSONI:

Il magnanimo cor di Salinguerra,
Che fa del nome suo tremar la terra.
La *Secchia rapita*, Cant. V. 38.

Dans le tems auquel il fit cette Epître, il travailloit à son Poëme du Lutrin: ainsi il étoit rempli de la lecture de tous les meilleurs Poëmes Epiques, tant Grecs, Latins, qu'Italiens. C'est aussi la raison pour laquelle cette Epître IV. tient beaucoup de la nature du Poëme Epique.

VERS 142. *A Wurts jusqu'en son camp*, &c.] WURTS, Maréchal de Camp des Hollandois, commandoit le camp destiné à s'opposer au passage du Rhin, mais le Régiment des Cuirassiers aïant passé, les troupes de Wurts lâchèrent le pié, si-tôt qu'elles eurent fait la première décharge: &

Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!
Bien-tôt on eût vû Skink dans mes Vers emporté,
De ses fameux remparts démentir la fierté.
Bien-tôt.... mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.
Finissons, il est tems: aussi-bien si la rime
Alloit mal à propos m'engager dans Arnheim,
Je ne sai pour sortir de porte qu'Hildesheim.
O! que le Ciel soigneux de notre Poësie,
GRAND ROI, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie!
Bien-tôt victorieux de cent Peuples altiers,
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.
Il n'est plaine en ces lieux si sèche & si stérile,

Qui

ce succès aïant donné courage à ceux qui étoient encore dans l'eau, ils se hâtèrent de joindre les Cuirassiers, qui après avoir ainsi chassé les Ennemis, s'étoient arrêtez sur le bord pour les attendre. *Wurts* étoit du Holstein, d'une naissance médiocre. Il avoit aquis beaucoup de réputation en défendant Cracovie pour les Suédois contre les Impériaux. Il est mort à Hambourg.

VERS 148. *De ses fameux remparts démentir la fierté.*] Le Fort de Skink fut assiegé par nos Troupes le 18. de Juin, & pris le 21. Les habitans du Païs disoient que ce Fort étoit imprenable. Il avoit été surpris en 1636. par les Espagnols qui s'en rendirent maîtres; & les Hollandois ne purent le reprendre qu'après un siège fameux qui dura huit mois. Il n'y restoit plus que douze hommes qui se défendoient encore.

VERS 151. ——— *M'engager dans Arnheim.*] Ville considérable des Provinces-Unies, dans le Duché de Gueldre. Elle fut prise par nos troupes sous le commandement de

Mr,

Qui ne ſoit en beaux mots par tout riche & fertile.
Là plus d'un Bourg fameux par ſon antique nom
Vient offrir à l'oreille un agréable ſon.
Quel plaiſir de Te ſuivre aux rives du Scamandre !
D'y trouver d'Ilion la poëtique cendre :
De juger ſi les Grecs, qui briſèrent ſes Tours,
Firent plus en dix ans que LOUÏS en dix jours !
Mais pourquoi ſans raiſon deſeſpérer ma veine ?
Eſt-il dans l'Univers de plage ſi lointaine,
Où ta valeur, GRAND ROI, ne Te puiſſe porter,
Et ne m'offre bien-tôt des exploits à chanter ?
Non, non, ne faiſons plus de plaintes inutiles ?
Puisqu'ainſi dans deux mois tu prens quarante Villes ;

As-

Mr. de Turenne le 14. de Juin, 1672.

VERS 152. —— *De porte qu'Hildesheim.*] Petite ville de l'Electorat de Trèves.

VERS 154. —— *Plus voiſins de l'Aſie*] De la Grèce Aſiatique dans laquelle étoit ſituée la fameuſe Ville de Troie, ou d'Ilion.

VERS 158. *Qui ne ſoit en beaux mots par tout riche & fertile.* &c.] Selon QUINTILIEN, la Langue Grecque étoit tellement au deſſus de la Latine, pour la douceur de la prononciation, que les Poëtes Latins emploïoient plus volontiers les noms Grecs, quand ils vouloient rendre leurs vers doux & faciles. *Tantò eſt Sermo Græcus Latino jucundior, ut noſtri Poëtæ quoties dulce carmen eſſe voluerunt, illorum id nominibus exornent.* Quintilien, *Inſtit.* L. XII, c. 10.

VERS 161. —— *Aux rives du Scamandre.*] Dans l'Edition de 1701. en petit volume, il y a : *de Scamandre*, mais c'eſt une faute d'impreſſion, & il faut lire *du Scamandre*, comme il y a dans toutes les autres éditions. Voïez la Remarque ſur le vers 285. du Chant III. de l'Art poëtique.

Assuré des bons Vers dont Ton bras me répond,

Je

§ Vers dernier. *Je t'attens dans deux ans aux bords de l'Hellespont.*] Dans le second Tome du *Mercure Hollandois, contenant les Conquêtes du Roi Louïs XIV, dit le Grand, sur les Provinces Unies des Païs-Bas; par le Sieur P. Louvet, de Beauvais, D. M. Conseiller & Historiographe de S. A. R. Souveraine de Dombes*, imprimé à Lion en 1674, on trouve un petit Poëme sur le passage du Rhin, où l'Auteur cite ce Vers de Mr. Despréaux, & pousse bien plus loin l'hyperbole:

Des tems & de nos jours un des premiers Oracles,
Dans un Style pompeux parlant de tes miracles,
T'attend dedans deux ans au bord de l'Hellespont:
Ma Muse plus hardie, ô grand Roi, te répond,
Que du moins ta Valeur à nulle autre seconde,
Tonnera dans deux ans aux quatre coins du Monde.

Du Monteil.

Ibid. *Je t'attens dans deux ans aux bords de l'Hellespont.*] Après la publication de cette Epître, il revint à l'Auteur que le Comte de Bussi-Rabutin en avoit fait une critique sanglante. M. Despréaux résolut de s'en vanger, & il dit son dessein à quelques personnes, par le moïen desquelles Mr. de Bussi en fut informé dans une de ses terres où il étoit relegué. Ce Comte prit adroitement les devans pour prévenir la Satire. Dans cette vuë, le 20. d'Avril, 1673. il écrivit séparément au P. Rapin, & au Comte de Limoges, tous deux amis de Mr. Despréaux, pour les prier de voir ce Poëte, & de le détourner de son entreprise. Les Lettres suivantes diront ce qu'il en arriva.

* *Réponse du Comte de* Limoges *au Comte de* Bussi.
A Paris le 26. Avril, 1673.

„ Aussi tôt que j'ai eu reçu votre Lettre, Monsieur, j'ai
„ été trouver Despréaux, qui m'a dit qu'il m'étoit obligé
„ de l'avis que je lui donnois; Qu'il étoit votre serviteur,
„ qu'il l'avoit toûjours été, & qu'il le seroit toute sa vie.
„ Qu'il étoit vrai que pendant ces vacations il étoit à Bâ-
„ ville avec le P. Rapin; Qu'il le pria de vous envoïer son
„ Epître de sa part avec un compliment. Que le P. Rapin
„ lui avoit dit que vous lui aviez fait une réponse fort hon-
„ nête à ce compliment; qu'à son retour à Paris mille gens

„ lui

* *Cette Lettre n'a point été imprimée.*

Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

„ lui étoient venus dire que vous aviez écrit une Lettre
„ sanglante contre lui, pleine de plaisanteries contre son
„ Epître, & que cette Lettre couroit le monde. Qu'il ré-
„ pondit à cela qu'on la lui montrât, & que si elle étoit
„ telle, il y répondroit, non seulement pour justifier son
„ Ouvrage, mais encore pour avoir l'honneur d'entrer en
„ lice avec un tel combattant. Que personne ne la lui
„ aïant montrée, il n'y avoit pas songé depuis: son seul
„ dessein etant de répondre par un Ouvrage d'esprit justifi-
„ catif, à un autre Ouvrage qui avoit critiqué le sien, mais
„ sans y mêler les personnes. Que quand vous auriez dit
„ pis que pendre de lui, il étoit trop juste, & trop hon-
„ nête homme, pour ne vous pas toûjours estimer, & par
„ consequent, pour en dire quelque chose qui pût vous dé-
„ plaire. Que les choses d'esprit que vous aviez faites,
„ sans compter vos autres faits, etoient dignes de l'estime
„ de tout le monde & dureroient même à la posterité.....
„ Là-dessus il me montra une pièce manuscrite que Linie-
„ re avoit faite contre son Epître, dans laquelle, après
„ avoir dit cent choses offensantes, il ajoûte que Mr. de
„ Bussi en dit bien d'autres plus fortes, dans une Lettre
„ qu'il a écrite à un de ses amis. . . . Despréaux me dit
„ ensuite, qu'on lui avoit dit encore, que dans votre Let-
„ tre il y avoit des choses un peu contre le Roi, comme
„ par exemple, sur ce qu'il disoit que le Roi prendroit
„ tant de Villes qu'il ne le pourroit suivre, & qu'il l'alloit
„ attendre *aux bords de l'Hellespont*; vous mettiez au bout,
„ *Tarare pon pon*. . . . Il ajoûta, en sortant, qu'il vous
„ feroit un compliment, s'il croïoit que sa Lettre fût bien
„ reçuë, parce qu'il savoit bien qu'il n'y avoit point d'a-
„ vances qu'il ne dût faire pour mériter l'honneur de vos
„ bonnes graces.

* *Lettre de Mr.* DESPRE'AUX *à Mr. de* BUSSI, du 25. Mai 1673.

„ Mon-

* *Cette Lettre a été imprimée dans la première partie des Nouvelles Lettres du Comte de Bussi*, in 12. *l'an* 1709. *pag.* 288. *avec quelques changemens que l'on a faits dans le tour & dans les paroles.* § Ces Nouvelles Lettres ont été inserées dans l'Edition des Lettres du Comte de Bussi faite à Amsterdam en 1715. où toutes les Lettres sont rangées selon l'ordre Chronologique. La Lettre citée ici se trouve à la page 383. du Tom. II. de cette Edition.

„ Monsieur, J'avouë que j'ai été inquiet du bruit qui a „ couru, que vous aviez écrit une Lettre par laquelle vous „ me déchiriez moi & l'Epître que j'ai écrite au Roi sur „ la Campagne de Hollande ; car outre le juste chagrin „ que j'avois de me voir maltraiter par l'homme du mon- „ de que j'estime & que j'admire le plus , j'avois de la „ peine à digérer le plaisir que cela alloit faire à mes en- „ nemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Hé ! „ le moïen de penser que l'homme de la Cour qui a le „ plus d'esprit, pût entrer dans les interêts de l'Abbé Co- „ tin, & se résoudre à avoir raison même avec lui ? La Let- „ tre que vous avez écrite à Mr. le Comte de Limoges, a „ achevé de me desabuser, & je voi bien que tout ce bruit „ n'a été qu'un artifice très-ridicule de mes très-ridicules „ Ennemis. Mais quelque mauvais dessein qu'ils aient eu „ contre moi, je leur en ai de l'obligation, puisque c'est „ ce qui m'a attiré les paroles obligeantes que vous avez „ écrites sur mon sujet. Je vous suplie de croire que je sens „ cet honneur comme je dois, & que je suis, &c.

* *Réponse du Comte de* BUSSI.
A Chazeu, 30. Mai, 1673.

„ Je ne saurois assez dignement répondre à votre Lettre, „ Monsieur. Elle est si pleine d'honnêtetés & de loüanges, „ que j'en suis confus. Je vous dirai seulement , que je „ n'ai rien vû de votre façon , que je n'aie trouvé très- „ beau & très naturel ; & que j'ai remarqué dans vos Ou- „ vrages un air d'honnête homme que j'ai encore estimé „ plus que tout le reste. C'est ce qui m'a fait souhaiter „ d'avoir commerce avec vous : & puisque l'occasion s'en „ présente aujourd'hui, je vous en demande la continua- „ tion, & votre amitié, vous assûrant de la mienne. Pour „ mon estime, vous n'en devez pas douter, puisque vos „ ennemis mêmes vous l'accordent dans leur cœur s'ils ne „ sont pas les plus sottes gens du monde.

* *Cette Lettre n'a pas été imprimée.* § On se trompe. On la trouvera à la page 385. du Tom. II. de l'Edition d'Amst. que nous venons de citer.

EPITRE

EPITRE V.

A M. DE GUILLERAGUES, SECRETAIRE DU CABINET.

ESPRIT né pour la Cour, & Maître en l'art de plaire,
GUILLERAGUES, qui sais & parler & te taire;
Ap-

LE sujet de cette Epître est *la Connoissance de soi-même.* L'Auteur fait voir que cette connoissance est la source de notre félicité: ce n'est ni l'ambition, ni les richesses, ni les Sciences, ni enfin les biens extérieurs, qui peuvent nous rendre heureux dans le monde: notre bonheur dépend uniquement de nous; & c'est dans nous-mêmes que nous devons le chercher. Cette réfléxion a été faite par un Ecrivain célèbre. * *Nous cherchons*, dit-il, *notre bonheur hors de nous-mêmes, & dans l'opinion des hommes que nous connoissons flateurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices, & de préventions: quelle bizarrerie!* Cette Epître fut composée en 1674. & publiée l'année suivante. Mr. de GUILLERAGUES, à qui elle est adressée, étoit de Bourdeaux, où il avoit été Premier Président de la Cour des Aides. En ce tems là il se fit connoître à Mr. le Prince de Conti, Gouverneur de Languedoc, qui le fit Secretaire de ses commandemens, & l'obligea de quitter la Province. Il eut l'agrément du Roi, pour la charge de Secretaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté; & pendant quelque tems il eut la direction de la Gazette. Il n'y avoit personne à la Cour qui eût plus de Politesse, qui parlât plus agréablement, qui entendît mieux la fine raillerie, ni qui fût plus généralement aimé, que Mr. de Guilleragues Au mois de Décembre 1677. le Roi le nomma Ambassadeur à Constantinople, où il alla en 1679. & il mourut d'Apoplexie quelques années après.

IMIT. Vers 2. ——— *Qui sais & parler & te taire.*] Perse, Satire IV. v. 5.

——— *Dicenda tacendaque calles.*

 IMIT.

* *Caractères de* LA BRUYÈRE, chap. *de l'Homme* pag. 3..

Appren-moi, ſi je dois ou me taire, ou parler.
Faut-il dans la Satire encor me ſignaler,
Et dans ce champ fecond en plaiſantes malices,
Faire encore aux Auteurs redouter mes caprices?
Jadis, non ſans tumulte, on m'y vit éclater:
Quand mon eſprit plus jeune, & prompt à s'irriter,
Aſpiroit moins au nom de diſcret & de ſage:
Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon viſage.
Maintenant que le tems a meuri mes deſirs,
Que mon âge, amoureux de plus ſages plaiſirs,
Bien-tôt s'en va frapper à ſon neuvième luſtre;
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illuſtre.
Que d'une égale ardeur mille Auteurs animez

Ai-

IMIT. Vers 3. *Appren-moi, ſi je dois ou me taire ou parler.*] Scaliger le pere commence ainſi une Satire:

At melius fuerat non ſcribere; namque tacere
Tutum ſemper erit.

VERS 10. *Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon viſage.*] L'Auteur portoit alors ſes cheveux qui commençoient à blanchir.

VERS 13. *Bien-tôt s'en va frapper à ſon neuvième luſtre.*] Un luſtre eſt l'eſpace de cinq ans: ainſi le huitième luſtre comprend les années qui ſont depuis trente cinq jusqu'à quarante. L'Auteur compoſa cette Epître à 38. ans: il en avoit environ quarante quand il la donna au public; & par conſéquent il approchoit de ſon neuvième luſtre; c'eſt à dire de ſa 41. année.

VERS 17. *Que tout jusqu'à Pinchêne, &c.*] Voïez la Remarque ſur le vers 163. du cinquième Chant du Lutrin, où il eſt parlé de PINCHENE. Il avoit écrit quelque choſe con-

Aiguisent contre moi leurs traits envenimez :
Que tout, jusqu'à Pinchêne, & m'insulte & m'accable,
Aujourd'hui vieux Lion je suis doux & traitable :
Je n'arme point contre eux mes ongles émoussez.
Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passez.
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids Rimeurs une libre carrière.
Ainsi donc Philosophe à la Raison soûmis,
Mes défauts desormais sont mes seuls ennemis.
C'est l'Erreur que je fuis ; c'est la Vertu que j'aime.
Je songe à me connoître, & me cherche en moi-même.
C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.
Que, l'Astrolabe en main, un autre aille chercher

Si

contre notre Auteur, mais il ne sentit point la force de cette Satire : aïant crû au contraire que Mr. Despréaux lui demandoit grace en cet endroit, & il en tiroit vanité.

IMIT. Vers 26. *Je songe à me connoître, & me cherche en moi-même.*] Voilà le sujet de cette Epître. Le texte s'en trouve dans ces deux mots du sententieux Perse : *Tecum habita.* Sat. IV. à la fin. Et dans celui-ci : *Ne te quæsiveris extra.* Sat. I. v. 7. Et enfin dans ce vers, qui est le 23. de la Satire IV.

Ut nemo in se se tentat descendere, nemo.

VERS 28. *Que, l'Astrolabe en main*, &c.] Voïez ce qu'on a dit sur le vers 429. de la Satire X.

§ Mr Despréaux a fait dans ce vers & dans les suivans deux fautes très-considerables. 1. L'Astrolabe n'est pas un Instrument propre à observer si le Soleil *est fixe*, ou s'il *tourne sur son axe*. 2. Etre *fixe* par rapport au Soleil, & *tourner sur son axe*, ne sont pas deux choses opposées ; car le Soleil est *fixe*, & il *tourne* en même tems *sur son axe* :

 il

Si le Soleil eſt fixe, ou tourne ſur ſon axe;
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe:
Que Rohaut vainement ſèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pû ſe mouvoir:
Ou que Bernier compoſe & le ſec & l'humide

Des

Il n'y a donc point d'alternative. Madame de la Sabliere avoit raiſon d'en reprendre Mr. Despréaux, qui eût beaucoup mieux fait de profiter de la Critique de cette Dame, que de *s'en vanger*, en la *depeignant* comme une *Savante ridicule* dans ſa X. Satire. Voyez la Remarque ſur le Vers 429. de cette Satire. DU MONTEIL.

VERS 30. *Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.*] Les Aſtronomes appèlent *Parallaxe*, la différence qui eſt entre le *lieu véritable* d'un Aſtre, & *ſon lieu apparent*; c'eſt-à-dire entre le lieu du Firmament auquel l'Aſtre répondroit s'il étoit vû du centre de la Terre; & le lieu auquel cet Aſtre répond étant vû de la ſurface de la Terre. Cette difference ou *Parallaxe* eſt d'autant plus grande, que l'Aſtre eſt plus près de l'Horizon, & qu'il eſt moins éloigné de la Terre. Ainſi, il n'y a point de *Parallaxe* quand l'Aſtre eſt ſur notre tête; & la grande diſtance qu'il y a entre Saturne & la Terre, fait que la Parallaxe de cette Planète n'eſt presque pas ſenſible à notre égard. Tous les Aſtronomes font le mot de *Parallaxe*, du genre féminin. Notre Auteur auroit pu dire: *Si Saturne à nos yeux fait une Parallaxe.* Mais il a préferé l'autre manière comme plus poëtique.

§ Le mot de *Parallaxe* eſt toûjours feminin, & jamais masculin, comme l'a fait Mr. Despréaux, qui n'en ſavoit aparemment pas le genre. Cela eſt bien plus vraiſemblable, que de dire, comme fait le Commentateur, que Mr. Despréaux *a préferé* le masculin *comme plus poëtique.* Les Poëtes ne ſe ſont jamais donné la liberté de changer les genres à leur fantaiſie; & Mr. Despréaux étoit trop judicieux & trop exact pour donner dans ce defaut & oublier ce qu'il a dit dans ſon *Art Poëtique* Chant I. vers 155. *& ſuiv. Sur tout qu'en vos Ecrits la Langue reverée*, &c. Voyez la Remarque ſur le 91. vers du IV. Chant de l'*Art Poëtique*, où l'on raporte l'extrait d'une de ſes Lettres. DU MONTEIL.

VERS

Des corps ronds & crochus errans parmi le vuide.
Pour moi sur cette mer, qu'ici-bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquif & d'avirons;
A règler mes desirs, à prévenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma Raison du naufrage.

C'est

VERS 31. *Que Rohaut vainement* &c.

VERS 33. *Ou que Bernier compose* &c.] S'il y a quelque vuide dans la nature, ou si tout est absolument plein, c'est une question qui a partagé les Philosophes anciens & modernes, & particulierement les deux plus celèbres Philosophes du dernier siècle, DESCARTES, & GASSENDI. Notre Auteur les designe en citant leurs plus déclarés Partisans. *Rohaut* dit avec *Descartes*, que tout espace étant Corps, ce qu'on appèle *vuide* seroit espace, & corps par conséquent; & qu'ainsi non seulement il n'y a point de vuide, mais qu'il n'y en peut même point avoir. *Bernier* au contraire veut, après Gassendi, que tout soit composé d'atomes indivisibles, qui errent dans un espace vuide infini, & que ces atomes ne peuvent se mouvoir sans laisser necessairement entr'eux de petits espaces vuides. Car, disent les Gassendistes, comment les corps peuvent-ils se deplacer, & occuper la place de divers autres corps, si le vuide ne leur donne la liberté nécessaire à ce mouvement? A quoi les Cartesiens répondent, qu'il suffit pour cela, que dans le même tems qu'un corps se meut, les corps contigus se déplacent l'un l'autre, de telle manière que, par un mouvement qui revient au circulaire, le dernier occupe la place du premier, à mesure qu'il la cède. Et comme la differente configuration des corps semble s'opposer à ce mouvement, ces Philosophes ajoûtent, que la matière étant divisible à l'infini, elle se brise en des parties si petites, & si differentes dans leurs figures, lors que la nécessité du mouvement le demande, qu'il s'en trouve toûjours qui peuvent s'ajuster de manière qu'il ne reste aucun vuide. Voilà, selon eux, *Comment, tout étant plein, tout a pû se mouvoir.*

JAQUES ROHAUT, d'Amiens en Picardie, mourut à Paris en 1675. Il est enterré à Sainte Geneviève, où l'on voit son Epitaphe à côté de celle du fameux Descartes. FRANÇOIS BERNIER, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, après avoir fait de longs voïages,

C'eſt au repos d'eſprit que nous aſpirons tous :
Mais ce repos heureux ſe doit chercher en nous.
Un Fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne.
Et malade à la ville, ainſi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper ſon ennui,
Le Chagrin monte en croupe, & galoppe avec lui.
Que crois-tu qu'Aléxandre, en ravageant la Terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte & la guerre ?
Poſſedé d'un ennui, qu'il ne ſauroit domter,
Il craint d'être à ſoi-même, & ſonge à s'éviter.
C'eſt là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'Aurore,
Où le Perſe eſt brûlé de l'Aſtre qu'il adore.
De nos propres malheurs Auteurs infortunez,
Nous ſommes loin de nous à toute heure entraînez.

A

& ſéjourné long tems dans le Mogol, revint à Paris où il eſt mort. Il a fait l'Abregé de Gaſſendi.

IMIT. Vers 44. *Le Chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.*] Horace, Ode I. du Livre III. 37.

—— —— Sed timor & minæ
Scandunt eòdem quò dominus, neque
Decedit ærata triremi, &
Poſt equitem ſedet atra cura.

Notre Poëte a rencheri ſur la penſée d'Horace, en ajoûtant : *& galoppe avec lui.*

IMIT. Vers 54. *Le bonheur tant cherché* &c.] Horace, Epître XI. du Liv. I. 28.

—— —— —— —— Navibus atque
Quadrigis petimus bene vivere. Quod petis, hic eſt :
Eſt Ulubris : animus ſi te non deficit æquus.

VERS

A quoi bon ravir l'or au sein du Nouveau Monde ?
Le bonheur tant cherché sur la Terre & sur l'Onde,
Est ici, comme aux lieux où meurit le Coco,
Et se trouve à Paris, de même qu'à Cusco :
On ne le tire point des veines du Potose.
Qui vit content de rien, possède toute chose.
Mais sans cesse ignorans de nos propres besoins,
Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.
O ! que si cet Hiver un rhume salutaire,
Guérissant de tous maux mon avare Beau-pere,
Pouvoit, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
Et remplir sa maison d'un agréable deuil !
Que mon ame, en ce jour de joie & d'opulence,
D'un superbe convoi plaindroit peu la dépense !

Di-

VERS 55. —— *Comme aux lieux où meurit le Coco.*] Dans les Indes Orientales, & dans l'Afrique.

VERS 56. —— *De même qu'à Cusco.*] Ville Capitale du Perou dans l'Amérique.

VERS 57. —— *Des veines du Potose.*] Le *Potose*, ou *Potosi*, Montagne où sont les mines d'Argent, dans le Perou. Il y avoit, *de Potose*, dans la premiere édition.

IMIT. Vers 61. *O ! que si cet Hiver un rhume salutaire* &c.] Perse, Sat. II. v. 9.

—— —— —— —— O si
Ebullit patrui præclarum funus ! & , ô si
Sub rastro crepet argenti mihi seria, dextro
Hercule : pupillumve utinam, quem proximus heres
Impello, expungam !

IMIT.

Diſoit le mois paſſé, doux, honnête & ſoûmis;
L'Héritier affamé de ce riche Commis,
Qui, pour lui préparer cette douce journée,
Tourmenta quarante ans ſa vie infortunée.
La Mort vient de ſaiſir le Vieillard catherreux.
Voilà ſon Gendre riche. En eſt-il plus heureux?
Tout fier du faux éclat de ſa vaine richeſſe,
Déja nouveau Seigneur il vante ſa nobleſſe.
Quoique fils de Meûnier encor blanc du Moulin,
Il eſt prêt à fournir ſes titres en vélin.
En mille vains projets à toute heure il s'égare.
Le voilà fou, ſuperbe, impertinent, bizare,
Rêveur, ſombre, inquiet, à ſoi-même ennuyeux.
Il vivroit plus content, ſi, comme ſes ayeux,
Dans un habit conforme à ſa vraie origine,
Sur le Mulet encore il chargeoit la farine.

Mais ce diſcours n'eſt pas pour le peuple ignorant;
Que

IMIT. Vers 86. *La Vertu ſans l'argent n'eſt qu'un meuble inutile.*] Horace, Epître I. Liv. I. 35.

O Cives, Cives, quærenda pecunia primùm eſt;
Virtus poſt nummos.

Et dans la Satire première du Livre I. 61.

At bona pars hominum decepta cupidine falſo,
Nil ſatis eſt, inquit, quia tanti, quantum habeas, ſis.

CHANG. Vers 97. *J'eſtime autant Patru* &c.] Au lieu des deux vers qui ſont ici, il y avoit dans les premières éditions:
Je

Que le faſte éblouït d'un bonheur apparent.
L'Argent, l'Argent, dit-on ; ſans lui tout eſt ſtérile.
La Vertu ſans l'Argent n'eſt qu'un meuble inutile.
L'Argent en honnête homme érige un ſcélérat.
L'Argent ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat.
Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infame ;
Dit ce Fourbe ſans foi, ſans honneur, & ſans ame ;
Dans mon coffre, tout plein de rares qualitez,
J'ai cent mille vertus en Louïs bien comptez.
Eſt-il quelque talent que l'Argent ne me donne ?
C'eſt ainſi qu'en ſon cœur ce Financier raiſonne.
Mais pour moi, que l'éclat ne ſauroit decevoir,
Qui mets au rang des biens l'Eſprit & le Savoir,
J'eſtime autant Patru, même dans l'indigence,
Qu'un Commis engraiſſé des malheurs de la France.

Non que je ſois du goût de ce Sage inſenſé,
Qui d'un argent commode eſclave embarraſſé,

Jet-

Je ſai que, dans une ame où manque la Sageſſe,
Le bonheur n'eſt jamais un fruit de la Richeſſe.

Mais après la mort de Mr. Patru, qui arriva au mois de Janvier 1681, l'Auteur ſupprima ces derniers vers, & mit les deux autres à la place.

Ibid. *J'eſtime autant Patru* &c.] OLIVIER PATRU, fameux Avocat, & le meilleur Grammairien de notre Siècle. Voïez la Remarque ſur le vers 123. de la Satire I.

VERS 99 —— *De ce Sage inſenſé.*] CRATÈS, Philoſophe Cynique. Horace dit à peu près la même choſe du Philoſophe Ariſtippe, qui voïageant dans la Libye, ordonna à ſes Eſclaves de jetter ſon Argent qu'ils portoient ; afin

d'aller

Jetta tout dans la mer, pour crier, Je ſuis libre.
De la droite Raiſon je ſens mieux l'équilibre:
Mais je tiens qu'ici-bas, ſans faire tant d'apprêts,
La Vertu ſe contente, & vit à peu de frais.
Pourquoi donc s'égarer en des projets ſi vagues?
Ce que j'avance ici, croi-moi, cher GUILLERAGUES,
Ton Ami dès l'enfance ainſi l'a pratiqué.
Mon Pere, ſoixante ans au travail appliqué,
En mourant me laiſſa, pour rouler & pour vivre,
Un revenu léger, & ſon exemple à ſuivre.
Mais bien-tôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frere, oncle, couſin, beau-frere de Greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liaſſe;
J'allai loin du Palais errer ſur le Parnaſſe.
La Famille en pâlit, & vit en fremiſſant,

Dans

d'aller plus vîte. Voiez la Note ſuivante.

IMIT. Ibid. *De ce Sage inſenſé* &c.] Horace, L. II. Sat. III. 100.

Græcus Ariſtippus, qui ſervos projicere aurum
In mediâ juſſit Libyâ: quia tardiùs irent
Propter onus ſegnes.

VERS 108. *Mon Pere.*] GILLES BOILEAU, Greffier du Conſeil de la Grand' Chambre: également recommandable par ſa probité, & par ſon experience dans les affaires. Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 109. *En mourant me laiſſa* &c.] Environ douze mille Ecus de Patrimoine, dont notre Auteur mit environ le tiers à fond-perdu ſur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit une

Dans la poudre du Greffe un Poëte naissant.
On vit avec horreur une Muse effrénée
Dormir chez un Greffier la grasse matinée.
Dès-lors à la richesse il fallut rénoncer.
Ne pouvant l'acquerir, j'appris à m'en passer;
Et sur tout redoutant la basse servitude,
La libre Vérité fut toute mon étude.
Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût crû, que pour moi le Sort dût se fléchir?
Mais du plus grand des Rois la bonté sans limite,
Toujours prête à courir au devant du Mérite,
Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,
Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.
La brigue, ni l'envie à mon bonheur contraires;
Ni les cris douloureux de mes vains Adversaires,
Ne

une rente de quinze cens livres pendant sa vie. Mais son bien s'augmenta considerablement dans la suite, par des successions, & par des pensions que le Roi lui donna.

VERS 112. ——— *Frere, Oncle, Cousin, Beau-frere de Greffier.*] *Frere:* de JE'ROME BOILEAU son aîné, qui a possedé la Charge du Pere. Il mourut au mois de Juillet, 1679.

Oncle: de Mr. DONGOIS, Greffier de l'Audience à la Grand' Chambre; fils d'une Sœur de l'Auteur.

Cousin: du même Mr. DONGOIS, qui a épousé une cousine germaine de notre Poëte.

Beau-frere: de Mr SIRMOND qui a eû la même Charge de Greffier du Conseil de la Grand' Chambre.

VERS 118. *La grasse matinée.*] Il étoit un grand dormeur, particulièrement dans sa jeunesse: car il se levoit ordinairement fort tard, & dormoit encor l'après-dinée.

VERS 130. *Ni les cris douloureux de mes vains adversaires.*]
Le

Ne pûrent dans leur course arrêter ses bienfaits.
C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.
Qu'à son gré desormais la Fortune me jouë,
On me verra dormir au branle de sa rouë.
Si quelque soin encore agite mon repos,
C'est l'ardeur de louër un si fameux Heros.
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille,
La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille;
Me dit que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,
Par des Vers immortels ont dû se mériter.
C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame.
Mais si dans le beau feu du zèle qui m'enflame,
Par un Ouvrage enfin des Critiques vainqueur,
Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur;
GUILLERAGUES, plain-toi de mon humeur légère,
Si jamais entraîné d'une ardeur étrangère,
Ou d'un vil interêt reconnoissant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

Le Roi aïant donné une pension de deux mille livres à l'Auteur, un Seigneur de la Cour, qui n'aimoit pas Mr. Despréaux, s'avisa de dire, que bien-tôt le Roi donneroit des pensions aux voleurs de grand Chemin. Le Roi sut cette réponse, & en fut fort irrité. Celui qui l'avoit faite fut obligé de la desavoüer.

IMIT. Vers 133. *Qu'à son gré desormais la Fortune me jouë :*] CORNEILLE, *Illusion Comique*, Acte V. Scene V.

Ainsi de notre espoir la Fortune se jouë :
Tout s'élève ou s'abaisse au branle de sa rouë.

EPITRE VI.

A M. DE LAMOIGNON,

AVOCAT GENERAL.

OUI, LAMOIGNON, je fuis les chagrins de la Ville,
Et contre eux la Campagne est mon unique azile.
Du Lieu qui m'y retient veux-tu voir le Tableau?
C'est un petit Village, ou plûtôt un Hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
D'où

CEtte Epître a été composée en l'année 1677. après l'Epître VII. l'Auteur étant allé passer quelque tems à Hautile, petite Seigneurie près de la Roche-Guion, qui apartenoit à Mr. Dongois son Neveu. Mr. de LAMOIGNON le Fils, Avocat Général, lui écrivit une Lettre par laquelle il lui reprochoit son long sejour à la Campagne & l'exhortoit de revenir à Paris. Mr. Despréaux lui envoïa cette Epître, dans laquelle il décrit les douceurs dont il jouït à la Campagne, & les chagrins qui l'attendent à la Ville. On peut lire la Satire sixième d'Horace, Livre second, qui est sur le même sujet. Mr. CHRESTIEN FRANÇOIS DE LAMOIGNON, à qui cette Epître est adressée, étoit né le 26. de Juin, 1644. & il mourut le 7. d'Août, 1709. après s'être fait admirer successivement dans les Charges d'Avocat Général, & de President à Mortier.

VERS 4. *C'est un petit Village*, &c.] Hautile, près de la Roche-Guion, du côté de Mante à treize lieuës de Paris. Dans toutes les éditions il y avoit à la marge: *Hautile, proche la Roche-Guion.* Je fis remarquer à l'Auteur cette consonance vicieuse, *proche la Roche*, & il la corrigea dans sa dernière édition de 1701. La description qu'il a faite de ce Village & des environs, est très-éxacte & d'après nature.

VERS

D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine au pié des monts, que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt Iles s'élever,
Qui partageant son cours en diverses manières,
D'une Rivière seule y forme vingt Rivières.
Tous ses bords sont couverts de Saules non plantez,
Et de Noïers souvent du Passant insultez.
Le Village au dessus forme un amphithéatre,
L'Habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre.
Et dans le roc, qui cède & se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement.
La Maison du Seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée.
Le Soleil en naissant la regarde d'abord;
Et le mont la défend des outrages du Nord.

C'est-

VERS 25. *Tantôt, un Livre en main* &c.] Il lisoit alors les *Essais de* MONTAGNE, dont il marque le caractère par ce vers:

J'occupe ma Raison d'utiles rêveries.

En effet, Montagne donne lui-même à ses Ecrits le nom de Rèveries: *Aussi moi*, dit-il, *je vois mieux que tout autre que ce sont ici des* resveries *d'homme qui n'a gousté des Sciences que la crouste première.* L. I. ch. XXV.

VERS 29. *Quelquefois aux appas.*] On croit que l'Auteur auroit dû mettre *à l'appât*: ce dernier mot ne se mettant au pluriel, que dans le sens figuré: *les appas d'une Belle.*

IMIT. Ibid. *Quelquefois aux appas* &c.] Martial, I. Epigr. 56.

Et piscem tremulâ salientem ducere setâ.

VERS

C'est-là, cher LAMOIGNON, que mon esprit tranquile
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici dans un vallon bornant tous mes desirs,
J'achète à peu de frais de solides plaisirs.
Tantôt, un Livre en main errant dans les prairies,
J'occupe ma Raison d'utiles rêveries.
Tantôt cherchant la fin d'un Vers que je construi,
Je trouve au coin d'un Bois le mot qui m'avoit fui.
Quelquefois aux appas d'un hameçon perfide,
J'amorce, en badinant, le poisson trop avide;
Ou d'un plomb qui suit l'œil, & part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitans de l'air.
Une table, au retour, propre & non magnifique
Nous présente un repas agréable & rustique.
Là, sans s'assujettir aux dogmes du Broussain,
Tout

VERS 31. *Ou d'un plomb qui suit l'œil, & part avec l'éclair.*] Il faut lire, *suit l'œil*, & non pas, *fuit*, comme quelques-uns l'ont crû. La légéreté & le son de ce vers, expriment bien l'éclat & le promt effet d'un coup de fusil.

IMIT. Vers 33. *Une table au retour* &c.] Martial, I. Epigr. LVI.

Pinguis inæquales onerat cui Villica mensas,
Et sua non emptus præparat ova cinis.

VERS 35. — *Aux dogmes du Broussain.*] RENÉ BRULART, Comte du BROUSSIN, fils de LOUÏS BRULART, Seigneur du BROUSSIN & du RANCHER; & de MADELAINE COLBERT. Voïez la Remarque qui est au commencement de la Satire troisième.

VERS

Tout ce qu'on boit eſt bon, tout ce qu'on mange eſt
ſain.
La maiſon le fournit, la Fermière l'ordonne,
Et mieux que Bergerat l'appétit l'aſſaiſonne.
O fortuné Séjour! ô Champs aimez des Cieux!
Que pour jamais foulant vos prez délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma courſe vagabonde,
Et connu de vous ſeuls oublier tout le monde!

Mais à peine du ſein de vos vallons chéris
Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
Qu'en tous lieux les Chagrins m'attendent au paſſage.

Un

VERS 38. *Et mieux que Bergerat.*] Fameux Traiteur qui demeuroit à la Ruë des Bons-Enfans, à l'Enſeigne des bons enfans.

IMIT. Vers 39. *O fortuné ſéjour! ô champs* &c.] Horace, Livre II. Satire VI. v. 222.

O rus, quando ego te aſpiciam? quandoque licebit
Nunc Veterum libris, nunc ſomno & inertibus horis
Ducere ſollicitæ jucunda oblivia vitæ?

VERS 46. *Un Couſin, abuſant* &c.] Ce Couſin ſe nommoit BALTAZAR BOILEAU. Il avoit eu des biens conſidérables, & entre autres, trois charges de Païeur des Rentes; mais ces Charges aïant été ſupprimées, il étoit obligé de ſolliciter le rembourſement de ſa finance: & il avoit engagé notre Auteur dans ſes ſollicitations, ſur tout auprès de Mr. Colbert.

IMIT. Vers 50. *L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.*] Horace, Epître II. du Livre II. 68.

—— —— Cubat hic in Colle Quirini,
Hic extremo in Aventino: viſendus uterque,
Intervallà vides humanè commoda.

VERS

Un Cousin, abusant d'un fâcheux parentage,
Veut qu'encor tout poudreux, & sans me débotter,
Chez vingt Juges pour lui j'aille solliciter.
Il faut voir de ce pas les plus considérables.
L'un demeure au Marais, & l'autre aux Incurables.
Je reçoi vingt avis qui me glacent d'effroi.
Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roi,
Et d'attentat horrible on traita la Satire.
Et le Roi, que dit-il? Le Roi se prit à rire.
Contre vos derniers Vers on est fort en courroux:
Pradon a mis au jour un Livre contre vous,

Et

VERS 54. ——— *Le Roi se prit à rire.*] M. le Duc de MONTAUSIER ne se lassoit point de blâmer les Satires de notre Poëte. Un jour le Roi, peu touché des censures que ce Seigneur en faisoit, se prit à rire, & lui tourna le dos. Quand l'Auteur récita au Roi cette Pièce, Sa Majesté remarqua cet endroit sur tous les autres, & se mit encore à rire de mémoire. Horace (II. Sat II. 82.) comptoit aussi sur le suffrage d'Auguste, en pareil cas.

Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est,
Judiciumque. Esto, si quis mala: sed bona si quis
Judice condiderit laudatur Cæsare? Si quis
Opprobriis dignum latraverit, integer ipse?
Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.

VERS 55. *Contre vos derniers Vers* &c.] C'est l'Epître VII. à Mr. Racine, qui avoit été composée depuis peu. Comme elle contient plusieurs traits satiriques, elle avoit excité de nouvelles rumeurs sur le Parnasse. Pradon sur tout, qui y étoit nommé en mal, publia une Critique des Poësies de Mr. Despréaux, intitulée *le Triomphe de Pradon.* C'est

Et chez le Chapelier du coin de notre Place,
Autour d'un Caudebec j'en ai lû la Préface.
L'autre jour ſur un mot la Cour vous condamna;
Le bruit court qu'avant-hier on vous aſſaſſina.
Un Ecrit ſcandaleux ſous votre nom ſe donne.
D'un Paſquin, qu'on a fait, au Louvre on vous ſoupçonne.

Moi ?

à quoi fait alluſion le vers ſuivant : *Pradon a mis au jour un Livre contre vous.*

§ *Le Triomphe de Pradon ſur les Satires du Sieur D**** parut en 1686 : Mr. Despréaux n'a donc pas pû *faire alluſion* à cet Ouvrage dans cette Epître, qui a été compoſée en l'année 1677, & publiée en 1683. Il a eu en vûë la Préface que Pradon mit à la tête de ſa Tragedie de *Phedre.* D'ailleurs, *le Triomphe de Pradon* n'eſt pas *une Critique des Poëſies de Mr. Despréaux*, comme l'aſſure ſon Commentateur : il ne contient que l'*Examen* du *Diſcours au Roi*, & des trois premieres *Satires.* Pradon avoit publié en 1685. un autre Livre contre Mr. Despréaux, intitulé, *Nouvelles Remarques ſur tous les Ouvrages du Sieur D****. DU MONTEIL.

CHANG. Vers 58. *Autour d'un Caudebec.*] Notre Auteur avoit mis dans toutes les éditions; *A l'entour d'un caſtor*; mais ce mot, *à l'entour*, n'a aucun régime, & ſe dit abſolument. Il eſt Adverbe, & non pas Prépoſition. C'eſt pourquoi l'Auteur a fait mettre dans la dernière édition de 1701. *Autour d'un Caudebec.* C'eſt une ſorte de Chapeau fabriqué dans la Ville de *Caudebec* en Normandie.

Ibid. —— *J'en ai lû la Préface.*] C'eſt celle que PRADON avoit fait imprimer à la tête de ſa Tragédie de Phédre, au mois de Mars, 1677. car cette Préface eſt toute contre Mr. Despréaux & Mr. Racine.

VERS 60. *Le bruit court qu'avant-hier on vous aſſaſſina.*] L'Abbé TALLEMANT l'aîné avoit fait courir ce faux bruit. Voïez le vers 90. de l'Epître qui ſuit. Pradon étant à la table de Mr. Pellot, Premier Préſident à Roüen, avoit dit que Mr. Despréaux avoit reçu des coups de bâton. *Avant-hier* : dans ce mot compoſé, notre Poëte ne donne qu'une

Moi? Vous. On nous l'a dit dans le Palais Roïal.
Douze ans font écoulez depuis le jour fatal,
Qu'un Libraire imprimant les essais de ma plume,
Donna pour mon malheur, un trop heureux volume.
Toujours, depuis ce tems, en proie aux sots discours,
Contre eux la Vérité m'est un foible secours.
Vient-il de la Province une Satire fade,

D'un

qu'une syllabe à *Hier*; quoi qu'il l'ait fait de deux syllabes dans le vers 52. *Hier, de vous, dit-on*, &c. C'est, disoit-il, parce que le mot *Hier*, ne seroit pas assez soutenu, si on ne le faisoit que d'une syllabe quand il est seul: au lieu qu'il est assez soutenu quand il est joint à un autre mot comme *Avant-hier*.

VERS 61. *Un Ecrit scandaleux sous votre nom se donne.*] On attribuoit faussement à notre Auteur, un Sonnet satirique contre Mr. le Duc de Nevers. Voïez les Remarques sur le dernier vers de l'Epître suivante.

VERS 63. —— *On nous l'a dit dans le Palais Roïal.*] La plupart des Nouvellistes s'assemblent dans le jardin du Palais Roïal; & l'on appele ordinairement les nouvelles fausses ou suspectes, *des nouvelles du Palais Roïal*.

IMIT. Vers 64. *Douze ans sont écoulez* &c.]Horace, L. II. Sat. VI. 40.

Septimus octavo propior jam fugerit annus.
Ex quo Mecænas me cœpit habere suorum
In numero. . . . .
Per totum hoc tempus subjectior in diem & horam
Invidiæ.

Ibid. *Douze ans sont écoulez* &c.] La première édition des Satires fut faite au mois de Mars, 1666. Ainsi, la douzième année couroit en 1677. quand l'Auteur composoit cette Pièce. Horace se plaignoit aussi de ce que l'amitié dont Mécene l'honoroit depuis pres de huit ans, l'avoit exposé aux traits des Envieux. Voïez la Note precedente.

VERS 69. *Vient-il de la Province une Satire fade*, &c.]

 Dans

D'un Plaiſant du païs inſipide boutade;
Pour la faire courir, on dit qu'elle eſt de moi;
Et le ſot Campagnard le croit de bonne foi.
J'ai beau prendre à témoin & la Cour & la Ville,
Non; à d'autres, dit il, on connoît votre ſtile.
Combien de tems ces Vers vous ont-ils bien coûté?
Ils ne ſont point de moi, Monſieur, en vérité.
Peut-on m'attribuër ces ſottiſes étranges?
Ah! Monſieur, vos mépris vous ſervent de loüanges.

Ainſi

Dans les éditions contrefaites des Oeuvres de Mr. Despréaux, les Libraires ont inseré quantite de mechantes Satires dont il n'eſt point l'Auteur, & qui ſont indignes de lui. Telles ſont les Satires *contre le Mariage*; contre les *maltôtes Eccleſiaſtiques*; contre les *Directeurs*; contre les *Abbez*: & pluſieurs autres Pièces de la même force. Quelque remarquable que ſoit la différence qu'il y a entre ces Satires & celles de notre Auteur, bien des gens qui n'ont pas le discernement aſſez juſte, ou qui n'en ont point du tout, ne laiſſent pas de lui attribuër ces miſerables Pieces. Il a même été plus d'une fois expoſé au deplaiſir, très ſenſible à un Auteur, de s'entendre loüer principalement ſur ces Ouvrages ſuppoſez, & par des gens qui ne lui diſoient pas un mot de ſes véritables Ouvrages. Un Capucin entre autres, étant à Bourbon dans le têms que notre Poëte y prenoit les eaux, voulut lui faire voir qu'il avoit bien lû ſes Poëſies, & crut lui faire beaucoup d'honneur en le félicitant ſur la Satire *contre le Mariage*, dont il ſe mit à réciter les premiers vers. En vain Mr. Despréaux s'efforça de lui perſuader qu'il n'étoit point l'Auteur de cette pitoiable Pièce: le bon Capucin n'en voulut rien croire; & trouva même un nouveau ſujet de le loüer ſur ſa modeſtie, parce qu'il refuſoit l'honneur qui lui revenoit ſi juſtement de ce bel Ouvrage. Une autre fois la même choſe lui arriva en ma préſence. Un Provincial qui ſe diſoit Neveu de feu Mr. Fourcroi, célèbre Avocat, vint voir Mr. Despreaux ſous prétexte de le conſulter ſur une petite difficulté de Grammaire. Cet homme s'aviſa enſuite de parler *des beaux Ouvrages*

Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé,
Juge, si toujours triste, interrompu, troublé,
LAMOIGNON, j'ai le tems de courtiser les Muses.
Le monde cependant se rit de mes excuses,
Croit que pour m'inspirer sur chaque évenement,
Apollon doit venir au premier mandement.
Un bruit court que le Roi va tout reduire en poudre
Et dans Valencienne est entré comme un foudre;
Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil,

A

vrages de Mr. Despréaux, sur tout de la Satire qu'il avoit faite, disoit-il, contre les *Gens d'Eglise.* Il se recria beaucoup *sur ces Gens de Mitres & de Crosses*, qui font *rouler de superbes Carosses*; & il alloit continuër, quand Mr Despréaux indigné d'un jugement si faux: *Je vois bien*, lui dit-il, en soûriant malignement, *que vous ne connoissez pas encore mes Ouvrages; mais je veux vous apprendre à les connoître, par ces vers que j'ai faits contre ceux qui en jugent aussi mal que vous:*

Vient-il de la Province une Satire fade,
D'un Plaisant du païs insipide boutade;
Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi:
Et le sot Campagnard le croit de bonne foi.

Et disant ce dernier vers Mr. Despréaux jetta un regard fier & méprisant sur son homme, & le congédia.

VERS 86. *Et dans Valencienne.*] Le Roi aïant fait investir la ville de Valencienne au commencement de Mars, 1677. cette Ville, après quelques jours de siège, fut emportee d'assaut en moins d'une demi-heure. Les François entrèrent pêle-mêle avec les Assiègez, & se rendirent maîtres de la Place. Le Roi sauva cette Ville du pillage.

VERS 87. *Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil.*] Sous les règnes precedens, Cambrai avoit été assiegé inutilement par les François; mais après vingt jours de siège, le Roi se rendit maître de la Ville & de la Citadelle, le 17. d'Avril, 1677.

A vû tomber enfin ses murs & son orgueil:
Que devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite;
De Philippe vainqueur rend la gloire complète.
Dieu sait comme les Vers chez vous s'en vont couler,
Dit d'abord un ami qui veut me cageoler,
Et dans ce tems guerrier, & fécond en Achilles,
Croit que l'on fait les Vers comme l'on prend les Villes.
Mais moi, dont le génie est mort en ce moment;
Je ne sai que répondre à ce vain compliment:
Et justement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France.
Qu'heureux est le Mortel, qui du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré!
Que l'amour de ce rien, qu'on nomme Renommée;

N'a

VERS 90. *De Philippe vainqueur* &c.] PHILIPPE de France, Duc d'ORLEANS, fit le siège de St. Omer, pendant que le Roi assiégeoit Cambrai. GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'ORANGE, desespérant de sauver Cambrai, marcha avec trente mille hommes pour secourir Saint-Omer, & vint se poster sur les hauteurs de Cassel. Au bruit de sa marche, le Duc d'Orléans laissa des Troupes devant la Place; & quoi qu'inferieur en nombre, il alla au devant de lui pour le combattre. Malgré le desavantage du nombre & du lieu, ce Prince remporta une victoire complette, * & mit en fuite le Prince d'Orange avec ses troupes. Après la victoire de Cassel, le Duc d'Orléans rentra dans les Lignes pour continuër le siège de Saint-Omer qui capitula le 20. d'Avril, 1677. L'Auteur m'a fait remarquer que dans les quatre vers précedens, où il parle des conquêtes du Roi, il avoit emploïe tout ce que la Poësie a de plus grand & de plus magnifique. Mais que voulant ensui-

te

* *Le Dimanche des Rameaux*, 11. *d'Avril*, 1677.

N'a jamais enivré d'une vaine fumée;
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir!
Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices;
Et du peuple inconstant il brave les caprices.
Mais nous autres faiseurs de Livres & d'Ecrits,
Sur les bords du Permesse aux loüanges nourris,
Nous ne saurions briser nos fers & nos entraves;
Du Lecteur dédaigneux honorables esclaves.
Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.
Le Public, enrichi du tribut de nos veilles,
Croit qu'on doit ajoûter merveilles sur merveilles.
Au comble parvenus il veut que nous croissions.
Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.

Ce-

te parler, dans ces deux derniers vers, de la double victoire remportée par Monsieur, il avoit pris un ton moins haut, & avoit choisi des termes moins élevez: ne voulant pas mettre ce Prince en parallèle avec le Roi.

IMIT. Vers 99. *Qu'heureux est le Mortel.*] Un autre Poëte a fait le même souhait:

Felix ille animi, Divisque simillimus ipsis,
Quem non mendaci resplendens gloria fuco
Sollicitat, non fastosi mala gaudia luxus:
Sed tacitos sinit ire dies, & paupere cultu
Exigit innocuæ tranquilla silentia vitæ.

Angel. Politianus, *in Rustico v.* 17.

VERS 116. *Il veut en vieillissant, que nous rajeunissions.*]

 C'est

Cependant tout décroît, & moi-même à qui l'âge
D'aucune ride encor n'a flétri le visage,
Déja moins plein de feu, pour animer ma voix
J'ai besoin du silence & de l'ombre des Bois.
Ma Muse qui se plaît dans leurs routes perduës,
Ne sauroit plus marcher sur le pavé des ruës.
Ce n'est que dans ces bois propres à m'exciter,
Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage,
Tout l'Eté loin de toi demeurant au village,
J'y passe obstinément les ardeurs du Lion,
Et montre pour Paris si peu de passion.
C'est à toi, LAMOIGNON, que le rang, la naissance,
Le mérite éclatant, & la haute éloquence
Appèlent dans Paris aux sublimes emplois,
Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des Loix.
Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie.
Tu ne t'en peux bannir que l'Orphelin ne crie;

C'est pour se plaindre de cette injustice, qu'il a composé l'Epître X. à ses Vers.

VERS 117. —— *Et moi-même à qui l'âge* &c. Il étoit dans sa quarante-unième année.

VERS 127. *J'y passe obstinément les ardeurs du Lion.*] Le mois de Juillet pendant lequel le Soleil est dans le Signe du Lion.

IMIT. Ibid. —— *Les ardeurs du Lion.*] Horace Livre I. Epître X. 15.

—— —— *Vbi gratior aura*

Que l'Oppresseur ne montre un front audacieux;
Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.
Mais pour moi, de Paris Citoïen inhabile,
Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
Il me faut du repos, des prez & des forêts.
Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,
Attendre que Septembre ait ramené l'Automne,
Et que Cerès contente ait fait place à Pomone.
Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits
Le Vendangeur ravi de ploïer sous le faix,
Aussi-tôt ton Ami, redoutant moins la Ville,
T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville.
Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
Tu me verras souvent à te suivre empressé,
Pour monter à cheval rappelant mon audace,
Apprentif Cavalier galopper sur ta trace.
Tantôt sur l'herbe assis au pié de ces côteaux,
Où Polycrène épand ses liberales eaux,

La-

Leniat & rabiem Canis, & momenta Leonis,
Cum semel accepit solem furibundus acutum.

VERS 132. *Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des Loix. &c.*] Ce vers & les quatre suivans expriment les principales fonctions de la Charge d'Avocat General.

VERS 146. ——— *Pour s'enfuïr à Bâville*] Seigneurie considérable qui apartient à Mr. de Lamoignon. Elle est à neuf lieuës de Paris, du côté d'Etampes & de Châtres.

VERS 152. *Où Polycrène épand ses liberales eaux.*] Fontaine à une demi-lieuë de Bâville, ainsi nommée par Mr. le

 Pre-

LAMOIGNON, nous irons, libres d'inquiétude;
Discourir des Vertus dont tu fais ton étude:
Chercher quels sont les biens véritables ou faux:
Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défaux:
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste Science, ou la Vertu solide.
C'est ainsi que chez toi tu sauras m'attacher.
Heureux! si les Fâcheux, promts à nous y chercher;
N'y viennent point semer l'ennuïeuse tristesse.
Car dans ce grand concours d'Hommes de toute espèce,
Que sans cesse à Baville attire le devoir;
Au lieu de quatre Amis qu'on attendoit le soir,
Quelquefois de Fâcheux arrivent trois volées,
Qui du parc à l'instant assiègent les allées.
Alors sauve qui peut, & quatre fois heureux,
Qui sait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux.

Premier Président de LAMOIGNON. Ce nom designe l'abondance de ses eaux. Cette Fontaine a été chantée par nos plus grands Poëtes *, & elle est devenuë presque aussi celebre que l'Hippocrène.

IMIT. Vers 155. *Chercher quels sont les biens* &c.] Horace, Livre II. Satire VI. 72.

——— ——— ——— Quod magis ad nos
Pertinet, & nescire malum est, agitamus: utrumne
Divitiis homines, an sint virtute beati:
Quidve ad amicitias, usus, rectumne, trahat nos:
Et quæ sit natura boni, summumque quid ejus.

EPITRE

* *Le P. Rapin, Le P. Commire, Mr. Des réaux*, &c.

EPITRE VII.

A M. RACINE.

QUE tu sais bien, RACINE, à l'aide d'un Acteur,
Emouvoir, étonner, ravir un Spectateur!

CEtte Epître fut composée à l'occasion de la Tragédie de *Phèdre & Hippolyte*, que Mr. RACINE fit representer pour la première fois le premier Jour de l'année 1677. sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques personnes de la première distinction, unies de goût & de sentimens, aiant appris que Mr. Racine travailloit à sa *Phèdre*, poussèrent PRADON à faire une Tragédie sur le même sujet, pour mortifier Mr Racine, & pour faire tomber sa Pièce quand elle paroîtroit. Pradon, fier d'un certain succès que la Cabale avoit attiré à ses premières Tragédies *, fut assez vain pour oser joûter contre cet illustre Poëte: il composa donc sa *Phedre* par émulation, & la fit joüer deux jours après celle de Mr. Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaise que fut la Pièce de Pradon, elle ne laissa pas de paroître d'abord avec éclat, & même de se soûtenir pendant quelque tems. Deux choses principalement contribuèrent à ce succès: la concurrence des deux Tragédies, & les applaudissemens excessifs que les protecteurs de Pradon donnèrent à sa Pièce. D'ailleurs, tous ceux qui ne pouvoient pas entrer à la *Phèdre* de Racine, (& c'étoit le plus grand nombre) alloient à celle de Pradon. Mais le Public fut bien tôt fixé: la Tragédie de Pradon fut entièrement oubliée; & celle de Racine est regardée encore aujourd'hui comme la plus parfaite de ses Pièces, & le chef d'œuvre du Théatre. Le sujet de cette Epître VII est l'utilité qu'on peut retirer de la jalousie de ses ennemis, & en particulier des bonnes & des mauvaises Critiques. Plutarque a fait un Traité sur le même sujet. Cette Epître a été faite avant la sixième, au commencement de l'annee 1677. Au mois d'Octobre suivant, Mr. Despréaux & Mr. Racine furent choisis pour écrire l'histoire du Roi.

VERS I. *Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur,* &c.]

* *Pirame & Thisbé: Tamerlan.*

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.
Ne croi pas toutefois, par tes savans Ouvrages,
Entrainant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
Si-tôt que d'Apollon un Génie inspiré
Trouve loin du Vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent.

Ses

&c.] Les Ennemis mêmes de Mr. Racine ont été obligez de convenir du grand succès de ses Tragedies; mais ils ont crû diminuer la reputation de cet illustre Poëte, en disant qu'une partie de sa gloire étoit duë aux Acteurs qui les joüoient. Les Acteurs d'aujourd'hui ont bien fait évanouïr ce reproche. Il est vrai que Mr Racine en avoit trouvé d'excellens. MONTFLEURI fit de si grans efforts pour représenter le personnage d'Oreste dans l'*Andromaque*, qu'il en mourut. La *Marianne* de TRISTAN avoit causé le même sort à MONDORI Comedien.

CHANG. Vers 6. *En a fait.*] Première édition; *N'en a fait.*

Ibid. *En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.*] Celèbre Actrice. Mr. Racine qui recitoit admirablement bien, avoit pris soin de la former. Elle mourut au mois de Juillet 1698. a Auteuil, près de Paris, où elle étoit allé prendre l'air. Pendant sa dernière maladie elle renonça au Theatre en presence du Curé de St. Sulpice, & avant sa mort elle renouvella cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a eté enterrée a St. Sulpice, qui étoit sa paroisse. CHANMESLÉ son mari, qui étoit aussi Comédien, mourut subitement en 1702. sortant du Cabaret.

IMIT. Vers 15. *La Mort seule ici bas*, &c.] Horace l'a dit en plus d'un endroit.

Virtutem incolumem odimus:
Sublatam ex oculis quærimus invidi. L. III. Ode XXIV. 31.

Le

Ses Rivaux obscurcis autour de lui croaſſent;
Et ſon trop de lumière importunant les yeux,
De ſes propres Amis lui fait des Envieux.
La Mort ſeule ici-bas, en terminant ſa vie,
Peut calmer ſur ſon nom l'Injuſtice & l'Envie;
Faire au poids du Bon Sens peſer tous ſes Ecrits,
Et donner à ſes vers leur légitime prix.
Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,
Pour jamais ſous la tombe eût enfermé Moliere,

Mil-

Le même dans l'Epître première du Livre ſecond, vers 12.

Comperit invidiam ſupremo fine domari.
Vrit enim fulgore ſuo qui prægravat artes
Infra ſe poſitas. Extinctus amabitur idem.

Properce, Livre III. Elegie I. 21.

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Poſt obitum duplici fœnore reddet honos.

Et Martial, dans pluſieurs Epigrammes; &c.

CHANG. Vers 17. *Faire au poids du Bon Sens.*] Premières éditions: *Du droit ſens.*

Ibid. *Faire au poids du bon ſens* &c.] Première manière:

Et réprimer. . . . .
Des Sots de qualité l'ignorante hauteur.

Mais l'Auteur ſupprima ces deux vers pour ne pas déplaire aux Perſonnes qui protégeoient la Pièce de Pradon.

VERS 19. *Avant qu'un peu de terre obtenu par priere* &c.] MOLIERE étant mort, les Comédiens ſe diſpoſoient à lui faire un Convoi magnifique; mais Mr. de HARLAI, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhu-

Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantez,
Furent des sots Esprits à nos yeux rebutez.
L'Ignorance & l'Erreur à ses naissantes Pièces,
En habits de Marquis, en robes de Comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secoüoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.
Le Vicomte indigné sortoit au second Acte.
L'un défenseur zélé des Bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots, le condamnoit au feu.
L'au-

humât. La femme de Moliere alla sur le champ à Versailles se jetter aux piés du Roi pour se plaindre de l'injure que l'on faisoit à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture. Mais le Roi la renvoïa en lui disant, que cette affaire dépendoit du Ministère de Mr. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser. Cependant Sa Majesté fit dire à ce Prélat, qu'il fît en sorte d'éviter l'éclat & le scandale. Mr. l'Archevêque revoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans pompe & sans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnèrent le Corps, sans chanter; & on l'enterra dans le Cimetière qui est derrière la Chappelle de St. Joseph, dans la Ruë Montmartre. Tous ses amis y assistèrent aiant chacun un flambeau à la main. La Moliere s'écrioit par tout: *Quoi, l'on refusera la sepulture à un homme qui mérite des Autels!*

VERS 23. *A ses naissantes Pièces.*] *L'Ecole des Femmes*, qui est une des premières Comédies de Moliere, fut fort suivie, & encore plus critiquée; mais l'Apologie qu'il fit de la Pièce, sous le nom de *Critique*, fit taire les Envieux.

IMIT. Vers 26. *Et secoüoient la tête à l'endroit le plus beau.*] L'Auteur avoit en vûë ce verset du Pseaume XXXXII. *Omnes videntes me, deriserunt me: locuti sunt labiis, & moverunt caput.* v. 8.

VERS 27. *Le Commandeur vouloit la Scène plus exacte.*] Le Commandeur de SOUVRÉ n'approuvoit pas la Comédie

L'autre, fougueux Marquis, lui déclarant la guerre,
Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.
Mais si-tôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut raïé du nombre des Humains,
On reconnut le prix de sa Muse éclipsée.
L'aimable Comédie avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espera revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.
Tel fut chez nous le sort du Théatre Comique.
Toi donc, qui t'élevant sur la Scène Tragique,

Suis

médie de l'*Ecole des Femmes.*

VERS 28. *Le Vicomte indigné sortoit au second Acte.*] Le Comte DU BROUSSIN, pour faire sa Cour au Commandeur, sortit un jour au second Acte de la Comédie, disant tout haut qu'il ne savoit pas comment on avoit la patience d'écouter une Pièce où l'on violoit ainsi les règles.

VERS 29. ——— *Des Bigots mis en jeu.*] Dans la Comédie du *Tartuffe.*

VERS 31. *L'autre, fougueux Marquis.*] Les *Marquis* ridicules de la Cour, auxquels ont succedé les *Petits-Maîtres*, étoient extrèmement irritez contre Moliere, parce qu'il les joüoit, & qu'il mettoit leurs propres mots aussi-bien que leurs manieres, dans ses Comédies.

VERS 32 *Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre.*] Allusion à un endroit de la *Critique de l'Ecole des Femmes*, scène cinquième, où Moliere se moque de ce Spectateur ridicule, qui étoit sur le Théatre pendant la representation de cette Comédie, & qui à tous les eclats de risée que le Parterre faisoit, haussoit les épaules, & regardoit le Parterre en pitié; & quelquefois aussi le regardant avec dépit, lui disoit tout haut: *Ri donc, Parterre, Ri donc.* Il se nommoit PLAPISSON, & passoit pour un grand Philosophe.

IMIT. Vers 38. *Et sur ses bredequins ne put plus se tenir.*] Quintilien, L. X. c. I.

In Comœdiâ maximè claudicamus,

Suis les pas de Sophocle, & seul de tant d'Esprits,
De Corneille vieilli fais consoler Paris;
Cesse de t'étonner, si l'Envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La Calomnie en main, quelquefois te poursuit.
En cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,
RACINE, fait briller sa profonde sagesse:
Le Mérite en repos s'endort dans la paresse:
Mais par les Envieux un Génie excité
Au comble de son Art est mille fois monté.
Plus on veut l'affoiblir, plus il croît & s'élance.
Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance;
Et peut-être ta plume aux Censeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Moi-

VERS 45. *La Calomnie en main, quelquefois te poursuit.*] Madame DES HOULIÉRES avoit fait un Sonnet Satirique contre la *Phèdre* de Mr. Racine. Ce Sonnet fut rempli sur les mêmes rimes contre M. le Duc de NEVERS que l'on soupçonnoit d'être l'Auteur du premier Sonnet; & l'on accusa faussement Mr. Racine d'avoir fait le second. Voïez la remarque sur le dernier vers de cette Epître.

VERS 52. *Au Cid persécuté.*] Voïez la Remarque sur le vers 231. de la Satire IX.

VERS 53. *Et peut-être ta plume aux Censeurs de Pyrrhus Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.*] Ces deux vers désignent *l'Andromaque*, & *Britannicus*, Tragédies de Racine. Il avoit fait représenter *l'Andromaque*, en 1668. Sur cette Pièce l'on jugea que son Auteur, qui étoit encore fort jeune *, égaleroit un jour, & peut être surpasseroit le grand Corneille. Néanmoins l'Andromaque trouva

* *Il n'avoit que 27. ans.*

Moi-même, dont la gloire ici moins répanduë
Des pâles Envieux ne bleſſe point la vûë;
Mais qu'une humeur trop libre, un eſprit peu ſoumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles Ennemis:
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avouë,
Qu'au foible & vain talent dont la France me louë.
Leur venin, qui ſur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je ſonge à chaque trait que ma plume hazarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je ſai ſur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Si-tôt que ſur un vice ils penſent me confondre;
C'eſt en me guériſſant que je ſai leur répondre;

Et

trouva des Cenſeurs. On condamna ſur tout le caractere de Pyrrhus, qu'on trouvoit trop violent, trop emporté, trop farouche. Ce fut le jugement qu'en portèrent quelques perſonnes judicieuſes, particulièrement le grand Prince de CONDÉ. On fit alors une Critique de l'*Andromaque* en forme de Comédie †, dans laquelle on accuſoit encore Pyrrhus de brutalité, & même d'être un mal-honnête-homme, parce qu'il manquoit de parole à Hermione. Mr. Racine compoſa enſuite *Britannicus*; & dans cette Pièce il s'attacha à donner dans le perſonnage de Burrhus, le Caractère d'un parfaitement honnête homme.

VERS 65. *Je ſai ſur leurs avis corriger mes erreurs.*] L'Auteur a rendu le mot de PHILIPPE de Macédoine, qui diſoit, qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athènes de l'avoir corrigé de ſes defauts, à force de les publier. *Apophth. des Anciens.*

VERS

† *Intitulée*, la folle querelle, ou la Critique d'Andromaque: *par le Sr. de* SUBLIGNY.

Et plus en criminel ils penſent m'ériger,
Plus croiſſant en vertu je ſonge à me vanger.
Imite mon exemple; & lors qu'une Cabale,
Un flot de vains Auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine, & de leur mauvais ſens:
Ris du bruit paſſager de leurs cris impuiſſans.
Que peut contre tes Vers une ignorance vaine?
Le Parnaſſe François, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots ſaura te maintenir,
Et ſoûlever pour toi l'équitable Avenir.

Et

VERS 70. *Plus croiſſant en vertu je ſonge à me vanger.*] Les amis de notre Auteur voulant un jour le détourner de la Satire, lui repréſentoient qu'il s'attireroit beaucoup d'ennemis, qui ne manqueroient pas de le décrier, & de noircir ſa réputation: *Je ſai un bon moïen de m'en vanger*, répondit-il froidement; *C'eſt que je ſerai honnête homme.* Il diſoit encore cette maxime de PLUTARQUE: *Il faut avoir des amis, & des ennemis: des amis, pour nous apprendre notre devoir; & des ennemis pour nous obliger à le faire.* Plut. Comment on pourra recevoir utilité de ſes ennemis.

CHANG. Vers 72. *Un flot de vains Auteurs.*] Première édition: *Un tas de vains Auteurs.*

VERS 80. *De Phèdre malgré ſoi perfide, inceſtueuſe*] *Malgré ſoi:* un Héros tragique ne peut exciter la Pitié & la Terreur, à moins qu'il ne ſoit un peu criminel, & beaucoup malheureux. C'eſt le Caractère d'Oedipe dans SOPHOCLE, & de Phèdre dans Racine.

VERS 87. *Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?*] PIERRE PERRIN, mauvais Poëte dont il a été parlé ſur le vers 44. de la Satire VII.

IMIT. Ibid. *Et qu'importe à nos vers* &c.] Horace, Liv. I. Sat. X. 78.

Men' moveat cimex Pantilius? aut crucier quòd
Vellicet abſentem Demetrius? aut quòd ineptus

Fau-

Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, inceſtueuſe,
D'un ſi noble travail juſtement étonné,
Ne benira d'abord le ſiècle fortuné,
Qui rendu plus fameux par tes illuſtres veilles,
Vit naître ſous ta main ces pompeuſes merveilles?
Cependant laiſſe ici gronder quelques Cenſeurs,
Qu'aigriſſent de tes Vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?
Que l'Auteur du Jonas s'empreſſe pour les lire?

Qu'ils

Fannius, Hermogenis lædat conviva Tigelli? &c.

VERS 88. *Que l'Auteur du Jonas.*] Voïez la Remarque ſur le vers 91. de la Satire IX. M. D.... Conſeiller au Parlement, ſoûtint un jour à table, que quelque beaux que ſoient les vers de Mr. Despréaux, on connoiſſoit néanmoins qu'il ne les faiſoit pas aiſément. Quelqu'un répondit, que, ſans examiner ſi l'Auteur avoit, ou n'avoit pas beaucoup de peine à compoſer, ſes productions étoient aiſées & naturelles; & que cela ſuffiſoit. Comme il n'y avoit rien d'injurieux pour Mr. Despréaux dans cette diſpute, on la lui redit; mais il ne laiſſa pas d'y être ſenſible dans le moment: & pour ſe vanger du jugement qu'avoit porté M....... il reſolut de mettre le nom de ce Magiſtrat à la place que tient ici l'*Auteur du Jonas.* Pour cet effet, il changea ainſi le vers: *Que..... au Palais s'empreſſe pour les lire.* Et pour ne laiſſer aucun doute, il mit cette Note à côté: *Conſeiller au Parlement, qui fait peu de cas de mes Ouvrages.* Cela fut imprimé ainſi dans l'édition de 1701. que l'Auteur preparoit alors; mais en revoïant les épreuves, il changea d'avis, & remit l'ancien vers: aiant penſé qu'il ne devoit pas faire un crime à ce Magiſtrat, d'une choſe qu'il avoit dite en paſſant, dans une converſation à table, & ſans aucun deſſein formé de l'attaquer.

VERS

Qu'ils charment de Senlis le Poëte idiot,
Ou le sec Traducteur du François d'Amyot:
Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du Peuple, des Grands, des Provinces goûtées;
Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois;
Qu'à

VERS 89. —— *De Senlis le Poëte idiot.*] LINIERE avoit la physionomie d'un Idiot. Il ne réussissoit qu'à faire des chansons impies; c'est pourquoi notre Auteur lui reprocha un jour, qu'il n'avoit de l'esprit que contre Dieu. On l'appeloit *l'Athée de Senlis.* Voiez la Note sur le vers 164. du Chant II. de l'*Art poëtique.* Mr. Despréaux citoit quelquefois les rimes d'*Idiot* & d'*Amyot*, dans ces deux vers, comme des rimes riches & extraordinaires. Ce vers 89. & les trois suivans n'ont eté imprimés qu'en 1701. quoi qu'ils eussent été faits avec le reste de l'Epître.

VERS 90. *Ou le sec Traducteur du François d'Amyot.*] JAQUES AMYOT, Auteur célèbre, qui a traduit en François toutes les Oeuvres de Plutarque. L'Abbé TALLEMANT l'aîné entreprit en 1665. d'en faire une nouvelle Traduction, dans laquelle on prétend qu'il n'a fait que regrater celle d'Amyot, & la mettre en meilleur langage, sans consulter l'original Grec. L'Abbé Tallemant s'attira cette fâcheuse critique par une fausse avanture qu'il debita en pleine Académie contre l'honneur de Mr. Despréaux. Il y lut une Lettre, par laquelle on lui mandoit que le jour précedent Mr. Despréaux étant dans un lieu de debauche, derrière l'Hôtel de Condé, y avoit été fort maltraité. Ceux qui ont connu ce Poëte d'une manière plus intime, savent que jamais calomnie ne fut plus mal fondée que celle-là.

CHANG. Vers 91. *Pourvû qu'avec éclat leurs rimes débitées &c.*] Premières éditions:

Pourvû qu'avec honneur leurs rimes débitées
Du Public dédaigneux ne soient point rebutées.

CHANG. Vers 93. *Pourvû qu'ils puissent plaire.* On lisoit:
Pourvû

Qu'à Chantilli Condé les souffre quelquefois:
Qu'Enguien en soit touché, que Colbert & Vivone,
Que la Rochefoucaut, Marsillac & Pompone,
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer.
Et plût au Ciel encor, pour couronner l'Ouvrage,
Que

Pourvû qu'ils sachent, dans toutes les Editions qui ont précedé celle de 1713. qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur.

IMIT. Ibid. *Pourvû qu'ils puissent plaire au plus puissant des Rois*, &c.] Horace, L. I. Sat. X. 81.

Plotius & Varius, Mæcenas, Virgiliusque,
Valgius, & probet hæc Octavius optimus, atque
Fuscus, &c.......

VERS 94. *Qu'à Chantilli Condé.*] Le grand Prince de Condé a passé les dernières années de sa vie dans sa belle Maison de Chantilli. Mr. le Duc d'Enguien son fils est nommé dans le vers suivant.

VERS 96. *Que La Rochefoucaut, Marsillac, & Pompone.*] Mr. le Duc de LA ROCHEFOUCAUT, aussi célèbre par la beauté de son esprit, que par la noblesse de sa naissance. C'est l'Auteur du Livre des Maximes morales Après sa mort, Mr. le Prince de *Marsillac* son fils, Grand-Maître de la Garde-robe, prit le nom de la *Rochefoucaut*. Il mourut à Versailles le 11. Janvier, 1714 âgé de 80 ans. *Pompone*: SIMON ARNAUD, Marquis de POMPONE, Ministre d'Etat.

VERS 99. *Et plût au Ciel encor*, &c.] Horace, à l'endroit cité ci-dessus: *Et hæc utinam Viscorum laudet uterque.* Dans ce passage d'Horace, notre Auteur supposoit une beauté & une finesse dont personne ne s'est aperçû. „ Il y a apparence, disoit-il, que les deux *Viscus* étoient ordinairement opposez dans leurs sentimens; C'est-à-dire, que „ l'un étoit d'un goût raisonnable, & l'autre d'un goût „ bizarre & particulier; ainsi Horace en souhaitant de plaire à ces deux hommes, donne une marque de son esprit,
„ puis-

Que Montauzier voulût lui donner son suffrage !
C'est à de tels Lecteurs que j'offre mes Ecrits.
Mais pour un tas grossier de frivoles Esprits,
Admirateurs zelez de toute Oeuvre insipide,

Il

„ puisqu'il n'y a jamais que les choses qui sont d'une bonté solide, & immuable, qui soient approuvées par toutes sortes de gens.

VERS 100. *Que Montauzier voulût lui donner son suffrage.*] Le souhait obligeant & flateur qui est exprimé dans ce vers, produisit sur le cœur de Mr. le Duc de MONTAUZIER tout l'effet que l'Auteur s'en étoit promis. Ce Duc commença dès-lors à s'adoucir en sa faveur. Quelque tems après il aborda Mr. Despréaux dans la grande Gallerie de Versailles, & lui fit un compliment sur la mort de Mr. Boileau de Puimorin son frere, arrivée depuis peu, lui disant qu'il aimoit beaucoup feu Mr. de Puimorin. *Je sai qu'il faisoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré*, reprit Mr. Despréaux, *mais il en faisoit encore plus de votre vertu; & il m'a dit plusieurs fois, qu'il étoit très-fâché que je n'eusse pas pour ami le plus honnête homme de la Cour.* Mr. de Montauzier fut extrêmement touché de cette loüange : ce fut le moment de sa réconciliation. Il changea dès lors l'estime qu'il avoit pour notre Auteur, en une veritable amitié, qui a duré toute sa vie, & sur le champ il l'emmena dîner avec lui.

IMIT. Vers 101. *C'est à de tels Lecteurs que j'offre mes Ecrits.*] Horace, dans la même Satire, V. 87.

Complures alios, doctos ego quos & amicos
Prudens prætereo; quibus hæc, sint qualiacumque,
Arridere velim: doliturus, si placeant spe
Deterius nostrâ.

VERS 104. *Que non loin de la Place où Brioché préside.*] BRIOCHÉ, fameux Joüeur de Marionettes, logé près des Comediens. Pradon fit représenter sa piece par les Comédiens du Roi, dont le Theatre etoit alors dans la Ruë Ma-

za-

Que non loin de la Place où Brioché préside,
Sans chercher dans les Vers ni cadence ni son,
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.

zarine, au bout de la Ruë Guénégaud. Le lieu où l'on faisoit joüer les Marionettes étoit vers l'autre extrémité de cette derniere Ruë, * du côté du Pont-neuf. C'est par la circonstance de ce Voisinage, que notre Auteur désigne finement, mais malicieusement, les Comédiens qui joüoient la *Phèdre* de Pradon: voulant insinuer que cette Tragédie est d'un caractère à ne mériter d'être jouée que par les Marionettes. FANCHON, OU FRANÇOIS BRIOCHÉ, étoit fils de JEAN BRIOCHÉ, Arracheur de dents, qui est regardé comme l'Inventeur des Marionettes, quoi qu'il n'aît fait que les perfectionner. De son tems un Anglois avoit trouvé le secret de les faire mouvoir par des ressorts, & sans cordes; mais l'on préferoit celles de *Brioché*, à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire. FANCHON BRIOCHÉ son fils l'a encore surpassé dans ce noble exercice.

IMIT. Vers 105. *Sans chercher dans les vers ni cadence ni son.*] C'est ce qu'Horace appeloit: *Immodulata poëmata*. De Arte poët. v. 263.

VERS 106 *Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.*] Pradon étoit fort ignorant. Un jour au sortir d'une de ses Tragédies, Mr. le Prince de Conti l'aîné lui aiant dit, qu'il avoit transporté en Europe une Ville qui est dans l'Asie: *Je prie votre Altesse de m'excuser*, repondit Pradon, *car je ne sai pas trop bien la Chronologie.*

Nous avons dit que la *Phèdre* de Mr. Racine aiant été représentée par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, ceux de la Troupe du Roi lui opposerent deux jours après, celle de Pradon. Ce Poëte consultoit ordinairement sur ses Oeuvres Madame DES HOULIERES: ainsi, l'interêt qu'elle prenoit à la Tragédie de Pradon, fit qu'elle voulut voir la première représentation de celle de Racine. Elle revint souper chez elle avec cinq ou six personnes, du nombre desquelles étoit Pradon. Pendant tout le repas on ne parla que de la Tragédie nouvelle: chacun en dit son sentiment avec beaucoup de liberté, & l'on se trouva plus disposé à la

* *Dans un endroit nommé Château-gaillard, proche l'Abreuvoir du Pont-neuf.*

la critique qu'à la loüange. Ce fut pendant ce même soupé que Madame Des Houlieres fit ce fameux Sonnet.

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante & blême
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa Nourrice lui fait un Sermon fort chrétien,
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime:
Rien ne change son cœur, ni son chaste maintien.
La Nourrice l'accuse; elle s'en punit bien.
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

*Une grosse Aricie, * au teint rouge, aux crins blonds.*
N'est là que pour montrer deux énormes tetons,
Que, malgré sa froideur, Hippolyte idolatre.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats;
Et Phèdre, après avoir pris de la Mort-aux-rats,
Vient, en se confessant, mourir sur le théatre.

Ce Sonnet se répandit bien tôt dans Paris. Dès le lendemain matin l'Abbé TALLEMANT l'aîné en apporta une copie à Madame des Houlieres, qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet; & elle fut ensuite la première à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemant. Les amis de Mr. Racine crurent que ce Sonnet étoit l'Ouvrage de M. le Duc de NEVERS, l'un des Protecteurs de Pradon; car pour Pradon lui-même ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette pensee ils tournèrent ainsi ce Sonnet contre M. le Duc de Nevers sur les mêmes Rimes.

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême
Fait des Vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien:
Et souvent pour rimer il s'enferme lui-même.

La

* *C'étoit la Des-œillets, peu jolie, mais excellente Actrice.*

La Muse, par malheur le hait autant qu'il l'aime.
Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien.
Il veut juger de tout & n'en juge pas bien.
Il a pour le Phébus une tendresse extrême.

Une Sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Va par tout l'Univers promener deux tetons,
Dont, malgré son païs, Damon est idolatre.

Il se tuë à rimer pour des Lecteurs ingrats.
L'Enéïde, à son goût, est de la Mort-aux-rats.
Et, selon lui, Pradon est le Roi du Théatre.

On attribua cette réponse à Racine & à Despréaux; mais ils la desavoüoient. Ils ont assûré depuis qu'elle avoit été faite par le Chevalier de Nantouillet, avec le Comte de Fiesque, le Marquis d'Effiat, Mr de Guilleragues, & Mr. de Manicamp. C'étoit en effet l'Ouvrage d'eux tous ensemble. Celui contre qui le second Sonnet avoit été fait, repliqua par un autre, toûjours sur les mêmes Rimes.

Racine & Despréaux, l'air triste & le teint blême,
Viennent demander grace, & ne confessent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on est Chrétien;
Mais on sait ce qu'on doit au Public, à soi-même.

Damon pour l'interêt de cette sœur qu'il aime,
Doit de ces scélerats châtier le maintien:
Car il seroit blâmé par tous les gens de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.

Ce fut une Furie, aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur pressa du pus de ses affreux tetons,
Ce Sonnet qu'en secret leur Cabale idolâtre.

Vous en serez punis, Satiriques ingrats,
Non pas en trahison d'un sou de Mort-aux-rats;
Mais de coups de bâton donnez en plein theatre.

Cette querelle fut terminée par des personnes du premier rang.

EPITRE VIII.

AU ROI.

GRAND ROI, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.
Tu sais bien que mon stile est né pour la Satire;
Mais mon Esprit, contraint de la désavouer,
Sous Ton Regne étonnant ne veut plus que louer.
Tantôt dans les ardeurs de ce zèle incommode,
Je songe à mesurer les syllabes d'une Ode:
Tantôt d'une Eneïde Auteur ambitieux,

Je

QUoi que l'Epître quatrième, sur la Campagne de Hollande, eût été faite peu de tems après que le Roi eut gratifié l'Auteur d'une Pension, & qu'il l'eût composée pour marquer sa reconnoissance envers Sa Majesté; il ne laissa pas de lui adresser cette Epître VIII. pour le remercier plus particulièrement de ses bienfaits: c'est pourquoi l'Auteur appeloit cette Epître, *son Remercîment.* Il la recita au Roi. Elle fut composée en 1675. mais il ne la fit paroitre que l'année suivante, pour les raisons qu'on va raporter.

VERS 1. *Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.*] En 1675. la fin de la Campagne ne fut pas heureuse pour la France. Mr. de Turenne fut tué d'un coup de Canon, le 27. de Juillet; après quoi nos Troupes furent obligées de repasser le Rhin, & de revenir en Alsace. Le Maréchal de Créqui perdit ensuite la bataille de Saverne; & s'étant sauve dans la Ville de Tréves qui étoit assiégée, la ville fut renduë malgré lui par capitulation, & il fut fait prisonnier de guerre. Tous ces revers obligèrent notre Auteur à ne point faire paroître alors son Epître, de peur que ses Ennemis ne fissent passer ce premier vers pour une raillerie. Il l'avoit bien changé ainsi: *Grand Roi, sois moins louable,*

ou

Je m'en forme déja le plan audacieux.
Ainsi toujours flaté d'une douce manie,
Je sens de jour en jour dépérir mon génie:
Et mes Vers, en ce stile ennuïeux, sans appas,
Deshonorent ma plume; & ne T'honorent pas.
  Encor si Ta valeur, à tout vaincre obstinée,
Nous laissoit, pour le moins, respirer une année;
Peut-être mon Esprit, prompt à ressusciter,
Du tems qu'il a perdu sauroit se r'acquiter.
  Sur ces nombreux défauts, merveilleux à décrire
Le Siècle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
Mais à peine Dinan & Limbourg sont forcez,
Qu'il faut chanter Bouchain & Condé terrassez.

Tous

ou je cesse d'écrire. Mais ce dernier vers n'avoit pas la beauté du premier; & l'Auteur aima mieux attendre l'heureux succès de la Campagne suivante, que de supprimer un des plus beaux vers qu'il eût faits.

CHANG. vers 17. *Sur ces nombreux défauts* &c] Au lieu de ce vers & du suivant, il y avoit ceux-ci dans toutes les éditions qui ont paru avant celle de 1713.

Le Parnasse François non exemt de tous crimes
Offre encore à mes vers des sujets & des rimes.

CHANG. Vers 19. *Mais à peine Dinan & Limbourg sont forcez;*] Dans la première composition il y avoit;

Mais à peine Salins, & Dole sont forcez,
Qu'il faut chanter Dinan, & Limbourg terrassez.

Salins & *Dole*, avoient été conquis en 1674. avec le reste de la Franche-Comté. *Dinan* & *Limbourg* furent pris l'année suivante, au commencement de la Campagne. Ces qua-

Ton courage affamé de péril & de gloire,
Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire:
Souvent ce qu'un seul jour Te voit exécuter,
Nous laisse pour un an d'actions à conter.
Que si quelquefois las de forcer des murailles,
Le soin de tes Sujets Te rappèle à Versailles,
Tu viens m'embarrasser de mille autres Vertus;
Te voyant de plus près, je T'admire encor plus.
Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes,
Tu n'ès pas moins Heros qu'au milieu des alarmes.
De ton Thrône agrandi portant seul tout le faix,
Tu cultives les Arts: Tu répans les bienfaits;
Tu sais récompenser jusqu'aux Muses critiques.
Ah! croi-moi, c'en est trop. Nous autres Satiriques,
Propres à relever les sottises du tems,
Nous sommes un peu nez pour être mécontens.
Notre Muse souvent paresseuse & stérile,
A besoin, pour marcher, de colère & de bile.
Notre stile languit dans un remercîment:
Mais, GRAND ROI, nous savons nous plaindre élégamment.
O!

quatre villes étant les dernières conquêtes du Roi en 1675. l'Auteur les avoit nommees dans son Epître; mais quand il la publia en 1676. il ôta les deux premières, & leur substitua *Bouchain* & *Condé*, qui avoient été pris en Avril & en Mai, de la même année.

VERS 42 *De ces Rois nez valets de leurs propres Ministres.*] Les derniers Rois de la première race laissoient toute l'administration des affaires aux Maires du Palais. Henri III. fut aussi dévoüé entierement à ses *Mignons*: c'est pourquoi Me-

O ! que si je vivois sous les règnes sinistres
De ces Rois nez valets de leurs propres Ministres,
Et qui jamais en main ne prenant le timon,
Aux exploits de leurs tems ne prêtoient que leur nom ;
Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
Aisément les bons mots couleroient de ma veine :
Mais toujours sous Ton Regne il faut se récrier,
Toujours, les yeux au Ciel, il faut remercier.
Sans cessé à T'admirer ma Critique forcée
N'a plus, en écrivant, de maligne pensée ;
Et mes chagrins sans fiel, & presque évanouïs,
Font grace à tout le fiècle en faveur de LOUIS.
En tous lieux cependant la Pharsale approuvée,
Sans crainte de mes Vers, va la tête levée.
La Licence par tout règne dans les Ecrits.
Déja le mauvais Sens reprenant ses esprits,
Songe à nous redonner des Poëmes Epiques,
S'empare des Discours, mêmes Académiques.
Perrin a de ses Vers obtenu le pardon ;
Et la Scène Françoise est en proie à Pradon.

Et

Mezerai a dit, qu'on pourroit appeller son règne le *règne des Favoris.*

VERS 53. ——— *La Pharsale approuvée.*] La Pharsale de BREBOEUF.

VERS 59. *Perrin a de ses Vers* &c.] Voïez le vers 44. de la Satire VIII.

VERS 60. *Et la Scène Françoise est en proie à Pradon.*] Mauvais Auteur de Tragédies. Voïez le dernier vers de 'Epître precédente.

Et moi, ſur ce ſujet, loin d'exercer ma plume;
J'amaſſe de Tes Faits le pénible volume:
Et ma Muſe occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que Toi.
Tu le ſais bien pourtant, cette ardeur empreſſée
N'eſt point en moi l'effet d'une ame intéreſſée.
Avant que Tes bienfaits couruſſent me chercher;
Mon zèle impatient ne ſe pouvoit cacher.
Je n'admirois que Toi. Le plaiſir de le dire
Vint m'apprendre à louer au ſein de la Satire.
Et depuis que Tes dons ſont venus m'accabler;
Loin de ſentir mes Vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je, un remords légitime;
Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.
Il me ſemble, GRAND ROI, dans mes nouveaux Ecrits,
Que

VERS 62. *J'amaſſe de tes faits le pénible volume.*] Ce vers & les deux ſuivans pourroient faire croire que Mr. Deſpréaux étoit déja nommé pour écrire l'Hiſtoire du Roi; mais il ne le fut qu'en 1677.

VERS 80. *N'ait moins de poids pour Toi dans la Poſtérité.*] Notre Auteur étant un jour en converſation avec Mr. le Marquis de Dangeau & Mr. du Charmel, ces deux Meſſieurs firent le parallèle de l'Eloge du Roi, exprimé à la fin de l'Epître I. & de l'Eloge qui eſt contenu dans ce dernier vers, & les cinq précédens de l'Epître VIII. On conteſta long-tems ſur la préférence de ces deux endroits. Mr. du Charmel étoit pour le premier; & Mr. de Dangeau ſe déclara pour le ſecond : dans l'un, on trouvoit plus de force; & dans l'autre plus de délicateſſe. Enfin, Mr. de Dangeau termina la difficulté en diſant que la penſée de l'Epître première faiſoit plus d'honneur au Roi, & que celle de l'Epître VIII. en faiſoit plus au Poëte. „ En effet, diſoit „ Mr.

Que mon encens païé n'est plus du même prix.
J'ai peur que l'Univers, qui sait ma récompense,
N'impute mes transports à ma reconnoissance ;
Et que par Tes présens mon Vers décredité
N'ait moins de poids pour Toi dans la Postérité.
Toutefois je sai vaincre un remords qui Te blesse.
Si tout ce qui reçoit des fruits de Ta largesse,
A peindre Tes exploits ne doit point s'engager,
Qui d'un si juste soin se pourra donc charger ?
Ah ! plûtôt de nos sons redoublons l'harmonie.
Le zèle à mon Esprit tiendra lieu de génie.
Horace tant de fois dans mes Vers imité,
De vapeurs en son tems, comme moi, tourmenté ;
Pour amortir le feu de sa rate indocile,
Dans l'encre quelquefois sut égaïer sa bile.

„ Mr. Despréaux, la pensée de ma première Epître fait „ plus d'honneur au Roi ; parce que je dis que ses actions „ sont si extraordinaires, que pour les rendre croïables à „ la Postérité, il faudra confirmer le récit de l'Histoire „ par le témoignage irréprochable d'un Satirique. Mais „ la pensée de l'Epître VIII. me fait plus d'honneur, a-t- „ il ajoûté, parce que j'y fais l'éloge de ma générosité, „ & du désintereslement avec lequel je voudrois louer le „ Roi, de peur que mes louanges ne soient suspectes de „ flaterie.

VERS 88. *De vapeurs.*] Ce mot se doit prendre au sens figuré & signifie *l'humeur chagrine & satirique.* Dans le tems auquel notre Auteur composa cette Epître, on ne connoissoit de *Vapeurs* qu'aux femmes ; & les hommes ne s'étoient pas encore avisez d'être attaqués de cette indisposition.

Mais de la même main qui peignit Tullius,
Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius,
Il ſût fléchir Glycère, il ſût vanter Auguſte,
Et marquer ſur la Lyre une cadence juſte.
Suivons les pas fameux d'un ſi noble Ecrivain.
A ces mots quelquefois prenant la Lyre en main,
Au récit que pour Toi je ſuis prêt d'entreprendre,
Je croi voir les Rochers accourir pour m'entendre,
Et déja mon Vers coule à flots précipitez;
Quand j'entends le Lecteur qui me crie, Arrêtez.
Horace eut cent talens: mais la Nature avare
Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizare.
Vous paſſez en audace & Perſe & Juvénal:
Mais ſur le ton flatteur Pinchêne eſt votre égal.
A ce diſcours, GRAND ROI, que pourrois-je répondre?
Je me ſens ſur ce point trop facile à confondre,
Et ſans trop relever des reproches ſi vrais,
Je m'arrête à l'inſtant, j'admire, & je me tais.

EPITRE

VERS 91. —— *Qui peignit Tullius.*] Senateur Romain. Céſar l'exclut du Senat; mais il y rentra après la mort de cet Empereur. Voïez Horace, Livre I. Satire VI.

VERS 92. —— *Couvrit Tigellius.*] Fameux Muſicien, le plus eſtimé de ſon tems, fort chéri d'Auguſte. Voïez le commencement de la Satire III Livre I. d'Horace.

VERS 93. *Il ſût fléchir Glycère.*] Sa Maîtreſſe. Ode XIX. du Livre I.

VERS 104. *Mais ſur le ton flateur Pinchêne eſt votre égal.*] ETIENNE MARTIN, Sr. de PINCHENE, Neveu de Voiture. Il avoit fait imprimer un gros Recueil de mauvaiſes Poéſies, contenant *les éloges du Roi, des Princes & Princeſſes de ſon ſang, & de toute ſa Cour:* C'eſt à quoi ce vers fait alluſion. Voïez la Note ſur le vers 163. du cinquième Chant du Lutrin.

EPITRE IX.

A M. LE MARQUIS DE SEIGNELAI, SECRETAIRE D'ETAT.

DANGEREUX Ennemi de tout mauvais Flatteur,
SEIGNELAI, c'eſt en vain qu'un ridicule Auteur,
Prêt à porter ton nom de l'Ebre jusqu'au Gange,
Croit te prendre aux filets d'une ſotte louange.
Auſſi-tôt ton Esprit, prompt à ſe revolter,
S'échappe, & rompt le piège où l'on veut l'arrêter.
Il n'en eſt pas ainſi de ces Esprits frivoles,

Que

L'Auteur aïant attaqué fortement l'Erreur & le Menſonge dans ſes precédens Ouvrages, il ne lui reſtoit plus que d'inſpirer l'amour de la Verité, en la repreſentant avec tous ſes avantages. C'eſt ce qu'il a fait dans cette Epître qui contient *l'Eloge du Vrai*, & dans laquelle il fait voir que *Rien n'eſt beau que le Vrai*, & que *le Vrai ſeul eſt aimable* *. Ce Poëte a fait briller ici tout ſon génie, en traitant une matière ſi conforme à ſes ſentimens, & il a ſû réünir en cette Pièce, tout le ſublime de la Morale avec toute la douceur de la Poëſie. Elle a été composée au commencement de l'année 1675. avant l'Epître précédente. Elle eſt adreſſée à Mr. JEAN BAPTISTE COLBERT, Marquis de SEIGNELAY, Secretaire d'Etat, fils aîné de Mr. Colbert.

VERS 3. —— *De l'Ebre jusqu'au Gange.*] Expreſſion commune & uſitée parmi les Poëtes médiocres. *L'Ebre*, Rivière d'Espagne. *Le Gange* Rivière des Indes.

* *Vers* 43.

Que tout Flatteur endort au ſon de ſes paroles;
Qui dans un vain Sonnet placez au rang des Dieux,
Se plaiſent à fouler l'Olympe radieux;
Et fiers du haut étage où La Serre les loge,
Avalent ſans dégoût le plus groſſier éloge.
Tu ne te repais point d'encens à ſi bas prix.
Non que tu ſois pourtant de ces rudes Eſprits
Qui regimbent toujours, quelque main qui les flate.
Tu ſouffres la louange adroite & délicate,
Dont la trop forte odeur n'ébranle point les ſens.
Mais un Auteur, novice à répandre l'encens,

Sou-

VERS 11. *Et fiers du haut étage où La Serre les loge.*] LA SERRE, fade Panégyriſte, qui ſe flatoit d'être fort capable de compoſer des Eloges, ſuivant l'uſage où l'on étoit en ce tems-là de faire des Portraits en Vers ou en Proſe. *Mr. de la Serre*, dit un Auteur * peu célèbre, *s'eſt trouvé très-propre à ces ſortes d'Ouvrages, & il a un génie particulier pour cela, ſoit qu'il leur laiſſe la forme d'Eloges, ou qu'il les inſère dans les Epitres dédicatoires de ſes Livres.* Le même Auteur reconnoît néanmoins qu'il en faut retrancher *les penſées trop hardies, ou trop irrégulières, & les paroles peu convenables*; c'eſt-à-dire, que *La Serre* auroit été un Ecrivain paſſable, s'il n'avoit pas péché contre la juſteſſe de la *Penſée*, & contre la régularité de l'*Expreſſion.*

IMIT. Vers 15. *Qui regimbent toujours, quelque main qui les flate.*] Horace, L. II. Sat. I. 20.

Cui male ſi palpère, recalcitrat undique tutus.

VERS 20. *Donne de l'encenſoir au travers du viſage.*] Ce vers eſt devenu Proverbe.

VERS 21. *Va louer Monterey d'Oudenarde forcé*] Après la Bataille de Senef gagnée par le Prince de Condé, les Alliez voulurent effacer la honte de leur défaite par la priſe de quelqu'une de nos villes. Le Comte de Monterey, Gou-

ver-

* SOREL, *Bibliothéque Françoiſe*, pag. 157.

Souvent à son Heros, dans un bizarre Ouvrage,
Donne de l'encensoir au travers du visage:
Va louer Monterey d'Oudenarde forcé,
Ou vante aux Electeurs Turenne repoussé.
Tout éloge imposteur blesse une Ame sincère.
Si, pour faire sa cour à ton illustre Pere,
SEIGNELAI, quelque Auteur d'un faux zèle emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité,
La solide vertu, la vaste intelligence,
Le zèle pour son Roi, l'ardeur, la vigilance,
La constante équité, l'amour pour les beaux Arts;
Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars;
Et

verneur des Païs-Bas pour l'Espagne, & Général de l'Armée Espagnole, assiègea Oudenarde. Mais le Prince de Condé marcha contre lui, & l'obligea de lever le Siège avec beaucoup de précipitation, le 12. de Septembre, 1674. JEAN DÔMINIQUE DE MONTEREY étoit fils de Dom LOUÏS MENDEZ DE HARO, premier Ministre du Roi d'Espagne, & son Plénipotentiaire aux Conférences de la Paix des Pyrénées.

VERS 22. *Ou vante aux Electeurs Turenne repoussé.*] Ce vers, aussi bien que le précédent, est une contre vérité. Celui-ci désigne la bataille de Turkein en Alsace, gagnée par Mr. de TURENNE contre les Allemans, le 5. de Janvier, 1675.

IMIT. Vers 24. *Si, pour faire sa cour à ton illustre Pere,*] Ce vers, & les dix suivans sont imitez d'Horace, Epître XVI. du Livre I. 25.

Si quis bella tibi terrâ pugnata, marique
Dicat, & his verbis vacuas permulceat aures, &c.
——— *Augusti laudes agnoscere possis.*
Cùm pateris sapiens emendatusque vocari.

Et, pouvant justement l'égaler à Mecène,
Le comparoit au fils de Pélée ou d'Alcmène,
Ses yeux d'un tel discours foiblement éblouïs,
Bien-tôt dans ce Tableau reconnoîtroient LOUIS;
Et, glaçant d'un regard la Muse & le Poëte,
Imposeroient silence à sa verve indiscrete.
Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualitez d'autrui.
Que me sert en effet, qu'un Admirateur fade
Vante mon embonpoint, si je me sens malade;
Si dans cet instant même un feu séditieux
Fait bouillonner mon sang, & petiller mes yeux?
Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.
Il doit regner par tout & même dans la Fable:
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la Vérité.
Sais-tu pourquoi mes Vers sont lûs dans les Provinces;

Sont

IMIT. Vers 39. *Que me sert en effet* &c.] Horace dans la même Epître XVI. 19.

Neu, si te populus sanum, recteque valentem
Dictitet, occultam febrem, sub tempus edendi,
Dissimules: donec manibus tremor incidat unctis.

VERS 43. *Rien n'est beau que le Vrai. Le Vrai seul est aimable.*] C'est le sujet de cette Epître.

VERS 62. *C'est là ce que n'ont point Jonas, ni Childebrand.*] Poëmes heroïques. Voïez le vers 91. de la Satire IX. & le vers 242. du Chant troisième de l'Art poëtique.

VERS

Sont recherchez du Peuple, & reçûs chez les Princes?
Ce n'eſt pas que leurs ſons agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux:
Qu'en plus d'un lieu le ſens n'y gêne la meſure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la céſure.
Mais c'eſt qu'en eux le Vrai, du Menſonge vainqueur,
Par tout ſe montre aux yeux, & va ſaiſir le cœur:
Que le Bien & le Mal y ſont priſez au juſte;
Que jamais un Faquin n'y tient un rang auguſte;
Et que mon cœur toujours conduiſant mon eſprit,
Ne dit rien aux Lecteurs, qu'à ſoi-même il n'ait dit.
Ma penſée au grand jour par tout s'offre & s'expoſe;
Et mon Vers, bien ou mal, dit toûjours quelque choſe.
C'eſt par là quelquefois que ma Rime ſurprend.
C'eſt-là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand;
Ni tous ces vains amas de frivoles ſornettes,
Montre, Miroir d'Amours, Amitiez, Amourettes;

VERS 64. *Montre.*] *La Montre*, petit Ouvrage mêlé de Vers & de Proſe, par le Sr. de BONECORSE, de Marſeille, qui a exercé la Charge de Conſul de la Nation Françoiſe au Grand-Caire. Il envoïa cet Ouvrage à Mr. de Scuderi qui le fit imprimer à Paris en 1666 Quelques années après, Mr. Despréaux plaça *la Montre* parmi les Livres qui ſervent au combat des Chanoines dans le cinquième Chant du Lutrin:

L'un tient l'Edit d'amour, l'autre en ſaiſit la Montre.

Dont le titre souvent est l'unique soûtien,
Et qui parlant beaucoup ne disent jamais rien:
Mais peut-être enivré des vapeurs de ma Muse;
Moi-même en ma faveur, SEIGNELAI, je m'abuse:
Cessons de nous flatter. Il n'est Esprit si droit
Qui ne soit imposteur, & faux par quelque endroit.
Sans cesse on prend le masque, & quittant la Nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure.
Par là le plus sincère assez souvent déplaît.

Ra-

Bonecorse étant à Paris, lui en fit parler par BERNIER*, mais Mr. Despréaux ne lui aiant pas fait une réponse satisfaisante, Bonecorse pour s'en vanger composa le *Lutrigot*, qui est un Poëme satirique contre notre Auteur. Il fut imprimé à Marseille; & Bonecorse en envoïa le premier Exemplaire à Mr. de Vivonne. C'est l'extrait d'une Lettre que Mr. Bonecorse m'écrivit de Marseille le 19. de Février, 1700. Je la communiquai à Mr. Despréaux qui me fit la réponse suivante. „ Je n'ai aucun mal talent contre Mr. „ de Bonecorse du beau Poëme qu'il a imaginé contre moi. „ Il semble qu'il aît pris à tâche dans ce Poëme d'atta„ quer tous les traits les plus vifs de mes Ouvrages; & le „ plaisant de l'affaire est, que sans montrer en quoi ces „ traits pèchent, il se figure qu'il suffit de les raporter, „ pour en dégouter les hommes. Il m'accuse sur tout d'a„ voir, dans le Lutrin, exageré en grans mots de petites „ choses pour les rendre ridicules; & il fait lui-même, „ pour me rendre ridicule, la chose dont il m'accuse. Il „ ne voit pas que, par une conséquence infaillible, si le „ Lutrin est une impertinente imagination, le *Lutrigot* est „ encore plus impertinent; puisque ce n'est que la même „ chose plus mal exécutée. Du reste, on ne sauroit m'éle„ ver plus haut qu'il fait, puisqu'il me donne pour suivans „ & pour admirateurs passionnez, les deux plus beaux es„ prits de notre siècle: je veux dire Mr. Racine & Mr. „ Chapelle. Il n'a pas trop bien profité de la lecture de

„ ma

* *Dont il est fait mention sur le Vers 33. de l'Epitre V.*

Rarement un Esprit ose être ce qu'il est.
Vois-tu cet Importun, que tout le monde évite;
Cet homme à toujours fuïr, qui jamais ne vous quitte?
Il n'est pas sans esprit: mais né triste & pesant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaisant:
Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La Simplicité plaît sans étude & sans art.
Tout charme en un Enfant, dont la langue sans fard,
A

„ ma première Préface, & de l'avis que j'y donne aux „ Auteurs attaquez dans mon Livre, d'attendre pour écri„ re contre moi, que leur colère soit passée. S'il avoit „ laissé passer la sienne, il auroit vû que, traiter de haut „ en bas un Auteur approuvé du Public, c'est traiter de „ haut en bas le Public même; & que me mettre à cali„ fourchon sur un Lutrin, c'est y mettre tout ce qu'il y a „ de gens sensez, & Mr. Brossette lui-même, qui me fait „ l'honneur *meas esse aliquid putare nugas.* Je ne me sou„ viens point d'avoir jamais parlé de Mr. de Bonecorse à „ Mr. Bernier, & je ne connoissois point le nom de Bone„ corse quand j'ai parlé de *la Montre*, dans l'Epître à Mr. „ de Seignelai. Je puis dire même que je ne connoissois „ point *la Montre d'Amour*, que j'avois seulement entre„ vûë chez Barbin, & dont le titre m'avoit paru très-fri„ vole, aussi bien que ceux de tant d'autres Ouvrages de „ galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le pre„ mier feuillet. Mais voilà assez parler de Mr. de Bone„ corse: venons à Mr. Boursaut, qui est, à mon sens, de „ tous les Auteurs que j'ai critiquez, celui qui a le plus „ de mérite, &c. . . . .

Ibid. ——— *Miroir d'Amours, Amitiez, Amourettes.*] *Miroir d'Amours:* Ouvrage de PERRAULT, intitulé: *Le Miroir, à Dorante.*

Amitiez, Amourettes: Les Oeuvres de RENE' LE PAÏS sont intitulées: *Amitiez, Amours, & Amourettes.* Voïez la note sur le vers 180. de la Satire III.

VERS 75. *Vois-tu cet importun* &c.] Ce portrait a été fait sur un homme fort obscur, dont l'Auteur a oublié le nom.

IMIT.

A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégaïer sa pensée.
Le Faux est toujours fade, ennuyeux, languissant :
Mais la Nature est vraie, & d'abord on la sent,
C'est Elle seule en tout qu'on admire, & qu'on aime.
Un Esprit né chagrin plaît par son chagrin même.
Chacun pris dans son air est agréable en soi.
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

Ce Marquis étoit né doux, commode, agréable.
On vantoit en tous lieux son ignorance aimable.
Mais depuis quelques mois devenu grand Docteur,
Il a pris un faux air, une sotte hauteur.
Il ne veut plus parler que de rime & de prose.
Des Auteurs décriez il prend en main la cause.
Il rit du mauvais goût de tant d'Hommes divers,
Et va voir l'Opera seulement pour les Vers.
Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
Et d'un original on fait une copie.
L'Ignorance vaut mieux qu'un Savoir affecté.

Rien

IMIT. Vers 84. *Sait d'un air innocent begaïer sa pensée.*] Perse, Satire I. 35.

——— ——— *Tenero supplantat verba palato.*

VERS 88. *Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.*] M. le Duc de MONTAUSIER. Il ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'amis, & d'être fort estimé, à cause de sa probité & de sa vertu. Le Personnage du Misanthrope de Molière, tout Misanthrope qu'il est, ne laisse pas de plaire aussi, & de se faire aimer, parce qu'il est honnête homme. Cela fait même que l'on s'interesse dans sa fortune, dans ses

Rien n'eſt beau, je reviens, que par la Vérité.
C'eſt par elle qu'on plaît, & qu'on peut long-tems plaire.
L'eſprit laſſe aiſément, ſi le cœur n'eſt ſincere.
En vain, par ſa grimace, un Bouffon odieux
A table nous fait rire, & divertit nos yeux.
Ses bons mots ont beſoin de farine & de plâtre.
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui ſon Théâtre,
Ce n'eſt plus qu'un cœur bas, un Coquin ténébreux;
Son viſage eſſuïé n'a plus rien que d'affreux.
J'aime un Eſprit aiſé qui ſe montre, qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus, que plus il ſe découvre.
Mais la ſeule Vertu peut ſouffrir la clarté.
Le Vice toujours ſombre aime l'obſcurité.
Pour paroître au grand jour, il faut qu'il ſe déguiſe;
C'eſt lui qui de nos mœurs a banni la franchiſe.

Jadis l'Homme vivoit au travail occupé;
Et ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé.
On ne connoiſſoit point la Ruſe & l'Impoſture.
Le Normand même alors ignoroit le parjure.

Au-

ſes ſentimens, & dans la malheureuſe tendreſſe qu'il a pour une coquette.

VERS 91. *Ce Marquis* &c.] M. L. C. D. F. Il avoit autrefois une ignorance fort aimable, & diſoit agréablement des incongruités; mais il perdit la moitié de ſon mérite, dès qu'il voulut être ſavant, & ſe piquer d'avoir de l'eſprit.

VERS 120. *Le Normand même alors ignoroit le parjure.*] *Je date de loin*, diſoit l'Auteur: *c'étoit deux cens ans avant le Déluge.* Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on reproche aux Nor-

Aucun Rhéteur encore, arrangeant le diſcours,
N'avoit d'un Art menteur enſeigné les détours.
Mais ſi tôt qu'aux Humains, faciles à ſéduire,
L'Abondance eut donné le loiſir de ſe nuire,
La Moleſſe amena la fauſſe Vanité.
Chacun chercha, pour plaire, un viſage emprunté.
Pour éblouïr les yeux, la Fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe inſolente.
L'Or éclata par tout ſur les riches habits.
On polit l'Emeraude, on tailla le Rubis,
Et la Laine & la Soie en cent façons nouvelles
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.
La trop courte Beauté monta ſur des patins.
La Coquette tendit ſes lacs tous les matins;
Et mettant la céruſe & le plâtre en uſage,
Compoſa de ſa main les fleurs de ſon viſage.

L'ar-

Normands leur peu de ſincérité : témoin le *Roman de la Roſe*, fol 25. de l'édition de 1531.

Male bouche que Dieu maudie,
Eut ſouldoyers de Normandie.

Les Romains faiſoient un pareil reproche aux Grecs,

——— *Græcis nondum jurare paratis.*
Per caput alterius. Juvénal Sat. VI. 16.

IMIT. Vers 131. *Et la Laine & la Soie* &c.] Imitation de Virgile, Eclogue IV. 42.

Nec

L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi.
Le Courtisan n'eut plus de sentimens à soi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que trom-
    perie,
On vit par tout règner la basse Flatterie.
Le Parnasse sur tout fécond en Imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs.
De là vint cet amas d'Ouvrages mercenaires;
Stances, Odes, Sonnets, Epîtres liminaires,
Où toujours le Heros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche & borgne, est réputé Soleil.
  Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizare,
Que d'un frivole encens malignement avare,
J'en veuille sans raison frustrer tout l'Univers.
La louange agréable est l'ame des beaux Vers
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie;

Et

Nec varios discet mentiri lana colores.

VERS 146. *Et, fût-il louche & borgne, est réputé Soleil.*] M. de SERVIEN Sur-Intendant des Finances, n'avoit qu'un œil; & on ne laissoit pas de le traiter de *Soleil* dans les Epitres dédicatoires, & les autres éloges qu'on lui adressoit. Notre Poëte a eu particulièrement en vuë cet endroit de l'Eglogue intitulée *Christine*, que l'Abbé Ménage fit pour la Reine de Suéde, en 1656. vers 171.

Le Grand, l'illustre Abel, cet Esprit sans pareil,
Plus clair, plus pénétrant que les traits du Soleil.

VERS

Et que ſon tour adroit n'ait rien qui nous effraie,
Alors, comme j'ai dit, tu la ſais écouter,
Et ſans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
Mais ſans t'aller chercher des vertus dans les nuës:
Il faudroit peindre en toi des véritez connuës:
Décrire ton Eſprit ami de la Raiſon,
Ton ardeur pour ton Roi puiſée en ta Maiſon;
A ſervir ſes deſſeins ta vigilance heureuſe;
Ta probité ſincère, utile, officieuſe.
Tel, qui hait à ſe voir peint en de faux portraits,
Sans chagrin voit tracer ſes véritables traits.
Condé même, Condé, ce Heros formidable,
Et non moins qu'aux Flamans aux Flatteurs redoutable,
Ne s'offenſeroit pas ſi quelque adroit Pinceau
Traçoit de ſes Exploits le fidelle Tableau:

Et

VERS 167. *Et dans Seneff en feu.*] La Bataille de Seneff en Flandre gagnée par le Prince de Condé, le 11. d'Août, 1674. contre les Allemans, les Eſpagnols, & les Hollandois, au nombre de plus de ſoixante mille hommes commandez par le Prince d'Orange.

VERS 171. —— *Premier Prince du monde*, &c.] Commencement du Poëme de Charlemagne adreſſé au Prince de Condé.

Premier Prince du ſang du plus grand Roi du Monde;
Courage ſans pareil, Lumière ſans ſeconde;
Et dont l'Eſprit égal en diverſe Saiſon,
Sait triompher de tout, & cède à la Raiſon. &c.

LOUÏS LE LABOUREUR, Tréſorier de France, & Bailli du Duché de Montmorenci, Auteur de ce Poëme, le publia

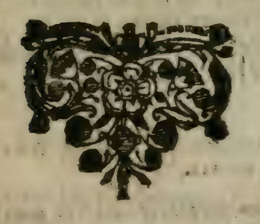
Et dans Seneff en feu contemplant sa peinture,
Ne désavoûroit pas Malherbe ni Voiture.
Mais, malheur au Poëte insipide, odieux,
Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuïeux.
Il auroit beau crier: *Premier Prince du Monde*,
Courage sans pareil, *Lumière sans seconde*:
Ses Vers jettez d'abord, sans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet.

blia en 1664. Dans l'édition de 1666. il changea ainsi le second vers:

Prince d'une valeur en victoire seconde.

La même année 1665. il parut un autre Poëme de *Charlemagne*, par Mr. COURTIN, Professeur en Rhetorique.

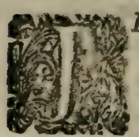
VERS dernier. —— *Amuser Pacolet.*] Fameux Valet de pié du Grand Prince de Condé. Quand Mr. le Laboureur eut presenté à ce Prince son Poëme de Charlemagne, il en lût quelque chose; après quoi il donna le Livre à Pacolet, à qui il renvoïoit ordinairement tous les Livres qui l'ennuïoient.



PRE-

PRÉFACE,

Sur les trois Epîtres suivantes.


E ne sai si les trois nouvelles Epitres que je donne ici au Public, auront beaucoup d'Approbateurs : mais je sai bien que mes Censeurs y trouveront abondamment dequoi exercer leur critique. Car tout y est extrèmement hazardé. Dans le premier de ces trois Ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers Vers, je fais moi-même mon éloge, & n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage. Dans le second je m'entretiens avec mon Jardinier de choses très-basses, & très-petites ; & dans le troisième je décide hautement du plus grand & du plus important point de la Religion, je veux dire de l'Amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces Censeurs, pour attaquer en moi, & le Poëte orgueilleux, & le Villageois grossier, & le Théologien témeraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise il y a long-tems, de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon en effet perdre inutilement du papier ? ¹ Si mes Epîtres sont mauvaises, tout ce que je di-

1. *Si mes Epîtres sont mauvaises.*] JOAN. OWEN, Epigr. ad Lectorem, pag. m. 122.

Nostra patrocinium non poscunt carmina : quare?
Si bona sunt, bona sunt : si mala sunt, mala sunt.

dirai ne les fera pas trouver bonnes : & si elles sont bonnes, tout ce qu'ils feront ne les fera pas trouver mauvaises. Le Public n'est pas un Juge qu'on puisse corrompre, ni qui se règle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces Ecrits qui se font ordinairement contre des Ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, & à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon Livre d'avoir des Censeurs ; & la plus grande disgrace qui puisse arriver à un Ecrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois Epîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, & principalement celle de l'Amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, & où j'avouë que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit & de lumières. J'avois dessein d'abord de la donner toute seule, les deux autres me paroissant trop frivoles, pour être présentées au grand jour de l'impression avec un Ouvrage si sérieux. Mais des Amis très-sensez m'ont fait comprendre que ces deux Epîtres, quoique dans le stile enjoué, étoient pourtant des Epîtres morales, où il n'étoit rien enseigné que de vertueux : qu'ainsi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diversité agréable ; & que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens souhaitant de les avoir toutes trois ensemble, je ne pouvois pas avec bien-

Il ajoûte dans une autre Epigramme :

> *Nemo potest versus (nec tanta potentia Regum)*
> *Vel servare malos, vel jugulare bonos.*

bienséance me dispenser de leur donner une si légère satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment, & on les trouvera rassemblées ici dans un même cahier. Cependant comme il y a des Gens de pieté, qui peut-être ne se soucieront gueres de lire les entretiens, que je puis avoir avec mon Jardinier & avec mes Vers, il est bon de les avertir qu'il y a ordre de leur distribuer à part la dernière, savoir celle qui traite de l'Amour de Dieu; & que non seulement je ne trouverai pas étrange qu'ils ne lisent que celle-là; mais que je me sens quelquefois moi-même en des dispositions d'esprit, où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul Ouvrage, qui vraisemblablement sera la dernière Pièce de Poësie qu'on aura de moi: mon génie pour les Vers commençant à s'épuiser, & mes Emplois historiques ne me laissant guères le tems de m'appliquer à chercher & à ramasser des rimes.

Voilà ce que j'avois à dire aux Lecteurs. Néanmoins, avant que de finir cette Préface, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de rassûrer des personnes timides, qui n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matière de Theologie, douteront peut-être que tout ce que j'avance en mon Epître soit fort infaillible; & apprehenderont, qu'en voulant les conduire, je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent sûrement, je leur dirai,

2 *Jésuites très-célèbres.*] Le R. P. DE LA CHAISE, Confesseur du Roi: le P. GAILLARD, fameux Prédicateur, & quelques autres. Voïez ci après (T. IV.) une Lettre écrite par l'Auteur à Mr. Racine sur ce sujet.

3 *Mr. l'Evêque de Meaux.*] JAQUES BENIGNE BOSSUET.

4 *Ce saint Archevêque.*] LOUÏS ANTOINE DE NOAILLES, Archevêque de Paris, ensuite Cardinal.

5 *Dont*

dirai, vanité à part, que j'ai lû plusieurs fois cette Epître à un fort grand nombre de Docteurs de Sorbone, de Peres de l'Oratoire & de [2] *Jésuites très-célèbres, qui tous y ont applaudi, & en ont trouvé la doctrine très-saine & très-pure. Que beaucoup de Prélats illustres, à qui je l'ai récitée, en ont jugé comme eux. Que* [3] *Monseigneur l'Evêque de Meaux, c'est-à-dire une des plus grandes Lumieres, qui ayent éclairé l'Eglise dans les derniers Siècles, a eû long-tems mon Ouvrage entre les mains; & qu'après l'avoir lû & relû plusieurs fois, il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnoit. Enfin, que pour mettre le comble à ma gloire,* [4] *ce saint Archevêque, dans le Diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand Prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine & en vertus, qu'en dignité & en naissance, que le plus grand Roi de l'Univers, par un choix visiblement inspiré du Ciel, a donné à la Ville Capitale de son Roïaume, pour assûrer l'Innocence, & pour détruire l'Erreur; Monseigneur l'Archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon Epître, & a eû même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ai suivis; & m'a enfin accordé aussi son approbation avec des éloges* [5] *dont je suis également ravi & confus.*

[6] *Au*

5 *Dont je suis également ravi & confus.*] Dans la premiere édition de cette Preface, qui parut en 1696. l'Auteur la finissoit par ce petit Article, qu'il supprima dans l'édition suivante, & que je raporte ici pour ne rien dérober à la Postérité de ce que nous avons de lui.

„ Je croïois n'avoir plus rien à dire au Lecteur. Mais „ dans le tems même que cette Préface étoit sous la presse, „ on m'a aporté une misérable Epître en Vers, que quel-

[6] *Au reste, comme il y a des Gens qui ont publié, que mon Epître n'étoit qu'une vaine déclamation, qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun Homme eût jamais avancé, je veux bien pour l'interêt de la Vérité, mettre ici la Proposition que j'y combats, dans la Langue, & dans les termes qu'on la soûtient en plus d'une Ecole. La voici:* Attritio ex gehennæ metu sufficit, etiam sine ulla Dei dilectione, & sine ullo ad Deum offensum respectu; quia talis honesta & supernaturalis est. *C'est cette Proposition que j'attaque, & que je soûtiens fausse, abominable, & plus contraire à la vraie Religion, que le Lutheranisme ni le Calvinisme. Cependant je ne croi pas qu'on puisse nier qu'on ne l'ait encore soûtenuë, depuis peu, & qu'on ne l'ait même inserée* [7] *dans quelques Catéchismes en des mots fort approchans des termes Latins, que je viens de rapporter.*

„ que Impertinent a fait imprimer, & qu'on veut faire
„ passer pour mon Ouvrage sur l'Amour de Dieu. Je suis
„ donc obligé d'ajoûter cet article, afin d'avertir le Pu-
„ blic; que je n'ai fait d'Epître sur l'Amour de Dieu, que
„ celle qu'on trouvera ici: l'autre étant une Piéce fausse,
„ & incomplète, composée de quelques vers qu'on m'a
„ dérobez, & de plusieurs qu'on m'a ridiculement prêtez,
„ aussi bien que les notes temeraires qui y sont.

6 *Au reste*, &c.] L'Auteur ajoûta cet article dans l'édition de 1701.

7 *Dans quelques Catéchismes.*] Voïez le Catéchisme de Mr. JOLI, & quelques autres.

EPITRE X.

A MES VERS.

J'Ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine;
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine;
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour.
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour;
Et déja chez Barbin, ambitieux Libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Vains & foibles Enfans dans ma vieillesse nez,
Vous

L'Auteur aiant été nommé par le Roi en 1677. pour écrire son Histoire, sembloit avoir entièrement renoncé à la Poësie. Néanmoins, seize années après, il composa son Ode sur la prise de Namur, en 1693, & l'année suivante il publia la Satire X. contre les Femmes A la vûë de ce dernier Ouvrage l'audace des Critiques se réveilla: il fut exposé à la censure d'une infinité de Poëtes médiocres; & ce fut pour leur répondre qu'il composa cette Epître. Elle est écrite avec beaucoup d'art; & c'est une chose assez singulière d'y voir un Poëte Satirique couvrir ses Censeurs de confusion, rejetter sur eux toute l'indignation du Public, & s'attirer noblement la tendresse & la compassion des Lecteurs. Notre Auteur avoit une grande prédilection pour cette Pièce, & il l'appeloit ordinairement *ses inclinations.* Elle fut faite au commencement de l'année 1695. & l'idée en est prise d'une Epître d'Horace, qui est la vingtième du premier Livre.

IMIT. Vers 1. *J'ai beau vous arrêter*, &c.] Horace commence ainsi l'Epître qu'on vient de citer.

Vertumnum, Janumque, Liber, spectare videris:
Scilicet ut prostes Sociorum pumice mundus.
Odisti claves, & grata sigilla pudico:
Paucis ostendi gemis, & communia laudas. &c.

VERS 5. *Et déja chez Barbin* &c.] Libraire de Paris.

Vous croïez fur les pas de vos heureux Aînez ;
Voir bien-tôt vos bons mots, paffant du Peuple aux Princes,
Charmer également la Ville & les Provinces;
Et par le promt effet d'un fel réjouïffant,
Devenir quelquefois Proverbes en naiffant.
Mais perdez cette erreur, dont l'appas vous amorce.
Le tems n'eft plus, mes Vers, où ma Mufe en fa force,
Du Parnaffe François formant les Nourriffons,
De fi riches couleurs habilloit fes leçons.
Quand mon Efprit pouffé d'un courroux légitime,
Vint devant la Raifon plaider contre la Rime;
A tout le Genre Humain fut faire le procès,
Et s'attaqua foi-même avec tant de fuccès.

Alors

VERS 12. *Devenir quelquefois Proverbes en naiffant.*] Il y a des expreffions heureufes qui renferment un grand fens en peu de paroles: elles font ordinairement adoptées par le Public, & deviennent bien-tôt Proverbes. Tels font la plûpart des vers de notre Auteur.

J'appelle un Chat un Chat, &c. Sat. I. 52.

La Raifon dit Virgile, & la Rime Quinaut. Sat. II. 20.

Des fottifes d'autrui nous vivons au Palais. Ep. II. 51.

Un Sot trouve toûjours un plus Sot qui l'admire. Art Poët. Chant I. vers dernier.

Un Fat quelquefois ouvre un avis important. Art Poët. Chant IV. 50.

VERS 16. *De fi riches couleurs habilloit fes leçons.*] L'Art Poëtique.

VERS 18. *Vint devant la Raifon plaider contre la Rime.*] Satire deuxième.

VERS 19. *A tout le Genre Humain fut faire le procès.*] Satire huitième.

VERS

Alors il n'étoit point de Lecteur ſi ſauvage,
Qui ne ſe déridât en liſant mon Ouvrage;
Et qui, pour s'égaïer, ſouvent dans ſes Discours,
D'un mot pris en mes Vers n'empruntât le ſecours.
Mais aujourd'hui, qu'enfin la Vieilleſſe venuë,
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenuë,
A jetté ſur ma tête, avec ſes doigts peſans,
Onze luſtres complets, ſurchargez de trois ans,
Ceſſez de préſumer dans vos folles penſées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir, l'argent en main, les Lecteurs empreſſez.
Nos beaux jours ſont finis, nos honneurs ſont paſſez.
Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Exciter du Public les juſtes moqueries;
Et

VERS 20. *Et s'attaqua ſoi-même* &c.] Satire neuvième.

VERS 25. *Mais aujourd'hui qu'enfin* &c.] Le jugement de l'Auteur ſur ce vers & les trois ſuivans, eſt contenu dans une Lettre qu'il écrivit à Mr. de MAUCROIX, au mois d'Août 1695. Elle eſt inſerée ci-après, Tom. IV.

VERS 28. *Onze luſtres complets ſurchargez de trois ans.*] Cinquante-huit ans.

IMIT. Vers 32. *Nos beaux jours ſont finis, nos honneurs ſont paſſez.*] Ce vers reſſemble un peu à celui ci de l'Epître cinquième.

Ainſi que mes beaux jours, mes chagrins ſont paſſez.

Et à cet autre de RACINE, dans *Mithridate*, Acte III. Sc. V.

Mes ans ſe ſont accrus: mes honneurs ſont détruits.

CHANG. Vers 34. *Exciter du Public les juſtes moqueries.*] L'Auteur avoit mis dans toutes les éditions: *Du Public exciter*, &c. mais je lui propoſai ce Changement, & il l'a approuvé.

Et leur Auteur, jadis à Regnier préferé,
A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.
Vous aurez beau crier: *O Vieilleſſe ennemie!*
N'a-t-il donc tant vêcu que pour cette infamie?
Vous n'entendrez par tout qu'injurieux brocards
Et ſur vous & ſur lui fondre de toutes parts.

Que veut-il, dira-t-on? Quelle fougue indiscrette
Ramene ſur les rangs encor ce vain Athlète?
Quels pitoïables Vers! Quel ſtile languiſſant!
Malheureux, laiſſe en paix ton cheval vieilliſſant,
De peur que tout à coup efflanqué, ſans haleine,

Il

CHANG. Vers 36. *A Pinchêne, à Liniere, à Perrin comparé.*] Dans la premiére compoſition il y avoit: *A Sanlecque, à Renard, à Bellocq comparé.* Ces trois Poëtes ont compoſé des Satires, & ils avoient écrit contre la Satire X. de notre Auteur; mais il ne voulut pas faire imprimer leurs noms; & il mit ces trois autres Poëtes qui n'étoient plus vivans. RENARD s'étoit réconcilié avec lui, & BELLOCQ lui avoit fait faire des excuſes.

IMIT. Vers 37. —— *O Vieilleſſe ennemie!* &c.] Vers du *Cid*, Acte I. Sc. IV.

VERS 41. *Que veut-il, dira-t-on?* &c.] Ce ſont les propres termes des Cenſeurs de notre Poëte.

VERS 44. *Malheureux, laiſſe en paix* &c.] C'eſt la traduction de ces deux vers d'Horace L. I. Ep. I. 8.

Solve ſeneſcentem maturè ſanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, & ilia ducat.

Pradon avoit fait l'application de ces deux vers à Mr. Despréaux, & les avoit mis à la fin d'une Critique intitulée *Reponſe à la Satire X. du Sieur D........* Mais notre Auteur montre ici à Pradon comment il faut traduire Horace.

VERS 54. *Grans mots que Pradon croit des termes de Chymie.*] Alluſion à un fameux trait d'ignorance de Pradon qui ne ſavoit pas faire la différence de la Chronologie &

de

Il ne laisse, en tombant, son Maître sur l'arene.
Ainsi s'expliqueront nos Censeurs sourcilleux :
Et bien-tôt vous verrez mille Auteurs pointilleux
Pièce à pièce épluchant vos sons & vos paroles ;
Interdire chez vous l'entrée aux Hyperboles ;
Traiter tout noble mot de terme hazardeux,
Et dans tous vos Discours, comme monstres hideux,
Huer la Métaphore, & la Métonymie ;
(Grans mots que Pradon croit des termes de Chymie)
Vous soûtenir qu'un Lit ne peut être effronté ;
Que nommer la Luxure est une impureté.

En

de la Géographie. Ce trait est raporté ci-devant sur le dernier vers de l'Epître VII.

VERS 55. —— *Qu'un lit ne peut être effronté.*] Perrault, Pradon, & quelques autres, s'étoient acharnez sur cette expression, qui est tirée du vers 345. de la Satire X.

Se font des mois entiers sur un lit effronté
Traiter d'une visible & parfaite santé.

Rien n'est plus commun que cette Figure dans la Poësie. Horace, Ode XXXVII. du Livre I. 6.

—— —— *Dum Capitolio*
Regina dementes ruinas - - - - *parabat.*

La Reine Cléopatre préparoit de folles ruines au Capitole ; pour dire, *La folle Reine préparoit* &c. Mr. le Prince de Conti ne blâmoit pas l'Epithète d'*effronté*, mais il trouvoit qu'elle présentoit un autre sens, & qu'elle disoit plus que l'Auteur n'avoit voulu dire. Mr. Despréaux convenoit que c'étoit la seule bonne critique qui lui eût été faite sur cet endroit.

VERS 56. *Que nommer la Luxure est une impureté.*] Mr. Perrault fit la Critique de la Satire X. dans la Préface qu'il mit à son *Apologie des Femmes*. Cet Ecrivain blâmoit Mr.

En vain contre ce flot d'aversion publique
Vous tiendrez quelque tems ferme sur la Boutique;
Vous irez à la fin, honteusement exclus,
Trouver au Magazin Pyrame, & Régulus,
Ou couvrir chez Thierri, d'une feuille encor neuve,
Les Méditations de Buzée & d'Hayneuve:
Puis, en tristes lambeaux semez dans les Marchez,
Souffrir tous les affronts au Jonas reprochez.
Mais quoi, de ces discours bravant la vaine attaque;
Déja comme les Vers de Cinna, d'Andromaque,
Vous croyez à grans pas chez la Posterité
Courir, marquez au coin de l'Immortalité.
Hé bien, contentez donc l'orgueil qui vous enivre.
Montrez-vous, j'y consens: mais, du moins, dans mon Livre

Com-

Despréaux d'avoir parlé des *Heros à voix luxurieuse*, & de la *Morale lubrique* des Opera; & condamnoit ces expressions, comme contraires à la pudeur. Mais notre Auteur fut pleinement justifié de cette accusation par Mr. Arnauld, dans une Lettre que ce célèbre Docteur ecrivit à Mr. Perrault lui même, & qui est inserée ci après au Tom. IV.

VERS 60. ——— *Pyrame & Régulus.*] Pièces de Théatre de Pradon.

VERS 62 *Les Meditations de Buzée & d'Hayneuve.*] Notre Auteur étant un jour dans la Boutique de Thierri son Libraire, s'apperçût qu'on avoit emploïé les Tragédies de Pradon à envelopper les Méditations du P. JULIEN HAYNEUVE, Jesuite. Le P. BUZÉE, autre Jesuite, a fait aussi des Meditations autrefois estimées.

VERS 64. ——— *Tous les affronts au Jonas reprochez.*] *Jonas*, Poëme héroïque, non vendu. Voïez le vers 91. de la Satire IX.

VERS 66. ——— *De Cinna, d'Andromaque.*] *Cinna*, Tragédie de Corneille: *Andromaque*, Tragédie de Racine.

VERS

Commencez par vous joindre à mes premiers Ecrits.
C'eſt là qu'à la faveur de vos Freres chéris,
Peut-être enfin ſoufferts, comme Enfans de ma plume,
Vous pourrez vous ſauver, épars dans le Volume.
Que ſi mêmes un jour le Lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, ſur vous tourne les yeux;
Pour m'en récompenſer, mes Vers, avec uſure,
De votre Auteur alors faites-lui la peinture:
Et, ſur tout, prenez ſoin d'effacer bien les traits
Dont tant de Peintres faux ont flétri mes portraits.
Dépoſez hardiment: qu'au fond cet Homme horrible,
Ce Cenſeur qu'ils ont peint ſi noir & ſi terrible,
Fut un Eſprit doux, ſimple, ami de l'Equité,
Qui cherchant dans ſes Vers la ſeule Vérité,

Fit,

VERS 74. *Vous pourrez vous ſauver, épars dans le Volume.*] L'Auteur ſe repentoit d'avoir publié la Satire X. en un volume ſéparé, les Critiques la voïant ainſi ſeule, l'avoient attaquée avec plus de hardieſſe, & cela lui fit prendre la réſolution de ne plus donner aucun Ouvrage qu'il ne l'inſerât en même tems dans le Volume de ſes Oeuvres.

VERS 81. *Dépoſez hardiment*, &c.] L'Auteur a fait mettre ces vers au bas de ſon Portrait, en les diſpoſant ainſi:

Tu peux voir dans ces traits, qu'au fond cet Homme horrible,
Ce Cenſeur qu'on a crû ſi noir & ſi terrible,
Fut un Eſprit doux, ſimple, ami de l'Equité,
Qui cherchant dans ſes vers la ſeule Verité,
Fit, ſans être malin, ſes plus grandes malices:
Et ſa candeur fit tous ſes vices.

Fit, sans être malin, ses plus grandes malices,
Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.
Dites, que harcelé par les plus vils Rimeurs,
Jamais, blessant leurs Vers, il n'effleura leurs mœurs :
Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage ;
Assez foible de corps, assez doux de visage,
Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,
Ami de la Vertu plûtôt que vertueux.

Que si quelcun, mes Vers, alors vous importune,
Pour savoir mes parens, ma vie & ma fortune,
Contez-lui, qu'allié d'assez hauts Magistrats,
Fils d'un Pere Greffier, né d'Aïeux Avòcats ;
Dès le berceau perdant une fort jeune Mere,

Ré-

VERS 92. *Ami de la Vertu plûtôt que vertueux.*] Ce vers, au jugement de l'Auteur même, est un des plus beaux & des plus sensez qu'il ait faits.

VERS 95 —— *A lié d'assez hauts Magistrats.*] Mrs. de BRAGELONNE ; AMELOT Président à la Cour des Aides ; GILBERT Président aux Enquêtes, Gendre de Mr. DONGOIS ; DE LIONNE, Grand-Audiencier de France ; & plusieurs autres Maisons illustres dans la Robe.

VERS 96. *Fils d'un Pere Greffier*, &c.] GILLES BOILEAU, Greffier du Conseil de la Grand-Chambre, né le 28. de Juin, 1584.

Ibid. —— *Né d'Aïeux Avocats.*] Il tire son origine de JEAN BOILEAU, Notaire & Secretaire du Roi, qui obtint des Lettres de Noblesse pour lui & pour sa postérité au mois de Septembre 1371. *Jean Boileau* fut un des quatre nommez pour éxercer sa charge près du Parlement ; & HENRI BOILEAU son Petit-fils, fut reçû en 1408. Avocat du Roi en la même Cour. Quelques-uns de leurs Descendans ont été de célèbres Avocats.

VERS 97. *Dès le Berceau perdant une fort jeune Mere.*] Il n'avoit qu'onze mois quand ANNE DENIELLE sa Me-

re-

Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux Pere
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul Genie en marchant secondé,
Studieux amateur & de Perse, & d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.
Que par un coup du Sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la Cour entraîné,
Je fûs, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Elever assez haut mes Poëtiques aîles;
Que ce Roi, dont le nom fait trembler tant de Rois,
Voulut bien que ma main craïonnât ses exploits:
Que plus d'un Grand m'aima jusques à la tendresse;
Que ma vûë à Colbert inspiroit l'allégresse:

Qu'au-

re mourut âgée de 23 ans, en 1637.

VERS 98 *Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux Pere.*] Il mourut en 1657. âgé de 73. ans.

VERS 102. *Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse*] Cela est bien modeste. Il a parlé plus hardiment quand il n'a fait que rapporter les sentimens du Public: *Et leur Auteur jadis a Regnier préféré*, vers 35.

VERS 108. ——— *Craïonnât ses exploits.*] Il fut nommé pour écrire l'Histoire du Roi avec Mr. Racine, au mois d'Octobre 1677.

VERS 109. *Que plus d'un Grand* &c.] Madame la Duchesse d'Orléans, première Femme de Monsieur. Le Grand Prince de Condé, & Mr. le Prince son Fils. Mr. le Prince de Conti. Mr. le Premier Président de Lamoignon; Mr. le Maréchal de Vivonne; & Mesdames de Montespan, & de Thiange, ses Sœurs: enfin toute la Cour, excepté Mr. le Duc de Montauzier: *Præter atrocem animum Catonis.* Ce Duc lui donna même son amitié dans la suite.

VERS 110 *Que ma vûë à Colbert* &c.] Mr Colbert mena un jour dans sa belle maison de Seaux, Mr. Despreaux, & Mr. Racine. Il étoit seul avec eux, prenant un extrême

S 6 plaisir

Qu'aujourd'hui même encor de deux sens affoibli,
Retiré de la Cour, & non mis en oubli:
Plus d'un Heros épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.
Mais des heureux regards de mon Astre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
Qui dans mon souvenir aura toujours sa place;
Que de tant d'Ecrivains de l'Ecole d'Ignace,
Etant, comme je suis, ami si déclaré,
Ce Docteur toutefois si craint, si réveré,
Qui contre Eux de sa plume épuisa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer.
Allez jusqu'où l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe,
Cher-

plaisir à les entendre; quand on vint lui dire que Mr l'Evêque de . . . . . . demandoit à le voir : *Qu'on lui fasse voir tout, hormis moi*, dit Mr. Colbert.

VERS 111. —— *De deux sens affoibli.*] De la vûë, & de l'ouïe.

VERS 112. *Retiré de la Cour*, &c] Il n'y alloit plus depuis l'année 1690. & il s'en étoit retiré pour joüir de la liberté & du repos. Après la mort de Mr. Racine, il alla voir le Roi pour lui apprendre cette mort, & recevoir ses ordres par raport à son Histoire dont il se trouvoit seul chargé Sa Majesté le reçut avec bonté, & quand il voulut se retirer, le Roi en faisant voir sa montre qu'il tenoit par hazard à la main, lui dit obligeamment : *Souvenez-vous que j'ai toûjours à vous donner une heure par semaine, quand vous voudrez venir.*

VERS 113. *Plus d'un Heros* &c.] Mr. le Marquis de Ter-
mes,

Chercher, pour l'y graver, le plus précieux Jaspe.
Sur tout, à mes Rivaux ſachez bien l'étaler.

Mais je vous retiens trop. C'eſt aſſez vous parler.
Déja, plein du beau feu qui pour vous le transporte,
Barbin impatient chez moi frape à la porte.
Il vient pour vous chercher. C'eſt lui : j'entens ſa voix.
Adieu, mes Vers, adieu pour la derniere fois.

mes, Mr. de Cavois, Mr. de Pontchartrain, Mr. Dagueſſeau, & pluſieurs autres; mais particulierement Mr. le Duc, & Mr. le Prince de Conti qui l'honoroient ſouvent de leurs viſites à Auteuil

VERS 118. *Que de tant d'Ecrivains de l'Ecole d'Ignace.*] Les Peres, RAPIN, BOURDALOUE, BOUHOURS, GAILLARD, THOULIER, &c. §. Le P. Thoulier quitta enſuite les Jeſuites. C'eſt Mr. l'Abbé d'Olivet, de l'Academie Françoiſe, une des meilleures plumes qu'il y ait aujourd'hui en France. DU MONTEIL.

VERS 122. —— *Le grand Arnauld fit mon apologie.*] Mr. Arnauld a fait une Diſſertation où il le juſtifie contre ſes Cenſeurs; & c'eſt ſon dernier Ouvrage. On le trouvera dans le Tom. IV. de cette Edition.

VERS 125. —— *En naiſſant voit l'Hydaspe.*] Fleuve des Indes.

EPITRE XI.

A MON JARDINIER.

LABORIEUX Valet du plus commode Maître,
Qui, pour te rendre heureux ici-bas, pouvoit naître;
ANTOINE, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'If & le Chevre-feuil,
Et ſur mes Eſpaliers, induſtrieux Génie,
Sais ſi bien exercer l'Art de la Quintinie;
O! que de mon eſprit triſte & mal ordonné,

Ainſi

NOtre Poëte travaillant à ſon Ode ſur la priſe de Namur, ſe promenoit dans les Allées de ſon Jardin d'Auteuil. Là il tâchoit d'exciter ſon feu, & s'abandonnoit à l'Enthouſiasme. Un jour il s'aperçut que ſon Jardinier l'écoutoit, & l'obſervoit au travers des feuillages. Le Jardinier ſurpris ne ſavoit à quoi attribuer les transports de ſon Maître, & peu s'en falut qu'il ne le ſoupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les poſtures que le Jardinier faiſoit de ſon côté, & qui marquoient ſon étonnement, parurent fort plaiſantes au Maître: de ſorte qu'ils ſe donnerent quelque tems la Comédie l'un à l'autre, ſans s'en apercevoir. Cela lui fit naître l'envie de compoſer cette Epître, dans laquelle il s'entretient avec ſon Jardinier, &, par des diſcours proportionnez aux connoiſſances d'un Villageois, il lui explique les difficultez de la Poëſie, & la peine qu'il y a ſur tout d'exprimer noblement & avec élégance, les choſes les plus communes & les plus ſeches. De là il prend occaſion de lui démontrer que le Travail eſt néceſſaire à l'Homme pour être heureux.

Cette Epître fut compoſée en 1695. Horace a auſſi adreſſé une Epître à ſon Fermier: c'eſt la quatorzième du premier Livre. Mais ces deux Poëtes ont ſuivi des routes differentes.

VERS.

Ainſi que de ce champ par toi ſi bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts ſans nombre arracher les racines!
Mais parle: Raiſonnons. Quand du matin au ſoir,
Chez moi pouſſant la bêche, ou portant l'arroſoir,
Tu fais d'un ſable aride une terre fertile,
Et rends tout mon Jardin à tes loix ſi docile;
Que dis-tu, de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baiſſant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées,
Effrayer les Oiſeaux perchez dans mes allées?
Ne ſoupçonnes-tu point, qu'agité du Démon,

Ainſi

VERS 3. *Antoine, Gouverneur de mon Jardin d'Auteuil.*] ANTOINE RIQUIÉ, né à Paris. Mr. Despréaux l'avoit trouvé dans cette Maiſon lors qu'il l'acheta en 1685., & l'a toûjours gardé à ſon ſervice. Après la compoſition de cette Epître, la plûpart des perſonnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient *Maître Antoine* de l'honneur que ſon Maître lui avoit fait; & tous lui envioient une diſtinction ſi glorieuſe. Le P. Bouhours Jéſuïte lui en fit compliment comme les autres: *N'eſt-il pas vrai, Maître Antoine*, lui dit-il d'un air railleur: *que l'Epître que votre Maître vous a adreſſée, eſt la plus belle de toutes ſes Pièces? Nenni-da, mon Pere*, répondit Maître Antoine; *C'eſt celle de l'Amour de Dieu.*

VERS 6. —— *L'Art de la Quintinie.*] JEAN DE LA QUINTINIE, Directeur des Jardins fruitiers & potagers du Roi. Il a réduit en Art la culture des Arbres fruitiers.

IMIT. Vers 7. *O! que de mon esprit* &c.] Horace dans l'Epître que l'on vient de citer, vers 4.

Certemus, ſpinas animone ego fortiùs, an tu
Evellas agro; & melior ſit Horatius, an res.

VERS

Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aimon,
Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
Je rumine, en marchant, quelque endroit du Grimoire :
Mais non : Tu te souviens qu'au Village on t'a dit,
Que ton Maître est nommé, pour coucher par écrit
Les faits d'un Roi plus grand en sagesse, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.
Tu crois qu'il y travaille, & qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons & Namur.
  Que penserois-tu donc, si l'on t'alloit apprendre,
Que ce grand Chroniqueur des gestes d'Alexandre,
Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
S'a-

VERS 20. *Ainsi que ce Cousin des quatre Fils Aimon.*] MAUGIS, surnommé *l'Enchanteur, vaillant & preux Chevalier, lequel au monde n'avoit son pareil en l'art de Négromancie.* L'Histoire que nous avons des quatre Fils Aimon, est fort ancienne. Elle avoit été inventée dans ces tems où la barbarie & l'ignorance avoient introduit le goût de la Chevalerie. Ces sortes de Romans sont fort aimez du peuple grossier; parce qu'ils contiennent des avantures merveilleuses, & des prodiges inouïs.

CHANG. Vers 24 *Que ton Maître est nommé,* &c.] Ce vers & les deux suivans étoient ainsi dans la première composition :

Que ton Maître est gagé pour mettre par écrit
Les faits de ce grand Roi vanté pour sa vaillance
Plus qu'Ogier le Danois, ni Pierre de Provence.

VERS 26. *Que Charlemagne aidé des douze Pairs de France.*] Notre Auteur s'accommode au goût & aux lumières de son Jardinier, grand Lecteur d'anciens Romans. Ici il fait allusion à un Ouvrage de cette espèce, intitulé : *La Conquête de*

S'agite, se démène, & s'use le cerveau,
Pour te faire à toi-même en rimes insensées
Un bizarre portrait de ses folles pensées?
Mon Maître, dirois-tu, passe pour un Docteur,
Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.
Sous ces arbres pourtant, de si vaines sornettes
Il n'iroit point troubler la paix de ces Fauvettes;
S'il lui falloit toujours, comme moi, s'exercer,
Labourer, couper, tondre, applanir, palisser,
Et dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
De ce sable étancher la soif démesurée.

ANTOINE, de nous deux tu crois donc, je le voi,
Que

de Charlemagne, grand Roi de France & des Espagnes; avec les faits & les gestes des douze Pairs de France, &c. Voïez les Recherches de Pasquier, L. II. c. 9. & 10.

CHANG. Vers 30. *Que ce grand Chroniqueur des gestes d'Alexandre.*] Première manière:

Que ce grand Ecrivain des exploits d'Alexandre.

VERS 36. *Et parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur.*] Voici l'original de cette pensée. Un jour Mr. Despréaux & Mr. Racine venant de faire leur Cour à Versailles, se mirent dans un Carosse public, avec deux bons Bourgeois qui s'en retournoient à Paris. Ces deux Messieurs étoient contens de leur Cour: ils furent extrèmement enjoüez pendant tout le chemin, & leur conversation fut la plus vive, la plus brillante, & la plus spirituelle du monde. Les deux Bourgeois etoient enchantez, & ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin à la descente du Carosse, tandis que l'un d'eux faisoit son compliment à Mr. Racine, l'autre s'arrêta avec Mr Despréaux, & l'aiant embrassé bien tendrement: *J'ai été en voïage*, lui dit-il, *avec des Docteurs de Sorbone, & même avec des Religieux, mais je n'ai jamais ouï dire de si belles choses. En vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.*

CHANG.

Que le plus occupé dans ce Jardin, c'eſt toi.
O! que tu changerois d'avis, & de langage,
Si deux jours ſeulement libre du Jardinage,
Tout à coup devenu Poëte & bel Eſprit,
Tu t'allois engager à polir un Ecrit,
Qui dît, ſans s'avilir, les plus petites choſes,
Fît, des plus ſecs Chardons, des Oeillets & des Roſes:
Et ſût même au diſcours de la Ruſticité
Donner de l'élégance & de la dignité;
Un Ouvrage, en un mot, qui, juſte en tous ſes termes,
Sût plaire à Dagueſſeau, ſût ſatisfaire Termes;
Sût, dis-je, contenter, en paroiſſant au jour,
Ce qu'ont d'Eſprits plus fins & la Ville & la Cour.
Bien-tôt de ce travail revenu ſec & pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle:
Tu dirois, reprenant ta pelle & ton râteau,
J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,
Que d'aller follement, égaré dans les nuës,
Me laſſer à chercher des viſions cornuës,

Et

CHANG. Vers 46. *Si deux jours ſeulement libre du Jardinage*, &c.] Il y avoit dans la première compoſition:

Si deux jours ſeulement chargé de mon Ouvrage,
Il te faloit ſonger, &c.

CHANG. Vers 51. *Et ſût même au diſcours*, &c.] Au lieu de ce vers & des cinq ſuivans, l'Auteur n'avoit d'abord fait que ceux-ci:

Et

Et pour lier des mots ſi mal s'entr'accordans,
Prendre dans ce Jardin la Lune avec les dens.
Approche donc, & vien; qu'un Pareſſeux t'apprenne,
ANTOINE, ce que c'eſt que fatigue, & que peine.
L'Homme ici-bas toujours inquiet, & gêné,
Eſt, dans le repos même, au travail condamné.
La fatigue l'y ſuit. C'eſt en vain qu'aux Poëtes
Les neuf trompeuſes Sœurs, dans leurs douces retraites,
Promettent du repos ſous leurs ombrages frais:
Dans ces tranquilles Bois pour Eux plantez exprès,
La Cadence auſſi-tôt, la Rime, la Céſure,
La riche Expreſſion, la nombreuſe Meſure,
Sorcieres, dont l'amour ſait d'abord les charmer,
De fatigues ſans fin viennent les conſumer.
Sans ceſſe pourſuivant ces fugitives Fées,
On voit ſous les Lauriers haleter les Orphées.
Leur Eſprit toutefois ſe plaît dans ſon tourment,
Et ſe fait de ſa peine un noble amuſement.
Mais je ne trouve point de fatigue ſi rude,

Que

Et qui pût contenter, en paroiſſant au jour,
Dagueſſeau dans la Ville, & Termes à la Cour,

Mais dans la ſuite il ajoûta les quatre précédens, & changea ces deux derniers.

VERS 54. *Sût plaire à Dagueſſeau*, &c.] HENRI-FRANÇOIS DAGUESSEAU, alors Avocat Général, & aujourd'hui (en 1717.) Chancelier de France.

Ibid. *Sût ſatisfaire Termes.*] ROGER DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis de TERMES, il mourut au mois de Mars 1704.

VERS 77. —— *Ces fugitives Fées.*] Les Muſes.

IMIT.

Que l'ennuyeux loiſir d'un Mortel ſans étude,
Qui jamais ne ſortant de ſa ſtupidité,
Soûtient, dans les langueurs de ſon oiſiveté,
D'une lâche Indolence esclave volontaire,
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.
Vainement offusqué de ſes penſers épais,
Loin du trouble & du bruit il croit trouver la paix.
Dans le calme odieux de ſa ſombre pareſſe,
Tous les honteux Plaiſirs, Enfans de la Moleſſe,
Uſurpant ſur ſon Ame un abſolu pouvoir,
De monſtrueux deſirs le viennent émouvoir,
Irritent de ſes Sens la fureur endormie,
Et le font le joüet de leur triſte infamie.
Puis ſur leurs pas ſoudain arrivent les Remords:
Et bien-tôt avec Eux tous les Fléaux du corps,

La

IMIT. Vers 82. *Que l'ennuïeux loiſir d'un Mortel ſans étude.*] *Otium ſine litteris, mors eſt, & hominis vivi ſepultura.* Seneca. Ep. LXXXII.

VERS 90. *Tous les honteux Plaiſirs, Enfans de la Moleſſe.*] On ne ſauroit parler avec plus de circonſpection, ni plus de ſageſſe.

IMIT Vers 91. *Uſurpant ſur ſon Ame un abſolu pouvoir.*] Perſe, Satire cinquième, vers 129.

—— Si intùs, & in jecore ægro
Naſcantur Domini.

CHANG Vers 97. *La Pierre, la Colique, & les Goutes cruelles*, &c.] Première compoſition:

La Goute aux doigts noüez; la Pierre, la Gravelle,
D'ignorans Médecins encor plus fâcheux qu'elle.

VERS

La Pierre, la Colique, & les Goutes cruelles,
Guenaud, Rainſſant, Brayer, presqu'auſſi triſtes qu'Elles,
Chez l'indigne Mortel courent tous s'aſſembler,
De travaux douloureux le viennent accabler;
Sur le duvet d'un Lit, théatre de ſes gènes,
Lui font ſcier des Rocs, lui font fendre des Chênes,
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnois donc, Antoine, & conclus avec moi,
Que la Pauvreté mâle, active & vigilante,
Eſt, parmi les travaux, moins laſſe, & plus contente,
Que la Richeſſe oiſive au ſein des Voluptez.
Je te vai ſur cela prouver deux véritez.
L'une, que le travail aux Hommes néceſſaire,
Fait leur félicité, plûtôt que leur miſère;
Et l'autre, qu'il n'eſt point de Coupable en repos.

C'eſt

Vers 98 *Guenaud, Rainſſant, Brayer, &c.*] Trois fameux Médecins de Paris; mais ils étoient morts pluſieurs années avant la compoſition de cette Epitre.

Imit. Vers 101. *Sur le duvet d'un Lit, théatre de ſes gènes.*] Pſeaume XL. v. 3. *Super lectum doloris ejus.*

Vers 102. *Lui font ſcier des Rocs, lui font fendre des Chênes.*] L'Auteur aiant récité ſa Pièce à Mr. Dagueſſeau, Avocat Général, qui l'étoit allé voir à Auteuil, ce Magiſtrat condamna ce vers: il trouvoit la Métaphore qu'il contient trop hardie & trop violente. Mr. Despreaux lui répondit, que ſi ce vers n'étoit pas bon, il faloit brûler toute la Pièce.

Chang. Vers 111. —— *Qu'il n'eſt point de Coupable en repos.*] Première manière avant l'impreſſion:

—— *Qu'en Dieu ſeul on trouve ſon repos.*

Vers

C'eſt ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Sui-moi donc. Mais je voi, ſur ce début de prône,
Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune ;
Et que les yeux fermés tu baiſſes le menton.
Ma foi, le plus ſûr eſt de finir ce ſermon.
Auſſi-bien j'apperçoi ces Melons qui t'attendent,
Et ces Fleurs, qui là-bas entre elles ſe demandent ;
S'il eſt fête au Village ; & pour quel Saint nouveau
On les laiſſe aujourd'hui ſi long-tems manquer d'eau.

VERS 114. *Que ta bouche deja s'ouvre large d'une aune ;* &c.] L'Auteur faiſoit remarquer cette peinture naïve d'un Homme qui s'endort.

EPITRE XII.

SUR L'AMOUR DE DIEU,

A M. L'ABBE' RENAUDOT.

DOCTE Abbé, tu dis vrai, l'Homme au crime attaché,

En

VOici à quelle occaſion cette Epître a été faite. L'Auteur lui-même s'en explique dans une Lettre qu'il m'écrivit au mois de Novembre, 1709. „ Long tems avant la „ compoſition de cette Pièce, *dit-il*, j'étois fameux par „ les fréquentes diſputes que j'avois ſoûtenuës en pluſieurs „ endroits, pour la défenſe du vrai Amour de Dieu, con- „ tre beaucoup de mauvais Theologiens. De ſorte que me „ trou-

En vain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché.
Toutefois, n'en déplaise aux transports frénétiques

Du

„ trouvant de loisir un Carême, je ne crûs pas pouvoir „ mieux emploïer ce loisir, qu'à exprimer par écrit les „ bonnes pensées que j'avois là-dessus. " C'étoit le Carême de l'année 1695.

Mr. BAYLE, dans son Dictionaire, à l'article *Antoine* ARNAULD, raporte un fait que l'on a ouï reciter à Mr. Despréaux. Il dit, que Mr. Arnauld aiant fait l'Apologie de la Satire X. contre les Femmes, quelques-uns de ses Amis trouvèrent mauvais que ce grave Docteur, âgé de 84. ans, eût entrepris la défense d'un Ouvrage où il n'étoit question, disoient-ils, que de Femmes, de Vers, & de Romans. Ils regardoient la Poësie comme un amusement frivole qui n'avoit pas dû arrêter un moment ce profond Génie. Mr. Despréaux composa l'Epître *sur l'Amour de Dieu*, pour montrer à ces Censeurs faussement délicats, que la Poësie, dont ils avoient si mauvaise opinion, peut traiter les sujets les plus relevez.

§. Mr. Bayle nous aprend que " ces particularitez lui „ avoient été communiquées par Mr. Marais, Avocat au „ Parlement de Paris, homme de beaucoup d'esprit & „ d'érudition, fort connu de Mr. Despréaux „. On m'a assûré qu'il avoit recueilli des Conversations de cet illustre Ami, une infinité de semblables particularitez, qui servent à éclaircir ses Ouvrages. DU MONTEIL.

La fonction que je fais ici de Commentateur, ne demande pas que je m'érige en Théologien, pour appuïer ou pour combattre les propositions de mon Auteur. Laissant donc tout ce qui concerne le Dogme, je me bornerai au peu de Remarques historiques qu'il y a occasion de faire par raport à cette Epître.

VERS 1. *Docte Abbé.*] On ne doutera pas que cette épithète ne soit duë à Mr. l'Abbé RENAUDOT, de l'Académie Françoise. Les preuves de sa profonde érudition se voient dans les deux Volumes qu'il a publiez sur *la Perpétuité de la Foi*, en forme d'Addition à l'Ouvrage de Mr. Arnauld. Le Privilège du quatrième Volume imprimé en 1711. aprend que ce *docte Abbé* est prêt à mettre sous la presse beaucoup d'autres Livres sur des matières également savantes.

VERS

Du fougueux Moine auteur des troubles Germaniques,
Des tourmens de l'Enfer la ſalutaire Peur
N'eſt pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
Qui de remords ſans fruit agitant le Coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïſſable.
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,
Vient ſouvent de la Grace en nous prête d'entrer,
Qui veut dans notre cœur ſe rendre la plus forte,
Et, pour ſe faire ouvrir, déja frappe à la porte.
Si le Pécheur, pouſſé de ce ſaint mouvement,
Reconnoiſſant ſon crime, aſpire au Sacrement,
Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zèle l'enflame,
Le Saint Eſprit revient habiter dans ſon ame,
Y convertit enfin les ténèbres en jour,
Et la crainte ſervile en filial Amour.
C'eſt ainſi que ſouvent la Sageſſe ſuprême,
Pour chaſſer le Démon, ſe ſert du Démon même.
Mais lorſqu'en ſa malice un Pécheur obſtiné,
Des horreurs de l'Enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble Fils, ſon véritable Pere,

Craint

VERS 4. *Du fougueux Moine* &c.] LUTHER étoit d'Allemagne. Il condamnoit toute Pénitence faite par un motif de crainte, parce que la crainte, ſelon lui, ne pouvoit faire que des hypocrites. Il diſoit encore, que la peur des peines de l'Enfer eſt criminelle, & qu'elle offenſe la bonté de Dieu. Voïez ſon ſecond Sermon ſur la Pénitence, & ſa Diſpute de Leipzig contre Eckius.

VERS 10. *Vient ſouvent de la Grace en nous prête d'entrer.*] Concile de Trente, Seſſion XIV. c. 4. *Verùm etiam donum Dei*

Craint & regarde Dieu comme un Tyran sévère;
Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et souhaite en son cœur, que ce Dieu ne soit pas.
En vain la Peur sur lui remportant la victoire,
Aux piez d'un Prêtre il court décharger sa mémoire.
Vil Esclave toujours sous le joug du péché,
Au Démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'Amour essentiel à notre pénitence
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'Ignorance enseigne sur ce point,
Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.
A le chercher la Peur nous dispose & nous aide:
Mais il ne vient jamais, que l'Amour ne succède.
Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,
Confesseurs insensez, ignorans Seducteurs,
Qui pleins des vains propos, que l'Erreur vous débite,
Vous figurez qu'en vous, un pouvoir sans limite
Justifie à coup sûr tout Pécheur alarmé,
Et que sans aimer Dieu, l'on peut en être aimé.

Quoi

Dei esse, & Spiritûs Sancti impulsum, non adhuc quidem inhabitantis, sed tantùm moventis, quo pœnitens adjutus, viam sibi ad justitiam parat.

VERS 26. *Et souhate en son cœur, que ce Dieu ne soit pas.*] Psaume XIII. v. 1. *Dixit Insipiens in corde suo, non est Deus.*

VERS 35. *A le chercher la Peur nous dispose & nous aide.*] Concile de Trente, Sess. IV. c. 4. *Eum (Peccatorem) ad Dei gratiam in Sacramento Pœnitentiæ impetrandam disponit.*

VERS

Quoi donc, cher Renaudot, un Chrétien effroïable,
Qui jamais, ſervant Dieu, n'eut d'objet que le Diable;
Pourra, marchant toujours dans des ſentiers maudits,
Par des formalitez gagner le Paradis?
Et parmi les Elûs, dans la Gloire éternèle,
Pour quelques Sacremens reçus ſans aucun zèle,
Dieu fera voir aux yeux des Saints épouvantez
Son ennemi mortel aſſis à ſes côtez?
Peut-on ſe figurer de ſi folles chimères?
On voit pourtant, on voit des Docteurs même auſtères,
Qui les ſemant par tout, s'en vont pieuſement
De toute piété ſapper le fondement;
Qui, le cœur infecté d'erreurs ſi criminèles,
Se diſent hautement les purs, les vrais Fidèles;
Traitant d'abord d'Impie, & d'Hérétique affreux,
Quiconque oſe pour Dieu ſe déclarer contre Eux.
De leur audace en vain les vrais Chrétiens gémiſſent:
Prêts à la repouſſer les plus hardis molliſſent;
Et voyant contre Dieu le Diable accrédité,
N'oſent qu'en bégaïant prêcher la Vérité.
Mollirons-nous auſſi? Non, ſans peur, ſur ta trace,
Docte Abbé, de ce pas j'irai leur dire en face:

Ou-

VERS 72. *Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme.*] L'Auteur diſoit encore, que cette doctrine étoit non ſeulement fauſſe, mais abominable, & plus contraire à la vraie Religion que le Lutheranisme, & le Calvinisme.

VERS 78. *Ces transports pleins de joie & de raviſſement.*]

Con-

Ouvrez les yeux enfin, Aveugles dangereux.
Oui, je vous le ſoûtiens; il ſeroit moins affreux,
De ne point reconnoître un Dieu Maître du Monde,
Et qui règle à ſon gré le Ciel, la Terre & l'Onde;
Qu'en avoüant qu'il eſt, & qu'il fut tout former,
D'oſer dire qu'on peut lui plaire ſans l'aimer.
Un ſi bas, ſi honteux, ſi faux Chriſtianisme
Ne vaut pas des Platons l'éclairé Paganisme;
Et chérir les vrais biens, ſans en ſavoir l'Auteur,
Vaut mieux, que ſans l'aimer, connoître un Créateur.
Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur ſi ſainte,
Que je veux qu'en un cœur amène enfin la Crainte,
Je n'entens pas ici ce doux ſaiſiſſement,
Ces tranſports pleins de joie & de raviſſement,
Qui font des Bienheureux la juſte récompenſe,
Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.
Dans nous l'Amour de Dieu fécond en ſaints déſirs,
N'y produit pas toujours de ſenſibles plaiſirs.
Souvent le cœur qui l'a, ne le ſait pas lui-même;
Tel craint de n'aimer pas qui ſincèrement aime,
Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
Qui n'eut jamais pour Dieu que glace & que froideur.

C'eſt

Concile de Trente, Seſſion IV. c. 3. *Reconciliatio eſt cum Deo, quam interdum in viris piis; & cum devotione hoc Sacramentum percipientibus, conſcientiæ pax ac ſerenitas, cum vehementi Spiritûs conſolatione conſequi ſolet.*

C'est ainsi quelquefois qu'un indolent Mystique,
Au milieu des péchez tranquille Fanatique,
Du plus parfait Amour pense avoir l'heureux don;
Et croit posseder Dieu dans les bras du Démon.
Voulez-vous donc savoir, si la Foi dans votre ame
Allume les ardeurs d'une sincère flame?
Consultez-vous vous-même. A ses règles soûmis,
Pardonnez-vous sans peine à tous vos Ennemis?
Combatez-vous vos sens? Domptez-vous vos foiblesses?
Dieu dans le Pauvre est-il l'objet de vos largesses?
Enfin dans tous ses points pratiquez-vous sa Loi?
Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
Qui fait exactement ce que ma Loi commande,
A pour moi, dit ce Dieu, *l'Amour que je demande.*
Faites-le donc; & sûr, qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous allarmez point pour quelques vains dégoûts,
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve:
Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve;

Et

VERS 87. —— *Un indolent Mystique.*] Les Quiétistes, dont les erreurs ont été condamnées par les Papes INNOCENT XI. & INNOCENT XII. Voïez la Remarque sur le vers 622. de la Satire X.

VERS 99. *Qui fait exactement* &c.] *Si diligitis me, mandata mea servate:* dit Jesus-Christ. *Qui habet mandata mea, & servat ea, ille est qui diligit me.* Joan. XIV. 15. & 21.

VERS 104. *Marchez, courez à lui. Qui le cherche, le trouve.*] *Petite & dabitur vobis: quærite, & invenietis: pulsate,* &

Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions ſongez à l'arrêter.
Mais ne ſoûtenez point cet horrible blaſphême,
Qu'un Sacrement reçu, qu'un Prêtre, que Dieu même,
Quoique vos faux Docteurs oſent vous avancer,
De l'Amour qu'on lui doit puiſſent vous diſpenſer.
Mais s'il faut, qu'avant tout, dans une ame Chrétienne,
Diront ces grans Docteurs, l'Amour de Dieu ſurvienne.
Puiſque ce ſeul Amour ſuffit pour nous ſauver,
De quoi le Sacrement viendra-t-il nous laver?
Sa vertu n'eſt donc plus qu'une vertu frivole?
O le bel argument digne de leur Ecole!
Quoi, dans l'Amour divin, en nos cœurs allumé,
Le vœu du Sacrement n'eſt-il pas renfermé?
Un Païen converti, qui croit un Dieu ſuprême,
Peut-il être Chrétien qu'il n'aſpire au Baptême;
Ni le Chrétien en pleurs être vraiment touché,
Qu'il ne veuille à l'Egliſe avouër ſon péché?

Du

& aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit; & qui quærit, invenit: & pulſanti aperitur. Matth. VII. 7. Luc XI. 9.

VERS 118. *Le vœu du Sacrement n'eſt-il pas renfermé?*] Le Concile de Trente, Seſſ. XIV. c. 4. *Docet prætcrea, etſi Contritionem hanc aliquando charitate perfectam eſſe contingat, Hominemque Deo reconciliari, priuſquam hoc Sacramentum actu ſuſcipiatur; ipſam nihilominus reconciliationem ipſi Contritioni, ſine Sacramenti voto, quod in illa includitur, non eſſe adſcribendam.*

Du funeste esclavage, où le Démon nous traîne;
C'est le Sacrement seul, qui peut rompre la chaîne.
Aussi l'Amour d'abord y court avidement:
Mais lui même il en est l'ame, & le fondement.
Lors qu'un Pécheur émû d'une humble repentance,
Par les degrez prescrits court à la Penitence,
S'il n'y peut parvenir, Dieu sait les suppofer.
Le seul Amour manquant ne peut point s'excuser.
C'est par lui que dans nous la Grace fructifie.
C'est lui qui nous ranime, & qui nous vivifie.
Pour nous rejoindre à Dieu, lui seul est le lien;
Et sans lui, Foi, Vertus, Sacremens, tout n'est rien.

A ces Discours pressans que sauroit-on repondre?
Mais aprochez; Je veux encor mieux vous confondre,
Docteurs. Dites-moi donc: Quand nous sommes absous,
Le Saint Esprit est-il, ou n'est-il pas en nous?
S'il est en nous; peut-il, n'étant qu'Amour lui-même,
Ne nous échauffer point de son amour suprême?
Et s'il n'est pas en nous, Satan toujours vainqueur
Ne

VERS 162. *Où crut voir Abelli quelque Amour négatif.*] LOUÏS ABELLI, Auteur de la *Moëlle Théologique*, qui soûtint la fausse Attrition par les raisons réfutées dans cette Epître *. *L'Attrition*, dit-il, *qui n'a pour motif qu'une Crainte servile, est bonne & honnéte.* Il convient qu'elle naît de l'amour propre bien règlé: *Oritur quidem ex amore sui; sed*

* *Ce commencement de Remarque est de Mr. Despréaux.*

Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur ?
Avoüez donc qu'il faut qu'en nous l'Amour renaiſſe ;
Et n'allez point, pour fuir la Raiſon qui vous preſſe,
Donner le nom d'Amour au trouble inanimé,
Qu'au cœur d'un Criminel la Peur ſeule a formé.
L'ardeur qui juſtifie, & que Dieu nous envoie,
Quoi qu'ici bas ſouvent inquiète, & ſans joie,
Eſt pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
Dont brûle un Bienheureux en l'éternel Séjour.
Dans le fatal inſtant qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu notre ame ſoit remplie ;
Et Dieu ſourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trèpas.
Rendez-vous donc enfin à ces clairs ſyllogismes ;
Et ne prétendez plus par vos confus ſophismes,
Pouvoir encore aux yeux du Fidèle éclairé
Cacher l'Amour de Dieu dans l'Ecole égaré.
Apprenez que la Gloire, où le Ciel nous appèle ;
Un jour des vrais Enfans doit couronner le zèle,
Et non les froids remords d'un Eſclave craintif,
Où crut voir Abelli quelque Amour négatif.

Mais

ſed bene ordinato. Et quoi qu'elle n'enferme pas en ſoi un parfait Amour de Dieu, néanmoins elle ne l'exclud pas, & ne lui eſt pas contraire. *Medulla Theol. de Sacram. pœnit. c. 5. Sect.* 10. *n.* 5. Mr. l'Abbé BOILEAU, Docteur de Sorbonne, Frere de notre Auteur, a réfuté Abelli, dans un Livre intitulé ; *De la Contrition néceſſaire pour obtenir la remiſſion des péchez dans le Sacrement de Pénitence.*

Mais quoi ? J'entens déja plus d'un fier Scholaſtique,
Qui me voyant ici ſur ce ton dogmatique,
En vers audacieux traiter ces points ſacrez,
Curieux, me demande, où j'ai pris mes dégrez:
Et ſi, pour m'éclairer ſur ces ſombres matières,
Deux cens Auteurs extraits m'ont prêté leurs lumières.
Non. Mais pour décider, que l'Homme, qu'un Chrétien
Eſt obligé d'aimer l'unique Auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint par ſa mort donner un ſecond être,
Faut-il avoir reçû le bonnet Doctoral;
Avoir extrait Gamache, Iſambert, & Du Val?
Dieu dans ſon Livre Saint, ſans chercher d'autre Ouvrage,
Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à châque page?
De vains Docteurs encore, ô prodige honteux!
Oſeront nous en faire un Problème douteux!
Viendront traiter d'erreur, digne de l'anathème,
L'indiſpenſable Loi d'aimer Dieu pour lui-même;
Et par un Dogme faux dans nos jours enfanté,
Des

VERS 174 —— *Gamache, Iſambert, & Du Val.*] PHILIPPE GAMACHE, NICOLAS ISAMBERT, & ANDRE' DU VAL, trois célèbres Docteurs de Sorbonne, & Profeſſeurs en Théologie, dont les Ouvrages ſont imprimez. Ils vivoient dans le XVII. Siècle.

VERS 189. *Leur plus rigide Auteur* &c.] Mr. BURLUGUAY, Docteur de Sorbonne, & Curé des Troux près de Port-Roïal des Champs, n'oſa un jour répondre préciſément à Mr. Despréaux qui lui demandoit, ſi l'on étoit obligé

Des devoirs du Chrétien raïer la Charité !
Si j'allois conſulter chez Eux le moins ſévère,
Et lui diſois : Un Fils doit-il aimer ſon Pere ?
Ah ! peut-on en douter, diroit-il brusquement ?
Et quand je leur demande en ce même moment :
L'Homme ouvrage d'un Dieu ſeul bon, & ſeul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu ſon Pere véritable ?
Leur plus rigide Auteur n'oſe le décider,
Et craint en l'affirmant de ſe trop hazarder.
Je ne m'en puis défendre ; il faut que je t'écrive
La Figure bizarre, & pourtant aſſez vive,
Que je ſûs l'autre jour employer dans ſon lieu,
Et qui déconcerta ces Ennemis de Dieu.
Au ſujet d'un Ecrit, qu'on nous venoit de lire,
Un d'entr'eux m'inſulta, ſur ce que j'oſai dire,
Qu'il faut, pour être abſous d'un crime confeſſé,
Avoir pour Dieu du moins un Amour commencé.
Ce Dogme, me dit-il, eſt un pur Calviniſme.
O Ciel ! me voilà donc dans l'Erreur, dans le Schiſme,
Et partant réprouvé. Mais, pourſuivis-je alors,

obligé d'aimer Dieu : & n'héſita point quand on lui demanda enſuite, ſi un Fils devoit aimer ſon Pere. La peine que ce Docteur eut à repondre ne venoit point de ſon ignorance ; mais de la crainte de s'embarraſſer. Il a fait le Breviaire de Sens, qui paſſe pour le plus beau du Roïaume.

VERS 191. *Je ne m'en puis défendre* ; &c.] Notre Auteur avoit eu effectivement avec un Théologien, la converſation qui eſt décrite dans les vers ſuivans.

Quand Dieu viendra juger les Vivans, & les Morts,
Et des humbles Agneaux, objet de sa tendresse,
Séparera des Boucs la troupe pécheresse,
A tous il nous dira sévère, ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.
Selon vous donc, à moi réprouvé, bouc infame,
Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flame,
Malheureux, qui soûtins, que l'Homme dut m'aimer;
Et qui sur ce sujet, trop promt à déclamer,
Prétendis, qu'il falloit, pour fléchir ma Justice,
Que le Pécheur, touché de l'horreur de son vice,
De quelque ardeur pour moi sentît les mouvemens,
Et gardât le premier de mes Commandemens.
Dieu, si je vous en croi, me tiendra ce langage.
Mais à vous, tendre Agneau, son plus cher héritage,
Orthodoxe Ennemi d'un Dogme si blâmé,
Venez, vous dira-t-il, Venez, mon Bien-aimé:
Vous, qui dans les détours de vos raisons subtiles
Embarrassant les mots d'un des plus saints Conciles,
Avez délivré l'Homme, O l'utile Docteur!
De l'importun fardeau d'aimer son Créateur.

En-

VERS 220. —— *D'un des plus saints Conciles.*] Le Concile de Trente.

VERS 227. *O! que, pour vous mon cœur* &c.] Pourquoi ne vous ai je pas aimé de cœur, ô mon Dieu, comme j'ai dit de bouche qu'il falloit vous aimer!

VERS

Entrez au Ciel, Venez, comblé de mes loüanges,
Du besoin d'aimer Dieu desabuser les Anges.
A de tels mots, si Dieu pouvoit les prononcer,
Pour moi je répondrois, je croi, sans l'offenser:
O ! que, pour vous mon cœur moins dur, & moins farouche,
Seigneur, n'a-t-il, helas ! parlé comme ma bouche ;
Ce seroit ma réponse à ce Dieu fulminant.
Mais, vous, de ses douceurs objet fort surprenant,
Je ne sai pas comment, ferme en votre Doctrine,
Des ironiques mots de sa bouche divine
Vous pourriez sans rougeur, & sans confusion,
Soûtenir l'amertume, & la dérision.
L'audace du Docteur, par ce discours frappée,
Demeura sans replique à ma Prosopopée.
Il sortit tout à coup, & murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce,
Sur l'heure à mes raisons chercher une réponse.

Vers 239. *S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce.*] Deux Défenseurs de la fausse Attrition. PIERRE BINSFELD étoit Suffragant de Trèves, & Docteur en Théologie. BASILE PONCE étoit de l'Ordre de Saint Augustin.

Fin des Epîtres & du Tome I.

11-1-27
3,00- 3 V.

